

ANFOSSI, Angelo



archives  
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

**Meet Frank Anfossi**

# "Pop" Long A Waiter At Manning Pool Here

By THORNE M. LUTTRELL.

Meet Frank Anfossi! If you're a Merchant Marine officer you've met him already—in the Officers' Mess at Place Viger Manning Pool. Frank, or "Pop" as he is affectionately known to Merchant Navy personnel, has since 1911 been a waiter in Manning Pool, after over 40 years experience in European and American hotels. And meet Frank's five boys on active service with the Canadian Army. The sixth, 11-year-old Victor, is still at school, but hopes the war will last long

## Six In Service



ANGELO

enough for him to take a hand in it. (We hate to be a kill joy, Victor, but we hope and pray you don't get your wish.) Frank was born in that northern province of Italy known as Turino — to be specific, Villafrauca Piedmonte was his home town. He has done more than a bit of soldiering himself, as a member of the Third Regiment of Alpine who did guard duty on Italy's northern frontier. He describes the terrain as well-nigh impassible for an invading force, with precipitous cliffs and numerous caverns.



LEOPOLD

"We fraternized with the French guards on the other side of the border," he said. "They gave us tobacco, and we gave them wine."

After spending some time in hotel work — Nice, Monte Carlo, and other Riviera resorts — Frank went to England, where in Liverpool he met a young lady by the name of Elizabeth Bradley, who became Mrs. Anfossi. Of the 10 children who have blessed their union, eight are alive today, the others being



CHARLES

Angelina, whose husband, Joseph Newton, is a Montreal pharmacist, and Marguerite, who married



FRANK ANFOSSI

The five soldier sons of Frank Anfossi, 5978 Hamilton Street, Ville Emard, are: Frank jr., 31, R.C.A.S.C. in Italy; Lt. Charles, 28, R.C.A.S.C. England; Sgt. Michael, 26, 6th D.Y. R.C.H., Sandhurst, England; Sgt. Leopold, 23, 6th D.Y.R.C.H., 8th Army, Italy; Angelo, 21, Tank Division, Camp Borden, Ont.

Jean-Louis Hamelin, now working at Fairchild's.

Proud of his national heritage,

unfettered by Fascist ideology, Frank is perhaps even more proud of having a family of good Canadian citizens. "We have never had any trouble either with the neighbors or with the law," he declared. "If anyone says anything, I

just let it go — what's the use to have arguments? He is obviously happy too, in having been able to give his children an education fitting them for effective citizenship, first at an English school, then at a French school in Ville Emard, where he now lives. They are thus completely bilingual, but he says "When we write, we write in English."

Frank, jr., eldest Anfossi overseas, serves the R.C.A.S.C. as interpreter.

Charlie, who enlisted in the R.C.A.S.C. in 1941, returned in September 1942 as staff sergeant, and received his lieutenant's epaulettes in January of the next year, returning to England last July. Michael, now on the eve of receiving his commission at Sandhurst, went overseas as a lance-corporal gaining his sergeant's stripes after qualifying as special gunnery instructor. Leopold, specialist in gas technique, is a sergeant with the Sixth Duke of Connaught's Royal Canadian Hussars in Italy. Angelo, who joined the Tank Division last October, is in the paymaster's office, Camp Borden.

So to Frank Anfossi — 63-year-old Canadian citizen, ruddy, hale and silver-haired — we say "thanks for choosing Canada as your home — may you and yours live long and prosper."



FRANK



MICHAEL





**JEAN J. MERCIER** vous parle

## Nos hommages au conseiller Anfossi

Monsieur,

Je suis une jeune maman de 26 ans, seule avec mes deux enfants 6 ans et 5 ans. (2 filles.) Mon mari a disparu et vu que je suis seule avec mes enfants, je reçois de l'aide du Bien Etre Social.

Ce qu'on me donne par mois n'est pas suffisant et j'ai peur de travailler, car on ne me donnerait plus d'aide.

Mais la semaine dernière, j'étais vraiment découragée, car je voyais tout le monde heureux et qui s'empressait de faire l'achat des Fêtes.

Noël pour nous cette année était comme un jour de semaine. Je n'avais pas d'argent pour acheter des jouets à mes petits enfants et le peu de nourriture qui nous restait était insuffisant pour Noël.

J'ai discuté de mon cas avec une personne qui m'a donné le numéro de téléphone de M. Angelo Anfossi, conseiller municipal.

Je lui ai téléphoné et, croyez-moi, à la dernière minute, soit l'avant-veille de Noël. Je lui ai expliqué mon cas et le lendemain, il est arrivé chez-moi avec un tas de choses. Des jouets pour les enfants, de la viande, de la grocerie, un tas de choses. Nous étions vraiment émus...

Si on me dit que le Père Noël n'existe

pas, je leur prouverai le contraire. Je ne peux trouver les mots pour le remercier.

C'est pourquoi je vous écris, et je vous demande si vous pourriez passer un petit mot pour ce gentil monsieur... vous avez certainement un petit coin dans votre journal pour prouver aux gens, que sur la terre, il n'y a pas que du méchant monde, mais qu'il reste encore de très bonnes gens avec un coeur d'or, comme ce M. Angelo Anfossi... Ce cher Père Noël '66''.

Je vous remercie d'avance M. Mercier. Si vous écrivez quelques lignes sur son sujet, j'aimerais garder l'anonymat....

Je ne voudrais pas que tout le monde sache notre cas, c'est assez misérable de ne pas avoir leur père, que je veux garder l'anonymat.

N.B.: On m'a dit que le Bien Etre Social donnait un panier de provisions pour la Noël aux familles dans le besoin mais je les ai attendus pour rien car ils n'ont pas arrêté à ma porte.

Une maman de la rue  
Allard, à Ville-Emard.

N.D.L.R. La lettre que je viens de reproduire se passe de commentaires, surtout parce que je le fais à l'insu du principal intéressé, M. Anfossi. Son geste est d'autant plus méritoire qu'il l'a accompli sans ostentation. (JJM)

## MOTION DE M. A. ANFOSSI

M. Angelo Anfossi, conseiller municipal "un des trois" qui se battent toujours au conseil municipal afin de faire connaître à messieurs les administrateurs de la cité les besoins des contribuables qu'ils représentent avec tellement de dignité.

C'est ainsi qu'à la séance du conseil du 7 décembre dernier, M. Angelo Anfossi a présenté un avis de motion concernant:

a) puisque L'Expo a réalisé son objectif de rapprocher les peuples de la terre,

b) puisque nous allons résoudre la question de savoir comment utiliser l'emplacement et les installations de l'Expo,

c) puisque le thème de l'Expo demeure à "Terre merciermes", d'étudier l'opportunité

de favoriser l'utilisation d'un pavillon par des organisations travaillant à enrayer la "faim dans le monde".

Alors, Monsieur Anfossi en des termes bien au point et avec beaucoup d'objectivité explique sa pensée. Nous résumons.

"Cette motion, Monsieur le Maire, s'inspire d'un idéal humanitaire et à la fois réaliste. Elle veut provoquer une prise de conscience d'un problème toujours de grande actualité en souhaitant que l'effort collectif, la technologie moderne et le progrès de la science puissent contribuer à la solution ou du moins à soulager de graves problèmes."

Et M. Anfossi continue.

Ayant terminé son exposé, M. Anfossi réitère son espoir que cette motion sera



M. Angelo Anfossi

approuvée et c'est bien ce qui s'est produit.

Cet avis de motion a été approuvé par le conseiller Pierre Lorange.

Adopté en séance du Conseil, il est à espérer que cette idée prenne forme et que ce projet puisse se réaliser.



**M. ANGELO ANFOSSI  
ORGANISATEUR DU  
BANQUET DE  
C.I.B.P.A.**

Le président, Dante Panni, et les directeurs de l'Association des Hommes d'Affaires et Professionnels Canadiens Italiens du Québec Inc. ont l'honneur d'annoncer que leur banquet des bienfaiteurs au profit des oeuvres philanthropiques et des bourses d'études de cette association aura lieu le mercredi 17 avril prochain à 7:00 p. m. en la Salle de Bal de la Maison d'Italie, 505 est rue Jean Talon.

L'organisation de ce ban-

quet a été confié à M. Angelo Anfossi, conseiller municipal et membre actif de notre Association qui vous invite à envoyer votre contribution au secrétariat, 8363 boul. St-Laurent et nous vous ferons parvenir le billet vous donnant droit à la réception, au banquet et aux autres privilèges. (Photo M. Sauvageau, 6750 boul. Monk, 766-6252)

A Montréal  
*Angelo Anfossi*  
*maire suppléant*

(Par M. A.) — Le conseiller municipal montréalais Angelo Anfossi, membre du Parti civique de Montréal du maire Jean Drapeau et représentant du siège no 1 dans le district électoral de Saint-Henri, a été nommé maire suppléant de la métropole pour une période de trois mois, à compter du 1er juillet 1970.

Ainsi en ont décidé, hier soir, les membres du Conseil municipal de la Ville de Montréal, au cours de leur assemblée statutaire de juin, la seconde de l'année en cours.

M. Anfossi succède au conseiller Lionel Bourdon, également du Parti civique de Montréal, représentant du siège no 2 dans le district électoral de Rivière-des-Prairies, dont le mandat expire le 30 juin.

Le conseiller Anfossi devient le seizième maire suppléant de la métropole depuis les élections municipales générales d'octobre 1966.



### MAIRE SUPPLEANT

M. Angelo Anfossi, membre du Parti civique de Montréal du maire Jean Drapeau et conseiller municipal au siège No 1 dans le district électoral de Saint-Henri, a été nommé maire suppléant de la métropole pour une période de trois mois, à compter du 1er juillet. Il succède à M. Lionel Bourdon (Rivière-des-Prairies-2), dont le mandat expire le 30 juin. M. Anfossi devient le seizième maire suppléant de Montréal depuis les élections municipales générales d'octobre 1966.



GRACE A L'INTERVENTION DE NOS CONSEILLERS

## Les camions lourds ne circuleront plus dans Ville-Emard

M. Angelo Anfossi, conseiller municipal du district de St-Henri, nous apprenait la semaine dernière que les autorités municipales avaient décidé à leur dernière assemblée régulière de modifier la réglementation du camionnage dans les rues de Ville-Emard de façon à interdire la circulation des camions lourds. Selon les termes employés par la ville le secteur de Ville-Emard est désigné par le territoire "sis entre l'avenue de l'Eglise et la limite ouest de la Ville, sauf la rue St-Patrice et le boulevard de La Vérendrye".

Cet amendement à la réglementation du camionnage fait suite à trois ans de dur travail de la part de nos conseillers municipaux, en particulier de M. Angelo Anfossi qui s'est consacré spécialement à ce projet.

Depuis longtemps, les résidents de Ville-Emard se plaignaient du bruit causé par le passage de ces camions lourds à toute heure de la journée et de la nuit. Ils ont réitéré maintes fois leurs demandes auprès des conseillers municipaux et aujourd'hui ces derniers sont heureux d'annoncer que

c'est un fait accompli. Désormais, il sera défendu aux camions lourds d'emprunter les rues de Ville-Emard.

D'ici quelques jours les affiches interdisant le passage des camions lourds seront apposées dans les rues de ce secteur et d'ici trois semaines la situation sera enfin rétablie. On demande donc aux résidents de patienter quelque temps.

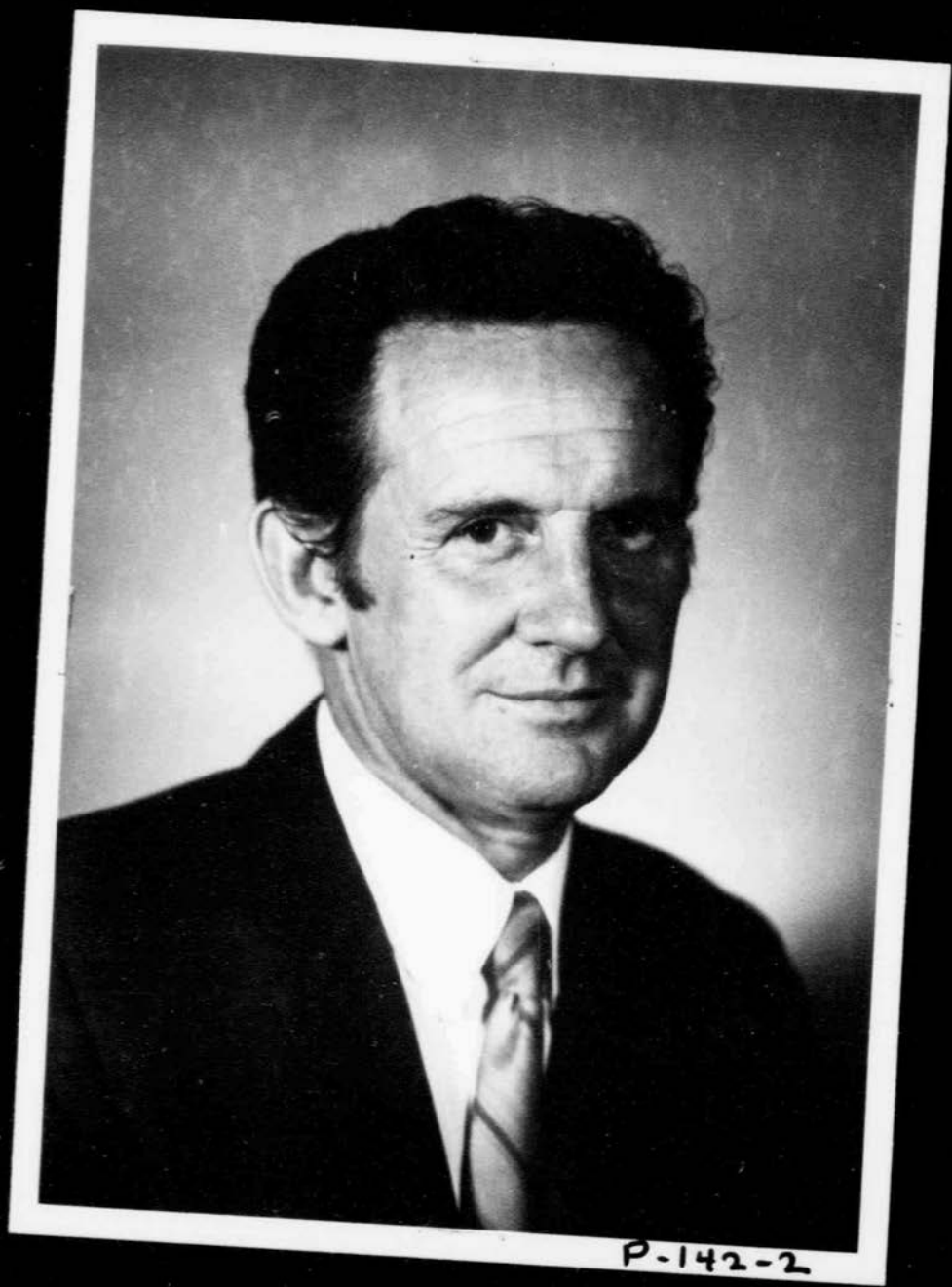
D'autre part, nous sommes heureux d'apprendre que M. Angelo Anfossi a été nommé pro-maire de la Ville de Montréal pour une période de trois mois, commen-

çant aujourd'hui même. Cette nomination a été décidée par les membres du Conseil municipal à leur assemblée régulière de lundi, le 22 juin 70. M. Anfossi succède au conseiller Lionel Bourdon, membre du parti civique également.

Le conseiller Anfossi devient le 16e maire suppléant de la métropole depuis les élections municipales générales d'octobre 1966 et le premier de nos trois conseillers à jouir d'un tel honneur, honneur qui rejaille sans aucun doute sur tout notre district.

**M. Angelo Anfossi  
nommé maire suppléant**





## Dans Saint-Henri

# Des parents occupent le parc Bourget

par André BEAUVAIS

Une vingtaine de mères de famille et quelques époux en vacances qui ne peuvent se permettre une villa sur le bord de la rivière des Mile-les ont occupé le petit parc Bourget, hier, dans Saint-Henri, dans le but d'obtenir des arbres, des fleurs, quelques modifications mineures et un ou deux moniteurs pour le petit parc Bourget, sur la rue du même nom, au sud de Notre-Dame.

Vers deux heures, hier après-midi, ils ont tenu une réunion "au sommet" avec deux conseillers municipaux du quartier, M. Yvon Lamarre et Angelo Anfossi, entourés d'une cinquantaine d'enfants qui suçaient parfois leur pouce pour se rafraîchir puisque, c'est aussi sec que dans un désert, dans ce petit parc.

Le groupe des parents, dirigé surtout par Mme Simon Gervais, mère de quatre enfants, a obtenu l'assurance du conseiller Lamarre que M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, les recevra à son bureau de l'hôtel de ville, jeudi prochain, pour écouter leurs doléances et "y donner suite si possible".

M. Lamarre a pris bonne note de toutes les remarques qui lui ont été faites. Il n'y a pas un arbre, pas un arbuste, pas même une fleur dans ce parc.

Un père de famille a expliqué à M. Lamarre qu'il s'est déjà fait répondre par un employé des parcs que les fleurs ne résisteraient pas aux jeux des enfants, mais il a ajouté: "Plantez des fleurs ici et vous verrez que nos enfants en auront autant de respect que partout ailleurs dans Montréal; en ce moment ils ne connaissent pas ça, des fleurs, et nous ne pouvons tout de même pas en planter sur nos toits. C'est une éducation à faire,

et que la Ville nous donne la chance de prouver que les gens de Saint-Henri savent vivre et savent éduquer leurs enfants."

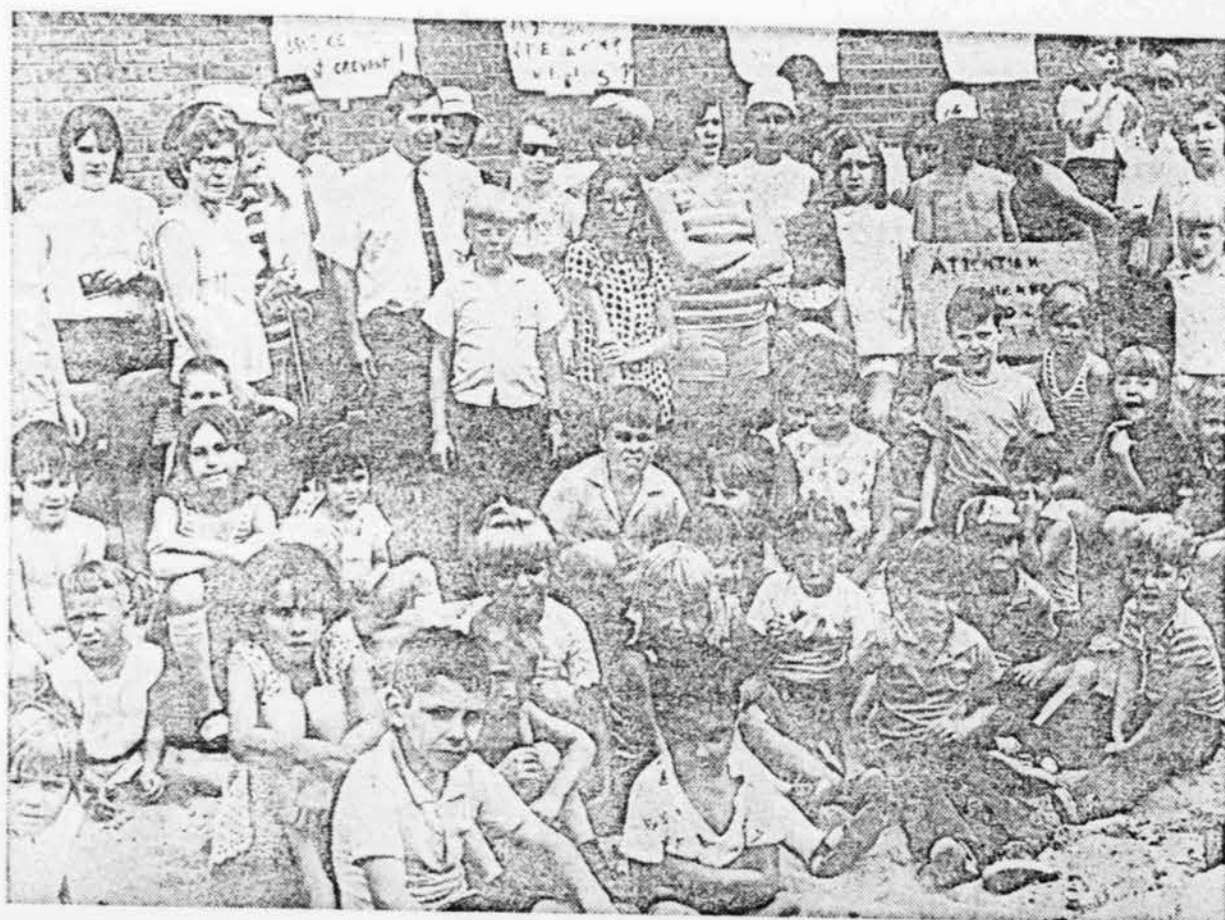
Bien que le conseiller Lamarre ait reconnu que les citoyens avaient raison de demander l'aménagement paysagiste du parc Bourget, il s'est montré plus réticent sur la question du moniteur, ou d'un gardien à plein temps, comme l'indique la demande originale des mères de famille, demande qui fut endossée par 350 signatures de parents dans les rues voisines.

La politique de la Ville de Montréal est que l'on ne fournit pas les services de moniteurs ou de gardiens dans ce qu'on appelle, à l'hôtel de ville, les "mini-parcs".

Le conseiller Lamarre a expliqué que les mères de familles doivent être les premières à accompagner leurs enfants au parc. Cette remarque lui a valu un tollé de protestations: "C'est ça... et vous viendrez chez nous monsieur le conseiller faire mon lavage et l'entretien de la maison!"

Depuis le début de l'été, les mères de Saint-Henri ont quand même démontré beaucoup de dévouement et d'ingéniosité en créant leur propre service de monitrices et de gardiennes pour le parc Bourget. Mais elles sont à bout et elles considèrent qu'elles ont prouvé aux autorités de Montréal "qu'il est nécessaire maintenant de fournir les services d'un adulte pour occuper les quelque 50 enfants qui fréquentent ce parc quotidiennement".

Tandis que la conversation se prolongeait, hier, dans le parc Bourget, les enfants retournaient à leurs jeux, et on pouvait remarquer des petits bouts de filles de 12 à 13 ans jouer le rôle de monitrices en intéressant les plus petits.



Quand deux conseillers municipaux visitent un parc... ou un mini-parc, les enfants font les choses en grand. Hier, MM. Lamarre et Anfossi ont rencontré les parents dans le mini-parc Bourget,

photo Roger St-Jean, LA PRESSE  
dans Saint-Henri. A noter que les dames qui portent un chapeau sont celles qui agissent comme monitrices en attendant que la Ville nomme quelqu'un pour amuser ces jeunes.

## **Les conseillers municipaux rencontrent des citoyens de Ste-Clotilde**

Ce soir, une importante rencontre aura lieu au sous-sol du presbytère Ste - Clotilde où les conseillers municipaux Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Lacoste répondront aux questions des citoyens de cette paroisse. Il y sera sans doute question de rénovation urbaine. On sait que la ville de Montréal projette un plan de rénovation urbaine dans ce secteur, le projet "Carillon", qui suscite beaucoup de controverses. Cette rencontre ne devrait donc pas manquer d'intérêt et on demande à tous les citoyens concernés par la construction du foyer St-Henri et le projet "Carillon" d'y assister sans faute. La soirée débute à 7.30 hres p.m.



# Les élus de la paroisse Ste-Clotilde discutent les lignes de la rénovation urbaine de Montréal

“La rénovation urbaine restera vaine si elle n'est pas accompagnée parallèlement d'une rénovation sociale. Notre politique de logements restera marginale sans cette rénovation sociale surtout si les différents niveaux de gouvernement n'y participent pas financièrement!”

C'est en ces termes que le conseiller de St-Henri, M. Yvon Lamarre, a résumé la situation actuelle de la politique de rénovation ur-

baine de la ville de Montréal. Parlant devant quelque 130 citoyens de la paroisse Ste-Clotilde convoqués en assemblée par les conseillers de St-Henri eux-mêmes, M. Lamarre a expliqué qu'une politique de rénovation urbaine ne pouvait pas être dissociée d'une politique de rénovation sociale, comme on ne pouvait pas dissocier non plus programme de construction de nouveaux logements et politique de subsides à la restauration.

Quant à la rénovation urbaine proprement dite, M. Lamarre a suggéré la centralisation des programmes de rénovation urbaine dans des zones désignées. A son avis, la ville devrait concentrer ses efforts par secteurs, et non dans les quatre coins de la ville en même temps, comme cela se produit actuellement. A l'intérieur d'une zone désignée, elle pourra cependant diversifier ses étapes en procédant par petits îlots d'importance beaucoup moindre que les immenses îlots St-Martin, Quesnel - Coursol ou autres. Selon lui, la ville aurait avantage à procéder par îlots de 40 ou 50 logements à la fois.

Pour promouvoir la po-

litique de rénovation urbaine, la ville devra également établir une politique vigoureuse de subsides à la démolition, la construction et

le de la construction de nouveaux logements. Elle doit même s'étendre à la hausse des loyers causée par la restauration. A ce propos

en effet que c'est au propriétaire à faire la demande à la ville de Montréal au nom de son locataire s'il doit y avoir hausse dans le loyer. Il a admis que pas un seul propriétaire ne s'était prévalu de ce privilège préférant louer à d'autres locataires.

Enfin, concernant la paroisse Ste-Clotilde, M. Lamarre, qui parlait au nom de ses deux confrères, MM. Angelo Anfossi et Guy Lacoste a affirmé que le projet Carillon n'entraînerait aucune démolition, le projet Carillon en étant un de restauration et de construction sur des terrains vacants appartenant jadis au Canadian National. Cependant, il a spécifié que ce projet était actuellement suspendu à cause d'une intervention du gouvernement provincial qui, semble-t-il aurait l'intention d'acquiescer à ce terrain pour y construire une clinique.

Quant au foyer St-Henri, M. Lamarre a clairement laissé entendre que la ville de Montréal n'était aucunement impliquée dans cette affaire, puisque la construction du foyer St-Henri sur l'emplacement de la Fabrique Ste-Clotilde était du ressort privé, celui de la Corporation du Foyer St-Henri.



Les conseillers de St-Henri, MM. Yvon Lamarre, Guy Lacoste et Angelo Anfossi, ont rencontré la semaine dernière les citoyens de la paroisse Ste-Clotilde. Cette rencontre avait été provoquée par les conseillers eux-mêmes pour y discuter de rénovation urbaine. (Photo La Voix Populaire - Marcel Sauvageau).

la restauration. Cette politique de subsides doit être aussi importante que cel-

M. Lamarre a déploré l'existence du règlement 3295. Ce règlement stipule-

## L'efficacité, voilà le mot d'ordre de vos conseillers municipaux de St-Henri

La constante qui revient le plus souvent lorsqu'on examine la foule de réalisations des candidats du Parti Civique dans St-Henri depuis quatre ans, c'est sans doute l'efficacité.

L'efficacité, le sens des responsabilités, le dévouement sont devenus au cours des années les mots d'ordre de MM. Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses, trois hommes bien de leur milieu pour qui les problèmes causés par la nature même de ce qu'est une grande ville sont devenus leurs problèmes.

Sur le plan du district de St-Henri, il en est de même. Les problèmes de leurs concitoyens sont devenus leurs problèmes, de là leur dévouement et leur efficacité à rendre service, à dépanner les uns et les autres à trouver les solutions qui s'imposaient, et tout cela

dans l'ombre bien souvent.

Au hasard, nous choisissons un exemple, celui du Festival du sud-ouest de Montréal. Organiser un festival de cette ampleur nécessitait la collaboration de nombreuses associations et organisations du sud-ouest de Montréal. Mais si par deux années de suite ce Festival a été rendu possible, c'est grâce surtout à l'efficacité et à la merveilleuse collaboration de nos conseillers municipaux. Par moment, les organisateurs ont même cru que ces deux Festivals n'auraient jamais eu lieu. Il y avait trop de demandes à formuler à la Ville de Montréal, demandes qui évidemment impliquaient des questions d'argent et de budget.

Heureusement qu'ils ont pu compter avec la participation des conseillers municipaux. Ces derniers ont ac-

cepté de parrainer les deux projets et ont su être à la hauteur de la situation. Ils ont réussi, malgré tous les obstacles, à faire accepter les projets par l'administration Drapeau-Saulnier. Ils ont consacré plusieurs heures et ce, dans le seul but de permettre à la population de St-Henri, Côte St-Paul et Ville-Emard de jouir d'une fin de semaine de détente et de loisirs dans le décor enchanteur qu'est le magnifique parc Angrignon.

Ainsi, ces deux Festivals du sud-ouest de Montréal qui ensemble ont attiré au-delà de 100,000 personnes nous les devons à trois hommes dynamiques, à trois membres du Parti Civique du Maire Jean Drapeau. Si ces trois hommes n'avaient pas su prendre leur responsabilité, il n'y aurait jamais eu de Festival. Donc, à tout seigneur, tout honneur!

Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Nous pourrions parler de l'aréna Gadbois, des travaux de rénovation urbaine, de la création des clubs d'âge d'or, des bibliothèques municipales, de la récréation municipale, etc. autant de réalisations du Parti Civique auxquelles ont participé MM. Lamarre, Moses et Anfossi. Mais nous y reviendrons.

# L'efficacité, voilà le mot d'ordre de vos conseillers municipaux de St-Henri

La constante qui revient le plus souvent lorsqu'on examine la foule de réalisations des candidats du Parti Civique dans St-Henri depuis quatre ans, c'est sans doute l'efficacité.

L'efficacité, le sens des responsabilités, le dévouement sont devenus au cours des années les mots d'ordre de MM. Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses, trois hommes bien de leur milieu pour qui les problèmes causés par la nature même de ce qu'est une grande ville sont devenus leurs problèmes.

Sur le plan du district de St-Henri, il en est de même. Les problèmes de leurs concitoyens sont devenus leurs problèmes, de là leur dévouement et leur efficacité à rendre service, à dépanner les uns et les autres à trouver les solutions qui s'imposaient, et tout cela

dans l'ombre bien souvent.

Au hasard, nous choisissons un exemple, celui du Festival du sud-ouest de Montréal. Organiser un festival de cette ampleur nécessitait la collaboration de nombreuses associations et organisations du sud-ouest de Montréal. Mais si par deux années de suite ce Festival a été rendu possible, c'est grâce surtout à l'efficacité et à la merveilleuses collaboration de nos conseillers municipaux. Par moment, les organisateurs ont même cru que ces deux Festivals n'auraient jamais eu lieu. Il y avait trop de demandes à formuler à la Ville de Montréal, demandes qui évidemment impliquaient des questions d'argent et de budget.

Heureusement qu'ils ont pu compter avec la participation des conseillers municipaux. Ces derniers ont ac-

cepté de parrainer les deux projets et ont su être à la hauteur de la situation. Ils ont réussi, malgré tous les obstacles, à faire accepter les projets par l'administration Drapeau-Saulnier. Ils ont consacré plusieurs heures et ce, dans le seul but de permettre à la population de St-Henri, Côte St-Paul et Ville-Emard de jouir d'une fin de semaine de détente et de loisirs dans le décor enchanteur qu'est le magnifique parc Angrignon.

Ainsi, ces deux Festivals du sud-ouest de Montréal qui ensemble ont attiré au-delà de 100,000 personnes nous les devons à trois hommes dynamiques, à trois membres du Parti Civique du Maire Jean Drapeau. Si ces trois hommes n'avaient pas su prendre leur responsabilité, il n'y aurait jamais eu de Festival. Donc, à tout seigneur, tout honneur!

Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Nous pourrions parler de l'aréna Gadbois, des travaux de rénovation urbaine, de la création des clubs d'âge d'or, des bibliothèques municipales, de la récréation municipale, etc. autant de réalisations du Parti Civique auxquelles ont participé MM. Lamarre, Moses et Anfossi. Mais nous y reviendrons.



# La rénovation urbaine, l'une des premières préoccupations des candidats du Parti Civique

Avant même qu'il ne soit élu conseiller en 1966, M. Yvon Lamarre s'intéressait déjà aux problèmes de la rénovation urbaine. Depuis ces quatre dernières années, il s'est donc spécialisé dans ce domaine, comme un Angelo Anfosso est devenu spécialiste du service de la circulation (interdiction de passage aux camions lourds, problèmes de stationnement, construction de nouveaux ponts enjambant le canal, etc.). Le nouveau candidat du Parti Civique dans St-Henri, M. Guy Moses, s'intéressera lui aussi à un domaine particulier, mais ça l'avenir nous le dira. Une chose est certaine, c'est que les candidats du Parti Civique dans notre district sont de taille, seront à la hauteur de la situation et chacun aura un rôle bien défini à remplir. Comme dans toute bonne équipe, chacun accomplira du mieux qu'il pourra le travail qui lui sera confié.

Cependant, si M. Lamarre s'occupe plutôt de rénovation urbaine, cela ne veut pas dire que ses deux confrères ne s'attaqueront pas au problème. Ils feront face aux pires situations les trois ensemble, mais un seul parlera au nom de l'équipe. C'est ainsi qu'ont fonctionné vos trois conseillers municipaux dans le passé et ils entendent suivre la même politique pour les quatre prochaines années. C'est la formule la plus efficace jusqu'à maintenant.

\*\*\*  
Ainsi, si nous voulons connaître la pensée de nos conseillers municipaux sur la rénovation urbaine, il nous faut écouter M. Yvon Lamarre, celui que M. Lucien Saulnier, ancien président du comité exécutif de la Ville de Montréal, n'hésitait pas à consulter avant d'émettre quelque politique que ce soit en matière de rénovation urbaine.

Selon M. Lamarre, et les candidats du Parti Civique dans St-Henri, "la rénovation urbaine restera vaine si elle n'est pas accompagnée parallèlement d'une rénovation sociale. La politique de la ville concernant les logements restera marginale sans cette rénovation sociale, surtout si les différents niveaux de gouvernements n'y participent pas financièrement". M. Lamarre estime qu'une politique de rénovation urbaine ne peut pas se dissocier d'une politique de rénovation sociale, comme on ne peut pas dissocier non plus programme de construction de nouveaux logements et politique de subsides à la restauration. A son avis, ces lignes de forces sont essentielles et doivent être absolument intégrées dans le prochain programme de rénovation urbaine à Montréal.

Dans l'application de ce principe, car il faut dire que le Parti Civique, Me Jean Drapeau en tête, a entériné les recommandations de M. Lamarre, la ville de Montréal, ou plutôt le Parti Civique, a l'intention de centraliser ses programmes de rénovation urbaine dans des zones désignées où la ville concentrera ses efforts

par secteur, et non dans les quatre coins de la métropole comme cela se produit actuellement. Les recommandations de M. Yvon Lamarre se lisent comme suit:

- que la ville détermine de nouvelles zones d'habitations de dimensions plus petites, détermine des zones qui pourraient bénéficier de subsides allant jusqu'à un tiers du coût des travaux de démolition, de restauration et de reconstruction.
- que ces travaux soient acceptés par la Société d'Habitation du Québec, que l'Office d'Habitation ait un rôle plus positif dans le domaine de l'habitation, qu'il ne soit pas simplement une organisation de gérance, mais de production, qu'il puisse faire oeuvre de promotion et qu'il puisse collaborer à la création de compagnies sans but lucratif.

- que la ville participe conjointement avec l'entreprise privée à des projets, qu'elle intéresse certaines entreprises au problème de l'habitation et à la valeur sociale de la question.

- il serait bon, enfin, de connaître si une politique de subsides ne serait pas moins coûteuse qu'une politique systématique de rénovation urbaine. L'élimination de certaines habitations insalubres exige qu'une grande partie des résidents continuent d'y vivre et en particulier ceux qui ont le mieux réussi.

\*\*\*  
Si, d'une part, pour promouvoir la rénovation urbaine, la ville doit établir une politique de subsides à la démolition, la construction et la restauration, elle doit d'autre part promouvoir une politique de rénovation sociale. A condition que les autres niveaux de gouvernements y participent, cette rénovation sociale s'accomplira en adoptant des mesures vigoureuses de recyclage de la main d'oeuvre. On devra aider les personnes sans emploi et sans métier, fournir aux économiquement faibles une allocation pour le loyer, surtout quand il y a restauration, établir avec le concours de la CECM une politique d'éducation qui pourrait fournir aux zones prioritaires des écoles mieux structurées, des spécialistes en plus grand nombre et des locaux mieux organisés.

## Les projets de St-Henri:

La Petite Bourgogne ne fait pas partie de St-Henri, selon la carte électorale municipale. Aussi, en ce qui concerne notre district proprement dit, les candidats du Parti Civique ont proposé trois sites de rénovation: Ste-Elisabeth, Ste-Clotilde et De La Vérendrye. A St-Henri même, ils proposent la construction de 200 nouveaux logements répartis dans 52 lots vacants appartenant en grande partie à des propriétaires privés.

\*\*\*  
Enfin, après avoir établi ces principes de base pour une nouvelle politique de rénovation urbaine, les candi-

dates du Parti Civique de St-Henri ont fait accepter par les membres de leur parti que le programme d'habitation à loyer modique tienne compte de certains facteurs. Par exemple, le quartier doit remplir plus d'une fonction, les blocs doivent être petits (la ville doit créer des îlots de rénovation incitant les citoyens à restaurer), le quartier doit grouper des bâtiments d'âge et d'état différents; il doit y avoir une densité de population suffisante et une propreté des lieux publics; on ne devrait pas dans une première opération dépasser 100 unités et de préférence de 60 à 80 unités par secteur et enfin, il faut restaurer les trottoirs et les rues.

## Les candidats du Parti Civique de St-Henri entreprendront une nouvelle bataille

Les candidats de St-Henri du Parti Civique, MM. Angelo Anfossi, Guy Moses et Yvon Lamarre, ne sont pas sans constater que le problème de la fuite de nos industries cause des dommages considérables sur le plan du chômage dans notre district. Aussi ont-ils l'intention d'intensifier leur travail dans ce domaine. Ils estiment que la promotion industrielle est d'une importance capitale pour l'avenir du quartier St-Henri et ont réussi à faire accepter par les dirigeants du Parti Civique un programme adéquat afin de susciter chez nous un essor industriel positif et rentable pour la Ville de Montréal et notre région en particulier.

Aussi grâce à l'intervention de MM. Anfossi, Lamarre et Moses, le Parti Civique de Montréal favorisera la création d'un organisme de promotion industrielle relevant de la Communauté urbaine de Montréal dans le but de faire concurrence avec les régions de banlieue. A leur avis, la ville de Montréal a un produit, un produit qu'il faut vendre et il ne faut pas croire à une vente facile. A Toronto, par exemple, il existe un organisme du genre qui rapporte annuellement de 35 à 50 nouvelles industries à la ville elle-même. Or comme Montréal est exclue du programme du ministère d'Expansion régionale et de celui du ministère de l'Industrie et du Commerce, à Québec, il lui est essentiel de trouver moyen de faire concurrence à ces zones désignées où

les industries peuvent s'installer en bénéficiant des subventions fédérales ou provinciales.

La ville de Montréal ne peut compter que sur l'aide aux industries de pointe, aide qui n'a certes pas l'attrait des subventions d'Ottawa. Et nous savons d'autre part qu'au taux actuel du loyer de l'argent le montant d'aide que peut recevoir une entreprise motive souvent son choix. De nombreuses industries n'hésiteront pas à s'implanter dans des régions à faible croissance économique étant donné les avantages garantis par le gouvernement fédéral. Et nous savons, par contre, que certaines zones de Montréal sont à faible croissance économique. Il serait donc bon, affirment MM. Anfossi, Moses et Lamarre, de compter sur l'aide aux industries de pointes pour ces zones défavorisées de Montréal. Mais encore est-ce suffisant?

Dans cette perspective, il est important que la Communauté urbaine de Montréal mette sur pied un organisme de promotion industrielle et que la ville de Montréal puisse être représentée au sein de cet organisme, afin que certaines zones de Montréal soient effectivement reconnues comme régions à faible croissance économique.

A ce moment-là, le district de St-Henri serait l'un de premiers à en bénéficier. C'est un problème qui nous affecte particulièrement et il est urgent qu'on y voit. C'est ce que les candidats de St-Henri du Parti Civique s'apprêtent à faire.

(Payé par l'organisation du Parti Civique de St-Henri).



## **Merci, M. Anfossi**

Il y a une semaine environ, M. Paul Lavallée, président de la Caisse populaire de St-Irénée, portait à l'attention de M. Angelo Anfossi, candidat du Parti Citoyen dans St-Henri, le danger que représentait un édifice de douze logements récemment endommagé sérieusement par un incendie, angle Bérard et Doré, à St-Henri.

Quatre jours plus tard, les démolisseurs avaient fait disparaître ce qui restait de l'édifice, grâce à l'intervention rapide et efficace de M. Anfossi. M. Lavallée désire lui témoigner ses remerciements pour sa diligence.

**Sincères  
remerciements  
à nos  
conseillers  
municipaux**

Le comité de l'Age d'Or de Côte St-Paul et tous les membres sont heureux depuis quelque temps et c'est grâce au dévouement et aux démarches ardues de nos trois bons conseillers, M. Angelo Amfossi M. Yvon Lamarre et M. Guy Moses. qui nous ont fait parvenir un escalateur.

Les personnes âgées ou malades peuvent dorénavant monter et descendre dans cette chaise motorisée qui fait l'orgueil du Centre.

MILLE MERCI

Age d'Or de Côte St-Paul  
606 De L'Eglise.

• Gérard Shanks,  
député de Saint-Henri à  
l'Assemblée nationale,  
Yvon Lamarre, membre  
du comité exécutif de la  
ville de Montréal, ainsi que  
Guy Moses et Angelo  
Anfossi, conseillers municipaux,  
seront les invités d'honneur,  
demain soir, au Centre Mgr Pigeon,  
lors de l'"Optimodes Soleil" organisé  
par le club Optimiste Saint-Paul  
pour venir en aide à la jeunesse.

## Le conseiller Angelo Anfossi, candidat libéral dans LaSalle?

Des gens apparamment bien intentionnés nous apprenent la semaine dernière que le conseiller municipal de St-Henri, M. Angelo

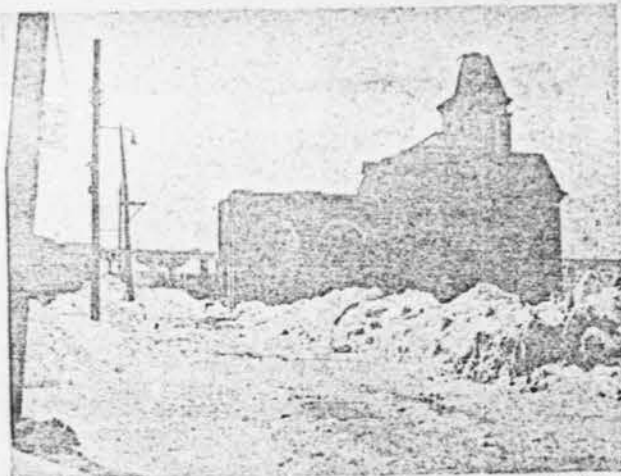


M. Angelo Anfossi

Anfossi, pourrait devenir candidat libéral du comté de LaSalle aux prochaines élections fédérales, advenant le cas où le député actuel, M. H. Pit Lessard, déciderait d'abandonner la vie politique, après ses 20 dernières années consacrées à la population de Côte St-Paul et Ville-Emard.

Selon ces personnes, monsieur Anfossi serait un digne successeur, étant donné ses antécédants politiques, ce dernier étant au service de la population de Côte St-Paul et Ville-Emard depuis 1966 au niveau municipal. Reste à savoir si M. Anfossi accepterait de succéder à M. Lessard et de se porter candidat libéral dans LaSalle aux prochaines élections.

## Ce bâtiment sera-t-il détruit?



Ce bâtiment qui fait le sujet de notre photo est situé sur le côté sud du Canal Lachine, entre les rues Cabot et Gilmore et connu sous le nom de "Power House". La Ville de Montréal voulait le démolir pour permettre la construction du pavage de la rue St-Patrick, de la rue Cabot à l'avenue Gilmore. Ce bâtiment et les terrains furent cédés à la Ville le 24 mars 1971 par l'Administration de la Voie Maritime du St-Laurent. La bâtisse est présentement abandonnée et représente un danger public. Cependant nos conseillers municipaux, MM. Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses ont demandé à ce que la démolition soit retardée afin que ceux qui voudraient se porter acquéreurs de ce bâtiment et des terrains pour une utilisation quelconque en fassent la demande à la Ville. Les intéressés peuvent communiquer avec nos conseillers municipaux. S'il n'y a aucune objection, la ville procédera alors à la démolition. (Photo La Voix Populaire -- Marcel Sauvageau).



## Remerciements à nos conseillers



Nous tenons à remercier nos conseillers municipaux, MM. Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses pour le magnifique travail qu'ils font dans le district. Grâce à leurs interventions, on installe actuellement des lumières de circulation à trois endroits sur le boulevard LaVérendrye: angle Briand, angle Allard et en face de l'entrée du Parc Angrignon. Cela s'imposait car la densité et la vitesse de la circulation sur le boulevard LaVérendrye étaient un danger pour ceux qui avaient à le traverser soit à pied ou en auto.

La Ville de Montréal construira une habitation de 83 logements pour personnes âgées.

Messieurs Angelo Anfossi, Guy Moses et Yvon Lamarre sont heureux d'annoncer à la population de Ville-Émard, Côte Saint-Paul et Saint-Henri, la réalisation d'un bâtiment de 8 étages en bordure de la rue Jolicoeur, entre les rues Jogues et de Montmagny, sur l'emplacement de l'école Saint-Jean-Damascène.

Monsieur Lamarre nous a expliqué que la réalisation de ces quelque 83 logements sera un édifice de 8 étages qui comprendra en plus de ces logements, une salle à usages multiples, une salle de rencontre, et d'autres locaux pour la commodité et le confort des locataires. A chacun des étages un hall et une buanderie sont prévus.

L'implantation du bâtiment couvrira moins de 20% du terrain, ce qui permettra un aménagement agréable

des espaces libres.

Chaque logement sera doté d'un balcon.

Le terrain choisi sera acquis de la Commission des École Catholiques de Montréal.

La Ville estime à \$1,312,575.00 le coût de réalisation de ce programme. L'avant-projet a été étudié et préparé par les architectes du service de l'habitation et de l'urbanisme de la Ville de Montréal.

# Quand les autorités et les citoyens coopèrent

Il fait bon voir un gouvernement s'humaniser. Car c'est bien ce dont il s'agit dans le cas du Métro Albert. A notre connaissance, c'est la première fois que des citoyens sont avertis un an à l'avance d'un projet d'aménagement urbain qui les touche.

Habituellement, c'est un comité qui réussit par on ne sait quel tour de passe-passe, à soutirer l'information ou des bribes de celle-ci aux autorités en place. Il se charge par la suite, dans son style bien particulier d'ache-miner l'information aux citoyens.

Cette fois, c'est un processus différent qui s'est appliqué. En effet, c'est notre journal suite à des informations recueillies auprès de M. Yvon Lamarre membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, qui s'est chargé d'informer la population. Suite à la publication de la nouvelle, M. Lamarre en collaboration avec le curé de la paroisse et les services sociaux St-Henri se charge de convoquer les citoyens touchés par le projet, à une soirée d'information.

On aurait pu comme c'est pratiquement toujours le cas ignorer la soif d'informations précises des citoyens et laisser le doute persister quant à leur avenir. Mais non, les gens avaient le droit de savoir et les autorités s'en chargèrent. Aujourd'hui il faut lever notre chapeau et s'incliner devant ce geste de M. Lamarre.

Certains diront qu'il ne s'agit aucunement

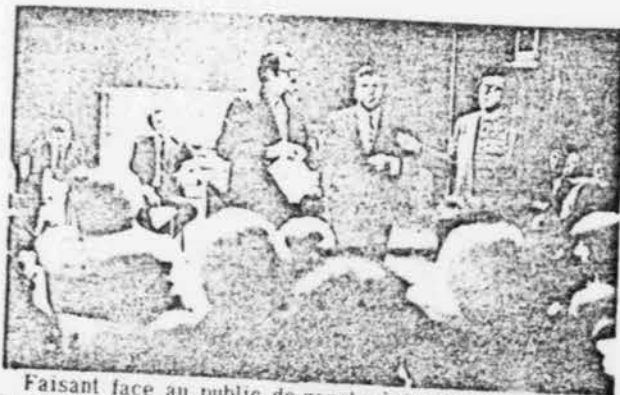
de véritable consultation, les gens étant avertis une fois la décision prise. Toutefois un fait demeure et il est unique: les citoyens l'ont su et ce un an à l'avance, chose peu commune.

Combien d'entre eux n'auront pas à chercher un logement à la dernière minute suite à cette décision? On prend note du désir des citoyens de ne pas s'exiler hors de leur paroisse et on leur assure une priorité de logement au nouveau projet d'habitations municipales quelques rues plus loin.

Combien de ménages auront ainsi épargné des dépenses énormes et inutiles dans le but d'améliorer un logement qui dans un an ou plus n'existera même plus? Ce geste posé par l'un de nos représentants nous nous devons de l'applaudir comme les gens de la rue Albert, chez qui on sentait une véritable soif d'information mercredi dernier. Bien sûr, tous les problèmes de notre communauté ne sont pas réglés pour autant. Beaucoup de doutes persistent encore chez la population sur les fameuses habitations à loyer modique.

La semaine dernière un pas immense a été franchi. La pente demeure ardue mais on semble sur la bonne voie. Ce premier geste est lourd de conséquences.

Gérard Desroches.



Faisant face au public de gauche à droite M. Guy Moses conseiller municipal, son confrère M. Angelo Anfossi, à l'avant M. Bourgeau du service de l'habitation de Montréal, M. Yvon Lamarre membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et M Jacques Couture des Services Familiaux St-Henri. Photo La Voix Populaire Réal Lachance.

## LES HABITATIONS ANGERS

La ville de Montréal construira 48 logements familiaux dont près de quarante pour cent compteront trois chambres à coucher ou plus.

Messieurs Angelo Anfossi, Guy Moses et Yvon Lamarre sont heureux d'annoncer à la population de Ville-Emard, Côte Saint-Paul et Saint-Henri, la réalisation d'un projet de construction de 48 logements, compris dans deux bâtiments de trois étages et un de deux étages, dans le quartier Saint-Paul, à l'angle nord-est des rues Galt et Angers.

Monsieur Lamarre a expliqué que l'emplacement est présentement vacant et que l'implantation des bâtiments occupera moins de 40% de la surface du terrain. Les aires libres seront aménagées en espaces de jeux et de repos. Des unités de stationnement seront également à l'usage des locataires.

Le coût estimé de réalisation est de \$811,935.00 et l'avant-projet a été préparé par le service de l'habitation et de l'urbanisme de la ville de Montréal.

## Une première à Montréal occasionnée par la venue du Métro

Un événement tout à fait spécial dans les annales de la Ville de Montréal s'est produit la semaine dernière. En effet, les autorités municipales représentées par M. Yvon Lamarre, membre du comité exécutif, et par les conseillers municipaux Guy Moses et Angelo Anfossi, rencontraient les citoyens de la rue Albert pour leur donner les détails sur la démolition future de leurs logis.

Les citoyens ont pu y apprendre un an à l'avance

lesquels d'entre eux seraient expropriés ou non. Ils ont pu connaître les causes de leur déplacement, pourquoi 102 logements étaient détruits. Ils se sont vus assurer par M. Lamarre une priorité de relogement aux logements publics de la Ville de Montréal bientôt construits dans la paroisse

Ils y ont appris que lors de l'expropriation par la ville, ils bénéficieront d'une prime d'indemnisation. Cette réunion nous a révélé

par ailleurs que la construction des quais parallèles pour la future station-échange a permis d'économiser de l'espace et de restreindre à 102 le nombre de logements qui devront disparaître sous le pic des démolisseurs.

M. Lamarre y a certifié aux citoyens que les travaux ne débuteraient pas avant le 1er mars 1974; ce qui donne un laps de temps confortable aux citoyens pour se préparer au grand déménagement. M. Lamar-

re était accompagné pour la circonstance de l'architecte de la station de métro et d'un responsable du service d'habitation de la ville de Montréal.

Les citoyens ont pu ainsi poser des questions précises qui avaient des réponses tout aussi précises. Leurs souhaits ont été soigneusement consignés; tel que le souhait d'une dame de-

mandant un choix dans les futurs logis offerts par la ville.

La soirée s'est avérée des plus satisfaisantes pour tous, aussi bien les citoyens qui voyaient leurs craintes s'apaiser que les conseillers municipaux soucieux de renseigner ceux-ci sur des questions aussi vitales. Fait d'importance qu'il faut souligner 80% des gens touchés par le projet assistaient à la réunion, ce qui est un véritable témoignage de l'intérêt qui y était attaché.

Un comité qui se chargera de renseigner les citoyens sur les événements dès qu'ils se produiront a été formé. Il est constitué de M. John Williams, M. Lucien Carroil, Richard Bezeau, M. Pothier, M. Conrad Lavallée, M. Rosaire Bouliane et Mme Lavallée.

### Le métro

-Tous les logis sur Albert entre Atwater et Greene seront démolis y compris le restaurant du coin, pour faire place au métro.

-85% des correspondances de la station-échange s'effectueront en traversant le quai; le tout à cause du principe des quais parallèles.

-Le toit de la future station sera traité spécialement de sorte qu'en trois endroits différents, la lumière naturelle du jour, puisse se rendre sur les quais.

-Il n'y aura aucun commerce dans la station même, à part une consigne pour les journaux et le tabac.



## LES HABITATIONS MONTMAGNY

# Pourquoi ne pas les construire sur la rue Galt?

Continuant sa politique de bien renseigner ses lecteurs LA VOIX POPULAIRE a entendu la semaine dernière les revendications de quelques éminents citoyens de la Côte St-Paul qui, à la suite de la parution d'un article publié en page 2 de la VOIX POPULAIRE du 11 avril dernier où le local populaire du Sud-Ouest contestait la construction probable des Habitations Montmagny. Ce groupe de citoyens de Côte St-Paul disions-nous désire porter à l'attention des autorités municipales un projet qui, selon eux, répondrait d'avantage à la construction précitée.

On se souviendra que le local populaire du Sud-Ouest avait revendiqué les raisons suivantes contre la construction du Foyer pour vieillards, site situé en bordure de la rue Jolicoeur entre la rues Jogues et Montmagny soit l'ancien emplacement de l'école St-Jean Damascène; soient sur le degré de la pollution environnante, le bruit, les odeurs, la poussière et la vermine.

Conséquemment, il semble toujours d'après nos interlocuteurs que la population de Ville-Emard n'est

pas intéressée à recevoir un édifice de tel calibre et que Côte St-Paul, plus précisément l'ancien emplacement de l'école Marie de l'Incarnation situé sur la rue Galt angle Angers offrirait un site plus avantageux que le premier mentionné. Il est vrai que le terrain maintenant vacant pourrait offrir de nombreux avantages qui élimineraient de premier abord plusieurs obstacles que nous avons mentionné plus haut.

Cependant, il ne faut pas passer sous silence que de nombreux espaces verts sont présentement offerts à la population du secteur de Ville-Emard et que si le foyer était construit, là où le suggèrent les citoyens de Côte St-Paul, les espaces verts seraient assez rares.

A tout événement, il nous semble que les arguments apportés par ces citoyens ont du bon, ils méritaient qu'on le mentionne au public. Questionné à ce sujet, le con-

seiller Guy Moses se dit prêt en tout temps à rencontrer tout groupement du district qui souhaiterait obtenir de plus amples détails concernant ce projet. Il en est de même des conseillers Lamarre et Anfossi. En fait Monsieur Lamarre sera l'invité, du club Optimiste St-Paul cette semaine, mardi le 15 mai au Restaurant Adamo à St-Henri alors qu'il prononcera une intéressante conférence sur la venue du Métro dans le secteur. Pourquoi ne pas profiter de la circonstance pour y assister et par le fait même interroger vos conseillers municipaux qui se feront un devoir de vous renseigner?



C'est sur ce terrain vague (angle Galt et Angers) que certains citoyens de Côte St-Paul souhaiteraient voir s'élever les Habitations Montmagny; un foyer pour vieillards dont le site est des plus contestés. (Photo La Voix Populaire, Réal Lachance).

## Enfin un autre danger public qui aura cessé d'exister

La semaine dernière, LA VOIX POPULAIRE publiait une demande du comité des Citoyens de la rue Albert qui s'adressait aux autorités municipales de Montréal les incitant à bien vouloir faire diligence afin que l'École St-Irénée qui constituait un véritable danger public soit démolie pour la plus grande sécurité des enfants. Eh bien, cette semaine c'est avec un immense plaisir que nous revenons à la charge pour féliciter chaleureusement les autorités municipales du district, les conseillers Lamarre, Moses et Anfossi d'avoir enfin compris le message des familles de la rue Albert et par le fait même



Mercredi dernier peu après la livraison du journal recommençaient les travaux de démolition de l'école St-Irénée. Les travaux devraient être terminés à l'heure actuelle. (Photo La Voix Populaire, Réal Lachance).

ménager un espace vert pour les familles des habitations de la rue Dëlisle.

Roland Meloche

me avoir ordonné que les travaux de démolition débutent sur le champ.

Au moment où vous lirez ces lignes, ce lieu très dangereux sera libre de tout matériel et le conseiller Lamarre nous indiquait, au cours d'une conversation téléphonique, que la ville a bel et bien l'intention d'y a-

## Achat des voies du C.N. au COÛT de \$10,500,000.00

C'est cette nouvelle de taille que M. Yvon Lamarre, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal annonce aux Optimistes St Paul et aux autres citoyens réunis mardi dernier au restaurant Adamo de la rue Notre-Dame. Cet achat des voies du C.N. au coût de plus de \$10 millions que M. Lamarre lui-même avoue extravagant, pavera certainement la voie à la disparition des passages à niveaux, et des voies ferrées dans tout St-Henri. Car il faut bien le

dire cette somme payée par la Ville ne sert qu'à récupérer le terrain du C.N. de Guy à Atwater; tout l'ouest restant encore à acquérir.

D'ailleurs M. Lamarre reprenant un thème qui lui est cher et dont il avait parlé abondamment encore tout récemment en parlant des Habitations Montmagny, s'attaqua à l'emporte-pièce aux corporations gouvernementales qu'il qualifie d'irresponsables. Tout comme dans le cas de Sidbec-Dosco, qui ne respectait pas



La table d'honneur dans l'ordre habituel M. et Mme Guy Moses, M. et Mme Maurice Gendreau, le conférencier : M. Yvon Lamarre, son épouse, M. et Mme Arthur Jubinville, M. et Mme Angelo Anfossi. (Photo La Voix Populaire Réal Lachance)

les normes du ministère de l'environnement, il ne rata pas le C.N.: disant de celui-ci et je cite: "Il est le plus mauvais citoyen du sud-ouest de Montréal. Il ne prend pas ses responsabilités. Si c'est un vieux quartier, il laisse aller toutes ses installations."

La disparition prochaine des voies ferrées de notre quartier ne sera pas sans soulager les citoyens d'une énorme plaie que sont les passages à niveau. Etc'est avec satisfaction que la foule présente au souper des Optimistes accueillit la disparition de ceux-ci.

Bien que la causerie de M. Lamarre ait été principalement axée sur le Métro, ce sont les répercussions, de l'aménagement de celui-ci sur le développement du quartier, qui a principalement retenu l'attention. On a pu ainsi y apprendre le nouveau nom de la station Albert St-Henri maintenant transformée en station Lionel Groulx et la disparition éventuelle de l'entrepôt A & P entre St-Jacques et Workman et celle des voies du C.N. à l'ouest d'Atwater qui seraient remplacées par un parc où pourraient se recréer les citoyens de St-Henri, de même que celle de la cour de voirie Grand Tronc qui ferait place à de l'habitation et à un autre îlot de verdure.

### L'HABITATION

Reprenant un sujet qui lui tient visiblement à coeur, M. Lamarre insista sur la nécessité de répondre aux désirs des citoyens au niveau de l'habitation pour faire face au dépeuplement progressif de cette partie du district. Les autorités municipales en ce sens encourageraient toute tentative d'édification, de

logements coopératifs s'en faisant même, les promoteurs. En ce sens M. Lamarre souhaiterait une amalgame des Caisses Populaires du district afin de créer un actif de plusieurs millions qui serait utilisé pour le développement et le plus grand bien de notre district.

A cette fin, la Ville demandera le privilège et la permission de remembrer des terrains pour l'habitation.

Le Métro, selon M. Lamarre, constituerait une nouvelle source de développement pour le sud-ouest que l'on doit absolument développer en zone résidentielle tout en y conservant le plus possible son caractère industriel.

On peut donc prévoir avec la venue du Métro une profonde transformation de notre quartier où l'on verra de plus en plus s'installer une population avide d'être à quelques minutes du Centre-Ville.

Sans pour autant dire complètement adieu aux usines et aux voies ferrées telles que décrites par Gabrielle Roy dans "Bonheur d'occasion", il faut s'attendre à voir se poursuivre de façon accrue la reconstruction de notre district.





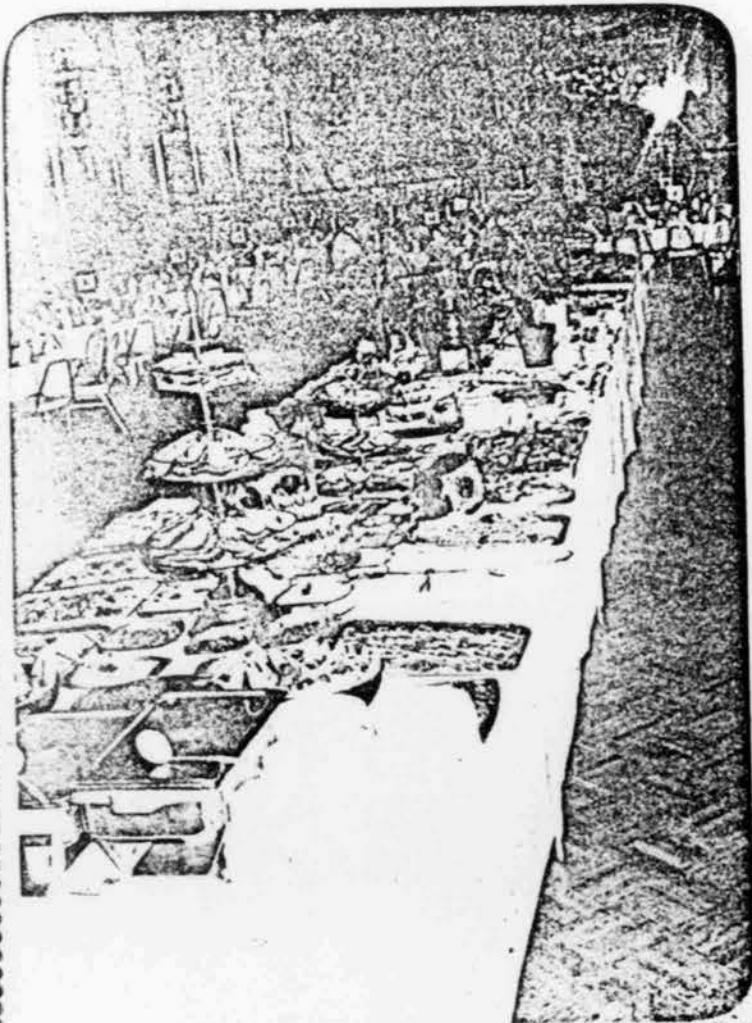
M. Yvon Lamarre membre du Comité Exécutif de la Cité de Montréal présentant le bouton olympique à M. Claude Desroches, l'Homme du mois de janvier.

#### NOTRE RECONNAISSANCE

Nous désirons exprimer l'expression de notre sincère reconnaissance à tous ceux qui ont contribué de loin ou de près au succès de cette soirée mémorable. Merci à M. Yvon Lamarre, membre du Comité exécutif et conseiller municipal, qui a bien voulu accepter de présenter nos "Hommes du Mois" de 1972. Merci encore une fois à l'honorable Warren Allmand et à sa charmante épouse. M. Allmand, député de Notre-Dame de Grâce, malgré ses nombreuses occupations, a voulu relever de sa présence cette soirée afin de rendre un hommage personnel à nos Hommes du Mois. Merci aux députés Loiselle et Shanks et aux conseillers municipaux MM. Guy Moses, Angelo Anfossi, Joffre Laporte, Yves Magnan et aux échevins de LaSalle MM. Bob Gagné et Normand Bourdeau. Merci également à nos généreux donateurs, Canadian Admiral et Lamarre & Frères pour le magnifique télé-couleur offert comme prix de présence. Merci à Marcel Berthiaume, fleuriste pour les fleurs, bouquets de corsage. Merci aux compagnies de cosmétiques Vinant Limitée Importateur et Manley James, Love Division et à la Pharmacie Monk pour les parfums et colognes et enfin merci à John Player Special pour les cigarettes. Et je veux saluer et remercier les généreux annonceurs qui ont permis la publication de ce cahier-souvenir.

Je désire exprimer ma reconnaissance à mon équipe de La Voix Populaire et en particulier à M. Lionel Laporte, organisateur général et à son assistante Mme Gisèle Tougas, pour leur dévouement.

Jean-J. Mercier



← Le succulent buffet chaud et froid servi aux convives tel qu'il apparaît à peine quelques instants avant d'être englouti par ces derniers.

TOUTES LES PHOTOS SONT L'OEUVRE DE PHOTO

**MARCEL SAUVAGEAU INC.**

toutes les personnes désirant des photos sont priées de s'adresser à

6750 boul. Monk  
766-6252



M. Marcel Vermette de Québec Bronze qui lui aussi ce jour le célèbre son anniversaire de naissance.



Mme Raoul Boulay dont c'était l'anniversaire de naissance se vit remettre un petit gâteau de fête pour célébrer l'événement, elle est ici accompagnée de son époux.

# HOMMES du MOIS '72 - BUFFET et BOUTONS OLYMPIQUE..



M. Angelo Anfossi conseiller municipal de St-Henri épinglant le bouton olympique au veston de l'Homme du mois de Mai, M. Jean-Paul Charbonneau.



M. Guy Moses conseiller municipal de St-Henri remettant à notre personnalité du mois d'avril Mme Anita Bourget le bouton olympique.



M. Yves Magnan conseiller municipal de Ste-Anne fixant le bouton olympique au veston de notre Homme du mois de mars, M. Guy Bergevin.

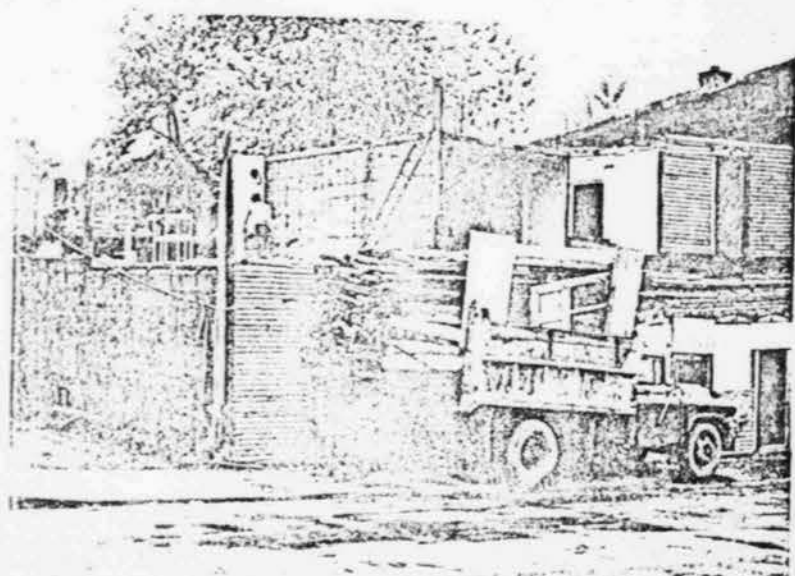


M. Angelo Anfossi conseiller municipal de St-Henri fixant le bouton olympique à la boutonnière de l'Homme du mois de juillet M. Raymond Beaulieu.

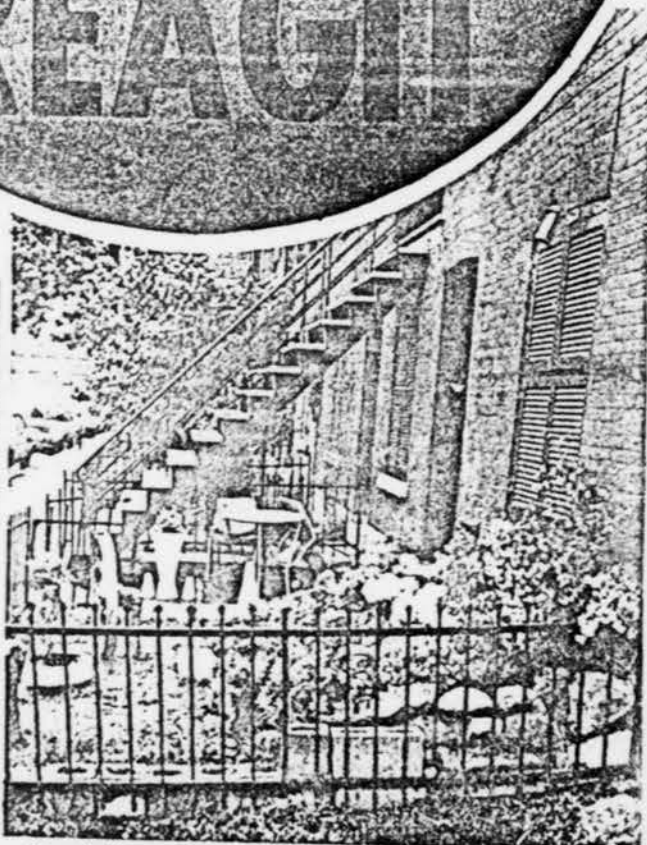


Ici sur la rue Rose de Lima tout est à faire. Tout y traîne constituant un véritable danger public.

Pour un plus  
beau St-Henri:  
**LA VILLE  
RÉAGIT**



Cette maison de la rue St-Ferdinand dont nous avons reproduit la photo en première page le 9 mai, sera bientôt disparue. Les autorités ont certes fait diligence.



L'embellissement est aussi affaire des citoyens, comme nous le prouve cette photo de la devanture de la demeure de ce citoyen de la rue St-Philippe.



# Remise de trophées

Quelque 40 firmes, sociétés industrielles et centres commerciaux se sont mérités un trophée pour la bonne tenue des abords de leurs immeubles respectifs, au cours de l'année 1972-73.

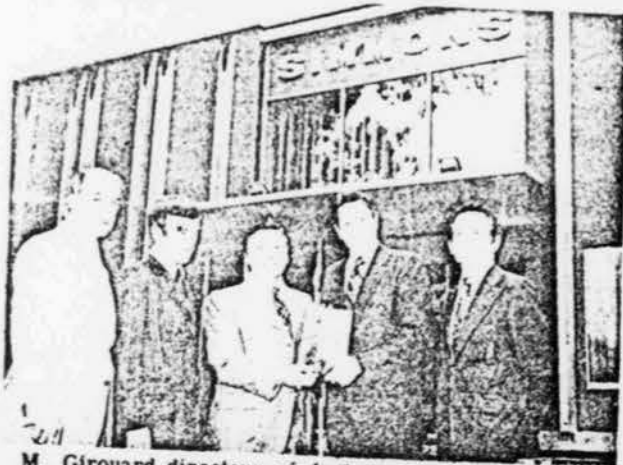
Parmi celles-ci deux compagnies de notre district la Simmons Ltd de la rue St-Ambroise et Coca-Cola Ltée dans le district de la paroisse St-Raymond se sont vues remettre un trophée de la Ville de Montréal lundi le 28 mai dernier.

M. Yvon Lamarre membre du Conseil Exécutif et conseiller municipal de St-Henri, qui remit le trophée à la Cie Simmons remercia la compagnie pour son apport au quartier St-Henri tout en

souhaitant que la Simmons ne soit pas la seule compagnie du district à oeuvrer dans ce sens et, que les autres compagnies et les citoyens emboîtent le pas.

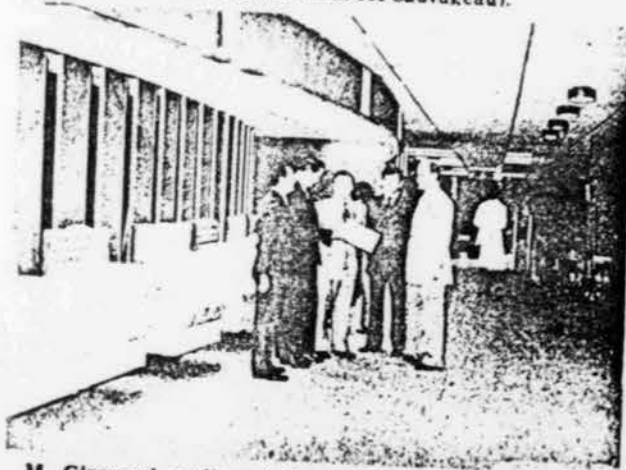
M. Girouard directeur général de la Simmons souligna que c'était un plaisir de contribuer au programme d'embellissement de la ville et que la compagnie continuerait dans ce sens.

Après la remise du trophée, les conseillers municipaux Lamarre, Anfossi et Moses visiterent en compagnie du directeur de l'office d'embellissement de la ville M. P.E. Sauvageau et de M. Girouard, la salle de Montre de la Cie.



M. Girouard directeur général de la Cie Simmons recevant des mains de M. Yvon Lamarre le trophée remis à la compagnie pour sa contribution à la campagne d'embellissement. De gauche à droite M. Paul Emile Sauvageau coordonnateur de l'office municipal d'embellissement, M. Guy Moses conseiller municipal de St-Henri, M. Yvon Lamarre membre du comité exécutif, M. Girouard et M. Angelo Anfossi conseiller municipal.

(Photo La Voix Populaire Marcel Sauvageau).



M. Girouard expliquant à ses distingués visiteurs certains détails sur la marchandise étalée à la magnifique salle de montre de la Cie.

(Photo La Voix Populaire Marcel Sauvageau).



De g. à droite M. Claude Godbout du bureau du quartier de la Ville de Montréal, M. Armand Hayeur de l'Association des locataires de la Petite Bourgogne, M. Perata du service d'Habitation de la Ville de Montréal, M. Angelo Anfossi conseiller municipal de St-Henri et M. Yvon Lamarre conseiller municipal de St-Henri et membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal. (Photo La Voix Populaire Marcel Sauvageau)



Une partie du groupe qui s'est promené mercredi dernier rues Rose de Lima, Louis Cyr et Ste-Marguerite. A l'avant plan à gauche M. Yvon Lamarre membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal et M. Perata du service d'Habitation de la ville de Montréal et Mme Lavallée du comité de la rue Albert à droite de dos Mme Cartier de L'Association des locataires, notre rédacteur en chef Gérard Desroches et M. Jacques Couture de l'Association des Locataires de St-Henri. Photo la Voix Populaire Marcel Sauvageau.

dossier révélé puisque vous lecteurs de La Voix Populaire avez pu en prendre connaissance avant de milliers de Montréalais et c'est bien ainsi parce que vous êtes les premiers à être concernés par l'aménagement de notre district. Contentons-nous de dire que M. Lamarre a expliqué aux mandataires de l'Association des locataires de St-Henri et aux journalistes présents les délais légaux imposés à la Ville de Montréal ainsi que les carcans que lui imposaient la loi et qui dans bien des cas empêchent totalement les autorités d'agir.

Cette prise de connaissance du dossier par M. Lamarre aura cependant de nombreux effets sur le développement de notre quartier. En accord avec les citoyens au moins sur un point: de travailler à construire un



## Petits potins de la CUM

- Plusieurs conseillers municipaux de Montréal sont d'avis que le temps est arrivé, pour la CECM, de prendre place à la même table que Montréal dans l'étude d'un plan d'ensemble sur les besoins d'écoles élémentaires et polyvalentes.
- Les conseillers reprochent à la CECM de jouir de beaucoup trop de liberté dans ce domaine et de prendre des décisions qui vont souvent à l'ENCONTRE des projets et des programmes décidés par Concordia.
- La question de la perception de la taxe scolaire préoccupe aussi l'administration de Montréal. La loi oblige la ville de Montréal à percevoir les taxes scolaires et à remettre à la CECM le montant TOTAL des taxes A PERCEVOIR. Tous les ans, des dizaines et des dizaines de contribuables sont incapables de payer leurs taxes scolaires (comme municipales) et c'est la ville, ainsi, qui est pénalisée.
- Le gouvernement du Québec étudie la possibilité de modifier la charte de Montréal de façon à ce que son exercice financier coïncide avec celui de toutes les autres villes de la CUM. L'année fiscale de Montréal débute le 1er mai et se termine le 30 avril de l'année suivante. Partout, en banlieue, la période financière va du 1er janvier au 31 décembre.
- Il est question aussi que le gouvernement modifie l'année financière de la CECM qui débute le 1er juillet et qui se termine le 30 juin de l'année suivante.
- Il en coûtera dorénavant \$10 l'heure pour se promener en calèche, à Montréal. Le conseil municipal vient de permettre la hausse du tarif. Il était de \$6. Le tarif est maintenant identique à celui imposé à QUEBEC et à NIAGARA.
- Par ailleurs, le conseiller Angello ANFOSSI, de Saint-Henri, suggère que la ville de Montréal construise une écurie "communautaire" sur le Mont-Royal pour rendre service aux propriétaires de fiacres.
- M. Gérard Nidding a répondu à cette suggestion que Montréal connaît déjà assez de difficultés dans la construction de HLM (habitations à loyer modique) qu'elle y songera sûrement avant de se lancer dans la construction de ELM (écurie à loyer modique) !
- Le conseiller Paul-Emile Robert a présenté une motion lors de la dernière assemblée du conseil : "De prier le comité exécutif d'obtenir pour le conseil, un rapport circonstancié et détaillé des directeurs des services de l'habitation et de l'urbanisme, des parcs et des sports, sur le choix du site Viau pour le village olympique." Ce qui a dû plaire énormément au maire Jean Drapeau.
- Le mois de juillet sera passablement calme dans le domaine de l'activité MUNICIPALE. Il n'y aura aucune assemblée de conseil à la CUM et à Montréal au cours du prochain mois. Il en sera de même dans plusieurs villes de banlieue.
- Les élus du peuple, faut-il croire, ont droit eux aussi à des vacances ! M. Lawrence Hanigan a été le premier à donner le ton puisqu'il se trouve actuellement à Wildwood. De retour la semaine prochaine.
- Les habitués de cette CHRONIQUE prendront note que nous laissons l'affiche, nous faisons relâche, au cours de la période estivale. Qu'il soit toutefois que "MONTREAL-MATIN" continuera de vous renseigner généreusement sur tout ce qui se passera à l'hôtel de ville de Montréal, à la CUM et dans les villes de la grande région de Montréal.

Grâce à l'intervention des  
conseillers municipaux MM  
Yvon Lamarre, Angelo An-  
fossi et Guy Moses, la Vil-  
le de Montréal vient d'em-  
bellir le boulevard Monk en  
y installant de nombreux i-  
lots de fleurs. C'est à espé-  
rer que les citoyens l'appre-  
cieront en ne détruisant pas  
ou ne coupant pas ces fleurs.  
On dit souvent: "Le civisme  
est une foule de petites cho-  
ses". Si chacun se donne la  
peine de respecter le bien  
d'autrui tous en profitent  
plus.

## La Plaza Monk remercie MM. les conseillers

Au nom de toute la population de Ville Emard des hommes d'affaires marchands et professionnels de Ville Emard M. Raymond St-Pierre de la Mercerie Léon Hardy inc et président de la Plaza Monk tient à remercier publiquement MM les conseillers municipaux Yvon Lamarre, Angelo Anfossi, et Guy Moses pour les démarches entreprises dans le but de rendre le Boul. Monk plus attrayant. En effet, en semaine dernière les employés municipaux y installaient le long des trottoirs de nombreux paniers contenant de magnifiques



gerbes de fleurs.

M. Raymond St-Pierre profite de l'occasion pour inciter la population à démontrer un bel esprit civique en endommageant pas ces gerbes de fleurs dont l'apparence est digne de mention.



## VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX VOUS INFORMENT

Les conseillers municipaux du district de Saint-Henri, MM. Angelo Anfossi, Guy Moses et Yvon Lamarre, sont heureux d'annoncer que le service de la voie publique commencera bientôt des travaux de revêtement sur les rues et les trottoirs aux endroits suivants:

Place Guay, de la rue Agnès à la rue Laporte; rue Clifton, du chemin Upper Lachine aux voies du CPR; rue Hingston, de la rue Saint-Jacques aux voies du CPR; rue Cavendish, de la rue Saint-Jacques à la rue Sherbrooke; rue Patricia, de la rue Saint-Jacques aux voies du CPR.

Des travaux de revêtement sur les rues et les trottoirs sont en voie d'exécution sur

la rue Lenoir, de la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Antoine; la rue Lacasse, de la rue Richelieu aux voies du CNR.

Les travaux de revêtement sont terminés aux endroits suivants:

rue Cazalais, de la rue Saint-Rémi à la rue Desnoyers; rue Delinelle, de la rue Saint-Jacques aux voies CNR.

Des trottoirs ont été réparés sur la rue Greene, de la rue Delisle à la rue Notre-Dame.

Sur les rues du Couvent, Richelieu et Saint-Ambroise, des travaux de réfection avaient été commencés, arrêtés et repris à cause des problèmes de la construction, mais les citoyens sont bien assurés que, si aucun autre malaise ne surgit, tous les travaux seront complétés au cours de l'été et nous retrouverons les rues et les trottoirs totalement refaits, ce qui sera sûrement un actif pour le mobilier urbain du quartier.

### TRAVAUX DE REFECTION DE TROTTOIRS

Les conseillers municipaux du district de Saint-Henri, MM. Angelo Anfossi, Guy Moses et Yvon Lamarre sont heureux de vous laisser savoir que des tra-

voux de réfection de trottoirs seront effectués sur: les deux côtés de l'avenue Walker, entre la rue Saint-Jacques et la rue Saint-Antoine;

le côté est de l'avenue Brewster, entre la rue Saint-Jacques et la rue Saint-Antoine;

les deux côtés de l'avenue Old Orchard, entre la rue Saint-Jacques et les voies ferrées;

les deux côtés de la rue Bel-Air, entre la rue Saint-Jacques et la rue Saint-Antoine;

A sa séance du 9 juillet dernier, le Comité exécutif a autorisé une dépense de \$42,000.00 pour l'aménagement d'un mini-parc à l'angle-nord-ouest des rues Saint-Antoine et Lacasse.

A la suite des travaux d'aménagement, ce terrain deviendra un parc, terrain de jeux... et répondra aux vœux de la population environnante qui réclamait depuis quelques temps qu'un parc soit érigé à cet endroit.



## Les conseillers de notre secteur face aux citoyens

Le 10 novembre prochain les citoyens montréalais devront se choisir un maire et 55 conseillers municipaux. En ce qui regarde le secteur desservi par LA VOIX POPULAIRE, les électeurs auront à voter pour un maire et six conseillers. Dans le secteur Ste-Anne les conseillers Joffre Laporte, Yves Magnan et Albert Collette sont en place tandis que dans le district St-Henri ce sont MM. Yvon Lamarre, Guy Moses et Angelo Anfossi qui occupent le même poste. Près de quatre ans se sont écoulés, depuis la retentissante victoire du maire de Montréal et de ses 52 membres du Parti Civique.

À la veille de cet important scrutin, nous avons pensé que les électeurs des deux circonscriptions mentionnées aimeraient à ce que les élus du peuple rendent compte de leurs réalisations au cours des quatre dernières années.

Nous avons donc demandé à ces six conseillers de nous fournir des précisions et par la voix de leur collègue, M. Yvon Lamarre, il nous sera possible de publier une série d'articles relatant les faits et gestes de nos conseillers municipaux depuis leur adhésion à l'administration municipale.

Voici donc le premier entretien que nous livrent les conseillers municipaux sous la signature de leur collègue Yvon Lamarre.

Il y a déjà près de quatre ans, vous nous avez témoigné votre confiance en nous confiant la responsabilité d'administrer la chose publique.

Nous nous étions fixés plusieurs objectifs pour améliorer les conditions de notre communauté et la qualité de vie de chacun.

L'action que nous avons entreprise, par la mise en valeur de la zone sud-ouest fait partie d'un ensemble d'objectifs que nous nous étions fixés.

- 1- réfection ou revêtement des rues et trottoirs et éclairage moderne;
- 2- prolongement du métro dans notre secteur;
- 3- construction d'unités nouvelles d'habitation et restauration résidentielle;
- 4- création de mini-parcs de parcs de voisinage et d'équipements communautaires;
- 5- politique complémentaire, mais véritable dans le domaine des loisirs et des sports.

Tous ces objectifs sont réalisés ou en bonne voie de l'être. Tout au cours de ces quatre années, nous nous sommes fait un plaisir et un

devoir de rencontrer presque quotidiennement, le citoyen dans son milieu, individuellement ou en groupe, pour que chacun de vous puissiez, avec nous, participer à l'oeuvre que tous ensemble nous sommes en train de construire.

Nous avons voulu, aussi, vous faire connaître notre point de vue sur certains aspects de notre administration. Qu'il s'agisse de rappeler simplement les rencontres informations sur le métro au Centre St-Charles, au Centre communautaire Ste-Cunégonde, devant les Optimistes à St-Henri, les citoyens de la rue Allard et l'assemblée que nous avons eue avec la population de St-Irénée.

Sur le plan du loisir et du sport, nous nous sommes fait un devoir de rencontrer, à plusieurs reprises, toutes les organisations de sports et loisirs sans exception, les centres d'âge d'or, les organismes de citoyens, les associations telles que: la Knox Association, Congrégation, Liverpool, Lacasse, Griffintown, l'association des locataires, les services sociaux, les associations de marchands, l'association des parents de St-Henri.

Par cette série d'articles, nous voulons faire une rétrospective complète des objectifs que nous nous étions fixés ainsi que le bilan de nos réalisations, grâce à votre appui massif et à

voilà votre collaboration.

L'action que nous avons entreprise, pour améliorer l'environnement et revalorisation la zone sud-ouest, a été pour nous un défi de tous les instants.

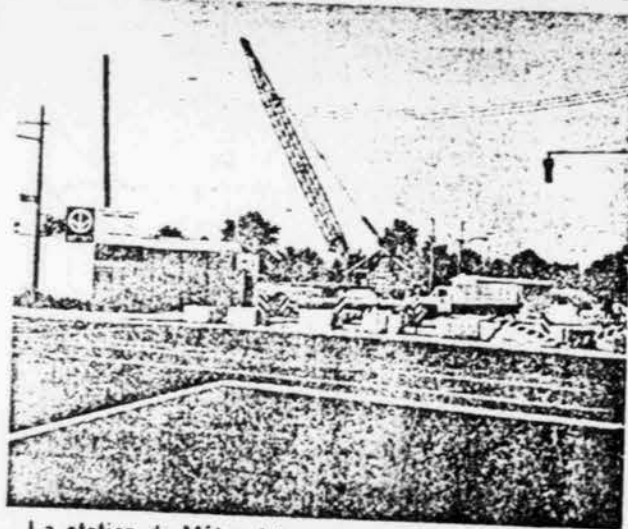
En ce qui concerne l'environnement immédiat, nous avons investi plusieurs millions dans la réfection des rues et des trottoirs: plus de 50 rues ont été refaites ou recouvertes et plusieurs milles de trottoirs ont été rénovés.

Nous avons changé l'éclairage, nous avons aménagé des mini-parcs et des îlots de verdure. Nous avons

fait un effort soutenu pour garder les rues et les places publiques propres, nous avons investi dans l'équipement de loisirs et de sports. L'aréna Gadbois a été construite en 1970. Nous sommes en train de préparer une restauration complète de l'aréna St-Charles et de la caserne Hibernia. Le centre St-Henri a été restauré.

Nous avons reconnu l'importance de mettre des facilités récréatives à la disposition des jeunes et des moins jeunes: 15 centres de loisirs sont animés par la ville et 5 centres d'âge d'or. Nous avons mis à la disposition de toute la population une organisation plus élaborée, une programmation plus suivie et plus vraie, un personnel plus nombreux et plus compétent.

(à la prochaine)



La station de Métro Jolicoeur à La Verendrye Jolicoeur Métro Station et La Verendrye.

**DEPUIS 4 ANS...**  
**POUR LE SUD-OUEST:**  
**3,067 logements \$52,000,000.00**

N.D.L.R. Cette série d'articles, dont nous vous présentons, aujourd'hui, la quatrième tranche, a pour but de renseigner la population sur le travail accompli par les conseillers municipaux des districts de Ste Anne et de St-Henri, MM Yvon Lamarre, aussi membre du Comité Exécutif de la ville de Montréal, Angelo Anfossi, Gui Moses, Joffre Laporte, Yves Magnan et Albert Collette, durant les dernières années du mandat qu'on leur avait confié. Nous croyons de notre devoir d'informer nos lecteurs en publiant cette chronique rédigée en collaboration par les conseillers municipaux ci-haut mentionnés sous la direction de M. Yvon Lamarre.

Continuant la série d'articles sur notre administration depuis 4 ans, je voudrais élaborer davantage sur notre politique d'aménagement de quartiers par l'amélioration du voisinage.

L'aménagement des quartiers par l'amélioration du voisinage nous le voulons en éliminant les éléments incompatibles avec l'habitation, la restauration résidentielle, la conservation du patrimoine culturel et la construction d'habitations. Tout ceci nous obligera à investir 60 millions par année pendant 10 ans, soit \$600,000,000.

Nous voulons continuer d'appliquer une politique complémentaire, mais véritable, dans le domaine de

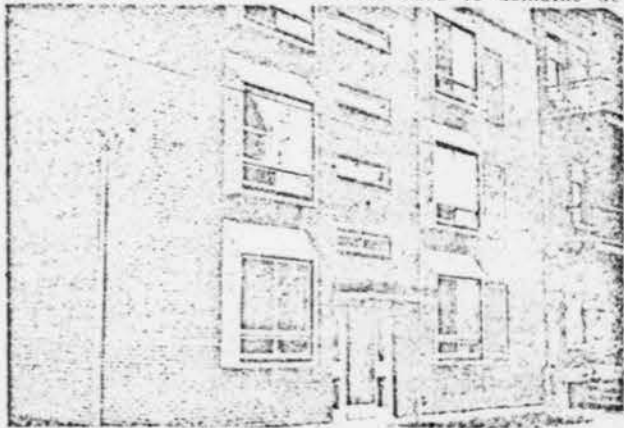
l'habitation.

Nous voulons encourager et appuyer les efforts des citoyens par des subsides à la restauration des logements, par la reconstruction ou le revêtement des rues et des trottoirs, par la construction d'habitations neuves qui répondent à la famille et aux personnes âgées.

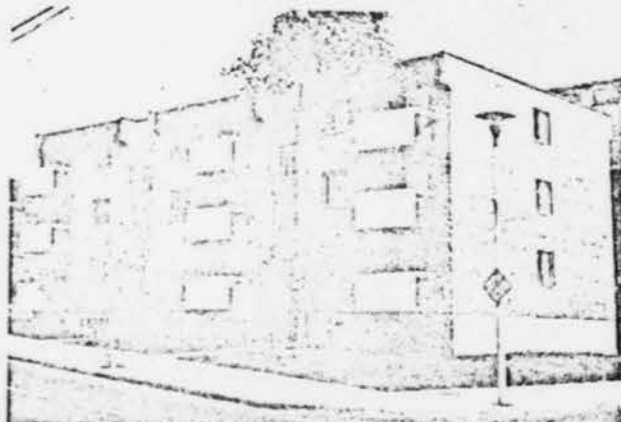
Je crois qu'il était nécessaire d'intensifier notre action dans les quartiers où se posent des problèmes de vieillissement, soit par la construction de maisons par la Ville, soit par l'application du code du logement, soit encore par un programme de subsides à la restauration.

Mais toute cette action doit maintenant être complétée par la participation directe de l'entreprise privée. Cette participation directe, je la vois:

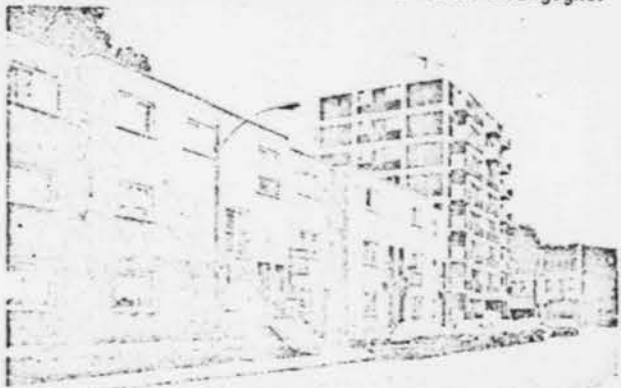
1. par la formation de coopératives d'habitations en collaboration avec les caisses populaires de la zone;
2. par la participation des compagnies sans but lucratif ou à dividendes limités;
3. par des subsides accrus de 25% à 40% du coût des travaux de restauration versés aux propriétaires; dans le cas de démolition - reconstruction, un subside d'un quart de la nouvelle évaluation;



De nouvelles habitations rue Coleraine



Encore de nouvelles habitations à la Petite Bourgogne.



De nouvelles habitations familiales rue Lenoir à St-Henri.



De nouvelles habitations à prix populaires, rue Devilliers.

4. par la vente aux locataires de logements (l'application du principe du condominium).

Nous avons depuis 4 ans, dans le sud-ouest, terminé la construction de 1763 logements, de plus le Conseil a approuvé la construction de 1314 logements, dont 105 sont actuellement en chantier, pour un investissement total dans le sud-ouest de Montréal de \$52,156,000.00 c'est-à-dire 3,067 logements. Voici la liste de tous les projets de construction dans le sud-ouest:

-Terminés:

Des Trinitaires (V. Emard) 96 logements, St-Rémi/Delinelle (St-Henri) 41 logements, Dublin/Fortune (St-Gabriel) 76 logements, De La Vêrendrye (V. Emard) 78 logements, Coleraïne / St-Gabriel (St-Gabriel) 114 logements, De l'Eglise (St-Paul) 88 logements, Lenoir/St-Henri (St-Henri) 135 logements, Victor-Rousselot (St-Cunégonde) 51 logements, De Villiers (St-Paul) 8 logements, total 687 logements.

Ilots St-Martin (St-Joseph) 313 logements, Workman/Delisle "A" (St-Cunégonde) 39 logements, De l'Encan (St-Joseph) 30 logements, Workman/Notre-Dame (St-Joseph) 74 logements, Richmond (St-Joseph) 99 logements, Quesnel/Coursol II (St-Cunégonde) 75 logements, Canning (St-Joseph) 30 logements, Campbell I (St-Joseph) 42 logements, Albert I et II (St-Cunégonde) 212 logements, Quesnel/Coursol I (St-Cunégonde) 42 logements, Workman/Delisle "B" (St-Cunégonde) 42 logements, Terrasse Coursol (St-Joseph) 78 logements,

grand total 1763 logements

-En chantier:

Wellington-Centre (St-Gabriel, Ste-Anne) 105 logements.

-Approuvés par le Conseil:

Rose-de-Lima (St-Henri, Ste-Cunégonde) 139 logements, Favard (St-Gabriel) 114 logements, De Montmagny (V. Emard) 83 logements, Angers (St-Paul) 48 logements, De Chateauguay (Ste-Anne, St-Gabriel) 169 logements, De Carillon (St-Henri) 101 logements, total: 664 logements.

Tourville (St-Henri) 104 logements, Montmorency (Ste-Anne) 78 logements, De l'Erablière (St-Joseph) 92 logements, Du Square (St-Joseph) 71 logements, Des Fleurs (St-Joseph) 100 logements, Vinet (Ste-Cunégonde) 100 logements, total: 1209 logements. Grand total 3,067 logements \$52,156,000.

En définitive, je crois que nous devons continuer notre action dans le secteur de l'habitation, tout en améliorant encore sensiblement notre politique pour ne pas être seuls à reconstruire les vieux quartiers et pour ne pas changer la personnalité des quartiers à rénover.



# 'Nous devons nous appliquer à rendre beau ce qui est vétuste et à rendre habitable ce qui est insalubre'

-vos conseillers municipaux

N.D.L.R. Cette série d'articles, dont nous vous présentons, aujourd'hui, la cinquième tranche, a pour but de renseigner la population sur le travail accompli par les conseillers municipaux des districts de Ste Anne et de St-Henri, MM Yvon Lamarre, aussi membre du Comité Exécutif de la ville de Montréal, Angelo Anfossi,

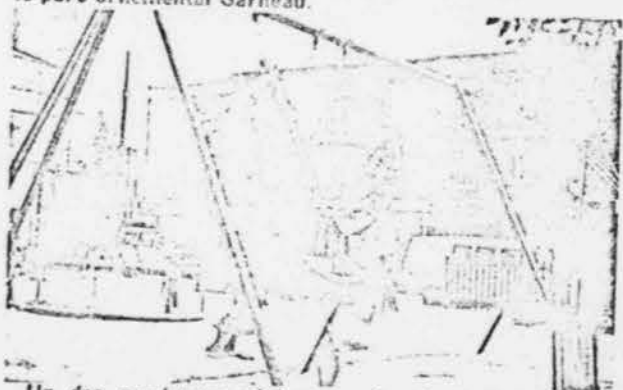
Gui Moses, Joffre Laporte, Yves Magnan et Albert Collette, durant les dernières années du mandat qu'on leur avait confié. Nous croyons de notre devoir d'informer nos lecteurs en publiant cette chronique rédigée en collaboration par les conseillers municipaux ci-haut mentionnés sous la direction de M. Yvon Lamarre.



Une des 50 rues retaite dans le Sud-Ouest.



Un des nombreux espaces de verdure dans le Sud-Ouest; le parc ornemental Garneau.



Un des nombreux mini-parcs dans le Sud-Ouest; parc Yamaska sur l'Île-à-Moine.



Une des nombreuses maisons rénovées sur les 1093 logements restaurés dans le Sud-Ouest.

La Ville que nous voyons tous les jours et que nous aimons, bien à progresser à un rythme très grand, qu'il s'agisse des gratte-ciel, du transport urbain, de l'aménagement communautaire ou de l'équipement sportif. Par contre, certains secteurs de notre Ville n'ont pas progressé au même rythme. Nous devons nous appliquer à rendre beau ce qui est vétuste et à rendre habitable ce qui est insalubre. C'est un défi, c'est aussi notre responsabilité.

Nous devons continuer à travailler dans le domaine de l'habitation, des aménagements communautaires, des espaces de verdure, de l'embellissement de nos rues.

Si nous voulons que notre politique de construction de maisons neuves, de restauration de maisons existantes, de revêtements de rues et de trottoirs, et d'espaces verts, ait un certain réalisme, il est essentiel que nous puissions renforcer une zone résidentielle par une rénovation ponctuelle.

1. en permettant un réaménagement urbain des secteurs de petites dimensions qui sont en perte de vitesse et qui manquent d'espace bien aménagé;
2. en éliminant une occupation intolérable;
3. en aménageant un résidu de terrain qui diminue la qualité de l'habitation.
4. en fournissant des services publics renouvelés.

Parallèlement à ces réfections, il est absolument nécessaire aussi de prévoir une réglementation pour la protection de l'environnement afin de corriger la situation dans laquelle se retrouvent présentement les cours d'eau entourant l'île de Montréal. Nous devons donc construire une usine d'épuration avec un réseau d'égouts collecteurs encerclant l'île de Montréal à un coût de près de 500 millions.

Enfin, l'augmentation graduelle de la consommation journalière de 350 à 600 millions de gallons d'eau d'ici 5 ans à 850 millions de gallons par jour, nous a obligés d'augmenter la capacité de filtration de l'usine de Verdun en construisant une nouvelle usine à LaSalle au coût de 220 millions.

Nous avons, depuis 4 ans, établi un programme d'amélioration du mobilier urbain. Nous avons fait démolir, dans notre secteur, près de 750 bâtiments qui étaient des occupations intolérables avec le milieu.

Nous avons, par des subsides, restauré plus de 1,093 logements. Nous avons fait des revêtements et des réfections de rues et de trottoirs sur plus de 50 rues dans la zone sud-ouest de Montréal.

Nous avons fait aussi de nombreux travaux dans la zone sud-ouest, de la construction et de la reconstruction d'égouts; de la construction et de la reconstruction de conduites d'eau, de la construction et de la reconstruction de pavages de rues, de ruelles, de trottoirs; des conduits d'éclairage; de l'installation de signaux de circulation, y compris de nouvelles installations, des câbles de synchronisation et de la modernisation des installations; des revêtements de pavages; des conduits souterrains pour la Commission des services électriques; de l'aménagement de parcs et de la rénovation urbaine.

VILLE DE MONTRÉAL  
CHÉRISSÉ PAR SES HABITANTS

LA VOIX POPULAIRE, le 9 octobre 1974,

1970-1974

## Four years of better living and improving quality of life

Nearly four years ago you put your trust in us when we became your public administrators.

We had set several objectives for ourselves with a view to improving conditions and the quality of life in our community.

The action we took with respect to the development of the south-west district forms part of the set of goals we had set to:

1. repair and resurface streets and sidewalks and install updated lighting equipment;
2. extend the Metro in our sector;
3. build new housing unit and restore residential buildings;
4. establish mini-parks, district parks and community facilities;
5. carry out a supplementary but realistic program in the field of recreation and sports.

All those objectives have been reached or will soon be achieved. All through those four years, it was both a pleasure and a duty for us to meet the citizens in their environment almost on a daily basis, either individually or in groups, so that each of you could cooperate with us in the task of achieving together the goals we had set for ourselves.

We would like the Metro extension project to become an economic stimulus for

both commercial activities and residential construction, every station will be designed by a different architect so that each one will have an original character in keeping with that of the district where it will be located.

We would like to recreate in certain sectors the grandeur they had in the past. Major developments will take place as a result of the construction of 7 stations in Saint-Henri, Ville-Émard, Côte Saint-Paul, Sainte-Cunégonde and Pointe Saint-Charles; this should help us in implementing our policy in the field of residential renewal.

The development of the territory and residential renewal, the preservation of our cultural heritage and housing construction will require an investment of \$60 million annually for the next 10 years, that is \$600,000,000.

It is our intention to carry on with a supplementary but realistic policy in the field of housing. We want to encourage and support the efforts of citizens by providing subsidies for the restoration of dwellings, by rebuilding and resurfacing streets and sidewalks and by building new houses which will meet the needs of families and elderly people.

I believe that it was necessary to accelerate our action in rundown districts, either through the construction of houses by the City, the enforcement of the Hou-

sing Code or through a program of restoration subsidies.

This whole initiative must now be supported by the direct participation of private enterprise. Such direct participation should include, I believe:

1. the creation of housing cooperatives in conjunction with the "caisses populaires" of the district;

2. the participation of non-profit or limited-dividend companies;

3. subsidy increases from 25% to 40% of the cost of restoration projects to be paid to property owners; in the case of demolition-reconstruction projects such subsidies should amount to 25% of the new valuation;

4. the sale of dwellings to tenants (condominium principle).

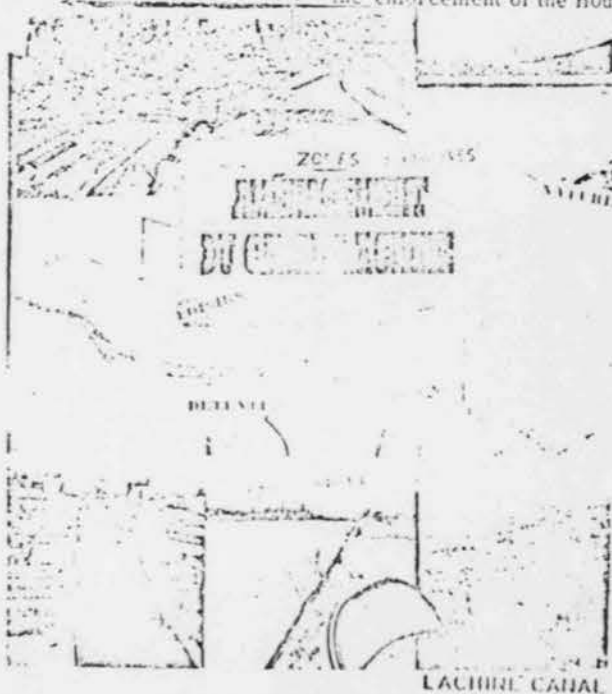
In the south-west district, we have completed during the last 4 years the construction of 1,763 housing units; in addition, Council has approved the building of 1,314 dwellings, 105 of which are now under construction; the whole program involves a total investment of \$52,156,000 for 3,067 housing units in the south-west section of Montreal.

The development of the historical restoration, the preservation of our cultural heritage, the quality and size of housing units are immediate urban objectives and are part of the quality of life of the citizen in terms of gross urban happiness.

Finally, the steady increase of daily water consumption from 350 to 600 million gallons which in the next five years will reach 850 million gallons means a corresponding increase of the capacity of the waterworks filtration plant as well as an investment of \$220 millions.

In conclusion, I believe that we must continue our action in the field of housing Redevelopment of Lachine Canal and Metro and at the same time improve our policies significantly so that we will not be the only ones concerned with the betterment of our environment and surroundings.

Yvon Lamotte  
for city council colleagues  
Joffre Laporte, Yves Maignan, Albert Collette, Guy Moses, Angelo Auffret





# L'aménagement du canal Lachine le prolongement du métro

N.D.L.R. Cette série d'articles, dont nous vous présentons aujourd'hui la sixième et dernière tranche, a pour but de renseigner la population sur le travail accompli par les conseillers municipaux des districts de Ste-Anne et de St-Henri, MM. Yvon Lamarre aussi membre du Comité Exécutif de la ville de Montréal, Angelo Anfossi, Guy Moses, Joifre Laporte, Yves Magnan et Albert Collette, durant les dernières années du mandat qu'on leur avait confié. Nous avons cru, que c'était de notre devoir que d'informer nos lecteurs en publiant cette chronique rédigée en collaboration avec les conseillers municipaux sous la direction de M. Yvon Lamarre.

La mise en valeur, bien ordonnée du territoire de la Ville et de la zone sud-ouest de Montréal, exigeait de nous tous, que nous plaçons la restauration résidentielle, l'épuration des eaux qui entourent l'île pour rendre nos plages accessibles, la filtration de l'eau pour la rendre potable, la création de zone récréative et d'espaces verts et le transport en commun, en tête de liste de nos objectifs.

Dans ce dernier article, nous voulons vous parler de l'aménagement du canal Lachine et du prolongement du métro comme élément essentiel à la qualité de vie des citoyens.

Le projet d'aménagement du canal Lachine que nous avons fait connaître à la population le 12 novembre 1973, a suscité beaucoup d'intérêt et a reçu un accueil sans précédent dans tous les milieux. En moins de 3 mois plus de 25,000 personnes ont signé une pétition demandant le changement de vocation du canal. Depuis, un comité d'étude a été formé pour formuler des recommandations sur l'aménagement du canal Lachine.

1. la transformation du canal en zone récréative,
2. la création d'une aire de

verdure et de pares;

3. la conservation du canal comme voie d'eau de plaisance,

4. la restauration des ponts d'une façon esthétique.

Il y a quelques semaines, les gouvernements fédéral et provincial versaient des subsides. Le ministre des travaux publics nommait monsieur Maurice Joubert, directeur des propriétés du canal et monsieur J.B. Bergevin, sous-ministre adjoint, nous assurant de sa détermination de faire en sorte de conduire le projet d'aménagement du canal Lachine avec célérité. Le gouvernement provincial nous a assuré aussi de sa détermination de promouvoir ce projet ainsi que cette richesse évaluée à plus de \$100,000,000. Le canal Lachine qui remonte à 1824, est un ouvrage remarquable et doit être conservé, transformé et aménagé afin d'assurer l'héritage des ponts, des quais, des écluses, des terrains et permettre la transformation des berges en corridor de verdure et en zone récréative.

Antérieurement et parallèlement à la phase de l'aménagement du canal Lachine, il était nécessaire de prévoir l'étape du prolongement du métro.

Une ville qui vit est une ville en mouvement; le métro étant un mode de transport bien éprouvé. Au début de 1970, 37 villes possédaient un total de 1421 milles de lignes de métro, 27 villes prolongeaient leurs lignes de 390 milles, 5 villes entreprenaient la construction d'un métro pour un total de 200 milles. Des projets sont en cours dans plusieurs villes du monde, Atlanta, Baltimore, Barcelone, Bruxelles, Caracas, Chicago, Marseille, Melbourne, Santiago, Téhéran. Ces projets réalisés, le nombre de villes équipées de métro aura passé de 37 à 58.

L'exemple des Etats-Unis est révélateur. Durant la présente décennie, une somme de 17.7 milliards sera consacrée au transport en

commun rapide, soit 9.7 milliards pour la création de réseaux nouveaux dans neuf villes et 8 milliards pour le prolongement des réseaux existants dans cinq villes.

Quant au métro de Montréal, nous adoptons, le 12 février 1971 et le 15 août 1973, le règlement no 35, soit un montant de 665 millions, pour son prolongement. Ces travaux terminés, le métro aura triple sa longueur, passant de 14 milles à 42 milles, c'est-à-dire une augmentation de 28 milles sur le réseau initial. Le nombre de stations passera de 26 à 81, c'est-à-dire 55 nouvelles stations dont 10 dans le sud-ouest: 3 à Verdun, 3 à Ville-Emard-Côte St-Paul, 2 à St-Henri, une à Pointe Saint-Charles, une dans la Petite Bourgogne.

Nous voulons que le prolongement du métro soit un stimulant économique sur le plan commercial et résidentiel; que chaque station soit conçue par un architecte différent, afin d'assurer à chacune des stations une originalité, tout en gardant à la zone son caractère propre.

Nous voulons redonner à certains secteurs leur splendeur d'autrefois... La construction de 7 stations dans St-Henri, Ville-Emard-Côte-St-Paul, Ste-Cunégonde et Pointe St-Charles, apportera des aménagements importants, aidant d'autant notre politique de restauration résidentielle. La station Lionel-Groulx sera une station très importante; en deux étapes consécutives, on y construira la station et des bâtiments de deux étages le long de la rue Delisle puis une tour de 8 à 10 étages. Lors de la disparition du chemin de fer, nous voulons un aménagement semblable du côté de la rue St-Jacques. Le centre de l'îlot St-Jacques, A. Water, Delisle et Greene deviendra une place publique.

L'aménagement de la station Place St-Henri, se prêtera pour sa part à des aménagements tout aussi importants et l'on peut prévoir l'embellissement de la place. Elle sera de nouveau rendue aux piétons, car l'on fermera la liaison Notre-Dame-St-Jacques. Cet aménagement prévoit en outre: la conservation de la caserne des pompiers, de la caisse et de la banque, l'aménagement des abords de la polyvalente en parc et la construction d'une piscine quatre saisons ainsi que le prolongement de la rue St-Ferdinand et l'élargissement de la rue du Convent, entre Notre-Dame et St-Jacques.

La station Jolicoeur a fait l'objet d'une étude approfondie. Il a été convenu que la partie du parc ornamental actuel occupée par l'édicule serait aménagée plus à l'ouest en utilisant la partie de la rue de Ste-Ferme, en plus du terrain privé que la Ville doit acquérir. Je tiens aussi à vous

assurer que nous allons récupérer le parc La Verendrye, le plus rapidement possible après les travaux en particulier en ce qui concerne les tennis.

Quant à la station Centre, l'édicule doit être conçu comme un élément novateur, tant du point de vue social que physique. Aussi, la construction de la station de métro a été, pour nous, une occasion toute rêvée d'amorcer un début de rénovation, surtout avec la disparition éventuelle de la cour de voirie Grand Tronc, pour faire place à un parc et à de l'habitation. Le concept de la station Centre a été pensé en fonction de la construction d'un bâtiment à étages multiples pour couples âgés et familles moyennes, sur le résidu du terrain du métro, ainsi que d'un bâtiment de 3 étages avec magasins sur un autre terrain adjacent.

La station Vanier sera la deuxième du réseau nord-ouest de la ligne no. 2 depuis Bonaventure. L'édicule d'accès donnera sur un parc municipal qui sera intégré à l'ensemble du projet et ajoutera une note gaie à l'aménagement très fonctionnel de l'environnement immédiat.

Au tout début du projet de prolongement du métro, il avait été prévu de terminer la ligne no. 1 vers l'ouest à la station Allard-Monk. Ce projet nous obligeait à effectuer des expropriations massives. Nous savons tous que le secteur Allard-Monk occupe une des principales intersections du quartier Ville-Emard; l'aménagement des arrêts d'autobus et des taxis est très pauvre et le stationnement n'existe pas. La station Allard-Monk ne sera donc pas un terminus, elle aura quand même deux édicules qui n'auront rien à envier aux autres stations du métro.

Un édicule sur l'emplacement du restaurant Du Lallo et l'autre sur l'emplacement de la biscuiterie, au salon de coiffure. Un parc ornamental viendra compléter l'aménagement de la station.



L'aménagement du canal Lachine

# résidentielle

à l'environnement

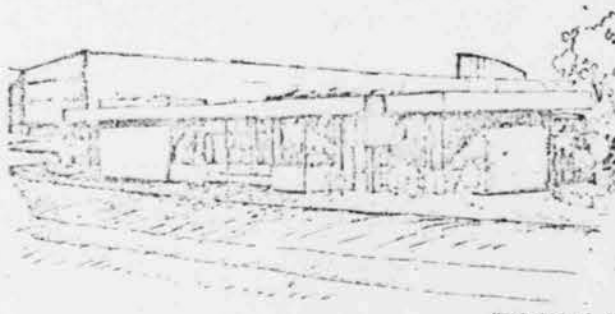
Je suis persuadé que le prolongement du métro et la transformation du canal La Chûne en zone récréative et en aire de verdure apporteront à la zone sud-ouest une nouvelle dimension, un nouveau souffle, des changements salutaires et des modifications bénéfiques pour notre population.

En septembre 1974, nous mettons un terme à cette série d'articles. Nous souhaitons que ces articles aient permis d'être informé sur les différents aspects de la chose municipale.

Nous remercions LA VOIX POPULAIRE pour nous avoir permis de connaître nos politiques et les réalisations que nous avons accomplies au cours des quatre dernières années.

A la veille de la mise en nomination en vue de l'élection municipale du 10 no-

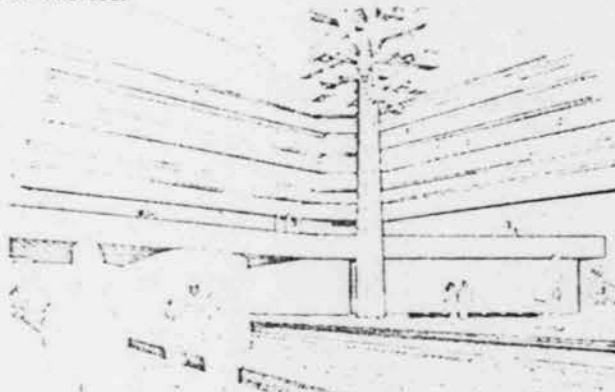
Les conseillers municipaux sous la direction de M. Yvon Lamarre.



Station de métro Place St-Henri.



Station de métro Charlevoix et Centre, dans la Pointe St-Charles.

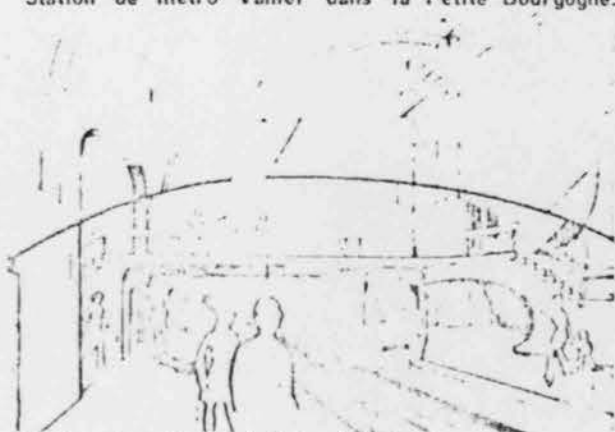


Station de métro Vanier dans la Petite Bourgogne.

La station terminus sera située dans le parc Angrignon, à proximité des voies ferrées afin de permettre, dans l'avenir d'intégrer le métro à la voie ferrée. Ce projet d'intégration pourra servir de jonction au métro pour recevoir les voyageurs de Châteauguay, Beauharnois et Valleyfield.

Il est bien entendu que le parc conservera son état naturel même si la station Angrignon possède un garage. D'ailleurs, nous étudions présentement la possibilité d'utiliser le toit de ce garage à des fins récréatives et un aménagement paysager permettra des accès pour se rendre au toit.

Le prolongement du métro et la transformation du canal La Chûne créera un climat propice au développement urbain et



Station de métro Monk (Allard et Monk)

# La ville passe à l'action pour la piscine Saint-Henri

Vos conseillers municipaux, MM. Angelo Anfossi, Guy Moses et Yvon Lamarre sont heureux de vous informer qu'une nouvelle piscine intérieure de 25 mètres de longueur remplacera la piscine Lapointe-Létourneau (Bain Brewster) dans le district Saint-Henri. Elle servira la population étudiante et adulte de tout le secteur. Cette piscine sera prête pour l'automne 1976.

Sa construction a été décidée suite à une entente de la Ville de Montréal avec la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Une somme globale de \$600,000 a été autorisée par le Conseil de la Ville de Montréal pour les études préliminaires, préparations des plans et cahiers de charges, les forages et sondages ainsi que divers autres travaux préliminaires en vue de la construction de trois piscines dont celle prévue dans le

district de Saint-Henri.

Chacune sera construite en "L" avec une estrade pouvant recevoir 300 spectateurs, un bassin de plongeon avec fenêtres sous-marines, des salles de douches et de déshabillage, des toilettes réservées aux baigneurs et aux spectateurs (hommes et femmes) des buts de water-polo, des bureaux, vestiaires etc. De plus, cette piscine sera polyvalente, car un parterre sera aménagé pour permettre aux baigneurs durant la saison estivale, de prendre un bain de soleil à l'extérieur.

On sait que la Ville de Montréal possède 22 piscines dont plus de la moitié ont été bâties entre 1900 et 1920. Elles sont, en outre, de dimensions réduites et appelées "bains". La piscine Saint-Henri sera exploitée par la Ville et aura les mêmes exigences que les autres piscines publiques municipales.



*Le conseiller Lamarre reçoit une ovation monstre*

# Plus de 1400 personnes accueillent M. le maire Jean Drapeau à St-Henri

par  
**Roland  
Meloche**



C'est à l'école James Lyng de St-Henri que le Maire de Montréal, Me Jean Drapeau président du Parti Civique de Montréal a choisi d'ouvrir officiellement la campagne électorale de ce parti en présence des six conseillers des districts de Ste-Anne et de St-Henri. Plus de 1400 personnes avaient rempli à pleine capacité cette immense salle. Au dire des organisateurs tout s'est déroulé dans le bon ordre et aucun incident majeur n'est venu entraver le programme de la soirée.

## LES POMPIERS PROTESTENT

Oh certes, il y a bien eu quelque cent ou cent cinquante pompiers qui, sous une pluie tenace, ont attendu patiemment l'arrivée du maire de Montréal. Ils ont attendu en vain, puisque les organisateurs ont eu la main heureuse en faisant entrer M. et Mme Drapeau par une porte arrière de l'établissement. Bien sur, au passage de M. Lawrence Hannigan, il y eut quelques échauffements. M. et Mme Gérard Niding ont également reçu quelques injures, mais dans l'ensemble, le tout s'est déroulé dans l'ordre et le calme. Dès l'arrivée de M. et Mme Drapeau dans la salle, les pompiers ont cur leur mission terminée et retournèrent dans leur demeure respective.

## MONSIEUR ET MME DRAPEAU PRENNENT UN BAIN DE FOULE

Il va s'en dire que l'arrivée du Maire de Montréal et de sa charmante épouse a eu le don de soulever cette imposante foule. Le premier magistrat s'est plu de bonne grâce à toutes les poignées de main qui s'offraient et c'est sous le signe de l'amitié et de la bonne entente que s'ouvrait officiellement la campagne électorale du Parti Civique de Montréal.

## M. ALBERT COLLETTE PREMIER ORATEUR

Dès que le repas fut servi, incidemment, il convint de féliciter M. Eugène Leclair, propriétaire du Buffet Jolicœur du Boulevard

Monk a qui fut confié la tâche de servir cette meute d'invités et qui s'est acquitté de sa tâche avec brio indescriptible. Félicitations à M. Leclair, à M. Dery et à tout le personnel pour un travail vraiment accompli. Sur l'invitation du maître de cérémonie, M. Germain Prigent, le premier orateur à adresser la parole fut le conseiller de Ste-Anne, le doyen de nos conseillers dans le secteur M. Albert Collette. Le conseiller Collette qui a adressé la parole en anglais et en français s'est surtout adressé aux membres du Club d'âge d'or du district de Ste-Anne.

## M. GUY MOSES DISCUTE DE SPORTS ET LOISIRS

Le second orateur à prendre la parole fut le conseiller Guy Moses qui a expliqué à l'assistance son action dans le domaine des sports et loisirs et l'importance de bien comprendre notre jeunesse du secteur. Il a favorisé la tenue de plusieurs rencontres avec cette même jeunesse et l'espoir que Monsieur le Maire et les membres du Parti civique trouveront le moyen nécessaire à renseigner davantage notre jeunesse et les citoyens.

## M. YVES MAGNAN DISCUTE DE RESTAURATION

Le conseiller municipal de Ste Anne, M. Yves Magnan, s'est également adressé à l'assistance dans les deux langues. Il s'est plu à démontrer l'action de son parti en matière de rénovation et de restauration tout spécialement dans le secteur Ste Anne et aux limites du district de St-Henri. Il va s'en dire que M. Magnan n'a pas manqué de soulever l'importance pour tous les citoyens de voter pour les candidats du Parti Civique et pour le maire, M. Jean Drapeau, dimanche, le 10 novembre, 1974.

## M. YVON LAMARRE A DROIT A UNE OVATION MONSTRE

Il semble bien que le conseiller municipal pour le district de St-Henri, M. Yvon Lamarre, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal est en voie de se tailler une réputation des plus enviables parmi la population du Sud-Ouest. Dès que M. Prigent nomma le futur orateur, l'assistance



A l'arrivée du maire Jean Drapeau à l'école James Lyng, mercredi soir dernier, les conseillers suivants se sont empressés d'aller le rencontrer et lui souhaiter la plus cordiale des bienvenues à St-Henri. Dans l'ordre habituel: les conseillers Yves Magnan de Ste-Anne, Angelo Anfossi et Yvon Lamarre de St-Henri, Me Drapeau et Guy Moses conseiller municipal de St-Henri.

se leva d'un bond et durant plusieurs minutes accorda des applaudissements nourris à l'endroit de celui qui fut appelé à prendre la parole.

Au dire de plusieurs personnes, le conseiller Yvon Lamarre a livré le plus important discours de sa jeunesse et véritablement ce fut un bijou de présentation. Durant plusieurs minutes, tout y est passé sur l'administration du Parti Civique. Le prolongement du métro, la restauration des habitations, l'aménagement du Canal Lachine et combien d'autres sujets brûlants d'actualité qui ont eu l'heure de plaire à cette immense foule. Bref, une présentation que les 1400 spectateurs n'oublieront pas de sitôt.

## M. ANGELO ANFOSSI S'EXPRIME EN TROIS LANGUES

Pour présenter un conteur aussi distingué et attendu que son Honneur le Maire Jean Drapeau, il fallait un présentateur hors pair. Et les organisateurs ont trouvé cette perle rare en la personne du conseiller de St-Henri, M. Angelo Anfossi. En français d'abord, en anglais ensuite et finalement en italien, celui-ci s'est plu à vanter les mérites du principal conférencier. Me Jean Drapeau il va s'en dire que sa présentation a soulevé à plusieurs reprises des applaudissements très chaleureux.

## ENFIN LE MAIRE DRAPEAU

Il en faudrait des pages et des pages pour tenter de mettre ensemble tout ce que le maire de Montréal a dit. Vraiment, comme il l'avait bien dit avant, ce fut une nou-

velle personnalité qui se présenta sur l'estrade de l'école James Lyng. Un Jean Drapeau que plusieurs d'entre nous ne connaissaient pas ou n'étaient pas habitués à connaître. A la fois humoristique et sérieux, il a tenté de présenter à l'auditoire une nouvelle biographie de sa personne rendant hommage à son père, à sa mère et surtout, expliquant combien il connaissait sa ville et quels sont les moyens qu'il avait pris pour arriver à la si bien connue cette ville qu'il affectionne.

M. Drapeau, durant cette heure de discussion, a réservé quelques instants pour parler de son principal adversaire à la mairie en lui demandant de se faire une idée sur son choix: veut-il faire de l'apostolat, l'ecclésiastique ou tout simplement faire de la politique? Et durant plusieurs minutes, Me Drapeau avec éloquence et un calme inouï brossera un tour d'horizon sur les réalisations de son parti à l'Hôtel de Ville et expliquera le fonctionnement de son parti au sein de l'administration montréalaise.

Enfin, à 10:30 hres, M. Drapeau démontra sa fierté de pouvoir posséder dans ses rangs des hommes aussi compétents que les conseillers de Ste-Anne et de St-Henri et sollicita pour eux un renouvellement de mandat à l'élection du 10 novembre.

C'est M. Joffe Laporte, conseiller de Ste Anne qui a eu la délicate tâche de remercier le distingué conférencier et tous retournèrent à leur demeure satisfaits d'avoir rencontré et entendu leurs représentants.

A l'école James Lyng mercredi dernier

## PLUS DE 1400 PERSONNES ACCUEILLEN LE MAIRE JEAN DRAPEAU ET LES CANDIDATS DU PARTI CIVIQUE



Mercredi soir dernier, à l'école James Lyng de St-Henri, le maire Jean Drapeau et les candidats du Parti Civique des districts Ste-Anne et St-Henri ont été ovationnés à tout rompre alors que plus de 1,400 militants du parti sont venus entendre leurs messages.

Photo L.V.P.  
Réal Lachance

page 9



**DANS LE DISTRICT ST-HENRI**

**Les Conseillers Lamarre, Moses, et Anfossi  
reçoivent les amis du Parti Civique**

PHOTOS SIGNÉES  
RÉAL LACHANCE



M. et Mme Henri Champagne, M. et Mme Jean-Jacques Litalien et un groupe d'amis du Parti Civique.



Groupe d'amis de Côte St-Paul du Parti Civique  
à la table de M. Mme Henri-Paul Houle.



M. et Mme Jean Drapeau et un groupe d'amis optimistes avec l'ex-président M. Arthur Jubinville.



M. et Mme Réal Rochon, Mme Gisèle Lachance avec un groupe de leurs invités.

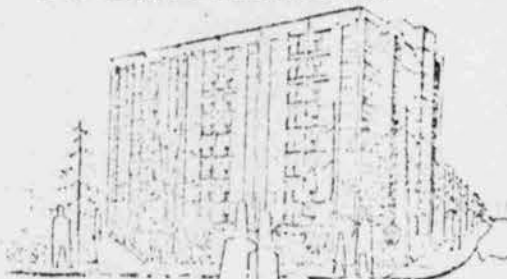


Pas un moment de répit pour M. le maire et son conseiller M. Yvon Lamarre.



Le conseiller Guy Moses présentant Mme Paul Boulé à M. et Mme Jean Drapeau.

## Une des dernières réalisations ...



Les habitations De Montmagny pour personnes âgées. Une tour de huit étages, 83 logements. Le coût du projet est de \$1,350,075.00. Situé angle des rues Jolicoeur et Joques dans Ville-Emard.



Les trois conseillers sur le site des travaux.



Madame Drapeau entourée des dames des conseillers de St-Henri et de leurs amies.



M. Florian Aubin et le Roi des nettoyeurs M. et Mme. Mongeau écoutant les paroles des conférenciers



M. Drapeau avec un groupe d'organisatrices du Parti Civique pour les conseillers de St-Henri.

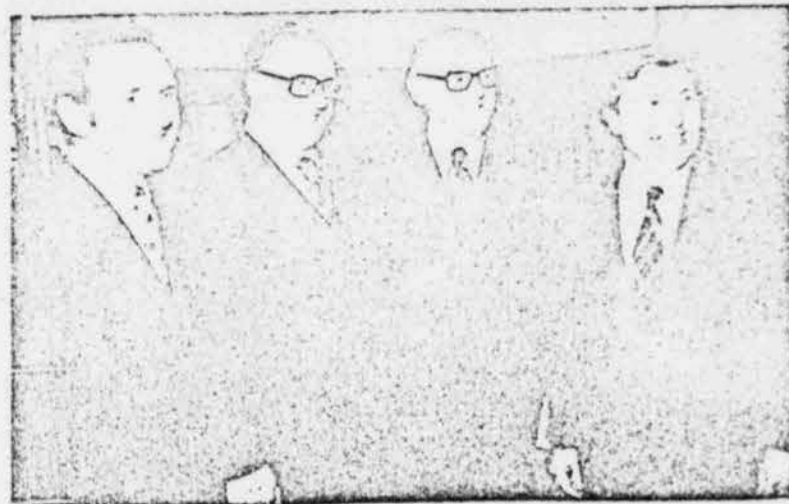


Photo prise à l'occasion des 25 ans de la paroisse Coeur Immaculé de Marie.

Malgré une obstruction systématique du R.C.M.

**M. Yvon Lamarre**  
nommé  
**président intérimaire**  
du  
**comité exécutif**  
de la  
**Ville de Montréal**

*LA HIÉRARCHIE MUNICIPALE - Dans l'ordre habituel MM. Angelo Anfossi, conseiller de St-Henri, pro-maire de Montréal pour les prochains trois mois, Gérard Niding, président du comité exécutif de la Ville, son Honneur le Maire Jean Drapeau, et Yvon Lamarre, président intérimaire de l'exécutif de la Ville de Montréal.*  
*(Photo L.V.P. Réal Lachance)*



# Games demand to test mayor backers' loyalty

By RENE LAURENT  
of The Gazette

A crucial test of Mayor Jean Drapeau's control over his 36 Civic Party councillors is shaping over the future of the 1976 Olympic Games.

Each Civic Party member has been asked by the opposition Montreal Citizens Movement to support an MCM request for a special council meeting to demand explanations on the Games in defiance of Drapeau's wishes.

The MCM — with 18 of council's 55 seats — and the single Democratic Montreal councillor are one short of the minimum required under the city charter to force a special meeting.

So with all MCM councillors and the DM member demanding such a meeting, it will only require one dissenting Civic Party vote to push the meeting through.

## FULL ACCOUNT

Drapeau, in a Jan. 10 letter replying to the opposition's formal request for the meeting, contended there is no need to convene council in light of the special National Assembly commission slated to air the Olympics problems later this month.

In appealing for the meeting, the MCM is arguing Montreal taxpayers face a sizeable deficit and deserve a full account of

Olympic costs, whose estimates have almost doubled from the original to \$653 million, according to the project's consultants.

Civic Party councillor Abe Cohen, one of two party members left following the MCM's west end sweep, said such a meeting "would serve no purpose."

"Any problem of financing has to be solved by Quebec, and it's there that the questions should be raised," he said.

He said he would have considered supporting the request for a special council meeting if a National Assembly hearing had not been slated.

## FULL CAUCUS

Councillor Angelo Anfossi, a Civic Party veteran in St. Henri district, said any debate without knowledge of the extent of Quebec's support would be "so much wind disturbing the air."

Anfossi said he plans to attend the commission hearings and advised other councillors to do so.

MCM party president Lea Cousineau has already promised members will submit a brief to the commission, but the party is undecided whether to send a delegation or attend as a full caucus.

The party is calling for a complete review of construction costs to remove "frills" such as the domed roof of the 77,000-seat stadium and the use of existing facilities where possible.





### ANGELO ANFOSSI

Conseiller municipal -  
Courtier d'assurances

2645 ALLARD 769-8879



### YVON LAMARRE

CONSEILLER MUNICIPAL  
Vice-président du comité exécutif  
de la Ville de Montréal

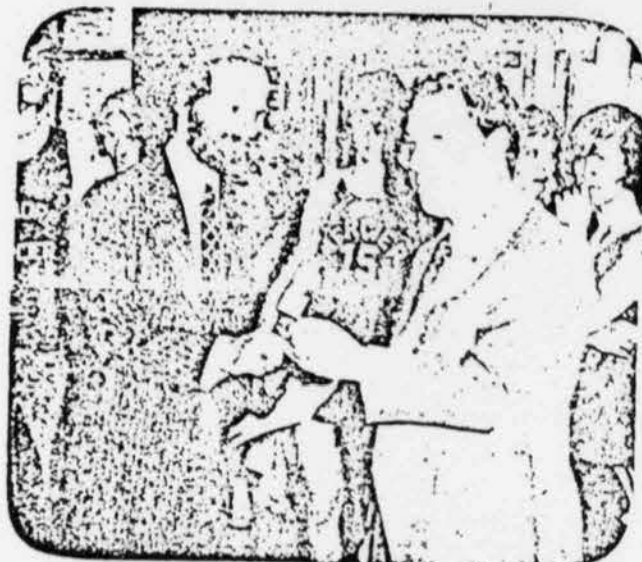
SIEGE 2 DISTRICT ST-HENRI



### W. MOSES INC.

Guy Moses, prés. Huile à chauffage -  
Fuel oil Service 24 heures service  
Conseiller municipal

1667 rue Cabot 767-9975



M. Yvon Lamarre était particulièrement heureux de présenter à M. Michel Descôteaux, directeur des relations publiques pour la compagnie de tabac Impérial Tobacco, industrie florissante de notre secteur, la plume traditionnelle pour lui permettre de signer son nom dans le livre d'or de la ville de Montréal.



Mme Thérèse Lusignan de St-Henri accepte l'invitation de M. Lamarre de signer son nom dans le livre d'or.



M. Richard Bezeau, président des loisirs St-Irénée n'a pas voulu passer cette occasion sans féliciter M. Lamarre pour le magnifique travail accompli.

### JOFFRE LAPORTE CONSEILLER MUNICIPAL

SIÈGE NO 1  
DISTRICT STE-ANNE



### ALBERT COLETTE CONSEILLER MUNICIPAL

SIÈGE NO 2  
DISTRICT STE-ANNE



### YVES MAGNAN CONSEILLER MUNICIPAL

SIÈGE NO 3  
DISTRICT STE-ANNE





# "C'est au partage de la responsabilité que nous devons tous travailler"

## M. Yvon Lamarre



M. Maurice Joubert coordonnateur du projet de l'aménagement du canal Lachine représentant le gouvernement central accepte, bien sûr, que son nom passe à l'histoire.



M. Jacques Labelle, président de l'Association des Loups de Ville-Emard, organisme qui a entièrement épaulé le projet de M. Lamarre signe ici ce précieux livre. A noter à ses côtés, sa charmante secrétaire Mme Groulx qui posera le même geste dans quelques instants.

(Extraits d'une adresse que M. Yvon Lamarre a prononcée aux étudiants et professeurs de la Polyvalente St-Henri, le 13 mars 1974.)

Le Canal Lachine fait partie du patrimoine montréalais et plus particulièrement de la zone sud-ouest de Montréal. Il traverse 5 villes, soit: Lachine, LaSalle, Montréal - Ouest, Saint-Pierre et Montréal, passe très près de Verdun.

Dans Montréal, il traverse 5 quartiers: Ville-Emard, Côte Saint-Paul, Saint-Henri, Sainte-Cunégonde, Pointe Saint-Charles et le centre-ville, ce qui fait le 3e plus long parc du Québec, c'est-à-dire 17 milles de berge et le plus grand de la région de Montréal.

A un mille de part et d'autre du Canal Lachine vivent plus de 335.000 personnes, en effet: à Lachine, il y a environ 45.000 personnes; à LaSalle, il y a environ 77.000 personnes; à Verdun, il y a environ 75.000 personnes; à Ville-Emard, Côte Saint-Paul, 60.000 person-

nes; à Saint-Henri, 40.000 personnes; à Pointe Saint-Charles, 25.000 personnes; à Ville Saint-Pierre et Montréal-Ouest, il y a environ 15.000 personnes. Ce qui fait un total de 337.000 personnes.

Le projet d'aménagement du Canal Lachine que j'ai fait connaître à la population le 12 novembre 1973, a suscité beaucoup d'intérêt et a reçu un accueil sans précédent dans tous les milieux. En moins d'un mois plus de 25.000 personnes ont signé une pétition demandant le changement de vocation du Canal. La Ville de Montréal et la CUM avaient déjà passé des résolutions demandant qu'un ensemble de mesures soit prises pour l'aménagement du Canal Lachine: par

1. la restauration des ponts d'une façon esthétique.
2. la conversion du canal en zone récréative.
3. la création d'une aire de verdure et de parcs.
4. la navigation de plaisance sur toute sa longueur.

Soyez, par contre, bien as-

surés, que nous ne voulons d'aucune façon entraver le bon fonctionnement ou le développement économique et financier des entreprises industrielles sur les rives du Canal. Ces entreprises, nous le savons, exercent une activité manufacturière importante, car elles représentent environ 6% des emplois manufacturiers de la région, soit 13.565 personnes, paient des salaires de l'ordre de 92.3 millions et achètent des matières premières pour 215.5 millions.

**A la lumière de ces chiffres, nous savons que nous devons procéder par étape, par une transformation progressive de l'occupation riveraine.**

**Nous devons donc, dans l'avenir, prévoir le remplacement de toute industrie quittant les abords du Canal, par une occupation non**

**industrielle, de manière à donner d'une façon progressive aux Montréalais, des accès au Canal Lachine.**

Voilà une première phase d'embellissement du Canal Lachine par la restauration et la construction de ponts d'une façon esthétique, en laissant une hauteur libre qui permet la navigation de plaisance sur toute sa longueur.

L'embellissement du canal par la restauration des ponts doit se compléter en deuxième lieu par la transformation progressive de l'occupation riveraine en créant des espaces verts dans des zones déterminées.

En troisième lieu, l'utilisation du Canal par une conversion du plan d'eau et des berges à des fins récréatives afin de permettre la navigation de plaisance.

Cet ensemble de mesures

d'embellissement et de restauration, de transformation et de conversion peut se faire pour un coût approximatif de 8 millions. Il apparaît impérieux à cet égard de réaménager certains espaces riverains du Canal qui présentent un intérêt certain en terme d'aménagement urbain.

Dans le concept d'aménagement, les deux côtés du Canal sont prévus comme des voies promenades, une piste de cyclisme. Des élargissements de ces promenades serviront de parcs de récréation ou d'aires de repos et seront gazonnés et plantés d'arbres ou d'arbustes avec quelques installations selon les activités prévues.

Parallèlement à l'étape de nettoyage et de plantation de verdure, on devra prévoir u-

ne réglementation de protection de l'environnement.

L'aménagement des abords du Canal comprend dans sa première phase la reconstruction des ponts ainsi que la construction des nouveaux ponts. Ces mesures ne présentent pas seulement une amélioration de la circulation, mais aussi une amélioration des normes de sécurité, de fonctionnement et d'esthétique.

La transformation des abords du Canal en un corridor de récréation créera un meilleur environnement, non seulement pour les travailleurs des industries avoisinantes, mais aussi pour les résidents du quartier.

Cette première étape ne peut être comprise sans une pensée globale sur l'aménagement des abords du Canal. En effet, la première étape

est une étape préparatoire à la "percée" des quartiers avoisinants jusqu'au bord du Canal. Le plan utilise les 10 points stratégiques suivants:

1. les abords du pont de la Côte Saint-Paul reconstruit: Parc Gadbois.
2. les abords du pont de la rue Des Seigneurs actuel.
3. les abords de la nouvelle traverse Wellington.
4. le parc à aménager sur le côté sud du Canal aux environs du tunnel et du Marché Atwater, Parc de Lévis.
5. un parc à aménager en prolongement du parc Georges-Etienne Cartier.
6. les abords du pont de Ville Saint-Pierre.
7. 2 territoires situés dans Ville LaSalle: Terrains Société Alcool.
8. les abords du nouveau pont du boulevard des Trinitaires.

9. les terrains à proximité de l'Institut Anbar, situé entre le Canal et la rue Notre-Dame.

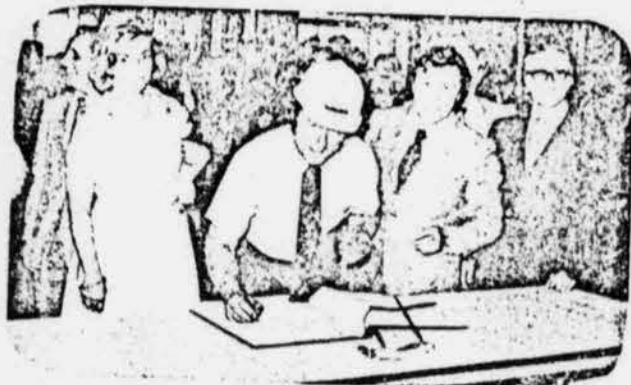
10. dans Lachine, les abords du Petit Canal, l'aménagement de la péninsule située aux limites du Canal et du lac Saint-Louis.

C'est à dire la création de plus de 4.000 pieds carrés d'espaces verts dans une première phase. Toutes ces transformations en zone récréative pour le pique-nique, la promenade, le repos, le cyclisme.

Tous ces aménagements de parcs, toute cette restauration, relocalisation ou construction de ponts d'une façon esthétique, s'inspire de l'idée de mettre en valeur un plan d'eau comme élément de rénovation et de revalorisation des villes et des quartiers avoisinants.



Un allié de la première heure, M. Albert Collette, conseiller de Ste-Anne est particulièrement fier de constater que son collègue a remporté une si brillante victoire.



L'administrateur du projet de l'aménagement du canal Lachine, M. J.P. Ipperseil se plie de bonne grâce aux exigences du photographe.



Monsieur et Madame Guy Alepin attendent patiemment leur tour tandis que M. René Landreville accepte l'invitation de M. Lamarre de signer le livre d'or.



Un autre excellent conseiller qui n'a jamais cessé d'encourager M. Lamarre dans son projet. Il s'agit du conseiller municipal de St-Henri, M. Angelo Anfossi.



Les autorités religieuses étaient dignement représentées par le curé de la paroisse St-Jean-de-Matha, le révérend père Armand Gagné et par le curé de la paroisse St-Zotique, le curé Bernard Signori.



C'est au tour du président de la Plaza Monk, M. et Mme Guy Alepin de signer le précieux document.

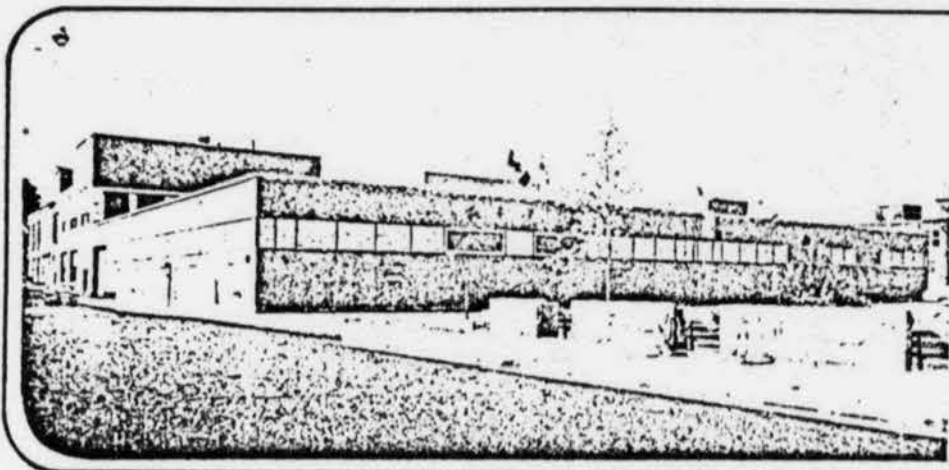


M. Joffre Laporte, un des trois conseillers de Ste-Anne s'apprête à signer le livre d'or de la ville de Montréal.



Des éminents citoyens du secteur Saint-Henri ont accepté l'invitation de M. Lamarre. De gauche à droite, M. Théo Gagnon, représentant de l'industrie locale Johnson Wire Weaving, Georges Loyer, Jean Larouche, directeur de la caisse Populaire Ste-Clotilde et Réjean Larocque, ex-président de l'Ouest Commercial et Professionnel.





**Nous sommes très fiers de l'aménagement  
du canal Lachine et particulièrement heureux  
de notre association à la campagne de  
l'embellissement de la Ville de Montréal**



**JOHNSON WIRE WEAVING**

DIVISION DE JWI LTEE

530 rue De Courcelle Montréal, Québec H4C 3C3



1825-1875-1969-1975

# Quatre dates importantes de l'aménagement du canal Lachine

1825 - Quand on constate les parchemins qui s'entassent dans les archives de la ville de Montréal, on y lit facilement que c'est à cette époque que les autorités gouvernementales ont décidé de creuser une première fois, à une profondeur de 3' 1/2" un canal pour laisser passer les barges dans ce qui, au cours des prochaines années, sera connu sous le nom prestigieux de canal Lachine. Cinquante années plus tard, soit en 1875, les autorités gouvernementales du temps décident de creuser à 14', soit sa profondeur actuelle et à 250' de largeur donnant ainsi libre cours aux bateaux de navigation.

1969 - Cette année là aurait pu être une année fatidique de l'histoire du canal Lachine. En effet, le gouvernement fédéral

est saisi d'un projet qui fermerait à tout jamais la navigation dans le canal Lachine. On a même songé, à un certain temps, à remplir complètement le canal Lachine. Heureusement que le projet ne s'est pas réalisé car il nous serait pas possible aujourd'hui de crier victoire à tous ceux et celles qui, durant plus de trois ans ont lutté farouchement pour que le projet de M. Lamarre prenne forme.

1975 - Première tranche de cette quatrième étape. Les travaux de l'aménagement des abords du canal Lachine ont débuté pour de bon et tout laisse prévoir que rien n'arrêtera la marche des travaux. Victoire finale pour les 25,000 citoyens qui ont jugé bon, au cours de ces trois dernières années d'épauler la pétition de notre conseiller municipal. Victoire très importante pour le vice-président de l'exécutif de la ville de Montréal qui a parrainé le projet sachant fort bien qu'un jour, les citoyens apprécieraient le fait que le canal Lachine soit évalué à plus de cent millions de dollars par le service des travaux publics de la ville de Montréal.

Evidemment le projet ne se réalisera pas de si tôt. Les autorités du gouvernement central y ont appliqué un budget pour les cinq années à venir. Les autorités municipales y vont de leur large part pour mener à bien cette gigantesque entreprise. Il faudra être patient, il ne faudra pas brûler les éta-

pes. Ayons confiance en l'avenir cependant. Comme nous le citons dans la première page de ce cahier spécial, L'AVENIR NOUS APPARTIENT. Faisons en sorte que les réalisations qui nous seront présentées d'ici les prochaines années soient un stimulant pour chacun d'entre nous. Oui, une fois de plus, nous avons une preuve que notre quartier est de loin, celui qui le plus plaisant, le plus charmant et le plus intéressant.

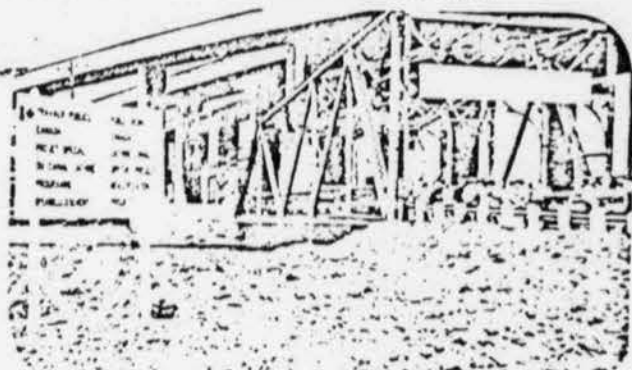
La Voix Populaire a épaulé le projet dès son enfantement. Elle continuera à rapporter aussi fidèlement que possible ses développements. A tous ceux et celles qui y ont joué un rôle, quel qu'il soit, bravo et surtout ne lâchez pas.



En attendant l'inauguration officielle des travaux, les conseillers de St-Henri et de Ste-Anne discutent avec MM. Lamarre et Loisel et le représentant de M. Warren Allman, M. John Welch.

**Textes: Roland Meloche**

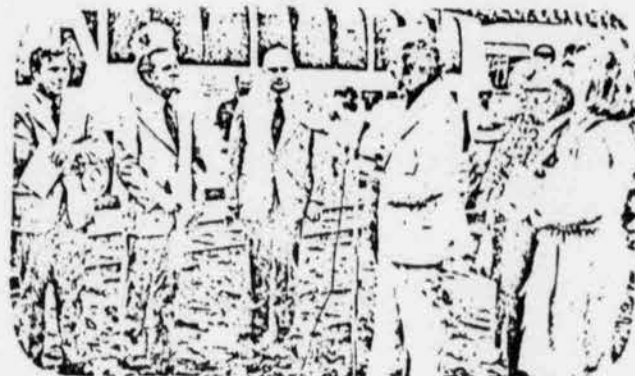
**Photos: Réal Lachance**



C'est sur cet emplacement à l'entrée du pont St-Paul que fut inauguré officiellement les travaux de l'aménagement du canal Lachine. A noter que de nombreuses personnes ont tenu à assister à ces agapes.



M. Yvon Lamarre, conseiller municipal de St-Henri, livre son message en compagnie de ses collègues, de leurs épouses, des représentants du gouvernement central et quelques distingués dignitaires.



Au tour de M. Gérard Loiselle, député de St-Henri à Ottawa, d'offrir ses plus vives félicitations aux responsables du projet.



C'est un départ. - C'est sur ce bélier mécanique que s'unirent MM. Maurice Joubert, coordonnateur du projet du canal Lachine, Gérard Loiselle, député de St-Henri, John Welch, représentant de M. Allmand et Yvon Lamarre, vice-président de l'exécutif à la ville de Montréal, pour lancer officiellement le début des travaux.



En route vers le Centre Gadois où eut lieu la signature du livre d'or de la ville de Montréal. MM. Lamarre et Joubert discutent des travaux qui viennent tout juste de débiter.



M. Gérard Loiselle fut le premier dignitaire à signer le livre d'or de la ville de Montréal que lui présentent M. et Mme Yvon Lamarre, conseiller municipal de St-Henri.



Au tour du représentant du Solliciteur général du Canada, M. John Welch, d'apposer son nom dans le livre d'or au nom de M. Warren Allmand.



# "EMBELLISSONS EST LE MOT D'ORDRE DE LA CAMPAGNE DE L'EMBELLISSEMENT 1975" – Yvon Lamarre

C'est par ces mots que le président de la campagne de l'embellissement 1975, M. Yvon Lamarre, vice-président du comité exécutif de la ville de Montréal et conseiller municipal de St-Henri, a procédé au lancement officiel de la campagne 1975 au square Vauquelin, à l'hôtel de ville de Montréal. Il faisait un soleil radieux et le coordonnateur de la campagne 1975, M. Paul-Emile Sauvageau se glorifiait car tous les préparatifs ont rapporté d'heureuses dividendes. Toutes les sphères de la société étaient représentées et plusieurs centaines de citoyens se sont massés aux abords du square Vauquelin pour entendre d'une part M. Sauvageau dans son allocution de bienvenue et en second lieu, M. Lamarre hisser traditionnellement le drapeau de la campagne de l'embellissement 1975.

Par la suite, les invités accompagnèrent M. Lamarre pour inaugurer officiellement le marché aux fleurs de la place Jacques-Cartier. Le gigantesque défilé se mit en marche pour faire un premier arrêt au monument de Maisonneuve où M. Lamarre arrosa de façon symbolique ce légendaire monument. On profita de la circonstance pour continuer la visite des rues de la ville dans le secteur sud-ouest et un premier arrêt fut fait au square Georges-Etienne Cartier à St-Henri alors qu'on y déposa un énorme banc dans ce pittoresque parc. La philharmonie des pompiers de Montréal était sur place pour égayer les citoyens de ce secteur. Le cortège emprunta ensuite les rues Laurendeau et Allard pour s'arrêter une deuxième fois à l'entrée du vieux pont St-Paul où les dignitaires furent invités à assister au lancement des travaux de l'aménagement du canal Lachine. Le tout se termina au centre Gadbois par la signature du livre d'or de la ville de Montréal, et une dégustation d'un léger buffet.

Voici un résumé du discours qu'a prononcé M. Yvon Lamarre lors du lancement officiel de la campagne de l'embellissement 1975:

"Depuis nombre d'années nous avons tenté à la Ville de Montréal, d'embellir de différentes façons le milieu dans lequel les Montréalais sont appelés à vivre chaque jour: soit par la création de parcs, par la plantation d'arbres, par la réflexion de rues et de trottoirs, par la démolition de bâtiments vétustes, par la restauration résidentielle, et que sais-je encore.

Notre service des parcs a déjà planté, ce printemps, quelque 5,400 arbres dont 3,500 d'un diamètre de 3 à 4 pouces.

Les employés du service de la circulation font eux aussi leur part pour l'embellissement de nos rues: chaque printemps en particulier, ce service procède au nettoyage de

quelques 5,000 panneaux de circulation et il trace en blanc quelque 400 passages pour écoliers et 200 passages pour piétons. Plus de 700,000 pieds de lignes blanches sont également peintes tous les printemps.

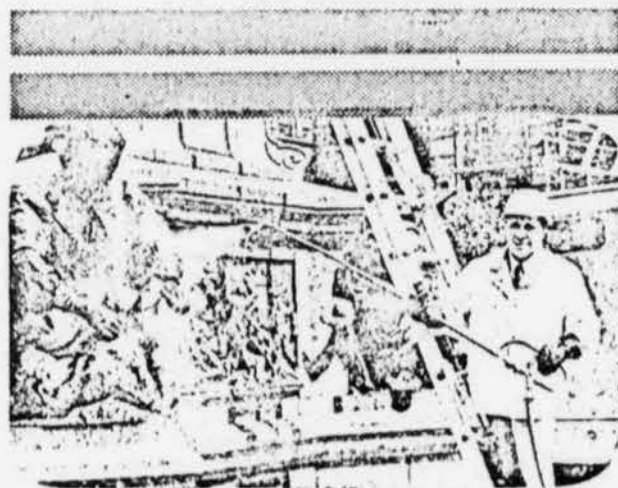
Notre service de l'approvisionnement, par sa division de la récupération, continue à débarrasser les rues et places publiques de la ville des "carcasses" de vieilles automobiles. De plus de 600 qu'il était dans le passé, le nombre de ces "carcasses" ramassées par la Ville a baissé à quelque 25 par jour, depuis quelques années.

Le service d'incendie de Montréal tient encore cette année sa campagne de prévention par une série de visites des hangars et des cours des particuliers, qui se termine le 6 juin.

Notre service des sports et loisirs organisera encore son concours de boîtes à fleurs. Notre service de l'habitation et de l'urbanisme poursuivra son travail incessant d'aide à la restauration résidentielle et le service de la voie publique son programme de revêtement de la chaussée.

Autant de réalisations dont la plupart feront l'objet de communiqués plus détaillés d'information au public au cours des prochaines semaines.

Le mot d'ordre de la campagne est donc: "Embellissons!"



Cérémonie symbolique du lavage du monument de Maisonneuve à la Place d'Armes par le président de la campagne d'embellissement 1975, M. Yvon Lamarre.



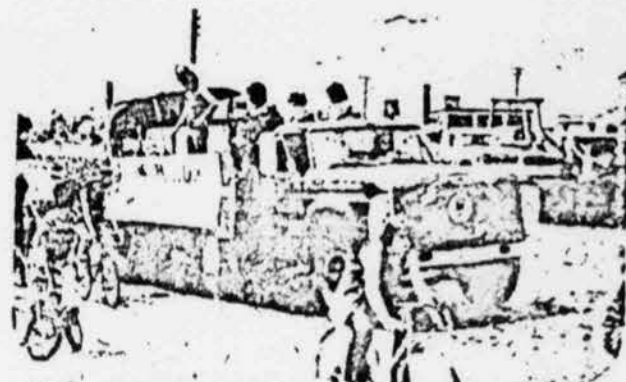
Ce panier symbolique rappelle aux citoyens de la Métropole de déposer leurs rebus dans les 10,130 autres paniers similaires dispersés dans les rues, places publiques et parcs de la ville. Ces paniers et autres corbeilles à rebus constituent l'une des causes principales de la réputation que la Ville de Montréal s'est méritée au cours des dernières décennies, d'être une ville propre. En plus de bien impressionner leurs visiteurs, les Montréalais sont les premiers bénéficiaires de l'environnement plus beau et plus sain qu'ils ont su se créer. "La campagne d'embellissement de la Ville doit durer toute l'année", de rappeler le Coordonnateur de l'Embellissement de Montréal, M. Paul-Emile Sauvageau. "Laissez les paniers à rebus de la ville vous dire: "S'il-vous-plait!"



La philharmonie des pompiers de Montréal a certes apporté une forte contribution aux succès des cérémonies du lancement. On la voit ici alors qu'elle interprète quelques pièces de leur répertoire pour les citoyens réunis au parc Sir Georges-Etienne Cartier.



"Découvrons notre milieu". Une phrase tout à fait appropriée dans cette campagne d'embellissement de 1975.



L'Association de baseball du Sud-Ouest participe indirectement à la campagne de l'embellissement alors qu'elle a lancé une vaste campagne de vente de sacs à ordures dans le but d'aider à atteindre les fonds nécessaires au budget présenté, pour la saison en cours.



Ce banc symbolique a été déposé dans le parc Sir Georges-Etienne Cartier sur la rue Notre-Dame à St-Henri.



C'est à ces valeureux ouvriers que reviennent la tâche de garder notre ville propre... propre... propre...



Amik, la mascotte des Jeux Olympique de 1976 était bien sûr du défilé.



Une page d'histoire vient tout juste de s'inscrire pour la postérité avec la publication de ce cahier spécial que nous livrons avec fierté aux citoyens du secteur sud-ouest. Nous l'avons écrit la semaine dernière, nous nous plaçons à le répéter cette semaine, notre secteur a reçu la faveur des autorités compétentes du Service de l'embellissement de la ville de Montréal lorsqu'elles ont accepté que le défilé de la campagne d'embellissement 1975 puisse circuler dans les principales artères de notre quartier. Qui plus est, les autorités gouvernementales ont accepté d'avancer la date de l'inauguration officielle des travaux de l'aménagement des abords du canal

### MINI-ÉDITO

## NOS HOMMES PUBLICS MÉRITENT D'EMBLÉE CE QU'ILS ONT RÉCOLTÉ

Lachine afin que le tout coïncide avec la campagne d'embellissement de 1975.

Tous nos hommes publics étaient présents à ces prestigieuses cérémonies à l'exception de M. John Campbell et M. Gérard Shanks et c'est avec empressement qu'ils ont signé cette page du livre d'or qui leur fut présentée.

Loin de nous, dans ce court billet, de pratiquer le jeu de la politcaillerie. Nous nous devons cependant de féliciter chaleureusement, au nom de nos concitoyens, ce groupe d'hommes qui manifeste beaucoup d'intérêt envers la population. Nous en avons encore une preuve alors qu'ils ont accepté de délier

largement le cordon de leur bourses pour que la population qu'ils desservent soit mieux renseignée, en défrayant le coût de publication de ce cahier. C'est grâce à leur bonne compréhension, à leur foi au journal local si ces hommes peuvent se rapprocher davantage de leurs commettants

Nous nous devons aujourd'hui de leur rendre un hommage plus que mérité. Tous, sans exception, participent non pas de façon honorifique, mais physiquement sur plusieurs bureaux de directions. Que ce soit dans les loisirs, dans les sports, dans les mouvements sociaux, patriotiques, religieux ou au-

tres, nous y voyons toujours le nom d'un député ou d'un conseiller municipal à l'un ou l'autre des postes de l'exécutif. Que penser maintenant de la participation financière de ces hommes politiques aux mille et une demandes qui affluent sans cesse à leurs bureaux respectifs? Si on se fie à l'exemple qu'ils donnent à La Voix Populaire, ils sont drôlement généreux.

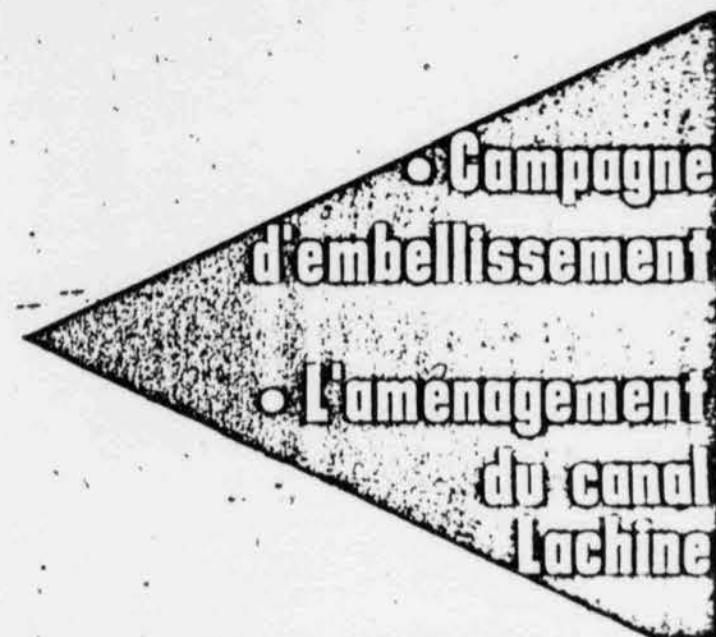
Hommages donc et acceptez messieurs, nos chaleureuses félicitations car nous avons des preuves tangibles que votre participation à la collectivité n'en est pas une de tout repos.

Roland Meloche

# L'AVENIR NOUS APPARTIENT

★ ★ ★  
**CAHIER SPÉCIAL**  
★ ★ ★

**LE SUD - OUEST  
DEVIENT LE POINT  
DE MIRE DU QUÉBEC**



## Le canal Lachine sera accessible à tous

Beaucoup de gens demeurent sceptiques quant à l'accès de cette future voie d'eau de plaisance. L'on fait naturellement allusion au Canal Rideau avec ses énormes maisons à appartements qui longent le canal. Les gens du secteur prévoient un tel avenir pour le canal Lachine. Il va sans dire qu'une telle chose avantagerait les personnes plus favorisées, celles capables de se payer un loyer dispendieux, au détriment des résidents du secteur qui perdraient peu à peu, l'accès au canal.

Mais tel n'est pas le cas. Le canal Lachine sera définitivement accessible aux montréalais et plus particulièrement aux gens de chez nous, grâce à son emplacement. Le but premier d'un tel projet d'aménagement était de créer des espaces verts à des fins récréatives et permettre la navigation de plaisance. Ce but premier est encore vrai aujourd'hui et le demeurera, nous assure M. Yvon Lamarre, pionnier du projet d'aménagement du canal Lachine.

M. Lamarre a consacré de nombreuses heures à la cause de cette voie d'eau, il a fait mille et une démarches et a surmonté plus d'une embûche. Le canal Lachine, transformé en voie d'eau de plaisance, représente pour cet homme, beaucoup plus que la satisfaction du devoir accompli. Un lien tout à fait particulier existe entre ce canal et M. Lamarre...il l'a à cœur et ne laissera sûrement pas le canal devenir accessible qu'à une minorité de gens d'une classe déterminée. Ce bourreau du travail se souvient très bien de l'apport que les gens du secteur lui ont donné à la cause du réaménagement du canal. Pour cette cause, M. Lamarre n'hésite pas

à oublier ses heures de loisirs. Nous sommes donc assurés de la bonne foi de ce pionnier, et croyons fermement que le canal Lachine ne sera aucunement réservé aux plus favorisés.

Pensons au parc Angrignon, un parc qui fait tourner l'oeil à plus d'un montréalais, lorsque l'aménagement du canal sera terminé. Pensons aussi au parc de Lévis, celui qui sera construit à côté du marché Atwater et qui s'allongera jusqu'au canal. N'oublions pas non plus le parc, les courts de tennis et les terrains de jeux qui seront aménagés autour de la bouche de métro actuellement en construction à l'angle du boulevard de La Vérendrye et de la rue Jolicoeur, encore une fois aux abords du canal. Il n'y a pas de doute possible, le canal sera à nous, citoyens montréalais, citoyens du sud-ouest!

Il va sans dire cependant, que nous devons nous attendre à voir quelques-unes de ces maisons à appartements s'ériger le long du canal. Cependant, l'on en comptera très peu. Elles devront être à plus de 1,000 pieds du canal et ne devront en aucun temps obstruer le passage, l'accès ou la vue des gens au canal. Ces maisons à appartements, tous comme les industries avoisinantes au canal, devront d'ailleurs mettre l'accent sur l'esthétique. C'est-à-dire qu'elles auront une belle verdure, que la propreté sera le mot d'ordre et que l'architecture sera accueillante et "reposante".

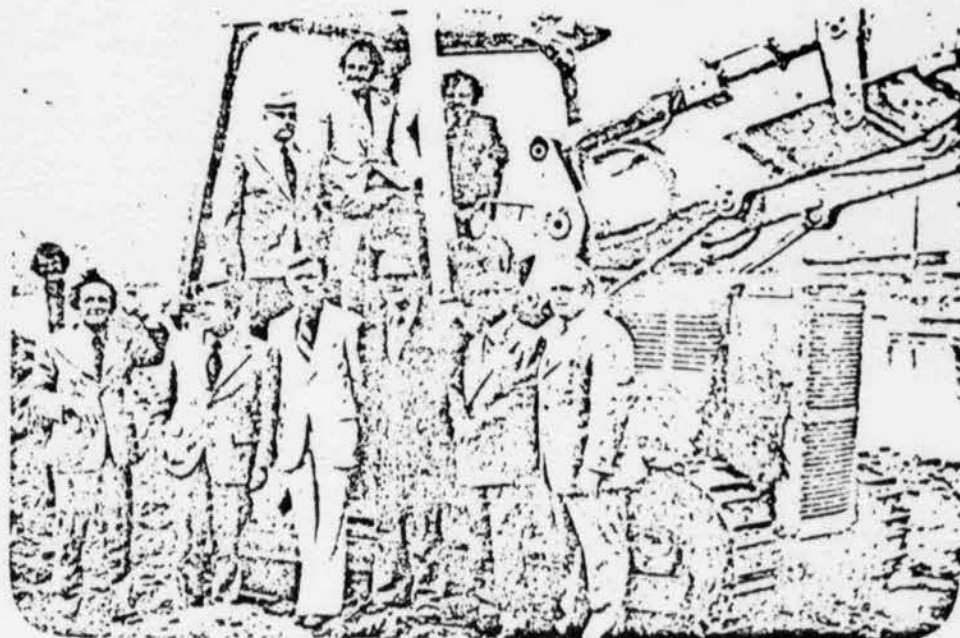
Enfin, nous l'aurons notre chaloupe et nous ramerons paisiblement tout le long de ce merveilleux canal. La verdure et les parcs, c'est maintenant à nous d'en profiter. Fini le "balcon-ville"!

Jean-H. Mercier





Ces deux photos illustrent bien les étapes importantes qu'ont vécues les autorités fédérales et municipales, jeudi le 22 mai courant. Sur la photo de gauche, c'est au square Vauquelin, à l'hôtel de ville de Montréal, que M. Yvon Lamarre, vice-président de l'exécutif, conseiller municipal de St-Henri, président de la campagne de l'embellissement 1975 déclare officiellement ouverte cette grande campagne de l'embellissement. Les conseillers de Ste-Anne et St-Henri étaient également sur place en compagnie de leurs épouses et de nombreux dignitaires invités de tous les secteurs du grand Montréal.



La photo de droite fut publiée dans notre édition de la semaine dernière et nous indique clairement que le gouvernement central et les autorités municipales se sont unis pour lancer officiellement le début des travaux de l'aménagement des abords du canal Lachine. On voit ici, entourant M. Lamarre, le parrain du projet, les conseillers de Ste-Anne; MM. Laporte, Colette et Magnan, ceux de St-Henri, MM. Moses et Anfossi, M. Maurice Joubert, délégué du gouvernement fédéral et coordonnateur du projet de l'aménagement du canal Lachine, M. Gérard Loiselle, député de St-Henri à Ottawa et M. John Welch, représentant M. Warren Allman, solliciteur général du Canada et député de Notre-Dame-de-Grâce.



# Une campagne de sacs à ordures par le baseball du Sud-Ouest

C'est un fait connu, l'Association de Baseball du Sud-Ouest, qui administre 25 équipes de baseball - du junior au mosquito - se doit d'obtenir une somme totale de \$12,000.00 pour atteindre ses buts. Vous vous direz sûrement qu'est-ce que cela vient faire dans un cahier spécial dédié à l'embellissement et aux travaux de l'aménagement du canal Lachine. C'est simple, dans le but d'obtenir ses objectifs, l'Association a pensé, grâce aux efforts de Mme Elise Boucher, Roland Leclerc et Guy Moses, une vaste campagne de vente de sacs à ordures dont les profits évidemment sont entièrement retournés à ces jeunes qui y participent.

Nous avons eu la permission de faire partie intégrante de la parade de l'embellissement en y joignant un camion, une générosité de Jacques Fina, spécialiste en remorquage et les Expos de Montréal qui nous ont généreusement offert la voiturette électrique qui transporte les lanceurs sur le terrain du parc Jarry. Prenaient part également au défilé six jeunes qui représentaient les 450 joueurs de l'Association. Nous avons voulu démontrer ainsi notre participation à la campagne de l'embellissement 1975 et

sensibiliser le public à cette vente qui bat son train.

Il nous plaît également de souligner que la Plaza Monk, sous l'habile direction du président Guy Alepin a accepté que l'Association soit représentée lors de la vente trottoir qui aura lieu en fin de semaine soit les 5, 6 et 7 juin.

Il nous est agréable de



Guy Moses

constater que toutes les entreprises de notre secteur appuient notre grande campagne de vente de sacs à ordures.

C'est Monsieur Guy Moses, conseiller municipal, vice-président de l'Association de Baseball du Sud-Ouest qui est responsable de

cette campagne. Il s'est adossé à des personnes compétentes et dévouées en les personnes de Mme Elise Boucher dont la générosité est largement connue dans le secteur. Il y a également M. Roland Leclerc qui a accepté d'apporter sa contribution à ce projet. Nous pouvons également compter sur la participation de tous les instructeurs qui militent dans notre association. Bref, c'est un travail d'équipe et nous sommes fiers de constater que chacun essaie d'apporter sa contribution.

Bref, un sincère merci à tous ceux et celles qui nous ont permis de passer notre message. Que ce soit lors du défilé de la campagne d'embellissement ou aux administrateurs de la Plaza Monk, l'Association de Baseball du Sud-Ouest vous est reconnaissante.

Il ne reste plus qu'à attendre la générosité du public de notre secteur. Encore là, nous sommes assurés d'avance qu'elle répondra avec empressement. On peut acheter une série de cinq enveloppes de sacs à ordures jusqu'à une caisse complète. Pour informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec M. Moses au 767-9975.

Yvon Laprade

# Trois absences fort remarquées

Dans l'euphorie des festivités entourant l'inauguration des travaux de l'aménagement des abords du canal Lachine, nous fûmes fort surpris de constater l'absence de M. John Campbell, député de St-Paul - Emard-LaSalle à Ottawa, de M. Gérard Shanks, député de St-Henri à l'Assemblée Nationale et de M. Georges Springate également député de Ste-Anne à l'Assemblée Nationale.

Dans le cas de M. Campbell nous avons tenu une conversation téléphonique avec le député de Lasalle - Emard - St-Paul, jeudi le 29 mai à son bureau d'Ottawa. Il a bel et bien reçu une invitation officielle pour participer aux travaux d'inauguration, mais il a dû décliner l'offre jugeant que les travaux en cours à Ottawa étaient plus importants que sa présence au vieux pont St-Paul. "J'ai avisé M. Lamarre, de dire M. Campbell, la veille, soit le 21 mai, que je ne pourrais être présent à l'ouverture des travaux. J'ai cependant passé la journée entière à visiter, en compagnie de M. Maurice Joubert, coordonnateur des travaux, l'emplacement où s'effectuèrent les

travaux. J'ai de plus, analysé tous les budgets qui y seront affectés, j'ai apporté certaines recommandations et j'ai assuré M. Lamarre au cours de notre conversation téléphonique que j'étais excessivement fier de partager les joies d'un tel débouché. Je suis entièrement d'accord avec tout ce qui a été fait à date, je suis heureux de constater que mon gouvernement appuie le projet et je ferai tout ce qui est humainement possible pour continuer à épauler mon collègue à la ville de Montréal" de conclure M. John Campbell.

Quand à M. Shanks, il est présentement en Europe, il nous est donc impossible d'obtenir ses commentaires à ce sujet. Il aurait été sage, selon nous, que le député de St-Henri à l'Assemblée Nationale, se fasse remplacer s'il le jugeait à propos ou encore fasse parvenir un court billet offrant les félicitations d'usage.

Enfin, au moment d'aller sous presse, nous n'avons pu communiquer avec M. Springate concernant son absence fort remarquée.

Roland Meloche



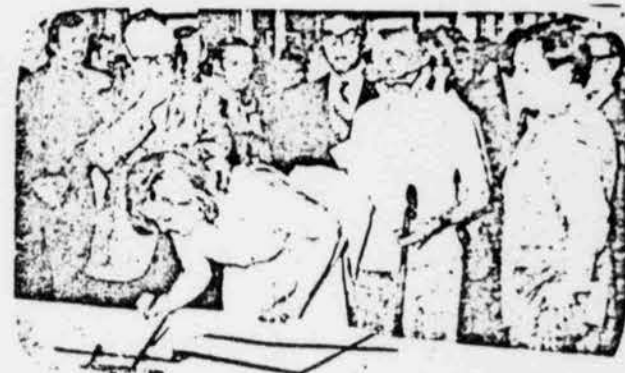
Le conseiller municipal de St-Henri, M. Guy Moses répond avec empressement à l'appel de M. Lamarre. On le voit ici au moment où il appose son nom dans le livre d'or.



Monsieur Jean-Paul Moreau, ex-président de l'Association des Parents de St-Henri et M. Germain Prigent, président de la Caisse Populaire St-Irénée, acceptent volontiers de se laisser photographier avec leur conseiller municipal.



Une importante délégation du club Optimiste St-Paul Montréal a répondu avec empressement à l'invitation du vice-président de l'exécutif de Montréal et lui-même membre du club Optimiste St-Paul. Pour la circonstance, les deux présidents ont en même temps signé les pages du livre d'or. On reconnaîtra facilement M. Roland Meloche, président du club Optimiste St-Paul et M. Lamarre.



Mme Lise Lamarre, charmante épouse de notre conseiller municipal, est particulièrement heureuse des succès qu'obtient son illustre mari. C'est une signature qui restera longtemps gravé dans sa mémoire.



MM. Guy Moses et Yvon Lamarre remercient M. Jacques Noiseux, propriétaire de Jacques Fina remorquage d'avoir permis que l'Association de Baseball soit représentée dans le défilé.



Les conseillers municipaux ont largement contribué à la campagne du lancement de la vente des sacs à ordures de l'Association de Baseball du Sud-Ouest. On voit ici une délégation de joueurs en compagnie de Mme Elise Boucher, Roland Leclerc, Guy Moses et Roland Meloche, respectivement vice-président et président de l'Association au moment où ils offrent le premier sac à M. Lamarre.



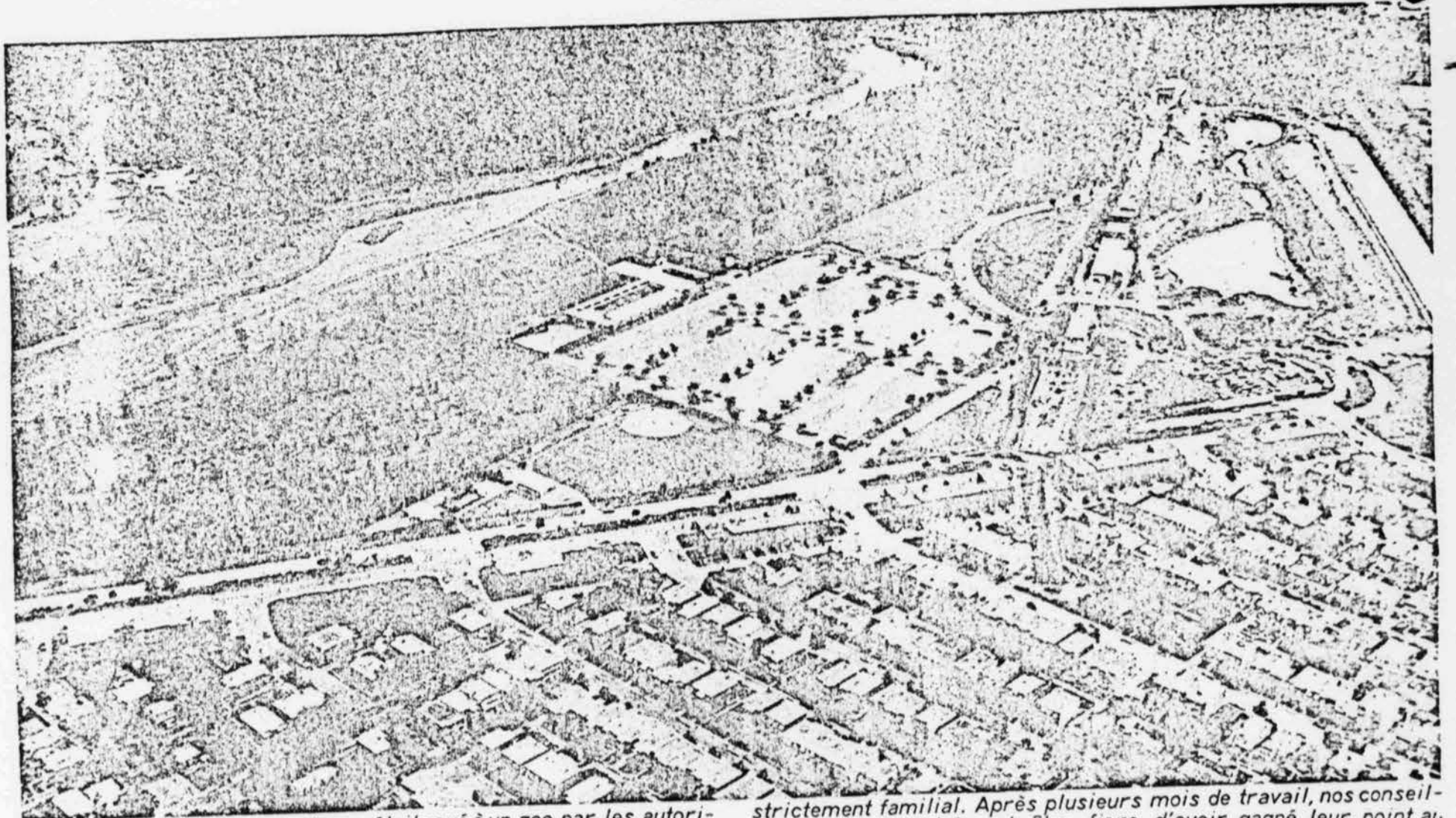
M. Lamarre était particulièrement heureux de la participation des musiciens de la philharmonie des pompiers de Montréal et également de la participation de M. et Mme Claude Villemaire, marguillier de la paroisse St-Jean-de-Matha qui furent de précieux collaborateurs.

GRÂCE À NOS CONSEILLERS DE SAINT-HENRI

**LE PARC ANGRIGNON**

**À CARACTÈRE STRICTEMENT FAMILIAL**





La destinée du parc Angrignon était voué à un zoo par les autorités municipales en 1957. Messieurs Yvon Lamarre, Guy Moses et Angelo Anfossi, tous conseillers municipaux de Saint-Henri ont entrepris la dure tâche de convaincre les autorités d'une nouvelle vocation pour le parc Angrignon, soit un parc à caractère

strictement familial. Après plusieurs mois de travail, nos conseillers peuvent maintenant être fiers d'avoir gagné leur point au profit de toute la population montréalaise. (Photo LVP Marcel Sauvageau, grâce à la collaboration de la station radiophonique CKAC)

LA VOIX POPULAIRE, le 8 juillet 1975

**NOS CONSEILLERS MUNICIPAUX  
ST-HENRI**

**Pointe Saint-Charles**



M. Yvon Lamarre, vice-président du Comité exécutif et conseiller municipal. Parti civique, district St-Henri, siège numéro 1. Bureau: 3723 ouest, Notre-Dame. Tél: 932-2137.



M. Albert Colette, conseiller municipal. Parti Civique, district de Ste-Anne. Siège no. 1. Tél: 336-1451.



M. Guy Moses, Conseiller municipal. Parti civique, district St-Henri, siège no. 2. Bureau: 1667 Cebot. Tél: 767-9975.



M. Joffre Laporte, conseiller municipal. Parti civique, district de Ste-Anne, siège numéro 2. 1197 Roperly, tél: 933-3689.



M. Angelo Anfossi, Conseiller municipal. Parti civique, district St-Henri, siège no. 3. Bureau: 2647 rue Allard, suite 2. Tél: 769-8879.



M. Yves Magna, conseiller municipal. Particivique, district de Ste-Anne. Siège no. 3. Bureau: 2461 Manufactures. Tél: 931-2561.

## Access for the handicapped

The city council executive committee's plan to start building into its projects access ways for the handicapped is a welcome step but does not offer enough help soon enough for Montreal's 2,000 handicapped persons.

For these citizens, who perhaps feel their disabilities most acutely when they try to move about their city, full access to all places of public use is a must. Those public places must also include facilities, such as rest rooms and telephones, usable by the handicapped.

Civic Party councillor Angelo Anfossi wisely suggested the council in future zoning regulations require access ramps in and around buildings used by the public. Before his suggestion is incorporated into a motion,

Mr. Anfossi could strengthen it by adding two points.

First, renovations to buildings should be required to include adding access for the handicapped in the form of ramps, handrails, doors wide enough for wheelchairs and elevators the handicapped can use. Second, telephone booths should be accessible, as some now are, to the handicapped and rest rooms should have toilets and wash stands the handicapped can use.

The city executive committee can further assist the handicapped by taking these measures to the MUC council and working to have them established throughout greater Montreal.

The Island of Montreal should be an island for all Montrealers.



## Le conseiller Anfossi au secours des handicapés

Le conseiller municipal Angelo Anfossi qui représente notre district au conseil municipal de Montréal, s'est porté au secours des handicapés dans une proposition qu'il a soumise, dûment secondée par le conseiller Abe Cohen, ces jours derniers. La même proposition a été présentée au conseil de la CUM. M. Anfossi a reçu une publicité retentissante dans les journaux, à la télévision, particulièrement au programme de John Robertson, C.F.C.F. et à la radio. Il a rencontré les officiers et les membres du Comité Action Transport où il a été félicité pour son geste. Les handicapés souffrent d'incompréhension et M. Anfossi s'est fait leur porte-parole au conseil municipal. Il mérite des félicitations pour son courage et son intelligence sur la question. Nous reproduisons, ici, le texte intégral de sa proposition dans l'intérêt de nos

lecteurs.

**"ATTENDU"**

que Montréal doit appartenir à tous les Montréalais et que par conséquent, tous ses citoyens ont le droit de s'attendre aux mêmes services;

**"ATTENDU"**

que la majorité des bâtisses publiques d'un certain âge et un nombre appréciable des nouvelles bâtisses publiques ne sont pas planifiées en pensant aux besoins des handicapés en chaise roulante;

**"ATTENDU"**

que certaines compagnies qui fournissent certains services publics ne sont préoccupées que très peu par la qualité de services qu'elles donnent aux handicapés;

**IL EST PROPOSÉ:**

1 - Que le Comité exécutif étudie la possibilité de modifier les règlements de construction pour que toute nouvelle bâtisse publique et que toute bâtisse publique qui est l'objet d'une demande de rénovations soient obligées d'inclure dans leur plan, des rampes d'accès, des portes assez grandes, des ascenseurs, des salles

de repos avec toilettes d'aisance et des évier qui puissent servir les handicapés en chaise roulante;

2 - Que le Comité exécutif étudie la possibilité d'intervenir auprès de la Compagnie de téléphone pour qu'elle accélère les installations de téléphone dans les lieux et à une hauteur accessible aux handicapés;

3 - Que le Comité exécutif étudie aussi avec le concours du directeur de la voie publique, surtout sur les nouvelles rues d'abord et lorsqu'il y a réfection des trottoirs, la possibilité de construire une rampe d'accès pour chaise roulante.

Espérons que les autorités municipales prendront cette proposition en sérieuse considération.

J.J.M.



Angelo Anfossi



EN FAVEUR DES HANDICAPÉS

## LE CONSEIL MUNICIPAL SE RALLIE UNANIMEMENT À LA MOTION DU CONSEILLER ANFOSSI

par Jean-Jacques MERCIER  
Le conseiller municipal Angelo Anfossi a réussi un coup de maître au conseil municipal de Montréal et ce n'est pas peu dire puisqu'il a réussi à rallier à sa motion, unanimement, tous les conseillers municipaux. Il faut dire que sa motion que nous avons publiée in extenso dans notre livraison du 26 août dernier, en page 47, concerne les handicapés. La

même motion sera présentée pour approbation à la CUM ces jours-ci. Il est probable qu'elle recevra le même appui qu'elle a reçu du conseil municipal le 18 septembre. Dans son discours, M. Anfossi a fait valoir qu'il est psychologiquement indispensable que chaque personne humaine ressente qu'elle représente une valeur pour sa famille d'abord et ensuite pour la société. "Les rayages causés par la

différence de naissance ou occasionnée par la maladie ou par accident, a dit M. Anfossi, ne peuvent altérer cette valeur, mais son attitude ou celle des autres le peuvent. La psychologie de l'handicapé, ajoute-t-il, peut en être une de frustration, comme par exemple devoir passer par la porte arrière du restaurant, ne pouvoir assister aux offices religieux dans les églises parce qu'on n'a pas prévu de pente pour les chaises roulantes, recours constant à l'aide pour les toilettes, car il n'y a pas de facilités, impossibilité d'aller au cinéma, d'utiliser le métro, de boire à la fontaine publique. Il en résulte une complète dépendance des autres dans tous ses mouvements. De là naît ce sentiment de frustration constant. Les architectes construisent sans penser aux handicapés. La

société entière semble les avoir oubliés, ou négligés dans les endroits publics et même sur le marché du travail, on hésite à leur donner une chance." "Il serait souhaitable, affirme M. Anfossi, que chacun de nous consente à vaquer à ses affaires devant une semaine, attaché dans une chaise roulante. Tous nous comprendrions mieux les nombreux problèmes auxquels est à faire face les handicapés. Et on comprendrait aussi mieux la frustration dont ils souffrent." Pour toutes ces raisons, M. Anfossi, a demandé aux conseillers de voter en faveur de sa motion soit:

1 - Que le Comité exécutif

étudie la possibilité de modifier les règlements de construction pour que toute nouvelle bâtisse publique et que toute bâtisse publique qui est l'objet d'une demande de rénovations soient obli-



M. Angelo Anfossi

ligées d'inclure dans leur plan, des rampes d'accès, des portes assez grandes, des ascenseurs, des salles de repos avec toilettes d'ai-

sance et des éviers qui puissent servir les handicapés en chaise roulante;

2 - Que le Comité exécutif étudie la possibilité d'intervenir auprès de la Compagnie de téléphone pour qu'elle accélère les installations de téléphone dans les lieux et à une hauteur accessible aux handicapés;

3 - Que le Comité exécutif étudie aussi avec le concours du directeur de la voie publique, surtout sur les nouvelles rues d'abord et lorsqu'il y a réfection des trottoirs, la possibilité de construire une rampe d'accès pour chaise roulante.

Espérons que les autorités municipales prendront cette proposition en sérieuse considération.

Et le conseil a adopté la motion à l'unanimité. Bravo à M. Anfossi.



A la mi-campagne, Centraide a atteint 26.9% de son objectif. C'est un total de \$2,861,810 qui a été recueilli à ce jour, sur un objectif de \$10,638,000. Ci-dessus, de gauche à droite, M. Jean-Yves Desbiens, directeur de la campagne de souscription M. Angelo Anfossi, maire suppléant de Montréal, et Jean-Paul Gagnon, président général de la campagne 1975.

La rumeur voudrait que le candidat le plus en vue, pour remplacer Gérard Shanks, comme candidat du parti libéral au provincial, serait le conseiller municipal actuel, Angelo Anfossi.

## NOS CONSEILLERS MUNICIPAUX À ST-HENRI



M. Yvon Lamarre, vice-président du Comité exécutif et conseiller municipal. Parti civique, district St-Henri, siège numéro 1. Bureau: 3723 ouest, Notre-Dame. Tél: 932-2137.



M. Guy Moses, Conseiller municipal. Parti civique, district St-Henri, siège no. 2. Bureau: 1667 Cabot. Tél: 767-9975.



M. Angelo Anfossi, Conseiller municipal. Parti civique, district St-Henri, siège no. 3. Bureau: 2647 rue Allard, suite 2. Tél: 769-8879.



# Nos conseillers vous renseignent

## PROGRAMME D'HABITATIONS A LOYER MODIQUE "ANGERS"

Le Conseil municipal a approuvé à sa dernière séance du 8 septembre 1976, le règlement permettant la construction des Habitations Angers pour lequel nous prévoyons 102 logements, réservés aux personnes âgées exclusivement.

Le coût de la réalisation du projet s'élève à \$2,914,265.

Les conseillers municipaux Angelo Anfossi, Guy Moses et Yvon Lamarre, sont heureux de pouvoir annoncer cette nouvelle suite à l'acceptation par la Société d'Habitation du Québec de réaliser immédiatement ce projet.

Nous pouvons assurer la population qu'aussitôt que la grève dans l'industrie de la construction sera terminée, la construction de ce bâtiment sera entreprise immédiatement. Nous espérons pouvoir mettre ces logements en location à l'été 1977, si rien ne vient perturber le milieu de la construction durant cette période.

## POUR FINS DE RUE ET PARC

Le Conseil municipal a accepté les recommandations du Comité exécutif, d'acheter le terrain situé à l'angle des rue Notre-Dame et Rose-de-Lima.

Cette acquisition est nécessaire à la création d'un

pan coupé à l'angle nord-ouest des rues Rose-de-Lima et Notre-Dame, dans le but de faciliter les mouvements de virage des véhicules. La rue Rose-de-Lima sert de distributrice et reçoit un volumineux trafic de transit étant donné qu'elle constitue le prolongement d'une rampe de sortie de la route transcanadienne. L'intersection n'a pas été prévue pour une telle fonction et doit être modifiée en conséquence.

## POUR FINS DE RENOVATION URBAINE

### TION URBAINE

A la dernière réunion du Conseil municipal, il a été décrété l'acquisition aux fins de rénovation urbaine de terrains situés au nord-ouest de la rue Lionel-Groulx et au sud-ouest de la rue Vinet.

Ces terrains sont situés du côté nord de la rue Lionel-Groulx entre l'avenue Atwater et la rue Vinet. La partie avant de ces terrains sera utilisée pour l'emprise de la rue Lionel-Groulx cependant que leur partie arrière sera consolidée aux terrains

voisins lors du réaménagement de l'îlot Atwater-St-Jacques - Vinet - Lionel Groulx, à la suite de l'enlèvement des voies ferrées du Canadien National.

## PLM YAMASKA

Le Comité exécutif a recommandé au Conseil municipal d'approuver l'achat de terrains situés sur un emplacement borné par les rues Palm, Saint-Rémi et Ste-Emilie, afin de réaliser le programme d'habitations à loyer modique Yamaska, approuvé en principe par le

Conseil, dans le cadre de la "programmation spéciale". Ceci fait suite à des demandes répétées des conseillers Angelo Anfossi, Guy Moses et Yvon Lamarre, de créer des logements à prix modiques pour personnes âgées et répondre aux besoins de cette catégorie de citoyens qui méritent certainement de notre part, une attention toute particulière.



**Félicitations à nos**

**voisins-réceptiendaires**

**de ce 5e tournoi**



Le gagnant de la Classe "A" Netchez les hommes se mérite un téléviseur 12" noir et blanc de Lamarre et Frères ainsi que le Trophée des conseillers municipaux de St-Henri. Il s'agit de M. Pierre Sirois ayant roulé un 68. Sur la photo, de gauche à droite, MM. Guy Moses et Yvon Lamarre, conseillers municipaux, M. Sirois et M. Angelo Anfossi, conseiller municipal.

## *City eyes controls on dogs*

The city administration and the opposition Montreal Citizens Movement (MCM) have decided existing dog control bylaws are outdated and difficult to enforce, and are pressing for updated rules to clamp tighter control on pets now roaming freely.

Civic Party and MCM councillors say they are receiving an increasing number of complaints from citizens about noise from pets and stray dogs in public areas. Most controversy centres on how to control dog droppings, described as a potential hazard to human health.

A city committee is considering recommending adoption of the "stoop and scoop" system used in many Ontario towns — requiring dog owners to clean up after their pets.

"Citizens are pretty well fed up with people letting their pets use the parks for toilets," said Civic Party councillor Angelo Anfossi, head of the informal committee drafting a new pet by-law.

Present by-laws, which date back to 1913, allow police to seize unlicensed dogs in public places and take animals on leashes less than six feet long to the pound. Penalties are a maximum \$40 fine or two months in jail, but officials admit they are almost never enforced.

# Une nouvelle escouade pour dompter les chiens

par André BEAUVAIS

Puisque les policiers municipaux n'ont pas le temps de faire respecter les règlements relatifs à la présence des chiens sur la voie publique, un homme d'affaires de Beloeil est sur le point de structurer une vraie "petite police" spécialisée dans la surveillance des chiens et de leur maître.

M. Robert Kermel, président de l'Escouade canine provinciale, est fier de raconter à ses amis qu'il assure actuellement le service dans plusieurs villes de la région de Montréal.

Pointe-aux-Trembles, Charlemagne, Repentigny, l'Assomption, Iberville, Saint-Jean, Beloeil et Otterburn, voilà autant de municipalités qui ont fait appel à l'escouade de M. Kermel.

Ce dernier essaie également depuis trois ans de vendre ses services à la Ville de Montréal mais l'administration Drapeau est plus difficile à convaincre.

Néanmoins, un comité d'étude sur les problèmes causés par la présence des chiens à Montréal doit se mettre à l'oeuvre bientôt et le président de ce comité, le conseiller Angelo Anfossi, de Saint-Henri, assure que toutes les solutions possibles seront scrutées.

## Les services de l'Escouade

De tous les services que dispense l'Escouade canine provinciale, le plus frappant est celui des patrouilleurs de cette "police pour chiens" qui sont autorisés par les municipalités desservies à distribuer des sommations aux propriétaires de chiens pris en flagrant délit.

Certaines villes, en effet, obligent le propriétaire d'un chien à disposer proprement des excréments de sa petite bête sur la voie publique et l'Escouade canine provinciale se fait un point d'honneur de faire respecter ce

règlement tout aussi bien que celui traitant des chiens errants.

Par ailleurs, les employés de l'Escouade canine peuvent tout aussi bien vendre des licences pour chiens au nom de la municipalité qui fait appel à ses services que de venir en aide à un corps policier dans ses recherches (personnes disparues ou drogues), à l'aide d'un chien-pisteur.

L'escouade canine possède même une voiture ambulance équipée d'un système de communication et d'un appareil de climatisation au service des petits animaux blessés.

## Travail difficile

M. Kermel reconnaît que ses patrouilleurs ne se font pas que des amis dans les populations desservies en vertu de contrats les liant aux municipalités intéressées.

"Recevoir une contravention d'un policier ne fait jamais plaisir mais le geste du policier en uniforme passe encore mieux que celui du patrouilleur de l'Escouade canine, qui, il faut bien l'admettre, est méconnu du public", de dire M. Kermel.

"Nous avons un devoir à accomplir et nous demandons à tous nos employés, qui portent un uniforme distinct incidemment, de faire preuve de respect envers tous et chacun, mais ce n'est pas toujours facile", souligne M. Kermel.

## A Montréal

Au cours des dernières années, plusieurs villes ont modifié leur règlement concernant les chiens pour les rendre très sévères et Montréal se prépare à faire de même. Mais l'application de cette réglementation demeure la bête noire pour la majorité des villes.

M. Angelo Anfossi, mandaté par le comité exécutif de Montréal pour trouver des solutions aux maux qui se posent dans la métropole, estime cependant que

le problème des chiens est particulièrement crucial durant les beaux mois d'été.

Conséquemment, M. Anfossi se demande si des étudiants en vacances ne pourraient pas assumer cette responsabilité de voir au respect de cette réglementation. Cette possibilité sera certainement étudiée par le comité que préside M. Anfossi et dont le rapport sera remis à M. Gérard Niding au printemps prochain.

Un autre aspect important du problème des chiens à Montréal est celui des licences. Selon le conseiller municipal, le service des Finances ne perçoit annuellement qu'une somme équivalente à environ 20,000 chiens alors qu'on estime leur nombre à 100,000 dans la métropole.

Il est donc possible, commente M. Anfossi, que les boutiques d'animaux domestiques soient un jour dans l'obligation de vendre des licences de chiens, avant de conclure des ventes, comme c'est le cas chez les vendeurs de bicyclettes en ce qui concerne les licences de bicyclettes.

## Pas comme à Paris

M. Anfossi ne veut pas que Montréal devienne un second Paris "où les piétons doivent toujours regarder où ils mettent les pieds à cause des "traces" nombreuses que laissent les chiens".

M. Anfossi doit compléter son comité dans les semaines qui viennent. "Nous étudierons tout le problème des chiens et sous tous ses angles. La réglementation de Montréal à ce sujet a besoin d'être rajeunie et nous apporterons des suggestions concrètes et pratiques au comité exécutif".

Seront représentés au sein de ce comité: les services de la voie publique, des parcs, des finances, l'Office d'embellissement et le service des affaires sociales. Evidemment, les services d'un vétérinaire seront essentiels pour la bonne marche de cette étude.





Photo Montréal-Matin — JENN TAYLOR

La bête noire, pour les villes, c'est que les règlements concernant les chiens ne sont pas observés.



Photo Montréal-Matin — Réjean MELOCHE

"L'escouade canine provinciale? Connais pas..."



Photo Montréal-Matin — R. BERTRAND

"On verra bien ce que décidera le comité Anfossi..."

MONTREAL-MATIN, LUNDI 18 OCTOBRE 1976

Voisin du parc Ignace-Bourget, sur le boulevard Newman, dans les limites de Ville-Emard, la Ville de Montréal possède un terrain vacant qui sert, on ne sait à quel titre, de cour à rebuts (scrap-yard, en bon français); on y retrouve, même dans la rue, de vieilles fenêtres, des chaises, des divans, évier, et même un vieux bain. Tout un spectacle à voir: des tas de gens fouillent dans ces débris. Il faudrait certainement que nos conseillers municipaux: MM Lamarre, Anfossi et Moses (qui parlent souvent de l'embellissement du quartier) fassent un petit tour d'observation dans ce secteur...et ce à plusieurs occasions pour savoir qui amène toutes ces vidanges??? Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que nous en parlons, nous avons même déjà publié une photo à cet effet...mais sans résultats!

## Les rumeurs du voisinage

Plusieurs se demandent s'il est encore nécessaire que l'on bloque encore la circulation rue Allard, entre Monk et Briand? Les travaux de construction de la station de Métro Monk-Allard doivent se parachevés sous peu. Les travaux de surface, sur la rue devraient être terminés depuis longtemps. On sait que la fermeture de l'intersection Monk et Allard nuit beaucoup à toute la circulation dans Ville-Émard et à la vie commerciale normale des marchands de ce secteur. Est-ce que nos conseillers municipaux MM Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses pourraient nous renseigner à ce sujet? Cette intersection est fermée à la circulation depuis déjà trop de temps!!!

\* \* \*

## Les rumeurs du voisinage

Pour ceux qui ne sont pas trop au courant des choses politiques, mentionnons que les élections en cours sont des élections provinciales. Dans St-Henri le député sortant est Gérard Shanks et dans Ste - Anne, Georges Springate. Au fédéral, les députés demeurent Gérard Loiselle pour St-Henri et John Campbell pour LaSalle (Ville-Emard et Côte St-Paul), tandis qu'au municipal, les trois conseillers de St-Henri sont: MM Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses.



## Les rumeurs du voisinage

Un comité d'étude sur les problèmes causés par les chiens à Montréal doit se mettre à l'oeuvre bientôt et le président de ce comité le conseiller Angelo Anfossi de St-Henri, assure que toutes les solutions possibles seront scrutées. Quand on parlera du "Comité Anfossi" on saura qu'il sera question de chiens... et cela est très sérieux!

## 110 nouveaux HLM dans Mercier.

# Montréal pourra compléter son programme d'implantation de logements à loyer modique

Représentant officiellement le Ministre des Affaires Municipales, le député de Bourget, M. Jean Boudreault, accompagné du député de Ste-Marie, M. Jean-Claude Malépart, a rencontré les autorités municipales de Montréal pour leur annoncer que le gouvernement du Québec acceptait d'endosser entièrement le programme prévu de 2,600 unités de logement à loyer modique pour la période 76-77. C'est le vice-prési-

dent du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, entouré du procureur et conseiller de Mercier, M. Jacques Martineau, de MM. Fernand Desjardins et Pierre Lorange, tous deux membres du comité exécutif, des conseillers Claude Provost et Adrien Angers de Marie-Victorin ainsi que de M. Angelo Anfossi, conseiller de St-Henri qui représentaient la Ville de Montréal.

Rappelons que cette ré-

ponse de Québec est un acquiescement à la demande faite le printemps dernier par la Ville de Montréal de voir accorder ces 2,600 unités dans la programmation de la Société d'Habitation du Québec des logements à loyer modique. Le 30 juin dernier, on donnait le feu vert à Montréal pour une première tranche de 800 unités. A ce moment, on avait indiqué aux autorités municipales le désir de hâter la procédure auprès de la SHQ afin que la programmation de chaque année puisse être déterminée avant le premier janvier plutôt qu'au milieu de l'été comme c'était le cas antérieurement.

Ce processus d'accélération fait que l'objectif visé par Montréal sera maintenant atteint sur une période de 18 mois. Les 1,800 loyers accordés seront donc inscrits à la programmation 1977 de la SHQ.

On a également profité de cette rencontre pour dévoiler que le processus habituel de construction de ces logements sera modifié de manière à ce que chaque dollar investi devienne plus

profitable pour les citoyens concernés. Ainsi, on prévoit que, grâce à la collaboration du gouvernement fédéral, il sera possible d'instaurer un nouveau programme qui permettra d'acheter ou de louer des unités dans des immeubles déjà existants, en construction ou à construire par l'entreprise privée, pour ensuite les sous-louer aux familles à faible revenu ou aux personnes âgées.

Des unités prévues au programme 77, 110 seront établies dans le district Mercier. Si, sur le nombre total, cette proportion semble minime, il ne faut pas perdre de vue que notre secteur se situe quand même favorablement au niveau de l'habitation dans l'ensemble de la Ville de Montréal. A une hypothèse soulignant que ces logements pourraient être construits aux abords du nouveau Centre

d'Accueil Bourget, le député Jean Boudreault a répondu qu'il s'agissait là de projets distincts même s'il était possible que des loyers à prix modique viennent se greffer plus tard au nouveau centre d'accueil.

Pour sa part, M. Yvon Lamarre a souligné que des communications intensives avec M. Jean-Jacques Lemieux, président de la Société d'Habitation du Québec, devraient faire en sorte que la Ville sera en mesure d'annoncer dans un proche avenir la location exacte des unités à construire, leur forme de présentation et les échéanciers prévus.

Finalement, la visite des députés provinciaux s'est terminée par la remise d'un chèque de \$12,810,350. au procureur de Montréal, M. Jacques Martineau. Ce chèque du gouvernement du Québec représente la première partie du versement d'une subvention statutaire de

l'ordre de \$25 millions que Québec remet à l'administration municipale. Refusant de s'aventurer en terrain glissant, le procureur Jacques Martineau s'est contenté de sourire lorsqu'on lui a dit que ce sont des chèques de ce genre que le maire Drapeau voudrait comme paiements sûrs et non sous forme de cadeaux plus ou moins espérés.

Michel Morin



Le vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Yvon Lamarre (deuxième à gauche), prend connaissance de la lettre du Ministre des Affaires Municipales M. Victor Goldbloom, confirmant la possibilité pour la ville de se lancer dans l'établissement de 2,600 unités de logement à loyer modique. Il est entouré de MM. Claude Provost, Fernand Desjardins, Jean Boudreault, député de Bourget, Pierre Lorange, Jean-Claude Malépart, député de Ste-Marie, Angelo Anfossi, Adrien Angers et le procureur Jacques Martineau.



Un sourire qui vaut \$12 millions! Le procureur de Montréal M. Jacques Martineau, tient fièrement ce chèque que viennent de lui remettre les députés Boudreault et Malépart au nom du gouvernement du Québec et comme partie d'un subside de l'ordre de \$25 millions.

SAINT-HENRI

# On ne parle pas ouvertement de Shanks...

par Nicole BEAUCHAMP

Dans le comté de Saint-Henri, le ressac de la brusque fin de carrière politique de l'ancien député libéral, Gérard Shanks, déteint fortement sur la campagne électorale. Les trois principaux candidats en lice éperonnent le même cheval de bataille auprès de l'électorat: doter Saint-Henri d'un député ayant les qualités dont on regrettait l'absence chez Gérard Shanks.

Ce ressac tient fondamentalement à la mentalité des électeurs. De longues traditions animent les quartiers (la moitié de Saint-Henri, Côté Saint-Paul, Ville Emard, extrême sud de Notre-Dame-de-Grâce) de ce comté où le sens de l'appartenance à sa paroisse demeure très vif. À force de voir les autres accoler au nom de Saint-Henri le stéréotype — faux mais tenace — de bastion de pauvres, d'enclave de taudis, les gens du comté ont d'emblée développé un profond sentiment de fierté à l'égard de la réussite publique des leurs.

Le départ de la scène politique de leur député, un fils du comté, accusé d'abus de confiance et de corruption dans l'affaire de l'urbaniste Roger Gagnon, a provoqué la réaction inverse de celle que l'on aurait pu attendre. Le mutisme appliqué des trois candidats au sujet de Shanks ne trompe pas. En parler ouvertement équivaudrait à tourner le fer dans la plaie.

"C'est vrai que les gens du comté n'ont pas été particulièrement choyés au cours des dernières années, mais ça ne sert à rien de remuer le passé", glisse furtivement le candidat libéral Donat Taddeo. "Ce qui importe, insiste-t-il, c'est que j'offre aux gens une disponibilité garantie pour répondre à leurs besoins. Pendant trois ans et demi commissaire à la CECM, j'ai fait mes preuves comme homme public, sincère et intègre."

Le candidat unioniste, Roland Meloche, entonne le même refrain: "Je veux faire comprendre aux gens que le comté a été négligé depuis six ans, qu'il manque d'un député disponible, prêt à aider, et facile à rejoindre."

Quant à Jacques Couture, candidat péquiste, il lance lui aussi le message: "Il est grand temps que Saint-Henri élise un vrai député dont on soit fier et sûr parce qu'il vit les problèmes du comté."

Et les problèmes abondent, notamment le problème de l'emploi. En 1974, on constatait que le mouvement irréversible de fermeture d'usines depuis 25 ans s'était traduit dans le quartier de Saint-Henri par la perte de 12,000 emplois. Cette année, un lock-out de six mois à la Sidbec-Dosco de Ville-

Emard a durement frappé 1,020 employés qui ont vécu avec une pitance hebdomadaire de \$20 à \$30 dollars. La Sidbec a rouvert ses portes, le 21 octobre dernier, en laissant sur le pavé 700 travailleurs qui ont maille à partir avec l'assurance-chômage.

## Des machines et des hommes

Malgré cela, il s'agit surtout pour le candidat libéral de donner une nouvelle image. À commencer par la publicité — à l'instar des autres candidats — dans le journal la Voix Populaire, journal local le plus lu.

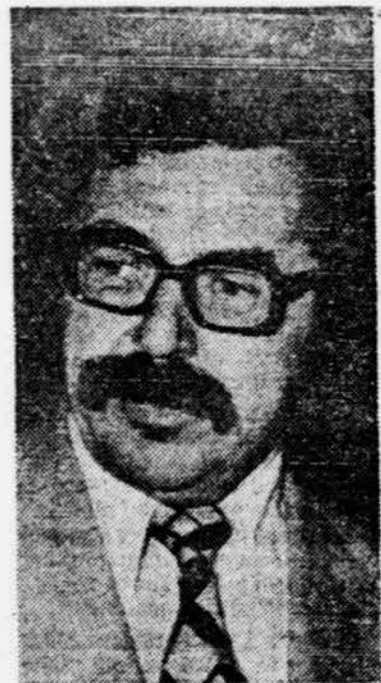
Contrairement aux élections de 1973 où Gérard Shanks avait adopté un style de campagne désinvolte, Donat Taddeo ratisse le comté par le porte-à-porte. "Je me présente aux gens, leur dis qui je suis. Les assemblées et les discours sont inutiles. Les gens connaissent leurs problèmes. C'est un milieu de classe moyenne et conservateur avec un petit "c", dit le jeune candidat.

Le portrait socio-économique de ce comté ouvrier (61 p.c. de la population a seulement complété un cours primaire) présente pourtant des nuances, des écarts. Le revenu familial moyen du comté s'élève à \$8,041 dollars. Mais celui du quartier Saint-Henri se situe en-deçà de cette moyenne et celui de Ville Emard la dépasse. À l'échelle du comté, le taux de chômage atteint une moyenne de 10 p.c. de chômeurs. Enfin, la population du comté est majoritairement francophone. On dénombre cependant 29 p.c. d'anglophones et de Néo-Canadiens d'origine italienne.

Ceux-ci ne forment pas nécessairement une clientèle acquise au candidat libéral. Donat Taddeo s'est en effet illustré, ces deux dernières années, comme membre du Consiglio Educativo Italo-Canadese, en vitupérant contre les modalités d'application des fameux tests linguistiques de la loi 22 en milieu scolaire. M. Taddeo avoue lui-même que la loi 22 n'a touché qu'une quarantaine de familles dans le comté. Toutefois, cette question lui aura servi de rampe de lancement sur le terrain provincial.

## Du PLQ à l'UN

Il faisait partie de la Commission de surveillance de la langue d'enseignement, chargée de conseiller le ministre de l'Éducation dans les cas d'appel. Via cette commission, Donat Taddeo s'est laissé piloter par l'éminence grise du PLQ dans les comtés du sud-ouest de Montréal, Sam Capozzi, très influent à cause de son empri-



Jacques COUTURE

se sur les groupes ethniques. Donat Taddeo hérite aussi de la puissante machine électorale de Gérard Shanks. En tête de liste: le notaire André Limoges et son épouse, concessionnaire de la Loto-Québec pour les comtés de Sainte-Anne, Saint-Henri et Verdun.

Au surplus, l'agent officiel du



candidat libéral a derrière lui le contingent de travailleurs d'élections de l'association libérale fédérale du comté de LaSalle. La candidature de M. Taddeo a entraîné une division dans les rangs libéraux, en apparence vite calmée. Plusieurs militants n'en contiennent pas moins de marmonner leur mécontentement. Un seul des organisateurs de longue date a déserté le navire rouge au profit des "bleus" depuis la mutinerie de MM. Guy Moses et Roland Meloche contre l'organisation du PLQ.

Frustrés et dépités, ces hommes portent maintenant l'étendard de l'Union Nationale comme des larons en foire. Roland Meloche, journaliste au *Dimanche-Matin*, et son agent officiel Guy Moses, conseiller municipal du Parti civique à Montréal, puiseront abondamment dans le répertoire municipal pour s'attirer les faveurs des électeurs: habitations à loyer modique pour personnes âgées, etc. Guy Moses rate rarement l'occasion de signaler les efforts déployés en ce sens, à l'Hôtel de Ville, par l'équipe Angelo Anfossi — Guy Moses — Yvon Lamarre.

#### L'ex-candidat à la mairie

Mais ce dernier, vice-président du comité exécutif de Montréal, se retranche dans une prudente neutralité. M. Meloche cherche donc



Donat TADDEO

ses appuis dans les organisations traditionnelles comme les Chevaliers de Colomb et les Clubs Optimiste où il a gravi presque tous les échelons honorifiques. Il lui faut rafistoler une machine électorale poussive. Les fonds manquent et il table sur le bénévolat. Il jette son dévolu sur les rencontres avec les nombreuses associations du comté

(Age d'Or, etc.) afin de mener sa campagne "pour ne pas abandonner le comté aux mains du PQ".

Le candidat péquiste Jacques Couture, passe lui aussi le comté au peigne fin par le porte-à-porte. Il prête également attention aux groupes naturels (soirées récréatives, centres de quilles etc.) qu'il rencontre. Sa renommée publique, pour avoir drainé 40 p.c. des suffrages contre le maire Jean Drapeau aux élections municipales de 1974, le précède. La machine péquiste est bien rodée et les militants du RCM-St-Henri, épaulent Jacques Couture à titre individuel.

Couture a beau débiter la liste de ses engagements sociaux antérieurs — mouvement familial ouvrier, promotion du CLSC de St-Henri etc. etc. —, l'ex-candidat à la mairie éclipe l'organisateur communautaire pour les électeurs.

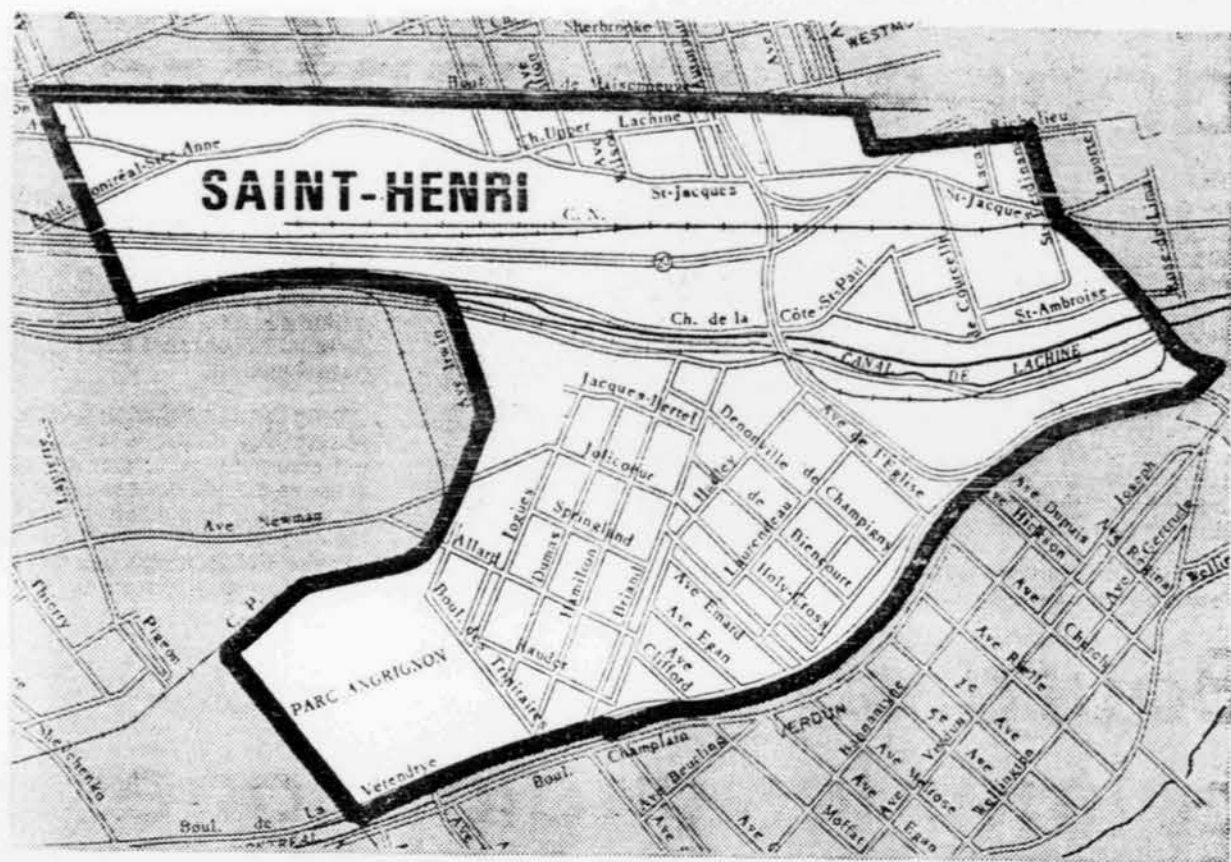
#### Les impondérables

Comme en plusieurs comtés du Québec, la lutte se polarise autour des candidats libéral et péquiste. Pour que Saint-Henri bascule en faveur du PQ, Jacques Couture doit renverser la majorité de 3.500 voix avec laquelle Gérard Shanks remportait la victoire en 1973. Depuis 1970, le PQ enregistre un vote stable, Eloi Gendron puis Matthias Rioux ayant talonné d'assez près Gérard Shanks. La quasi extinction de l'UN en 1973 (Adolphe Lapointe a récolté 465 voix) avait profité au candidat libéral vers qui ont afflué les votes accordés en 1970 à l'unioniste et député sortant défait, Camille Martellani. L'UN compte encore des partisans italiens dans Saint-Henri.

La performance de l'unioniste Roland Meloche influera donc sur l'issue du scrutin, s'il récupère les anciennes allégeances du comté. D'autre part, 28 p.c. des électeurs du quartier Saint-Henri, à forte tendance péquiste, se sont abstenus de voter en 1973. L'abstention dans un comté populaire, contrairement aux comtés nantis, exprime le désabusement et la protestation à l'endroit du gouvernement en place. On remarque également que le vote sera passablement décisif pour le comté dans deux paroisses de Ville Emard: Coeur-Immaculée-de-Marie et Saint-Jean-de-Matha.

Une certitude: pour la première fois depuis plus de 30 ans, personne ne promettra un hôpital aux gens de Saint-Henri!









**VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX**  
DU QUARTIER SAINT-HENRI  
VOUS OFFRENT LEURS  
**MEILLEURS VOEUX**





**ANGELO ANFOSSI**  
Conseiller Municipal  
Siège no. 1



**GUY MOSES**  
Conseiller Municipal  
Siège no. 2



**YVON LAMARRE**  
Conseiller Municipal  
Siège no. 3  
Vice-Président du  
Comité Exécutif  
de la Ville de Montréal

*Que ce Noël soit pour tous le plus joyeux et que la Nouvelle Année apporte paix et bonheur sur la terre.*

*May this Christmas be the merriest for all and the New Year bring peace and happiness on earth.*

*Che questo Santo Natale sia per tutti pieno di gioia e che il Nuovo Anno sia portatore di pace e felicità.*





Yvon Lamarte, conseiller municipal et vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, régler d'abord les problèmes municipaux dans son comité (ils seraient trop nombreux à énumérer), avant de s'atteler à venturer dans des projets grandioses. Angelo Amoszi, conseiller municipal: même vœux qu'à Yvon Lamarte, mais en moindre importance.

POUR NOTRE 30<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE:  
DES PETITS VOEUX "SANS MALICE" AUX PERSONNAGES LITES DE NOTRE VOISINAGE!  
Pour 1977 nous souhaitons

# LES LUMIÈRES DU VOISINAGE

# Éditorial

## BONNE CHANCE À NOS CONSEILLERS ET DÉPUTÉS DURANT 1977

Il y a des gens qui trouvent plaisir à taquiner, narguer, blâmer nos conseillers municipaux, nos députés, souvent pour des péccadilles. On se garde bien de les féliciter quand ils font du bon travail. Pourtant, cette semaine, un concitoyen, M. Albert Vaillancourt, résident des Habitations De Montmagny, a tenu à communiquer avec nous pour souligner la générosité et le dévouement de M. Angelo Anfossi qui, à l'occasion de la Messe de Minuit célébrée dans les Habitations De Montmagny, a répondu à l'appel de M. Vaillancourt pour fournir les chaises nécessaires. M. Vaillancourt désire le remercier en son nom et au nom de tous les résidents pour ce geste généreux. Et nous, de La Voix Populaire, désirons profiter de l'occasion pour noter que nous savons que nos conseillers municipaux font du beau travail auprès de la population locale. Ils ne peuvent satisfaire tout le monde, c'est sûr, mais quand on s'adresse à eux, ils font normalement leur possible pour obtenir ce que l'on attend d'eux.

Et, il en va de même pour nos députés. Que de services un homme comme le député de Saint-Henri aux Communes, M. Gérard Loïselle, n'a-t-il pas rendus à ses concitoyens. Cet homme se dévoue, souvent dans l'ombre, pour trouver du travail à un chômeur, intervenir en hauts lieux pour réparer l'injustice dont a pu être victime un de ses électeurs, obtenir du secours à une famille éprouvée!

M. John Campbell, député de LaSalle-Emard, Côte Saint-Paul, aux Communes, doit administrer un grand comté. Il a réussi à obtenir des subventions importantes pour la jeunesse, les organisations sportives. Il est peut-être un peu moins près de nous que M. Loïselle, mais nous croyons que c'est un homme de bien qui tente de faire son devoir au meilleur de sa connaissance.

D'autres, comme M. Yvon Lamarre, qui, en plus d'être conseiller municipal pour notre district, assume de lourdes responsabilités comme vice-président du Comité Exécutif

de la ville de Montréal, rendent d'éminents services non seulement à la population de notre région du sud-ouest de la métropole, mais à tout Montréal. On sait pertinemment que M. Lamarre, à cause même du poste qu'il occupe au sein de l'administration municipale de Montréal, est en mesure de pouvoir solutionner des problèmes plus facilement.

Tous les conseillers municipaux, MM Yves Magnan, Joffre Laporte, Albert Collette, Guy Moses, en plus de MM Anfossi et Lamarre, sont toujours à la disposition de la population. Leur téléphone sonne à toute heure du jour, du soir et même, de la nuit. Ils sont au poste et y répondent.

Nous fondons beaucoup d'espoir sur nos deux nouveaux députés péquistes de Sainte-Anne et de Saint-Henri, MM Jean-Marc Lacoste et Jacques Couture. M. Lacoste semble démontrer une agressivité prometteuse. Il a du pain sur la planche pour transformer son comté de Sainte-Anne si négligé depuis tant d'années. En ce qui concerne M. Jacques Couture, un homme d'envergure, devenu depuis son élection, ministre du Travail, de la Main d'oeuvre et de l'immigration, une lourde tâche lui incombe. Toutefois, il nous est permis d'être optimistes puisque c'est un homme de qualité, un homme imbu du désir de bien servir la population qu'il représente à l'Assemblée Nationale. Nous avons confiance qu'il pourra accomplir beaucoup pour Saint-Henri. Du moins, nous attendons beaucoup de lui.

De toute façon, il est opportun de souhaiter à tous nos représentants, à ce moment, beaucoup de chance dans l'accomplissement de leur travail. Nous espérons que la population coopérera étroitement avec eux tous afin que toute notre région puisse en bénéficier et puisse devenir un endroit où il fait bon vivre.

Qu'ils soient tous assurés de notre collaboration sincère, à nous de La Voix Populaire.

Jean-Jacques Mercier



# les rumeurs → du voisinage

Grâce à l'intervention personnelle de notre conseiller municipal, Angelo Anfossi, les restaurants et cafés qui offrent comme loisirs à leurs clients l'utilisation de tables de billard ne sont plus soumis aux règlements municipaux régissant les véritables salles de billard.

LA VOIX POPULAIRE. le 26 avril 1977

# NOS CONSEILLERS MUNICIPAUX.

## À SAINT-HENRI

---



M. Yvon Lamarre: vice-président du Comité exécutif de la C.U.M. et conseiller municipal, Parti Civique, district Saint-Henri, siège numéro 1. Bureau: 3723 ouest, Notre-Dame, tél: 932-2137.



M. Guy Moses: conseiller municipal, Parti civique, district Saint-Henri, siège numéro 2, bureau: 1607, Cabot, tél: 767-9975.



M. Angelo Anfossi: conseiller municipal, Parti civique, district Saint-Henri, siège numéro 3. Bureau: 2647 Allard, suite 2; tél: 769-8379.

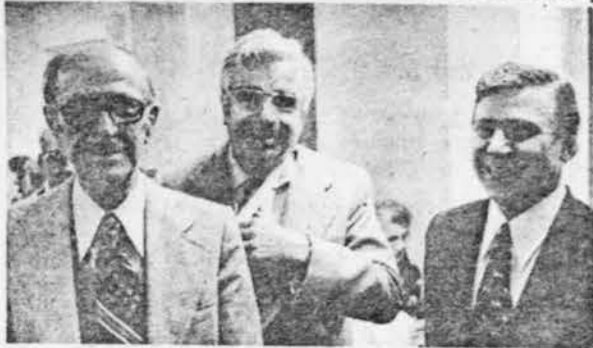
Une autre résidence pour les personnes âgées

## MERCREDI DERNIER, VISITE OFFICIELLE DES HABITATIONS DE CARILLON

par: Lucie Bernier  
Mercredi dernier, l'Office Municipal d'Habitation de Montréal invitait toute la population à venir visiter le nouveau complexe de logements destinés aux personnes âgées, les Habitations De Carillon, situées au 5335 ouest, rue

Notre-Dame, juste aux côtés du Centre de Santé Saint Henri Inc.

Déjà vingt ménages, de personnes âgées, ont intégré leur nouvelle demeure et près de 80 logements seront utilisés sous peu. Les Habitations De Caril-



Trois sourires épanouis. Sur la photo, de gauche à droite, M. Wilfrid Saint-Pierre du Centre de Santé St-Henri Inc., M. Jean-Marie Chabot, président du Centre de Santé St-Henri Inc. et M. Yvon Lamarre, vice-président du Comité exécutif de la Ville de Montréal et conseiller municipal de St-Henri.

lon s'adressent tout spécialement aux personnes de 65 ans et plus, qui sont autonomes donc qui peuvent subvenir eux-mêmes à leurs propres besoins.

En fait, les Habitations De Carillon ressemblent sensiblement à tous les autres blocs appartements que l'on peut retrouver partout sur notre chemin, à la seule exception près, qu'elles touchent une clientèle bien particulière. Parmi les services dont pourront user les résidents de ce nouveau complexe, nous retrouvons une salle de lavage des plus modernes, cuisinière et réfrigérateur, le chauffage et la taxe d'eau sont compris dans le loyer, et une salle commune où des activités socio-culturelles pourront se dérouler. L'édifice à 6 étages renferme plus de 100 logements comprenant pour 65 d'entre-eux une seule chambre dont 5 pour paraplégiques, et 36 logements de deux chambres dont 5 également pour paraplégiques.

C'est un comité d'étude qui a, en partie, défini les commodités à offrir aux paraplégiques. C'est M. Angelo Anfossi, conseiller municipal de la Ville de Montréal dans le secteur de St-Henri, qui a travaillé avec le comité afin de rendre la vie plus facile aux personnes qui en ont besoin.

Les Habitations De Carillon constituent le 10<sup>e</sup> complexe pour personnes âgées dans le secteur. Mme Pierrette Bourassa, directeur du service de location de l'Office Municipal d'Habitation, nous fait part de l'esprit qui régnera au nouveau complexe. "L'important pour nous, c'est que nos résidents se sentent vraiment chez eux, qu'ils se sentent libres d'aller où ils veulent et quand ils le veulent. Etant donné que nous n'hébergeons que des personnes autonomes, nous n'avons pas considéré nécessaire d'incorporer des services de santé ou des services sociaux à l'in-

Une autre résidence pour les personnes âgées

## MERCREDI DERNIER, VISITE OFFICIELLE DES HABITATIONS DE CARILLON

par: Lucie Bernier  
Mercredi dernier, l'Office Municipal d'Habitation de Montréal invitait toute la population à venir visiter le nouveau complexe de logements destinés aux personnes âgées, les Habitations De Carillon, situées au 5335 ouest, rue

Notre-Dame, juste aux côtés du Centre de Santé Saint Henri Inc.

Déjà vingt ménages, de personnes âgées, ont intégré leur nouvelle demeure et près de 80 logements seront utilisés sous peu. Les Habitations De Caril-



Trois sourires épanouis: Sur la photo, de gauche à droite, M. Wilfrid Saint-Pierre du Centre de Santé St-Henri Inc., M. Jean-Marie Chabot, président du Centre de Santé St-Henri Inc. et M. Yvon Lamarre, vice-président du Comité exécutif de la Ville de Montréal et conseiller municipal de St-Henri.

lon s'adressent tout spécialement aux personnes de 65 ans et plus, qui sont autonomes donc qui peuvent subvenir eux-mêmes à leurs propres besoins.

En fait, les Habitations De Carillon ressemblent sensiblement à tous les autres blocs appartements que l'on peut retrouver partout sur notre chemin, à la seule exception près, qu'elles touchent une clientèle bien particulière. Parmi les services dont pourront user les résidents de ce nouveau complexe, nous retrouvons une salle de lavage des plus modernes, cuisinière et réfrigérateur, le chauffage et la taxe d'eau sont compris dans le loyer, et une salle commune où des activités socio-culturelles pourront se dérouler. L'édifice à 6 étages renferme plus de 100 logements comprenant pour 65 d'entre-eux une seule chambre dont 5 pour paraplégiques, et 36 logements de deux chambres dont 5 également pour paraplégiques.

C'est un comité d'étude qui a, en partie, défini les commodités à offrir aux paraplégiques. C'est M. Angelo Anfossi, conseiller municipal de la Ville de Montréal dans le secteur de St-Henri, qui a travaillé avec le comité afin de rendre la vie plus facile aux personnes qui en ont besoin.

Les Habitations De Carillon constituent le 10<sup>e</sup> complexe pour personnes âgées dans le secteur. Mme Pierrette Bourassa, directeur du service de location de l'Office Municipal d'Habitation, nous fait part de l'esprit qui régnera au nouveau complexe. "L'important pour nous, c'est que nos résidents se sentent vraiment chez eux, qu'ils se sentent libres d'aller où ils veulent et quand ils le veulent. Etant donné que nous n'hébergeons que des personnes autonomes, nous n'avons pas considéré nécessaire d'incorporer des services de santé ou des services sociaux à l'in-



térieur du bâtiment. Bien au contraire, nous voulons amener nos pensionnaires à aller chercher les services dont ils ont besoin, comme tout autre résident dans le secteur."

Plusieurs personnes prenaient part à cette visite officielle de la semaine dernière. Outre les 350 personnes présentes, nous remarquons M. Guy Legault, directeur général de l'Office Municipal d'Habi-

tations, M. Richard Tremblay, chef de la division des relations publiques de l'O.M.H., M. Jean-Marie Chabot, président du Centre de Santé St-Henri, M. Lalonde, architecte des Habitations De Carillon, M. Bernard Signori, curé de la paroisse Ste-Clothilde, M. Théo Gagnon, des relations extérieures de la Johnson Wire Weaving, M. Jean Larouche, gérant de la Caisse Populaire Ste-Clothilde,

Sr. Raymonde Ethier, directeur-général du Centre de Santé St-Henri, M. Wilfrid St-Pierre, du Centre de Santé St-Henri, M. Yvon Lamarre, vice-président du Comité exécutif de la Ville de Montréal et M. Angelo Anfossi, conseiller municipal.

Concernant le complexe d'Habitations Angers à la Côte St-Paul, M. Lamarre nous a révélé que probablement vers le mois de novembre on procédera à la mise en location des logements si rien évidemment ne vient perturber une autre fois les travaux.



Un complexe d'habitation...



Au dernier étage de l'édifice, les résidents des Habitations De Carillon pourront s'adonner à entretenir et à cultiver leurs plantes grâce à la magnifique serre instaurée pour eux. Sur la photo, de gauche à droite, M. Théo Gagnon des relations publiques de la Johnson Wire Weaving, M. Guy Legault, directeur général de l'Office Municipal d'Habitation, M. Yvon Lamarre, vice-président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Lalonde (de dos), l'architecte des Habitations De Carillon et M. Angelo Anfossi, conseiller municipal.

(Photo L.V.P.)

# M. Marcel Marquette

## PERSONNALITÉ DU MOIS D'OCTOBRE '77

Lorsqu'on parle de conscience sociale, de sens développé des responsabilités à prendre dans notre société, on a affaire à toute une panoplie d'intérêts.

Pour monsieur Marcel Marquette, notre personnalité du mois d'octobre, il convient de préciser immédiatement qu'il a joué et qu'il joue encore un grand rôle social en proté-



M. Marcel Marquette, personnalité du mois d'octobre.

Photo LVP, Réal Lachance photographe.

geant les gens de l'imprévu, en les soulageant de l'incertitude et en les mettant à l'abri des coups parfois très durs que nous réserve notre douloureuse condition humaine.

Et c'est à ce niveau qu'il convient d'évaluer l'apport social de M. Marcel Marquette, président-fondateur d'une maison de courtage qui fête ce mois-ci son vingtième anniversaire d'affaires dans notre quartier, et dont le rôle

est précisément de pallier dans la mesure du possible aux surprises parfois désagréables associées plus souvent qu'autrement au destin, et s'il est impossible de contrer totalement ce dernier, du moins d'en atténuer sensiblement les effets. L'argent ne fait pas le bonheur, d'accord, mais comme dit "l'autre" il rend quand même le malheur plus supportable... ceci étant avant toute autre la fonction essentielle de l'industrie de l'assurance.

Arrivé dès sa plus tendre enfance dans notre quartier, M. Marquette habite depuis maintenant quarante-cinq ans au coeur même de Saint-Henri, c'est-à-dire face au magnifique Square Sir Georges Etienne Cartier dans une résidence digne de "la belle époque" et qui abrite en plus de sa famille, son centre d'affaires. C'est de cet endroit qu'il sert d'intermédiaire entre le public de notre quartier, en veillant aux intérêts de la population, et les grandes firmes auxquelles s'associe son entreprise et qui comptent parmi les plus prestigieuses dans le domaine. Qu'on songe seulement à la Sun Life, à la Prudentielle ou encore aux Caisses Populaires, pour n'en citer que les principales... Car le rôle primordial d'un courtier d'assurances c'est tout d'abord de servir d'intermédiaire, de négociateur. Il s'agit alors de négocier pour le client les meilleures conditions possibles avec les compagnies. L'avantage de consulter un courtier c'est que, par définition, ce dernier ne s'associe en principe à aucune compagnie en particulier, ce qui n'est pas le cas d'un agent, par exemple. Si une compagnie n'offre pas des conditions jugées satisfaisantes il a toujours la possibilité de recourir à une autre, n'étant aucunement lié à qui que ce soit, sauf le client bien enten-

du. Il est parfois malheureux de le constater, mais face à la loi de la jungle qui semble de plus en plus être de rigueur dans notre meilleur des mondes et face à l'inertie de certains gouvernements en place d'assurer convenablement la survie des citoyens plongés dans l'adversité, les gens sentent de plus en plus le besoin de s'assurer, bref, de devoir s'arranger eux-mêmes. Ce phénomène d'isolation dans lequel nous plonge désormais notre univers est sans doute dû au caractère d'anonymat inhérent aux grandes villes... Dans nos campagnes il n'était pas rare, c'était même la règle,

que la communauté se réunisse pour prêter main forte à un voisin frappé par l'adversité. Une grange incendiée par exemple était vite reconstruite, dans l'espace de quelques jours, chaque fermier ayant mis son effort personnel dans le déroulement des travaux. Pourrait-on en espérer autant de nos grandes métropoles, alors qu'on ignore jusqu'au nom de son voisin et ce après l'avoir cotoyé vingt ans...? L'assurance est donc devenue dans notre civilisation un élément indispensable à notre sécurité matérielle. Les maigres allocations et prestations de tout acabit distribuées par-

cimonieusement par nos gouvernements en place en font foi au-delà des dernières illusions qu'on aurait encore pu entretenir à ce sujet. L'intérêt particulier de M. Marcel Marquette pour la population du Sud-Ouest est qu'il se soit justement spécialisé dans les besoins de base de notre localité et notamment, dans tout ce qui se rattache de près ou de loin à la situation du logement, besoin fondamental s'il en est un... Qu'il s'agisse d'assurance-proprété, propriétaire-occupant ou encore, locataire-occupant, on est toujours assuré d'y trouver son compte dans la mesure où la protoc-



Lors de la signature du livre d'or de la ville de Montréal, après avoir présenté la mémoire de l'Ouest commercial et professionnel alors que M. Marcel Marquette en était président. Il est entouré des conseillers municipaux Yvon Lamarre, Angelo Anfossi, Guy Moses et André Labelle, vice-président de l'O.C.P.

tion du consommateur devient alors la règle essentielle.

Très peu de gens pourrait se vanter d'avoir participé de façon aussi étroite que ne l'a fait notre personnalité à l'essor économique local. Lorsque confronté à l'énumération de ces différentes réalisations on demeura franchement perplexe, ne sachant pas où exactement commencer tant la liste semble inexhaustible. En sa qualité de directeur de la Caisse Populaire Saint-Zotique, poste qu'il détient maintenant depuis 15 ans, il a pu ainsi se former une idée très précise des besoins immédiats de notre milieu. Ceci devait l'amener en outre à participer activement sur le "comité des 9" dont la fonction était de mettre sur pieds une coopérative de logements ici à Saint-Henri. "A mon avis, de nous affirmer M. Marquette, c'est en fait un compromis entre les abus d'une part du capitalisme et de l'Etat de l'autre". Cette forme d'engagement social de la part de notre personnalité tend tout d'abord à faire participer directement les citoyens aux affaires qui les concernent directement avec l'espoir de voir leur initiative se déployer par la suite aux multiples champs d'activités de notre réalité sociale. Sa solide autant qu'intensive formation académique dans le domaine des affaires n'est sans doute pas étrangère aux multiples responsabilités administratives qui devaient éventuellement lui incomber au cours de sa carrière. Six années de cours dans le "Life Office Management" devaient précéder un stage d'études dans les valeurs immobilières avant qu'il ne s'inscrive au premier cours commercial, à se donner en français à l'Université de Montréal, celui de la Chambre d'Immeubles. C'est donc en connaissance de cause que M. Marcel Marquette en arrive à dispenser ses conseils selon les meilleurs intérêts de ces nombreux clients à venir le consulter.

Mais ce serait minimiser étroitement la contribution sociale de notre personnalité que de la limiter à ses seules réalisations d'affaires person-

nelles. Rares sont les associations locales dans lesquelles il n'ait collaboré étroitement. "J'ai été dans pratiquement tout, devait-il nous affirmer: les enfants de chœur, la cho-

élections (en 1960) alors qu'il avait 45 personnes à charge...? On aimerait bien connaître l'emplacement de cette source d'eau vive dans laquelle M. Marcel Marquette

où le succès couronne une carrière laborieuse, de persistance et de foi inébranlable dans ses entreprises personnelles qu'une fois de plus, le travail est le meilleur tout en

bien les choses, ne t'en remets pas exclusivement à la frivolité des dispensations célestes... car le ciel aide tout d'abord, ceux qui se sont aidés eux-mêmes!



M. Marcel Marquette, président de l'Ouest commercial et professionnel remettant le mémoire à M. Yvon Lamarre, conseiller municipal et vice-président du comité exécutif de la ville de Montréal en présence des conseillers municipaux et des directeurs de l'Ouest commercial et professionnel.

rale, trésorier du conseil paroissial, marguillier, président du cercle culturel de la paroisse Saint-Zotique, secrétaire de la J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Catholique), président du secteur ouest pour la campagne de souscription à l'oeuvre "du Bon Dieu en taxi", et, incidemment notre secteur avait rapporté le plus gros montant. Par la suite, président-fondateur des Compagnons de Maisonneuve, il devait ainsi regrouper dans son association un groupe de jeunes hommes d'affaires du centre-ville rejoignant 125 membres de toutes les maisons d'affaires du centre-ville. Il peut se vanter alors de connaître tout le monde sur la rue Saint-Jacques. Ses fonctions d'alors lui confiaient plus particulièrement la responsabilité de la section régissant la sélection des risques au siège social d'une compagnie d'assurance. La liste est longue. Président de l'Ouest commercial et professionnel en 1970-1971, il devient président honoraire des Hommes d'affaires de Montréal en 1972. Et que dire des lourdes responsabilités qui incombaient à ses fonctions de capitaine des

tire l'énergie formidable absolument nécessaire à la bonne marche des multiples entreprises dans lesquelles ce dernier déploie autant de zèle et d'ardeur. Les amateurs de surnaturel seront sans doute assez déçus d'apprendre qu'ici comme en tant d'autres cas

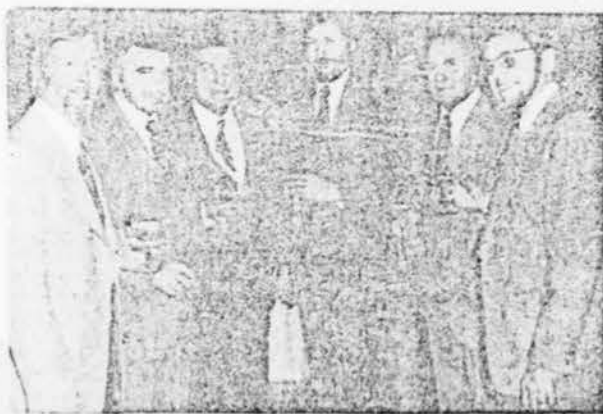


étant le sel artisan de toute réussite... Cet élément fondamental devait amener M. Marquette de ses débuts fort modestes en 1947, à 30 l'heure, à monter un chiffre d'affaires qui dépassera d'ici une couple d'année le \$1,000,000.00 en primes recouvrées par sa maison de courtage. Une telle somme représente certes une activité fébrile de tout instant, mais aussi, le détachement face aux heures de travail qu'il a consacrées à son entreprise, où les soixante et quelques heures hebdomadaires ne sont pas extraordinaires, bien au contraire, puisque formant l'horaire habituel de notre personnalité.

"J'aime travailler, ayant en horreur de rester à ne rien faire... y'a pas 36 solutions: ceux qui veulent, peuvent". Mais combien sont prêts à fournir l'effort nécessaire sans lequel ne saurait prendre forme cette satisfaction toute particulière que produisent les labeurs menés à temps?

Et si pour toi, ô noble lecteur qui lit ces lignes, ton tour risque d'arriver un jour à la loterie nationale, le hasard faisant quelques fois si





Ils n'ont eu qu'éloges à l'endroit de M. et Mme Rivet.  
De gauche à droite: MM. Rivet, Guy Alepins de J.M.  
Vallières, Yvon Lamarre, conseiller municipal, Louis  
Turcot, bijoutier, Angelo Anfossi, conseiller municipal  
et André Marchand, bijoutier.

LA VOIX POPULAIRE, le 25 octobre 1977



Prenez note

## La rue Springland à sens unique

En suite à la demande de plusieurs personnes demeurant sur la rue Springland, nos conseillers municipaux messieurs Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses, sont heureux d'annoncer que la rue Springland deviendra à sens unique. Le sens unique ira de la rue Hadley au boulevard La Vérendrye.

"Nous croyons que cette nouvelle signalisation permettra aux résidents de jouir d'une plus grande tranquillité et d'une sécurité accrue," de dire nos représentants au Conseil de Ville.

Et d'ajouter: "Il est prouvé que sur les rues à sens unique, dans un quartier résidentiel, le nombre des accidents diminue grandement et nous voulons continuer notre programme, surtout lorsque les personnes qui vivent sur une rue le demande."

# Les dirigeants de la Plaza Monk rencontrent nos conseillers municipaux

Mercredi, le 26 octobre dernier, le comité de direction de l'Association des Marchands Membres de la Plaza Monk a rencontré nos conseillers municipaux au sous-sol de l'église N.D.P.S. afin de se renseigner adéquatement sur l'avenir économique et physique du boulevard Monk. Messieurs Guy Moses et Angelo Anfossi étaient présents, alors que M. Yvon Lamarre était retenu à Québec.

## L'enfouissement des fils

M. Loyola Chartier, président de l'Association, a commenté le travail exceptionnel exécuté par les responsables des travaux sur l'enfouissement des fils électriques tout le long du boulevard Monk, remerciant ainsi nos conseillers pour leur diligence et la préoccupation constante qu'ils ont accordé à ce projet afin que tout se déroule normalement et dans les plus brefs délais.

A ce titre, il a aussi été question de la réfection prochaine du boulevard Monk. Les marchands ont discuté du temps nécessaire pour effectuer ces travaux majeurs, de la possibilité de les exécuter par étape afin d'assouplir l'encombrement et éviter une fermeture trop prolongée du boulevard. M. Raymond Laigne, vice-président de la Plaza, a aussi fait mention des nouveaux lampadaires. Au nom des mar-

chands membres, M. Laigne a invité les conseillers à choisir un lampadaire de type "chaleureux", plutôt qu'un type conventionnel. A ces questions, MM. Anfossi et Moses ont offert leur plus grande collaboration, stipulant toutefois, qu'en ce qui concerne les lampadaires de types non-conventionnels, il en demeurerait aux marchands désireux d'obtenir de tels lampadaires de payer la note. M. Anfossi doit d'ailleurs présenter, dans les deux semaines à venir, les coûts et les prochaines étapes à franchir dans cette réfection complète du boul. Monk.

## Lo stationnement

Les représentants du boulevard Monk sont revenus, comme il fallait s'y attendre, à la charge au sujet du stationnement du boulevard Monk. Après de brèves discussions, MM. Anfossi et Moses se sont engagés à présenter bientôt les possibilités d'une ouverture de ce stationnement voisin du poste de police sur le boulevard Monk. Nos conseillers, particulièrement M. Moses, abondait d'ailleurs dans le même sens que les marchands, soit favorisant l'ouverture du stationnement à la circulation directe du boulevard le plus tôt possible.

## Le nom du boulevard

Ce sujet, fort controversé, fut abordé brièvement. Les marchands ont expliqué clairement leur option: "Il n'est aucunement question que le nom du boulevard Monk change. Quant à nous, la question est close" de déclarer le président Chartier.

## La vente-trottoir

On a demandé aux conseillers de fermer le boulevard Monk lors de la prochaine vente-trottoir des marchands en juin prochain, ainsi que la possibilité d'obtenir un certain service de transport original sur cet artère lors de la vente.

M. Anfossi a fait part de son scepticisme face aux résultats pécuniers d'un tel projet, mais a déclaré: "Tout est probablement réalisable. Il s'agit de l'étudier attentivement et nous vous donnerons une réponse dans les délais fixés."

M. Normand Benoit a soulevé la question du stationnement prévu à l'angle

Allard et boulevard Monk, tandis que M. Raymond St-Pierre demandait aux représentants de la ville, s'ils croyaient qu'une subven-

tion provinciale était prévue pour l'aide à la petite entreprise en milieu urbain, particulièrement dans des quartiers déter-

minés.

Nos conseillers devront, d'ici deux semaines, répondre à toutes ces questions.

# ÉDITORIAL

## Ces merveilleuses habitations pour personnes âgées

Un peuple qui respecte les vieillards, qui leur permet de s'acheminer de façon heureuse vers la fin, est un peuple fort, un peuple heureux. Quand je constate avec quelle ardeur nos gouvernements ont préparé un nouveau mode de vie à nos aînés, depuis quelques années, je me sens fier.

N'était-il pas triste, il y a une trentaine d'années, de voir un parent âgé, faire son entrée dans ce qu'on appelait les asiles pour les vieillards, les hospices. Malgré toute la bonne volonté des religieuses, les pensionnaires de ces asiles, ressentant sûrement qu'ils étaient devenus inutiles, appelaient bien souvent la mort comme délivrance. Mon cœur d'enfant n'a jamais pu accepter qu'on entasse nos vieillards dans ces grands immeubles gris et je me disais que jamais on ne réussirait à m'y enfermer quand je deviendrais vieux.

Que les temps ont changé! J'ai eu le plaisir de visiter, dans notre région, les Habitations de Carillon et de Montmagny ainsi que le Centre de Santé Saint-Henri. Les moins alertes trouvent, dans ce dernier endroit, le moyen de vivre relativement heureux. Ils peuvent y recevoir tous les soins que leur état nécessite grâce à un équipement moderne, efficace. Le Centre hospitalier est sis tout contre au cas d'aggravation de l'état de santé du pensionnaire.

Pour les personnes seules, ou les couples âgés qui peuvent encore se bien débrouiller malgré les ans, on a érigé ces fameuses Habitations qui contiennent des deux, trois ou quatre pièces. Ces logements sont décorés avec beaucoup de goût et munis des appareils électriques modernes, du tapis mur à mur et que désirez-vous encore. Les résidents sont libres. Ils peuvent faire leur popote, diriger leur propre destinée et ainsi s'acheminer lentement et heureusement vers la fin de leurs jours. Le fait de se sentir vieillir paraît moins lourds sûrement quand on peut habiter dans un logement ultra-moderne, agrémenté de tout ce qui peut rendre la vie moins monotone, plus agréable.

Il pourra lire, dans d'autres colonnes de livraison, un reportage sur une cérémo-

nie qui s'est déroulée aux Habitations Angers ces jours derniers. Les résidents se sont mérités des trophées à la suite d'un concours organisé dans les seize habitations du genre à Montréal, par l'Office d'Embellissement municipal dirigé avec compétence par l'ancien conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau.

Avec quelle fierté nos frères aînés ont reçu leur récompense! Ce fut une manifestation bien émouvante. Toute l'horreur que j'avais ressentie, il y a plus de quarante ans, devant les scènes qui se présentaient à moi dans les anciens asiles, se transformait en bonheur de voir tous ces gens heureux, intéressés à vivre heureux jusqu'à leur dernier souffle parce qu'on leur donne enfin les moyens de terminer leurs jours en beauté. Je vous avoue que je n'aurais plus d'objection à moi-même d'occuper l'un de ces logements.

Il faut féliciter nos gouvernants de cette heureuse initiative, aussi bien ceux de la capitale fédérale que ceux du Québec et de Montréal.

Il m'importe de souligner principalement le souci de nos conseillers municipaux de Saint-Henri, de Sainte Anne, MM Angelo Anfossi, Guy Moses, Joffre Laporte, Yves Magnan et surtout Yvon Lamarre, aussi vice-président du Comité exécutif de la ville de Montréal, de suivre de près le développement de ce programme de construction des diverses habitations pour personnes âgées de notre district. Et je les félicite, particulièrement MM Lamarre, Anfossi et Moses d'avoir tenu à être présents lors de la cérémonie de remise des trophées aux gagnants des Habitations de Montmagny, cérémonie gracieusement présidée par la mairesse de Montréal, Mme Claire Drapeau. Je félicite également le co-ordonnateur de l'Office municipal d'Embellissement, M. Paul-Emile Sauvageau qui accomplit une très bonne besogne. Leur présence marque un encouragement à la poursuite des efforts de nos aînés.

Evidemment, il sied d'offrir de chaleureuses félicitations aux résidents des Habitations de Montmagny pour les trophées mérités.

Jean-Jacques Mercier



L'Office d'Embellissement de la ville de Montréal vient de remettre aux résidents des Habitations de Montmagny, 6245, rue Jogues, un trophée special. La cérémonie a été présidée par Mme Jean Drapeau. Sur cette photo, on reconnaît M. Paul-Émile Sauvageau, au micro, coordonnateur de l'Office, M. Angelo Anfossi, conseiller municipal, Mmes Anfossi, Yvon Lamarre et Drapeau.





## *Ils méritent un trophée*

*Mme Marie-Claire Drapeau, épouse du maire de Montréal, a remis aux résidents des Habitations de Montmagny, le trophée qu'ils se sont mérité pour avoir entouré des meilleurs soins les plants qui sont fournis par le Jardin botanique pour l'embellissement des seize foyers sous la juridiction de la Ville de Montréal. M. Angelo Anfossi et son épouse, conseiller municipal, Mme Yvon Lamarre et M. Paul-Emile Sauvageau, coordonnateur de l'Office d'embellissement de Montréal, ont participé à la remise.*

## Les habitations de Montmagny se voient décerner un trophée

L'Office d'embellissement de la Ville de Montréal remet aujourd'hui aux résidents des Habitations De Montmagny, 6245 rue Jogues, le trophée qu'ils se sont mérité pour les soins dont ils ont entouré les plants qui leur sont fournis chaque année pour l'embellissement de leur foyer.

L'Office d'embellissement, de concert avec le Jardin botanique et l'Office municipal d'habitation de Montréal, remet ainsi aux résidents des 16 habitations pour personnes âgées administrées par l'Office, des plants d'intérieur pour les salles publiques et les couloirs de leurs maisons. En fin de saison, un trophée est décerné au bâtiment qui a le mieux entretenu ses plants.

La cérémonie d'aujourd'hui a eu lieu à midi. Elle a été présidée par Madame Marie-Claire Drapeau, épouse du Maire de Montréal. Ont également réhaussé la cérémonie de leur présence, accompagnés de leur épouses, les trois (3)

conseillers du district de St-Henri, Messieurs Yvon Lamarre, président intérimaire du Comité ex-

écutif, Angelo Anfossi et Guy Moses.  
Renseignements: Paul-Emile Sauvageau 872-3911.



Madame Marie-Claire Drapeau, l'épouse du maire de Montréal, a procédé ces jours derniers à la remise aux résidents des Habitations De Montmagny, du trophée qu'ils se sont mérité cette année pour avoir entouré des meilleurs soins les plants qui sont fournis par le Jardin botanique pour l'embellissement des seize foyers sous la juridiction de la Ville de Montréal. Sur cette photo prise à la cérémonie, l'on remarque de gauche à droite, Monsieur Angelo Anfossi, conseiller municipal; Madame Anfossi; Madame Yvon Lamarre, épouse du président intérimaire du comité exécutif; Madame Drapeau, et Monsieur Paul-Emile Sauvageau, coordonnateur de l'Office d'embellissement de Montréal. De nombreuses personnes ont invité Madame Drapeau à visiter leur appartement aux Habitations De Montmagny et la mairesse a accepté avec plaisir leur aimable invitation. Renseignements: Paul-Emile Sauvageau 872-3911.

## La ville loue un terrain récréatif au PSBGM

Vos représentants municipaux, messieurs Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses, sont heureux de vous faire part que le Comité exécutif veut louer un parc situé sur l'emplacement du quadrilatère borné par les rues d'Arcy McGee, Laurendeau, l'Avenue Egan et le boulevard de La Vérendrye au Protestant School Board ou Protestant School Board of Greater Montreal, dans le but de se servir de ces terrains comme grand parc public à caractère

sportif où les gens pourront pratiquer le soccer, le football, le baseball, la course et autres sports. Depuis déjà quelques temps la population peut profiter de ces terrains mais nous voulons de façon officielle faire profiter la population de ces installations. Par le fait même, ce parc viendra compléter l'ensemble des facilités sportives dans Ville-Emard / Côte St-Paul.

# Les RUMEURS du VOISINAGE

On constate qu'à l'intersection du boulevard Monk et de la rue Allard, il manque des lumières d'éclairage dans les pô-teaux de la Ville de Mont-réal. Le soir, les clients des autobus doivent attendre à la noirceur. Il faudrait que les autorités municipales y voient; pour-tant, les travaux exté-rieurs de la station de mé-tro sont terminés depuis plusieurs mois à cette in-tersection. De plus, à quand la ré-installation des lumières de circula-tion, angle Monk et Al-lard??? Il semble que ce secteur est dans la gran-de "noirceur" et négligé. Pourtant, M. le consei-ller Angelo Anfossi, qui a ses bureaux rue Allard, doit passer assez souvent à cette intersection???

\*\*\*  
Après 4 années de de-mandes répétées par la Plaza Monk et autant par la compagnie d'autos-taxi qui occupe des postes sur le terrain de stationne-ment, mardi dernier, les employés municipaux ef-fectuaient une entrée prin-cipale, du boulevard Monk au terrain de stationne-ment, voisin du poste de police no. 12. Certes, a-vec un accès plus facile, ce terrain sera de plus en plus populaire auprès des clients de la Plaza Monk, surtout dans ce secteur très achalandé. Merci à MM. les conseillers Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses!

\*\*\*  
L'ouverture du nouveau magasin libre-service de la Régie des Alcools du Québec, boulevard Monk, "au centre commercial de la Plaza Monk", amène une foule plus nombreuse d'acheteurs dans ce sec-teur commercial...surtout pour la période du temps des fêtes. On peut égale-ment stationner au terrain municipal, boulevard Monk près Jolicoeur.



Nos conseillers réagissent promptement

## On ouvre le stationnement sur le Boul. Monk

Il n'y a pas plus de trois semaines, l'exécutif de l'Association des Marchands de la Plaza Monk rencontrait nos conseillers MM. Angelo Anfossi et Guy Moses, leur demandant de permettre l'accès du stationnement sur le boulevard Monk. Et voilà qu'en semaine dernière, les travaux s'effectuaient... et étaient terminés en un temps fort rapide.

"Nous ne pouvons qu'être heureux et remercier vivement nos conseillers municipaux pour l'intérêt qu'ils ont manifesté et la rapidité d'exécution avec laquelle ils ont répondu à cette demande. Nos représentants à l'Hôtel de Ville ont donc démontré une fois de plus qu'ils s'occupent vraiment de leurs citoyens et qu'ils ont à coeur le mieux - être de tous" de

commenter le président M. Loyola Chartier. Fort heureux de cette réalisation, si petite soit-elle, M. Chartier a noté combien il était important d'appartenir et de militer activement au sein d'une association telle que celle des Marchands du boulevard Monk. "Tous les commerçants du boulevard Monk devraient apporter leur support. Nous travaillons tous, dans le simple

but de toujours plaire à notre clientèle, les résidents du sud-ouest. Chaque pas, chaque effort sont dirigés sur les gens de notre coin afin de leur faciliter l'ac-

cès et leur présenter de la qualité et des prix compétitifs, sinon meilleur, sur le boulevard Monk. Je ne comprends pas comment un commerçant sérieux peu

garder bonne conscience s'il n'appartient pas à notre association" d'enchaîner le président Chartier.



Rapidement, nos conseillers municipaux ont répondu à la demande de l'Association des Marchands du boulevard Monk et ont permis l'accès du stationnement sur le boulevard. Les travaux ont également été exécutés dans un court délai.

## Merci à vous les conseillers!

MM. Yvon Lamarre,  
Angélo Anfossi,  
Guy Moses, conseillers  
Cher Messieurs,

Les résidents de la rue Springland sont très heureux d'apprendre que cette dernière devient un sens unique. Enfin, nous aurons plus de tranquillité, nos maisons s'en tiendront que plus propres et surtout nos petits seront plus protégés.

Nous nous empressons

donc de vous dire nos plus sincères remerciements.  
Jacqueline Beaudry-Té-

trault,  
résidente de la rue  
Springland.



Quand Angelo dit qu'il s'occupe de quelque chose, il s'en occupe! En effet, notre conseiller municipal n'a pas mis de temps à permettre l'accès du stationnement sur le boulevard Monk. Il a d'ailleurs travaillé sans bruit, mais combien efficace. On reconnaît bien M. Anfosso, étant une personne qui ne parle pas souvent de lui, se contentant d'agir positivement. Félicitations!

## Ouverture demain du Quartier d'hiver au Parc Angrignon

Lucie BERNIER

C'est à partir de cette semaine que la population du sud-ouest et d'ailleurs pourra se rendre au Quartier d'hiver du Parc Angrignon. En effet, M. Yvon Lamarre, vice-président du Comité exécutif de la Ville de Montréal et conseiller municipal, accompagné de ses collègues MM. Angelo Anfosni et Guy Moses, procédera demain, mercredi le 14 décembre à dix-neuf heures, à l'ouverture traditionnelle annuelle des fêtes d'hiver qui attirent un nombre impressionnant de visiteurs. Dès jeudi, le public sera invité à se rendre à ce quartier d'hiver où patinoire, glissade sur glace, château, et animaux les attendent. Cette année, nous retrouverons la quasi-totalité des animaux du Jardin des Merveilles du Parc Lafontaine qui seront sur les lieux.

La population peut se rendre au Quartier d'hiver du Parc Angrignon tous les jours de la semaine entre le 15 décembre et le 15 janvier prochain dès 10 heures le matin et ce jusqu'à 10 heures le soir.

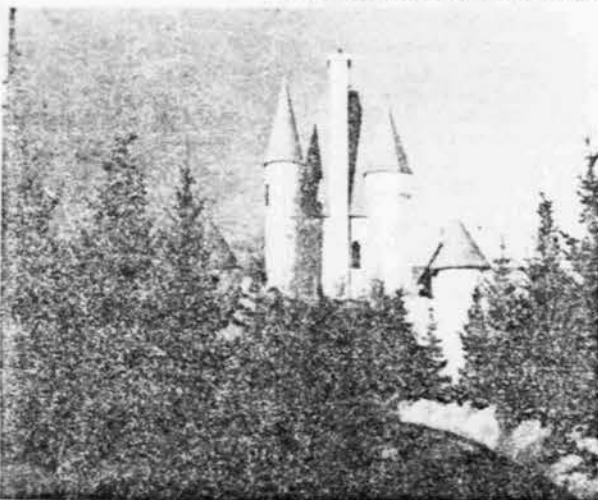
De plus, les résidents du secteur pourront s'adonner à la pratique de leurs sports d'hiver favoris soit le ski de randonnée, la raquette et le patinage dans les sentiers et sur l'immense place de glace du parc même.

Quant aux facilités, le secteur de l'entretien du service des Parcs du Sud-Ouest de la Ville de Montréal nous informe, que les sportifs pourront avoir accès au restaurant situé près du quartier d'hiver ainsi qu'à l'autre situé au centre du parc qui ne servira que d'abri seulement. De plus, mentionnons que la circulation automobile est interdite dans le parc tout au cours de l'hiver.



Le Parc Angrignon est un endroit de prédilection pour la pratique des sports d'hiver. Ski de randonnée, raquettes et patinage, y sont maîtres et rois.

(Photo L.V.P. Réjean Meloche)



La population du Sud-Ouest est invitée à se rendre au Quartier d'hiver du Parc Angrignon voir toute la féerie de lumières qui se cache derrière le château.

(Photo L.V.P. Réal Lachance)



**Le 12 avril  
prochain  
M. Jean  
Drapeau à  
Saint-Henri**

C'est en effet mercredi le 12 avril prochain, à 19:00 heures, qu'aura lieu le grand dîner des Amis du Parti Civique, à l'école James Lyng, 5440 ouest, rue Notre-Dame.

A cette occasion, vous aurez la chance de rencontrer vos trois conseillers municipaux de Saint-Henri: MM. Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses, ainsi que M. Jean Drapeau, maire de Montréal.



**M. Jean-Guy Lafaille,**  
l'un des dynamiques organisateurs du grand dîner des amis du Parti Civique.

Des billets au coût de \$3.00 sont présentement en vente aux endroits suivants: Boutique Caty sur le boul. Monk, René Landreville: 766-4214, Mme Yolande Brousseau, 766-2217; Lamarre et Frère sur la rue Notre-Dame, 932-2137; Angelo Anfossi, 769-8879, Guy Moses: 767-2837; Jean-Guy Lafaille, 767-9565 et 768-5121.

On vous attend en grand nombre.

## 250 personnes répondent à l'invitation de Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses conseillers de St-Henri.

Cette rencontre avait été organisée pour permettre aux conseillers de dresser le bilan de leurs réalisations et d'inviter la population à un souper du parti civique mercredi le 12 avril à l'école James Ling.

Au cours de la soirée monsieur Yvon Lamarre, vice-président du Comité Exécutif de la Ville de Montréal, au nom de ses collègues a profité de la circonstance pour démontrer l'action positive du parti civique dans les différents domaines qui relèvent de sa juridiction.

### RENAISSANCE DE LA ZONE DU SUD-OUEST DE MONTREAL

Le vice-président du Comité Exécutif a traité de l'aménagement du territoire à la question de l'habitation, du mobilier urbain aux utilités publiques, du prolongement du métro à la conservation du patri-

moine culturel ou architectural, de la préservation du stock du logement au programme des subsides à la restauration résidentielle, de la décentralisation des sports et loisirs à l'aménagement des pistes cyclables, du transport pour les handicapés au contrôle du bruit, de la pollution de l'air et de l'épuration de l'eau à la filtration de l'eau. Toutes ces mesures ont été entreprises par le parti civique.

### POUR UN MILIEU DE VIE ET UN MILIEU DE TRAVAIL AMELIORES.

Monsieur Lamarre a déclaré ainsi que ses collègues que l'administration du parti civique s'est appliquée à permettre un milieu de vie et un milieu de travail améliorés et à favoriser dans toute la mesure, la création d'emplois et le développement des secteurs industriels.



Tous les conseillers municipaux de Saint-Henri et de Sainte-Anne étaient présents pour répondre aux questions de l'assistance. Nous retrouvons, dans l'ordre habituel: M. Germain Prigent, le modérateur de cette soirée, MM. Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses, tous trois conseillers municipaux de Saint-Henri, et MM. Yves Magnan, Jacques Corney et Joffre Laporte, conseillers municipaux de Sainte-Anne.

(Photo L.V.P. Guy Bouliane)

### CREATION D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER.

Monsieur Lamarre a expliqué à son auditoire que le secteur manufacturier était à la baisse. "Il y a eu" a-t-il dit "une perte de trente mille emploi, 30,000 dans la région de Montréal depuis un an et l'on sait que l'industrie manufacturière par le nombre d'emplois qu'elle génère, est la base même de toute l'activité économique d'une métropole. Déjà à Montréal à cause de la faiblesse du secteur manufacturier il se produit un déséquilibre évident qui a pour effet une augmentation considérable du chômage. Il faut absolument que les différents paliers de gouvernements interviennent pour permettre une reprise dans le secteur économique. Le gouvernement fédéral a déjà décrété Montréal zone spéciale il est absolument nécessaire que le gouvernement du Québec intervienne fortement dans le secteur manufacturier"

### PRODUCTIVITE ACCRU SUR LE PLAN TECHNOLOGIQUE ET HUMAIN

"Cette intervention ne doit pas être que structurelle et financière mais il faut également améliorer le climat politique et social. Il est impensable d'espérer un meilleur niveau de vie et de meilleures conditions de travail si en contrepartie nous n'avons pas un meilleur rendement et une meilleure productivité sur le plan technologique et humain".

L'assistance a ensuite été invitée à poser des questions. Elles ont surtout porté sur l'aménage-

ment du boulevard de La Vérendrye en voie double jusqu'à Ville LaSalle, sur le pont de la rue Galt, sur le ski de randonnée, sur les pistes cyclables, les habitations pour personnes âgées, les chutes à neige en construction, le schéma d'aménagement du sud-ouest de Montréal, la construction d'un parc sur les emplacements des entrepôts A & P et du C.N., les patinoires extérieures, l'enlèvement des voies ferrées, de la piscine St-Henri et de l'ouverture prochaine du bain Emard qui vient d'être réaménagé en véritable piscine.

Il a aussi été question de l'ouverture prochaine du métro, de l'emploi et du chômage, de la diminution du rôle économique de Montréal face au départ des sièges sociaux et de la diminution de l'industrie manufacturière.

Fait à souligner, les trois conseillers municipaux de Sainte-Anne, messieurs Magnan, Laporte et Corney étaient présents.

Il ne faut pas oublier de mentionner la présentation du film sur la reconnaissance de Terre des Hommes par l'Unesco. Tous les participants ont semblé avoir fort appréciée cette soirée d'information et se sont bien promis de se retrouver, accompagnés de nombreux amis, au grand souper du 12 avril à l'école James Ling.



C'est devant un foule de plus de 250 personnes que M. Yvon Lamarre, vice-président du comité exécutif, a dressé, au nom des conseillers municipaux de notre secteur, un bilan des réalisations du Parti Civique dans notre secteur.  
(Photo LVP; Guy Bouliane)



Une partie de la foule qui assistait à cette rencontre amicale.

(Photo L.V.P. Guy Bouliane)

**Le 12 avril prochain**

## **M. Jean Drapeau à St-Henri**

C'est en effet mercredi le 12 avril prochain, à 19:00 heures, qu'aura lieu le grand dîner des Amis du Parti Civique, à l'école James Lyng, 5440 ouest, rue Notre-Dame.

A cette occasion, vous aurez la chance de rencontrer vos trois conseillers municipaux de Saint-Henri: MM. Yvon Lamarre, ses, ainsi que M. Jean Drapeau, maire de Montréal.

Des billets au coût de \$3.00 sont présentement en vente, aux endroits suivants: Boutique Caty sur le boul. Monk, René Landreville: 766-4214, Mme Yolande Brousseau, 766-2217; Lamarre et Frère, sur la rue Notre-Dame, 932-2137; Angelo Anfossi, 769-8879; Guy Moses, 767-2837; Jean-Guy Lafaille, 767-9965 et 768-5121.



**M. Germain Prigent** agira comme maître de cérémonie lors de cette soirée.





## Invitation Gadbois

# MM. Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses, acceptent la présidence de cette importante compétition

MM. Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses, acceptent la présidence d'honneur de cette importante compétition.

Comme vous pouvez le lire dans les pages sportives de cette édition, le Club de Gymnastique Artistique Gadbois organise des compétitions qui regrouperont d'une part la catégorie scolaire et d'autre part la catégorie civile.

Pour la première fois le Club de Gymnastique Gadbois organise des compétitions de si grande envergure. Ces compétitions seront d'ailleurs sanctionnées par la fédération de gymnastique du Québec.

Le conseil d'administration du Club Gadbois est vraiment fier d'annoncer que M. Yvon Lamarre, Vice-président du comité exécutif de la ville de Montréal a accepté la présidence d'honneur pour la compétition du dimanche 12 mars regroupant le Club

Gadbois ainsi que le Club Flippym.

dénote l'intérêt qu'ils accordent au développement

teur.

Les billets sont gratuits.



M. Yvon Lamarre

Les conseillers municipaux, MM Angelo Anfossi et Guy Moses ont accepté pour leur part, la présidence d'honneur pour la compétition du 11 mars qui regroupera la Polyvalente Honoré Mercier, Notre-Dame-du-Bon-Conseil ainsi que le Club Gadbois.

Nul doute que la présence à ces compétitions de nos conseillers municipaux



M. Angelo Anfossi

des sports et des loisirs dans notre secteur.

Organisés dans le cadre des jeux du Sud-Ouest, par le service des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal ainsi que le Conseil d'administration du Club de Gymnastique Gadbois, ces compétitions ne manqueront certes pas d'intéresser l'ensemble de la population de notre sec-



M. Guy Moses

mais le nombre de places est limité. Alors si vous désirez vous procurer des billets, faites vite.

Pour se procurer les billets il suffit de se présenter au centre Gadbois, 5485 Chemin Côte St-Paul au bureau d'administration entre 14:30 et 22:30h.

C'est une invitation à ne pas manquer.



# Jean-Jacques et Rita Litalien honorés par le

## CLUB OPTIMISTE ST-PAUL

Plus d'une centaine de personnes se sont rassemblées, mardi le 14 février dernier, au manoir de LaSalle, dans une salle remplie à capacité, pour la fête réservée au président sortant du club Optimiste St-Paul, M. Jean-Jacques Litalien.

A chaque année, à pareille date, notre club Optimiste rend ainsi hommage à son président sortant ainsi qu'à son épouse et à sa famille.

De plus quelques gerbes de fleurs ont été offertes aux épouses de différents officiers.

L'agréable soirée s'est terminée par une danse où tous les

invités ont semblé s'amuser à coeur joie.

Le reportage-photos nous laisse entrevoir quelques bons moments de la soirée qui fut un succès sur toute la ligne.

Plusieurs dignitaires de la région avaient également tenu à assister à cette émouvante

comité exécutif de la ville de Montréal et conseiller municipi-



Après avoir assisté à cette touchante cérémonie, le lieutenant-gouverneur Jacques Parizeau s'est dit fier du club Optimiste St-Paul.

Texte  
et photos  
Guy Bouliane



Mme Gilles (Lorraine) Campeau, épouse du président offre une gerbe de fleurs à Mme Jean-Jacques (Rita) Litalien, épouse du président sortant.



MM. Gilles Campeau, président, Jean-Jacques Litalien, président-sortant et Yvon Lamarre, vice-président du comité exécutif de la ville de Montréal et conseiller municipal semblent signer un pacte d'amitié.

cérémonie. On y retrouvait entre autre, M. et Mme Jean Mercier, gouverneur, M. et Mme Jacques Parizeau, lieutenant-gouverneur, M. Yvon Lamarre, vice-président du



Lucille Campeau, épouse de l'ex-président Claude Campeau, a présenté une gerbe de fleurs à Mme Gilles Campeau, épouse du président actuel, Gilles Campeau.

pal de Saint-Henri, MM. Angelo Anfossi et Guy Moses, conseillers municipaux, ainsi que plusieurs membres-fondateurs du club Optimiste Saint-Paul.

Le maître de cérémonie, M. Rolland Meloche, s'est acquité de sa tâche avec le plus grand succès.

Jean-Jacques, le centre de cette fête, a profité de l'occasion pour remercier les membres de son comité qui ont su l'appuyer sans compter les heures ou la



Jean-Jacques Litalien, président-sortant, reçoit de chaleureuses félicitations du président optimiste actuel, Gilles Campeau.



Le président Gilles Campeau présente au président-sortant le dernier micro-dillon de Shirley Thérault, une acquisition de Guy Bouliane.

tâche à accomplir. Ensemble, ils ont travaillé pour la jeunesse et ont fait de son règne une parfaite réussite.

Il n'a pas passé sous silence la joie de voir des officiers de marque assister à cette belle fête donnée en son honneur. Il a de plus remercié tous les amis présents et leur a souligné qu'il gardera longtemps le souvenir de cette célébration en mémoire.

Merci à vous tous pour votre participation, ce fut vraiment très agréable de passer une soirée en votre compagnie et les jeunes du quartier vous disent bravo et merci pour l'appui que vous leur apportez.

## City dog days; time to stoop and scoop

If City Councillor Angelo Anfossi has his way, Montreal will soon have an improved dog-control law. It should. Mr. Anfossi says Montrealers are tired of pets using public areas as toilets. He is right.

The issue has been kicked around for too long already. A year ago Mr. Anfossi was saying the same thing he is saying today. We wish him better luck this time.

Dog stools are not only a mess; they are also a little-recognized health hazard. Studies here show that 50 per cent of them contain the eggs of parasitic worms which can be picked up by humans, particularly children.

The larvae of these worms persist for long periods, invading the brain, eyes, liver, and lungs, causing symptoms from dizziness to blindness. British investigators estimate that one in every 20 persons is or has been infected.

No other animal in the world could get away with what dogs do. City officials have estimated that pets and strays deposit about 50 tons of stool and 83,000 gallons of urine in the Montreal area every day.

It is pointless, of course, to blame this on the dogs — they cannot help being born with a digestive system. It can, however, be

blamed on their owners, who are only too willing to foist off on others what they do not tolerate on their own premises.

The City Council can see that it isn't tolerated on other premises either. We don't need marked-off sections of streets and parks reserved for dogs — what they leave is just as hazardous in one place as another.

We need a "stoop and scoop" law of the sort now in effect in a number of U.S. cities where owners are required to clean up what their pets leave behind. The exercise may be undignified. Dog mess is too.

**Montréal exigera  
que les chiens soient  
gardés en laisse**

• Presque toutes les grandes villes d'Amérique du Nord, de même que les municipalités de la banlieue montréalaise exigent que les chiens soient gardés en laisse. Tout indique que la Ville de Montréal aura d'ici l'automne un règlement semblable interdisant qu'on laisse les animaux en liberté. De plus en plus de plaintes sont reçues tous les jours à l'hôtel de ville de citoyens qui ne prennent pas que les chiens laissent leurs "cartes de visite" un peu partout. C'est le conseiller municipal Angelo Anfonssi qui a été chargé de trouver une solution au problème.



## Avec les jardins communautaires du parc Angrignon

# Les résidents de Ville-Emard et Côte St-Paul pourront vivre un retour à la terre

(A.B.) "Les résidents de Ville-Emard et Côte St-Paul auront dès cet été cent jardins communautaires à leur disposition pour cultiver des légumes."

Tel est l'essentiel du message que sont venus livrer les conseillers municipaux de Saint-Henri, MM. Yvon Lamarre et Angelo Anfossi aux membres de l'Age d'Or Saint-Jean-de-Matha, lundi midi dernier.

Les conseillers étaient accompagnés pour la circonstance de MM. Paul-Emile Sauvageau, directeur de l'Office d'embellissement de la ville de Montréal, Paul Bourque, horticulteur en chef et Marcel Desjardins, responsable de l'application de ce projet qui devrait en séduire plus d'un.

La ville mettra en effet à la disposition de toute famille ou de tout individu un terrain de 10 pieds par 20 pieds qui sera labouré et prêt à recevoir les semences que les citoyens devront fournir. Ils devront de plus se munir de quelques instruments qui faciliteront le travail.

Ce jardin, suffisamment grand pour fournir en légumes une famille pendant tout l'été, sera clôturé pour empêcher le vandalisme. De plus des compétitions seront organisées entre les participants de façon à susciter l'intérêt.

M. Paul-Emile Sauvageau en s'adressant aux gens de l'Age d'Or a rappelé qu'il y a trois ans il n'existait qu'un seul jardin communautaire à Montréal. Cette année 24 jardins seront à la disposition des citoyens qui pourront ainsi revivre un retour à la terre.

Le directeur de l'Office d'embellissement a de plus précisé qu'il n'est aucunement nécessaire d'avoir des connaissances de jardinage pour tenter l'expérience.

Deux responsables locaux ont été nommés. Il s'agit de Mmes Irène Morrisset, 766-4229 et 767-4266 et Estelle Duperron, 766-3987. Toutes les personnes de Ville-Emard et Côte St-Paul intéressées peuvent rejoindre ces personnes et donner leur noms.

D'autres part nous avons appris qu'il reste encore de la place pour une centaine d'enfants pour les jardinets d'écolier.

Ce projet qui existait déjà l'an dernier permet aux jeunes de s'initier au jardinage dans un climat agréable tout en leur permettant de récolter de bons légumes. Les jeunes intéressés peuvent communiquer avec M. Robichaud à 872-2686.



M. Yvon Lamarre a précisé aux membres de l'Age d'Or St-Jean-de-Matha les modalités de fonctionnement de ce projet qui permettra à cent familles de notre secteur de cultiver des légumes frais au cours de l'été.



Cette photo prise l'été dernier au parc Angrignon illustre bien le travail accompli aux jardinets d'écoliers. Les jeunes peuvent donc occuper intelligemment leurs loisirs et récolter les fruits de leur travail.

Pré-ouverture le 22 mars

## Venez nombreux visiter les habitations Angers

(A.B.) C'est le mercredi, 22 mars prochain, à 14:00 heures (et non le 15 tel qu'il avait été annoncé), qu'aura lieu la cérémonie officielle de pré-ouverture du tout nouveau HLM de notre secteur.

C'est en présence de nos trois conseillers municipaux de Saint-Henri: MM. Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses, de notre représentant à l'Assemblée Nationale, M. Jacques Couture et du député fédéral de LaSalle, Emard, Côte St-Paul, M. John Campbell, que les représentants de l'Office municipal d'habitation de Montréal, accueilleront la population environnante, pour qu'elle puisse apprécier la qualité de ce nouvel immeuble à loyer modique.

Toute la population est donc invitée à se rendre au 1625 Galt, angle Angers, de 14:00 heures à 16:00 heures pour visiter les sept étages et rencontrer leurs élus.

Les Habitations Angers, à la disposition des gens de Côte St-Paul et de Ville-Emard, comportent 102 logements, dont 81 de une chambre à coucher et 21 de deux chambres. De plus, 7 chambres sont spécialement aménagées pour accueillir des handicapés en chaise roulante.

Cette pré-ouverture est donc une nouvelle que les futurs locataires des habitations Angers attendaient avec impatience.



Tous sont invités à visiter les Habitations Angers, 1625 rue Galt, dernier-né des habitations à loyer modique, pour les gens de l'Age d'Or.

## Le 12 avril: dîner du Parti Civique Faites vite les billets s'envolent!

Déjà plus de 800 billets ont été vendus pour le grand dîner des Amis du Parti Civique qui aura lieu le 12 avril prochain à 19:00 heures, à l'école James Lyng, 5440 ouest, rue Notre-Dame.

A cette occasion vous aurez la chance de rencontrer M. le maire Jean Drapeau ainsi que vos trois conseillers municipaux de Saint-Henri: MM. Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses.

Des billets au coût de \$3.00 sont encore disponibles aux endroits suivants: Boutique Caty sur le boulevard Monk; René Landreville: 766-4214; Mme Yolande Brousseau: 766-2217; Lamarre et Frère, sur la rue Notre-Dame, 932-2137; Angelo Anfossi: 769-8879; Guy Moses: 767-2837; Jean-Guy Lafaille: 767-9965 et 768-5121. Georges Couturier, 767-8507; Mme Fernande Dorval, 931-5462; Benoît Mi-

chaud; 767-3082; Germain Prigent; 932-6456 ou 935-2289; Roger Forand; 932-0431; Jean-Paul Moreau; 937-2660; Maurice Ladouceur; 937-3840; Blanche Cauchy; 767-8263; Mme Georgette Desrochers: 768-5044.



M. Jean Drapeau; maire de Montréal qui sera présent le 12 avril pour le dîner des Amis du Parti Civique.

"La Dame fleurie"?

## La rue Notre-Dame choisie pour un projet pilote d'envergure

Par: Alain BOURGET

La rue Notre-Dame sera pavoisée de fleurs l'été prochain si les citoyens et les marchands de cette artère commerciale participent à un important projet pilote qui vise à revitaliser trois artères commerciales de la métropole.

La rue Notre-Dame, de Vinet à Chemin St-Paul a en effet été choisie avec les rues Mont-Royal et Ontario, pour profiter de ce programme unique à Montréal qui nécessite un déboursé de plus de \$77,000. de la part de la ville.

Ce projet qui fut annoncé aux marchands réunis dans une salle de la Caisse populaire Ste - Irénée, mercredi matin dernier par des représentants de l'Office d'embellissement et du jardin botanique, cherche à transformer le caractère visuel de ces artères par l'addition de boîtes à fleurs aux balcons et fenêtres, de corbeilles à fleurs aux lampadaires, par l'installation de bancs et de paniers à rebuts, etc. En somme le projet veut susciter chez les résidents un sentiment de fierté et contribuer au développement de l'activité commerciale locale.

M. Yvon Lamarre, au nom des conseillers municipaux présents, MM. Angelo Anfossi et Guy Moses, a d'ailleurs insisté sur cet aspect puisque "en embellissant la rue Notre-Dame on suscitera de l'intérêt et on parviendra peut-être à intéresser les gens.

Le vice-président du comité exécutif a de plus précisé que ce projet avait pour but de revitaliser ces artères commerciales et qu'il serait étendu à d'autres rues l'an prochain.

Les marchands et les citoyens de ces rues devront cependant faire leur part en achetant les boîtes à fleur et en les installant à leurs fenêtres et balcons. La ville se chargera d'y mettre la terre et les fleurs nécessaires.

Ainsi vers la fin de mai, des préposés du service des parcs de la ville de Montréal se rendront sur la rue Notre-Dame pour changer complètement l'aspect de la rue en quelques heures.

Pour s'assurer d'une bonne coordination, les marchands se sont nommés un comité qui se chargera de la planification de l'achat et de l'installation des boîtes à fleurs. Il s'agit de M. Bert Marwits, 931-5819; Mlle Thérèse Longpré, 933-5013; M. Pierre Trudel, 932-4495; M. Paul Boileau, 933-0194; M. Gaston Shanks, 933-6171; M. Pierre Corriveau, 937-4651; Mlle Andrée Alepins qui a été nommée présidente, 933-2731; M. Noel Martin, 935-5246; Mme Gaudreau, 935-9927; M. Marcel Barrette, vice-président, 935-0035.

Par ailleurs, tous les citoyens de la rue Notre-Dame de Vinet à chemin Côte St-Paul qui voudraient participer à cet important projet peuvent communiquer avec le bureau de M. Lamarre à 872-3108.



L'horticulteur en chef de la ville de Montréal, M. Pierre Bourque, explique aux marchands présents l'ampleur de ce projet qui vise à transformer le caractère visuel de trois artères de la métropole. On remarquera, à gauche, sur la photo, la présence de M. Paul-Émile Sauvageau, directeur de l'Office d'embellissement de la ville de Montréal.



M. Yvon Lamarre écoute avec attention les explications de M. Pierre Bourque, horticulteur en chef à la ville de Montréal.



## M. Anfossi dépose son rapport La réglementation montrera-t-elle des dents ?

par: Alain BOURGET

M. Angelo Anfossi qui présidait un comité d'étude sur un projet de réglementation sur les petits animaux à Montréal a maintenant déposé son rapport au comité exécutif qui devra l'étudier plus à fond avant de le soumettre à la table du conseil pour adoption.

Il est impossible pour l'instant de prévoir avec certitudes les règlements qui régiront la possession de petits animaux sur le territoire montréalais bien que M. Anfossi ait accepté de nous englisser quelques mots.

Il est cependant certains que ces règlements iront dans le même sens que bien des villes américaines et européennes qui réglementent la pollution laissée par les animaux domesti-



M. Angelo Anfossi; conseiller municipal de Saint-Henri qui a dirigé pendant plus d'un an un comité d'étude sur la réglementation des petits animaux; examine ici un album contenant toutes les lettres reçues à ce sujet.

(Photo LVP: Alain Bourget)



### LES CHIENS DEVRONT DESORMAIS...

Selon toute vraisemblance le nouvelle réglementation obligera les propriétaires de chiens à garder en laisse leur animal favori; de lui procurer une médaille et de voir à ne pas polluer la chaussée ni les terrains des voisins.

(Photo LVP: Alain Bourget)

ques et limitent la circulation des chiens errants ou sans laisse.

### DIFFICULTÉS D'APPLI- CATION

Mais par dessus tout selon M. Anfossi le problème majeur consiste à faire appliquer ce règlement. "On aura beau avoir le plus beau règlement; encore faut-il être en mesure de l'appliquer" de préciser M. Anfossi.

Il existait déjà plus d'une vingtaine de règlements qui devraient être appliqués par sept services municipaux différents. Mais combien d'entre eux les ap-

pliquent réellement?

A ce chapitre M. Anfossi souligne qu'on estime à 200,000 le nombre de chiens à Montréal; alors qu'à peine 10,000 sont enregistrés et possède une licence. De plus 20,000 chiens sont vendus à chaque année à Montréal.

Evidemment ces réglementations risquent de déplaire à certains et d'en réjouir d'autres. Mais selon le conseiller municipal de notre district il faut prendre une décision qui avantage le plus grand nombre de gens possible.

M. Anfossi nous a d'ailleurs souligné la difficulté que représente ce projet de réglementation. "Certains articles relèvent de juridiction autre que municipale nous obligeant à demander des amendements à d'autres paliers de gouvernement".

S'il était appliqué de façon intensive le projet de M. Anfossi et de son équipe pourrait peut être amener la ville à créer une fourrière municipale qui verrait à l'application des différents règlements.

Depuis quelques semaines les journaux; anglophones surtout; ne cessent de parler de ce projet. Verra-t-il le jour avant les prochaines élections municipales qui sont prévues pour le mois de novembre? M. Anfossi semble croire que oui; même s'il pense qu'il est possible qu'on adopte seulement qu'une partie de son projet à la fois. Ce qui permettrait de résoudre le problème majeur d'un tel règlement; son application.

## Pré-ouverture le 22 mars **Venez nombreux visiter les habitations Angers**

(A.B.) C'est demain mercredi le 22 mars à 14:00 (et non le 15 tel qu'il avait été annoncé), qu'aura lieu la cérémonie officielle de pré-ouverture du tout nouveau HLM de notre secteur.

C'est en présence de nos trois conseillers municipaux de Saint-Henri: MM. Yvon Lamarre; Angelo Anfossi et Guy Moses; de notre représentant à l'Assemblée Nationale, M. Jacques Couture et du député fédéral de LaSalle, Emard, Côte St-Paul, M. John Campbell, que les représentants de l'Office municipal d'habitation de Montréal accueilleront la population environnante pour qu'elle puisse apprécier la qualité de ce nouvel immeuble à loyer modique.

Toute la population est donc invitée à se rendre au 1625 Galt, angle Angers, de 14:00 heures à 16:00 heures pour visiter les sept étages et rencontrer leurs élus.



Tous sont invités à visiter les Habitations Angers; 1625 Galt, dernier-né des habitations à loyer modique, pour les gens de l'Age d'Or.

(Photo LVP: Alain Bourget)

## A la "Fétocanal" malgré une température peu propice 200 personnes clôturent les activités du canal Lachine

par Colette CARISSE

Environ 200 personnes ont participé à la "Fétocanal" qui a eu lieu dimanche le 12 mars dernier, malgré une température qui se prêtait plutôt mal à ce genre d'événement.

En effet, le Comité Inter-municipal du Canal de Lachine invitait la population de la région montrealaise à venir participer à une journée complète d'activités et de festivités en plein air, au bord du canal de Lachine. Ces activités, aussi variées qu'intéressantes, consistaient, entre autres, en un pique-nique familial, et en une danse animée par les musiciens du groupe "La Bardasse" et qui s'est déroulée auprès d'un bon feu de camp.

### MONITEURS AUX ABOIS:

Cependant, le clou de la "Fétocanal" a été, sans contredit, les randonnées de ski de fond qui ont pris l'allure d'une course au trésor, pour les enfants et d'une course au chevreuil, pour les adultes, les moniteurs faisant office de "chevreuils" pour la circonstance. Comme on peut le voir, il y avait du plaisir pour toute la famille.

Parmi l'assistance, on a remarqué la présence des trois conseillers municipaux de St-Henri: M. Yvon Lamarre, vice-président du comité exécutif qui était accompagné de son épouse. Mme Lise Lamarre; M.

Angelo Anfossi et M. Guy Moses. M. Louis-Marie Gagnon, pro-maire de Ville LaSalle et M. Jean Hubert, responsable du secteur plein-air du Service Régional des Loisirs de Montréal, étaient également de la fête.

### VIVRE DEHORS EN VILLE

Le but de l'organisation d'une telle fête était de promouvoir, auprès de la population montrealaise, une plus grande utilisation du merveilleux réseau du canal de Lachine, qui comprend près de 25 kilomètres de pistes de ski de fond et de raquette. La fête devait élargir l'idée qu'on se fait des activités de plein-air car le plein-air, ce n'est pas seulement l'effort, ça peut aussi être une détente entre amis et parents. Il peut faire bon vivre dehors en ville. Un autre objectif, non moins important, était de sensibiliser le secteur industriel privé à une dépollution de cette zone qui présente parfois une triste image.

Espérons donc que cette journée aura servi à mieux faire connaître et apprécier cet endroit privilégié qu'est le réseau du canal de Lachine. On peut toutefois être sûr d'une chose, c'est que la "Fétocanal" a connu un grand succès malgré une température plutôt printanière pour le ski de randonnée. Bravo à tous ceux qui ont su braver les flaquas d'eau pour participer à cette merveilleuse journée!



Le canal Lachine, lieu de rendez-vous pour toute la famille, est l'endroit idéal pour pratiquer le ski de fond et la raquette. La "Fétocanal" de dimanche le 12 mars dernier a permis à deux cents personnes de s'amuser et de célébrer malgré une température printanière peu propice aux sports d'hiver. Mme Lise Lamarre s'entretient ici avec un skieur qui fait participer sa petite famille aux joies de l'hiver.

(Photo L.V.P. Guy Bouliane)



Plus de deux cents citoyens se sont prévalus de l'invitation, dont Mme Lise Lamarre au centre, entouré de nos conseillers municipaux, MM. Angelo Anfossi et Yvon Lamarre.

(Photo L.V.P. Guy Bouliane)



La "Fétocanal" un exemple frappant d'entente inter-municipale. Sur la photo, dans l'ordre habituel: M. Léo Pétrin, directeur des loisirs de Ville St-Pierre; M. Yvon Lamarre, vice-président du comité exécutif de la ville de Montréal; M. Louis-Marie Gagnon, pro-maire de Ville LaSalle et M. Albert Bureau.

(Photo L.V.P. Guy Bouliane)

## Le 12 avril: dîner du Parti Civique Faites vite, les billets s'envolent!

Déjà plus de 800 billets ont été vendus pour le grand dîner des Amis du Parti Civique qui aura lieu le 12 avril prochain à 19:00 heures, à l'école James Lyng, 5440 ouest, rue Notre-Dame.

A cette occasion vous



M. Jean Drapeau; maire de Montréal qui sera présent le 12 avril pour le dîner des Amis du Parti Civique.

aurez la chance de rencontrer M. le maire Jean Drapeau ainsi que vos trois conseillers municipaux de Saint-Henri: MM. Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses.

Des billets au coût de \$3.00 sont encore disponi-

bles aux endroits suivants: Boutique Caty sur le boulevard Monk; René Landreville: 766-4214; Mme Yolande Brousseau: 766-2217; Lamarre et Frère, sur la rue Notre-Dame, 932-2137; Angelo Anfossi: 769-8879; Guy Moses: 767-

2837; Jean-Guy Lafaille: 767-9965 et 768-5121. Georges Couturier, 767-8507; Mme Fernande Dorval, 931-5462; Benoît Michaud; 767-3082; Germain Prigent; 932-6456 ou 935-2289; Roger Forand; 932-0431; Jean-Paul Moreau;

937-2660; Maurice Ladouceur; 937-3840; Blanche Cauchy; 767-8263; Mme Georgette Desrochers: 768-5044.



En présence d'une foule record

## Ouverture officielle des Habitations Angers

par Alain BOURGET

C'est en présence d'une foule nombreuse, la plus grosse assistance enregistrée pour un tel événement, selon certains, que les autorités de l'Office municipal d'Habitation, les conseillers municipaux de notre secteur et les représentants provincial et fédéral, ont procédé, mercredi dernier, à l'ouverture officielle du tout nouveau complexe d'habitation à loyer modique pour personnes âgées.

C'est M. Yvon Lamarre, au nom de ses collègues, MM. Angelo Anfossi, Yves Magnan, Joffre Laporte et Guy Moses (représenté par son fils), qui a prononcé quelques mots à l'assistance pour souligner l'événement.

Dans son allocution, le vice-président du comité exécutif a souligné l'importance que l'administration municipale accordait à ce type de logement. Il semble évident cependant, que la ville ne parviendra jamais à satisfaire la demande sans cesse croissante pour ce type de logement même si les projets se multiplient.

A cet égard, M. Lamar-



M. Yvon Lamarre a dû répondre aux questions des nombreux journalistes qui sont venus témoigner de la fête qui régnait dans Côte St-Paul mercredi dernier.

(Photo L.V.P. Alain Bourget)

re a souligné que notre secteur est l'un des mieux pourvu. Il a cité la liste impressionnante des HLM dans le secteur, en soulignant que d'autres, tel le projet Charlebois et Angrignon, viendront s'ajouter à cette liste.

### UN CENTRE DE SANTÉ A VILLE-EMARD?

Dans son allocution, M. Lamarre a lancé une invitation à tous ceux qui pourraient être intéressés par la création d'un Centre de Santé pour Ville-Emard et Côte St-Paul, soulignant de la sorte, qu'il verrait d'un bon oeil la création d'un tel complexe.

\$2,500,000.

Les Habitations Angers auront coûté deux millions et demi, soit près de \$24,500. par logement.

L'acquisition et la construction de logement, effectué par l'Office municipal d'Habitation, sont financés en obtenant de la Ville de Montréal, une somme représentant 5 pour cent des coûts de réalisation. Ce montant, sous forme de mise de fonds ou de prêt sans intérêt, est versé à l'Office pour une période de 50 ans. D'autres parts, l'Office obtient de la Société d'Habitation du Québec 95 pour cent du coût de réalisation, par prêt hypothécaire, dont 90 pour cent provient de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement (SCHL).

### DES LOGEMENTS CONFORTABLES

Les Habitations Angers, c'est avant tout 102 logements, compris dans un bâtiment de sept étages, situé à l'angle des rues Angers et Galt, en face du Centre Mgr Pigeon.

L'édifice qui comporte 81 logements d'une chambre - dont sept pour paraplegiques - et de 21 logements de deux chambres, sera habité par des personnes âgées suffisantes à elles-mêmes et ne requérant pas de soins spéciaux.

Ces logements ont par ailleurs, été attribués en priorité, aux gens qui habitaient déjà le secteur.

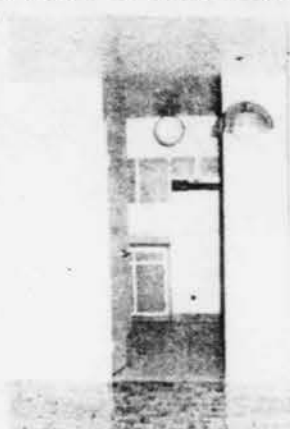
M. Daniel Gilbert qui remplaçait M. Pierre W. Major, l'architecte du projet, nous a souligné que le projet Angers avait nécessité quatre ans de travail.

Il a profité de l'occasion pour nous expliquer les caractéristiques du bâtiment.

"Sa conception originale en "décroché" permet d'éviter les longs corridors qui ressemblent à un hôpital et permet aux locataires d'avoir des balcons privés". "De plus, nous avons innové, au niveau du choix des couleurs", de préciser M. Gilbert.

"Chaque étage comporte en effet, une couleur distincte et les architectes ont préféré créer une atmosphère beaucoup plus chaude aux corridors en plaçant des couleurs plus foncées sur les plafonds que sur les murs", ce qui crée beaucoup de chaleur à l'édifice.

En plus de nous préciser que le choix du revêtement extérieur avait été effectué en collaboration avec les gens du quartier, M. Gilbert nous a souligné que chaque étage est doté d'un poste de buanderie et que le rez-de-chaussée comprend en plus des onze logements, une salle com-



De l'avis de tous, les Habitations Angers répondront efficacement aux besoins de logements confortables pour les gens âgés de notre district. Ici, on entrevoit la cuisine à partir du salon.

(Photo L.V.P. Alain Bourget)

mune, deux salles de toilette et une cuisine. Le sous-sol est réservé aux espaces de stationnement, d'entretien et de rangement, ainsi qu'aux installations mécaniques et électriques.

De plus, chaque logement est doté d'un vaste espace de rangement, et l'édifice est doté d'un système de détection de la fumée pour prévenir tout risque d'incendie.

### UNE ANNÉE RECORD

Un aménagement paysagé extérieur a même été prévu, ce qui permettra d'avoir des jeux de pétanque, de croquets, etc.

M. Jacques Couture, député de Saint-Henri à l'Assemblée nationale, qui avait été retenu à Québec par une réunion du conseil des ministres, avait délégué son chef de cabinet, M. Jean Dorion, qui nous a souligné que cette année marquerait un record quant aux mises en chantier de logements à loyer modique à travers le Québec.

On prévoit, en effet, que six à dix milles logements à loyer modique, seront mis en chantier cette année au Québec.

### UNE PREMIÈRE VISITE

M. Raymond Savard, député de Verdun, à la Chambre des communes, a pour sa part, profité de l'invitation de l'Office Municipal d'Habitation, pour rencontrer ses nouveaux électeurs de Ville-Emard et Côte St-Paul.

On se souviendra, en effet, qu'en vertu de la nouvelle division de la carte électorale qui entrera en vigueur à la prochaine élection, une partie importante de Ville-Emard et Côte St-Paul, feront partie de la circonscription de Verdun.

### OUVERTURE PROCHAINE

Les nouveaux locataires des Habitations Angers commenceront donc probablement à déménager à partir du 1er avril. Chose importante à noter, ils ont trois mois pour y entrer, et ils n'ont pas à payer deux loyers à la fois.

En effet, s'ils décident d'emménager immédiatement, ils n'ont pas à payer de loyer tant qu'ils seront responsables de l'autre logement, pour une durée maximale de trois mois.

Leur nouveau loyer variera selon leurs revenus d'après une échelle de la Société d'Habitation du Québec. Le loyer inclut les services de chauffage, la taxe d'eau, l'eau chaude, la cuisinière et le réfrigérateur.

Un des responsables de l'exécution des travaux nous a fait remarquer que ces logements pourraient facilement se louer plus de \$330.00, selon la valeur du marché actuel. "Et même à ce prix, un propriétaire ne ferait pas de profit"



Plusieurs hommes politiques locaux étaient sur place ou avaient délégué un représentant. Ici, dans l'ordre habituel, M. Yves Mignan et M. Joffre Laporte, tous deux conseillers municipaux de Sainte-Anne; M. Raymond Savard, député de Verdun à la Chambre des Communes et Angelo Anfossi, conseiller municipal de Saint-Henri.  
(Photo L.V.P. Alain Bourget)



C'est devant une foule record pour un tel événement que le vice-président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, a ouvert officiellement le tout nouveau HLM pour personnes âgées de notre secteur. On reconnaît sur la photo au second plan, M. Jean-Jacques Mercier, président-fondateur de La Voix Populaire; un représentant de l'Age d'Or; M. Paul Emile Sauvageau, directeur de l'Office d'embellissement de la ville de Montréal; M. Angelo Anfossi, conseiller municipal et la directrice de l'Office municipal d'Habitation.  
(Photo LVP; Alain Bourget)

## Le maire Jean Drapeau à St-Henri, demain, dans le cadre de sa campagne pré-électorale

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, sera de passage dans St-Henri demain, mercredi, pour prendre le dîner avec les membres du Parti Civique. Ce dîner débutera à compter de 19 h. à l'école James Lyns, 5440 ouest, rue Notre-Dame. Déjà, plus de 800 billets ont été vendus ceux qui désirent s'en procurer peuvent communiquer avec l'une des personnes dont le nom apparaît ci-dessous.

Toujours est-il que le maire Drapeau abordera plusieurs sujets d'actualité à cette occasion. Accompagné de plusieurs membres de son équipe municipale, M. Drapeau parlera entre autres de la situation du sud-ouest dans le contexte montréalais, et des améliorations qui sont susceptibles d'y être apporté dans un avenir plus ou moins rapproché.

Il ne fait aucun doute que ce dîner s'inscrit dans le cadre de sa campagne pré-électorale. M. Drapeau devra faire face à l'électorat en novembre prochain. On sait que le "Père" de Terre des Hommes, des Expos de Montréal et des Olympiques de Montréal a des idées bien arrêtées au sujet de la tenue des Olympiques à Montréal en 1984

advenant le désistement de Los Angeles à titre de ville-hôtesse.

Certains contestent ses idées de grandeur, d'autres sont d'avis qu'il sera à la mairie de Montréal pour plusieurs années à venir. Quoi qu'il en soit, il sera dans St-Henri demain soir. Les conseillers de ce comté, soit MM. Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Moses, tâteront bien entendu le pouls de la population à cette occasion.

Le prix du billet est de \$3.00. On peut se les procurer aux endroits suivants:

Boutique Caty sur le

boulevard Monk; René Landreville: 766-4214; Mme Yolande Brousseau: 766-2217; Lamarre & Frère, sur la rue Notre-Dame, 932-2137; Angelo Anfossi: 769-8879; Guy Moses: 767-2837; Jean-Guy Lafaille: 767-9965 et 768-5121; Georges Couturier, 767-8507; Mme Fernande Dorval, 931-5462; Benoit Michaud: 767-3082; Germain Prigent: 932-6456 ou 935-2289; Roger Forand, 932-0431; Jean-Paul Moreau, 937-2660; Maurice Ladouceur, 937-3840; Blanche Cauchy, 767-8263; Mme Georgette Desrochers 768-5044.



Le maire Jean Drapeau devant 1,500 personnes à Saint-Henri

## “Vous répondez à la question qu'on se posait...”

par Alain BOURGET

Le Parti Civique, le maire Jean Drapeau en tête, était en fête mercredi dernier à Saint-Henri.

En effet, plus de 1,500 personnes, la plus grosse assistance enregistrée jusqu'ici, pour ces rencontres, ont réservé un accueil des plus chaleureux au maire et à tous les conseillers, lors du souper des Amis du Parti Civique tenu à l'école James Lyng.

“Vous répondez à la question qu'on se posait...” de déclarer le premier magistrat de Montréal, en soulignant que ces rencontres tenues dans tous les districts de Montréal depuis le 1er octobre dernier, lui permettaient de savoir si les gens sont toujours réceptifs à la chose municipale.

Ces rencontres ont évidemment une saveur électorale à l'approche des élections municipales de novembre prochain, et c'est en raison des élections fédérales qui devraient, semble-t-il, avoir lieu en juin que le Parti Civique a entrepris sa tournée si tôt, préférant ainsi passer les premiers. “Les gens sont tellement captivés par ce qui se passe au niveau provincial et fédéral qu'ils oublient qu'il est important de s'impliquer activement au niveau municipal” d'ajouter M. Drapeau.

### POIGNEES DE MAIN

Bien avant le début du repas, M. Drapeau et les trois conseillers de Saint-Henri, accompagnés de leurs épouses, ont échangé des poignées de main avec tous ceux qui venaient assister à cette soirée.

“Comme il est rassurant de serrer la main d'hommes et de femmes de toute condition, de tout état de fortune, de tous les âges” de déclarer M. Drapeau en ajoutant que “le Parti Civique n'est pas un parti comme les autres, et que sa devise demeure toujours: “Est et demeure au service de toutes les classes”...pas de la lutte des classes”, d'ajouter M. le maire aux applaudissements de la foule.

### PLUSIEURS CONSEILLERS PRESENTS

La plupart des conseillers du Parti Civique étaient sur place mercredi soir dernier, l'animateur de la soirée, M. Germain Prigent, les a tour à tour présentés à la foule. On remarquait, entre autres, la présence des trois conseillers de Sainte-Anne, MM. Yves Magnan, Joffre Laporte, Jacques Corney.

### NOS TROIS CONSEILLERS LONGUEMENT OVATIONNES

Après l'excellent repas servi d'une main de maître par la Pâtisserie Jolicoeur, M. Yvon Lamarre, vice-président du comité exécutif et conseiller de Saint-Henri, a tracé quelques-unes des grandes réalisations que son parti a accomplies au cours du dernier mandat dans notre secteur.

Il a entre autres, cité l'aménagement du canal de Lachine, le prolongement du métro dans le Sud-Ouest et la politique d'habitation qui a entre autres, permis de restaurer 30,000 logements en quatre ans à Montréal.

M. Lamarre a également souligné l'effort consenti dans le domaine de l'emploi. “Dans le but de fournir également à nos concitoyens les moyens de travailler, nous avons formé un comité de développement avec des industriels de la région qui représentent plus de 12,000 emplois”.

### UN DISCOURS APPRECIÉ

M. Angelo Anfossi, l'un des trois conseillers qui représente Saint-Henri, à la table du conseil municipal, a prononcé un discours qui a su impressionner l'audience.

C'est lui qui a introduit M. Jean Drapeau, cet homme dont il “admire la franchise et la droiture, un homme qui a su demeurer fidèle à lui-même et à ses convictions et qui a une haute conception du devoir public.”

M. Anfossi qui s'est adressé à la foule en français, en anglais et en italien, a souligné à l'auditoire que M. Drapeau travaille à édifier une société dont tous les Montréalais sont fiers, qu'il cherche à redonner une fierté nouvelle à cette collectivité la plus humaine en Amérique du Nord.

### UN MESSAGE AVANT TOUT ELECTORAL

M. Drapeau s'est adressé à la foule pendant près d'une heure, son message fut cependant très clair: “Il est important d'aller voter aux prochaines élections municipales. Si tout le monde se dit: “Ils sont sûrs d'être élus” et qu'ils ne se rendent pas voter, c'est l'opposition qui va se retrouver au pouvoir” de proclamer le maire dans son style oratoire qui sait plaire à ses partisans.

C'est M. Guy Moses, également conseiller de



A la fin de la soirée, M. Drapeau s'est entretenu avec plusieurs citoyens qui désiraient lui adresser la parole. Ici, trois jeunes filles de la polyvalente St-Henri sont venues témoigner leurs satisfactions.

(Photo L.V.P. Alain Bourget)

Saint-Henri, qui a conclu la série de discours. Dans son allocution, il a venté les mérites de son chef qu'il n'a pas hésité à comparer à M. de Maisonneuve, le fondateur de Montréal.

### PERIODE DE QUESTIONS

Dans la période de questions qui leur était allouée, les partisans du Parti Civique ont entre autres, demandé ce qu'il advenait de Terre des Hommes cette année. Le maire nous a promis une autre saison fantastique et

a annoncé une bonne nouvelle pour les payeurs de taxe montréalais.

Ceux-ci, en effet, qu'ils soient propriétaires, locataires ou commerçants, recevront une formule qui leur permettra d'accéder gratuitement à Terre des Hommes cette année.

### UN REGLEMENT POUR LES CHIENS

En réponse à une question, le maire a dû parler de la future réglementation sur les chiens qui est présentement sur la table du comité exécutif.

Il a souligné l'excellent travail de M. Anfossi qui dirigeait un comité d'étude sur cette question. “Celui-ci s'est rendu compte qu'il n'est pas facile de réglementer sur cette question, l'application des règlements s'avérant à toute fin impossible”, de préciser le maire.

“Le chien, lui, ne sait pas lire les pancartes lui interdisant l'accès au terrain, le propriétaire lui, sait lire par exemple”, de déclarer le maire aux rires de la foule.

### UNE SOIREE “NEC PLUS ULTRA”

Grâce aux nombreux bénévoles, la soirée fut un franc succès, les estomacs furent plus que satisfaits, les gens ont apprécié les discours et les conseillers du Parti Civique semblent très confiants de leur avenir.



Le Parti Civique est bien représenté par ses trois conseillers dans Saint-Henri. De gauche à droite: MM. Angelo Anfossi, Jean Drapeau, maire de Montréal, Yvon Lamarre et Guy Moses.

(Photo L.V.P. Bouliane-Bourget)



Une foule de plus de 1,500 personnes s'était rassemblée dans cette salle de l'école James Lyng pour rencontrer M. Jean Drapeau et son équipe.

(Photo L.V.P. Bouliane-Bourget)



## Les citoyens de Saint-Raymond tiennent mordicus à l'idée d'un Centre de loisirs



Ils étaient plus de trois cent à assister à cette soirée d'information, mardi le 4 avril dernier. Sur la photo, nous retrouvons Mme Mireille McFarlane, secrétaire trésorier, Michèle Ciampini, M. Angelo Anfossi, M. Yvon Lamarre, M. Frank Orsini, le lieutenant Dauphin, M. Cunningham, vice-président du Montreal Boy's and Girl's Association, M. Gatti et M. John Welch, secrétaire particulier de M. Warren Allmand, député fédéral de Notre-Dame-de-Grâce.

(Photo L.V.P. Alain Bourget)

par: Alain BOURGET

“Les citoyens de Saint-Raymond veulent leur centre de loisirs à tout prix, même s'il faut pour cela abandonner d'autres projets qui semblent important aux yeux de l'administration municipale”.

Ils étaient plus de trois cents, mardi le 4 avril dernier, dans la salle paroissiale de Saint-Raymond à réclamer de leurs

élus, les conseillers Lamarre, Anfossi et Moses, l'obtention d'un Centre de loisirs aménagé à même une école situé à l'intersection des rues Oxford et Old Orchard.

M. Yvon Lamarre leur a souligné qu'il était dans les projets de la ville d'aménager un tel centre, mais qu'il était impossible de prendre possession de cet édifice avant deux

ans puisque cette ancienne école sert actuellement à abriter des bureaux administratifs de la CECM.

Les conseillers municipaux ont également révélé à l'assistance qu'un Centre pour personnes âgées sera construit à l'arrière de l'école.

Diverses questions d'ordre municipal ont également été abordées au cours de cette soirée qui fut parfois houleuse.

Les citoyens de Saint-

Raymond n'entendent pas être oubliés et la participation d'un aussi grand nombre de personnes à une assemblée de ce genre démontre bien leur intérêt pour la chose publique et le bien-être de leurs enfants.

Bien qu'aucune solution n'ait finalement ressorti de cette rencontre le moral semblait bon; parler de ses problèmes c'est peut-être commencer à les résoudre...

# Soirée des Mérites à N.D.P.S.

Les trophées Mérite furent remis par des invités de



M. Loyola Chartier, président de la Plaza Monk et propriétaire de la pharmacie Chartier, offre un trophée à Stéphane Forget, le joueur le plus utile de l'organisation Atome B.

marque.

Samedi le 22 avril dernier, avait lieu à la paroisse N.D.P.S., la soirée des Mérites.

A cette occasion, de nombreux jeunes joueurs de Hockey se

Campeau et Mme Campeau, MM. Loyola Chartier, René



Le trophée commémoratif Fernand Fréchette fut remis à MM. Louis Gilles et Claude Sauvè, les meilleurs instructeurs de l'année Bantam B, champion du district. Ce trophée fut offert par Mme Colette Fréchette et ses enfants Johanne et Robert.

sont vu décerner des trophées mérites afin de souligner leur travail bien accompli dans chaque catégorie. Ces trophées furent remis par plusieurs invités de marque tels que MM. Yvon Lamarre, Guy Moses et Angelo Anfoissi, tous conseillers municipaux, Gilles

Landreville, Jean-Guy Robert, Jean-Marie Auger, Roger Jarry, Raymond et Denise St-Pierre, Guy Drapeau, André Marcotte, Gaston Michaud, Marcel Robert, Aimé Charron, Michel Confortable, Johanne Fréchette et Guy Bouliane.

La direction des Loisirs

était représentée par Edmond Lemaire, président, Paul Nolin, premier vice-président, M. et Mme Jean-Marc Labelle, M. et Mme Léo Lauzon, René Boucher, responsable de la natation, Colette Fréchette, secrétaire-publiciste, Carole Gordon, secrétaire adjointe, M. et Mme Marcel Saumur, M. et Mme Maurice Desjardins, M. et Mme Conrad Ducharme, M. et Mme Eloi Gendron et Mme Violette Prévost.

La direction des Loisirs N.D.P.S. profite de l'occasion pour remercier tous les invités qui ont manifesté leur encouragement à tous ces jeunes ainsi qu'à La Voix Populaire pour leur collaboration à la réussite de ce grand événement.

PHOTOS:  
Guy Bouliane



Nos conseillers municipaux Yvon Lamarre, Guy Moses, Angelo Anfoissi et Mme Loraine Campeau se joignent aux joueurs du Bantam B, champions du district.



Jean-Guy Robert, directeur de la Plaza Monk, remet un trophée à Stéphane Rolland, le joueur le plus sportif Atome A.



Guy Moses, conseiller municipal, remet un trophée à Marc Rondeau, le plus utile Bantam B.



Fulvio Boletta, le joueur le plus prometteur Pee Wee A, reçoit un trophée de M. Raymond St-Pierre, directeur de la Plaza Monk et propriétaire de Léon Hardy.



M. Yvon Lamarre, conseiller municipal et vice-président de la ville de Montréal, présente un trophée à Patrick Robertson, le joueur le plus prometteur de sa ligue.



Carlo Vani, le joueur le plus utile Pee Wee B, reçoit un trophée des mains de M. Roger Jarry, représentant de la Caisse Populaire Ville-Emard.



M. René Landreville, représentant de la Caisse Populaire Ville-Emard remet un trophée à Robert Léger, le joueur le plus sportif de la catégorie Atome B.



Yves Gagné, le joueur le plus prometteur, reçoit un trophée des mains de M. Gilles Campeau, président du club Optimiste St-Paul.



Guy Drapeau, prêtre-curé, et M. Albert Black présentent, un trophée à Danny Moore, le meilleur gardien de but.

# There's no way we'll give up our pets, owners bark

By SUSAN SCHWARTZ  
of The Gazette

The city is going to have a tough time trying to convince Dale Richardson that she can't keep Delilah the Siamese, Jaffa the Tonkinese, Bunny Molson the Calico and Afterthought the Highland terrier.

To say nothing of the little old lady who swears that the 20-odd cats roaming her apartment were sent by God. Or the pet owners who have told Real Comtois, director of the Society of Prevention of Cruelty to Animals (SPCA), that they'd sooner move out of Montreal than part with any of their animals.

A proposed city bylaw, tabled last week, would limit to three the number of cats and dogs in a household with not more than two of either kind.

The proposal has angered some pet owners and frightened others. It is emerging as the most contentious clause in the bylaw.

Richardson, a 26-year-old veterinary assistant, admits that something has to be done to curb pet owners who allow their pets to do as they please.

But she thinks that a law telling her how many pets she can own is, in her case, unfair.

Dr. Andre Pashayan, the veterinarian she works with, agrees. "I think it's an infringement on any person's freedom," says Pashayan. "As long as I'm not harming anyone, then I'm free to do anything I want."

When Richardson's pets aren't around, a big bag of kitty litter in the corner of her spotless kitchen in N.D.G. is the only tell-tale sign that four animals live there.

They pad around the house silently as Richardson tells how she deplores those who refuse to accept the responsibilities that come with owning pets.

People should not own pets "unless they are willing to go out and learn about animals," she says.

Too many are unwilling to spend the necessary money to vaccinate, deworm or spay their pets, she contends, and are as ignorant of animals as they are inconsiderate of their neighbors.

Richardson says the city should provide special sandlots for dog droppings and should enact breeding laws to help cut down on the large number of unwanted pets.

Comtois of the SPCA agrees that too many people are bad pet owners. "It turns out they don't give a damn about their pets or their neighbors," he says.

"We witness so many cases of pet owners who are totally irresponsible that we must agree in principle with the limit set by the city."

But as long as owners care for their pets properly, he adds, they should be allowed to own as many as they want.

"We believe that those who have any number of pets — as long as they are respectful of hygiene laws — should not be bothered."

"Some owners can have up to 18 cats and there have been no complaints, as opposed to those who have two. We believe that the number has got nothing to do with it."

One veterinarian said, however, that those most often guilty of neglecting pets — or letting pets disturb neighbors — are those who live alone and own 18 or 20 cats. The clause in the bylaw limiting the number of pets is aimed at them and "their individual liberty ends where the liberty of the neighbor starts."

City councillor Angelo Anfossi, head of the special committee which drew up the proposed pet bylaw, said yesterday most of the more than 100 letters he has received so far on the subject have been in favor of the proposed bylaw.

No firm decision has been made yet, however, on how the law will be policed or what the final bylaw will say.

Anfossi wants Montrealers to write to him at City Hall with comments on the bylaw.

In addition to limiting the number of pets, the proposed bylaw would impose a \$100 fine on people who fail to pick up animals' droppings. It would also force owners to keep pets on leashes no longer than two metres and keep them out of circulation when they are in heat.





Gazette, Garth Pritchard

Dale Richardson displays Jaffa, Bunny Molson, Delilah and terrier Afterthought yesterday

## Le cas des Habitations Angers est soulevé Le RCM voudrait discuter des critères d'admissibilité de l'OMH

par Alain BOURGET

Le Rassemblement des citoyens de Montréal (R.C.M.), principal parti d'opposition à l'hôtel de Ville de Montréal, aura réussi à faire couler beaucoup d'encre au sujet des critères d'admissibilité des Habitations à loyer modique subventionné au cours des deux dernières semaines.

Au cours d'une conférence de presse la semaine dernière, les conseil-

lers du RCM ont cependant avoué qu'il n'y avait pas de raisons de se plaindre du fonctionnement de l'Office municipal d'habitation (OMH).

Le RCM reprochait cependant aux trois conseillers de Saint-Henri, MM. Lamarre, Anfossi et Moses d'avoir rencontré privément trois représentants de l'OMH.

Le président de l'OMH, M. Legault, avait toutefois déjà fait connaître sa position au sujet de cette rencontre. "Plus particulièrement pour ce qui est des Habitations Angers, je me suis enquis auprès du personnel qui formait le comité de sélection afin de savoir si l'attribution

des logements s'était faite avec des critères différents de ceux généralement publiés. La réponse a été catégorique et sans équivoque: les attributions ont été faites en fonctions des caractères (sic) usuels."

Le RCM a simplement reproché aux trois conseillers municipaux d'avoir fait leurs représentations privément. Ce à quoi M. Lamarre a répondu que l'OMH ne refuse pas de discuter de projets particuliers avec des conseillers du district intéressés aux problèmes de logement subventionnés dans le quartier.

Selon plusieurs tout ce

débat sur l'OMH depuis plus d'une semaine, semble prendre des proportions beaucoup plus modestes et le RCM serait satisfait d'une discussion sur les critères d'admission de l'OMH, puisque l'honnêteté d'aucun conseiller ou fonctionnaire n'est mise en doute.



# Angelo's law: Stoop, scoop

ANGELO ANFOSSI has just begun to realize he's got a tiger by the tail.

Mr. Anfossi is the Montreal city councillor in charge of what to do with small animals. He's the buckaroo behind the sweeping changes (excuse the double-entendre) proposed in the city's recently-released draft law on pets.

Put bluntly, the proposed law says "Stoop and scoop or else." They aren't kidding either. The fine for the third doggy-doo infraction in a year is a minimum \$500 and you go to jail if you don't pay.

There is another little paragraph, clause E of paragraph four of chapter 10 to be specific, that has already got petlovers' goats. It says there can only be two dogs or two cats or a total of three dogs and cats in one home. Extra pets will have to go, it's as simple as that, says Mr. Anfossi, a 54-year-old Ville Emard insurance broker who has, up till now, spent a relatively sedate dozen years on council.

"But look at this," he said, holding a fat scrapbook of letters out over his desk. "There are hundreds of them. Most of them are on my side so far — now I'd like to hear from the others."

Oh, he'll hear all right. Love of dog and cat lies out there like a sleeping giant. When it wakes on Mr. Anfossi's doorstep — and that will happen when the draft bylaw comes up for more debate — it could blow his woofers clean away. He won't know what hit him.

Mr. Anfossi isn't one of those, like yours truly, who look on Man's Best Friend as a grim and eccentric, snarling, snuffling cousin to the common wolf. In fact while his wife is "a bit afraid" of dogs, he likes them and always has. "I always had a dog. Right up until the time I was married."

But a few years ago his constituents began phoning him, then the letters started. They all said the same thing — there was too much you-know-what in the streets and parks, a ton a week of it in Montreal alone.

The city executive committee sent him to a symposium in Toronto and he came back with some good ideas, wrote a report and formed a committee with other city officials. The committee's white paper on dogs and cats was released late last month.

"Everybody's hooked on that 'three dogs and cats' thing," said Mr. Anfossi yesterday. "Some people think we're dictators and others are misinformed. A woman in Westmount just wrote me asking me to spare the life of her one cat."

"First of all the limit is two cats, and we're not going to destroy the excess animals anyway. We're not killers. We'll just ask people to find a home for them."

"As for being a dictator, well I say where one man's liberty ends, the other's begins."

"A lot of people have told me, 'Don't back down. Unless something



Angelo Anfossi

changes my mind, I'm not inclined to."

Mr. Anfossi, himself owner of two rabbits and a pair of budgies, says other parts of the law they're working on would apply to other animals you might take out for a walk — things like ocelots or skunks or alligators.

By the way he'd really like you to get in touch. His address is Angelo Anfossi, City Councillor, Hotel de Ville, Montreal. But please write, don't phone.

## A l'école Charlevoix

# Cérémonie de plantation d'arbres

C'est jeudi le 11 mai dernier qu'avait lieu la journée de l'arbre de la Ville de Montréal et, dans le but de marquer cet événement, une cérémonie officielle s'est déroulée à l'école Charlevoix, située à l'angle des rues De Courcelles et St-Jacques, où deux arbres ont été plantés.

Pour la circonstance, l'école Charlevoix a été divisée en deux sections, nord et sud, et un arbre a été planté dans chacune de ces deux sections soit de chaque côté de l'entrée principale.

Nos conseillers municipaux MM Yvon Lamarre et Angelo Anfossi étaient présents ainsi que MM Paul-Emile Sauvageau, coordonnateur de l'Office d'embellissement de la Ville, Maurice Beauchamp, arboriculteur en chef de la Ville



MM Yvon Lamarre et Gaston Veilleux procèdent à la pelletée de terre symbolique.

et André Champagne, directeur du service des parcs.

M. Gaston Veilleux, directeur de l'école Charlevoix, a tenu à préciser que le tout s'inscrivait dans un cadre éducatif pour initier les enfants à la nature. Un comité d'embellissement a donc été mis sur pied, à



M. Gaston Veilleux, directeur de l'école Charlevoix, adressant quelques mots aux personnes venues assister à la plantation d'arbres.

(Photos L.V.P. Guy Bouliane)

l'intérieur de l'école, grâce à un budget assez considérable de la C.E.C.M. Les enfants sont responsables des arbres, c'est à eux de veiller sur leur croissance et leur entretien. De plus, ces enfants se sont vus remettre douze petits arbres en pot et cela pour une période d'un an. A la fin de ce laps de temps, à la même date, un trophée et un cadeau surprise seront remis à l'école ayant le mieux entretenu ses arbres.

En effet, cette même journée, la Ville de Mont-

réal a procédé à la plantation d'arbres aux abords de quatre écoles de la C.E.C.M. dont l'école Charlevoix. Depuis deux ans, 12,181 arbres ont ainsi été plantés dans les rues et les parcs de Montréal.

Cette heureuse initiative de la Ville a comme conséquence d'améliorer la qualité de notre environnement et M. Yvon Lamarre espère qu'on prenne soin de ces arbres que la Ville prend la peine de planter partout où elle le peut.



M. Yvon Lamarre remet un petit arbre à M. Gaston Veilleux. A leurs côtés, on remarque M. Anfossi et M. Beauchamp ainsi que quelques enfants de l'école Charlevoix, au premier plan.



## Honneur et mérite aux Personnalités de la promotion 1977



Le 10<sup>e</sup> Gala annuel des Personnalités de l'année 1977 organisé par La Voix Populaire passera à l'histoire comme l'un des plus spectaculaires de la série. L'événement de l'année dans le sud-ouest de Montréal qui s'est déroulé à l'hôtel Régence-Hyatt a permis aux quelque 450 convives présents d'applaudir les personnalités de notre secteur. On remarque, sur la photo, de gauche à droite: MM. Claude Campeau, (janvier); Jacques Lina (février); Yves Forté, en l'absence de Jean Tétréault (mars); Patrick Gaumont (avril); Mme Thérèse Moses (mai); Fer-

nand Gingras (juin); Soeur Raymonde Ethier, Personnalité féminine de l'année; M. Jean-Jacques Mercier, président-fondateur de La Voix Populaire, le Père Armand Gagné, Personnalité masculine de l'année, Mme Lise Lamarre, invitée d'honneur, M. Oscar Primeau, président d'honneur de la soirée, M. Maurice Côté (juillet); Raymond St-Pierre (août); Gilles Champagne (septembre); Marcel Marquette (octobre); Fernand Lavallée (novembre) et André Lavallée (décembre).  
(Photo Réal Lachance)

## Soeur Raymonde Ethier



Soeur Raymonde Ethier, Personnalité féminine de l'année 1977, reçoit sa plaque-souvenir des mains de Mme Lise Lamarre, invitée d'honneur et Personnalité de l'année 1976.



Mlle Diane Carpentier, réceptionniste à La Voix Populaire, présente une gerbe de fleurs à Mme Lise Lamarre, invitée d'honneur.



M. Yvon Lamarre, conseiller municipal dans St-Henri, et vice-président du comité exécutif, présente la plaque de la Personnalité du mois d'octobre 1977, à M. Marcel Marquette.



Mme Rita Gagnon, M. Guy Moses et Mme Thérèse Moses, Personnalité du mois de mai, M. et Mme Angelo Anfossi, Mlle Monique Cloutier, M. Jean Gilles Boisvert, M. et Mme Lionel Pinsonneault.

# NOTRE ENQUÊTE SUR LE FUTUR RÈGLEMENT CONCERNANT CHIENS ET CHATS À MONTRÉAL

**André Beauvais**

On dit qu'il y a plus de chiens et de chats à Montréal que d'êtres humains! La boutade est peut-être exagérée, mais elle dit bien ce qu'elle veut dire.

Il sera toujours impossible de savoir exactement combien de ces animaux à quatre pattes partagent nos rues, nos trottoirs, nos ruelles et nos parcs, mais une chose est certaine, ceux qui en possèdent ont des responsabilités à assumer et ceux qui n'en possèdent pas souffrent souvent de les entendre ou de les voir «à l'oeuvre» sur le trottoir ou leurs poteaux favoris, quand ce n'est pas sur les pelouses des voisins.

Pour tenter de mettre un peu d'ordre dans cette «société» qui n'en a pas, le Conseil municipal adoptera dans plusieurs mois un règlement municipal dont chaque membre du conseil a reçu copie pour étude.

Le conseiller Angello Anfossi qui pilote ce projet aimerait connaître la réaction de la population sur ce projet de règlement qui se veut très sévère, mais aucune consultation publique n'a été prévue à l'hôtel de ville.

Les citoyens sont invités à se procurer le projet de règlement au bureau du

greffier à l'hôtel de ville, à en prendre connaissance et à faire connaître leur opinion, par écrit, au conseiller Anfossi.

Le Journal de Montréal vous offre la possibilité de répondre à une enquête maison sur ledit projet de règlement, ce qui aidera peut-être, l'administration de Montréal dans sa tentative de connaître le pouls de la population.

Les grandes lignes de ce futur règlement sont les suivantes:

—Le gardien d'un animal doit enlever immédiatement les matières fécales produites par l'animal et en disposer d'une manière hygiénique.

—Il sera interdit de garder dans une maison plus de deux chiens ou plus de deux chats à la fois ou plus de trois de ces animaux à la fois.

—Il sera interdit de baigner un animal dans l'étang d'un parc ou dans une fontaine publique, comme il sera interdit d'y faire boire un animal.

—Si une chienne ou une chatte met bas, les chiots ou les chatons peuvent être gardés pendant une période n'excédant pas trois mois.

—La ville pourra faire capturer immédiatement, et aux frais du gardien, un animal qui constitue une nuisance publique.

Le cas de «nuisance publique» s'appliquera dans les situations suivantes:

—Un animal quicrie de façon à troubler la paix.

—Un animal qui cause un dommage à la propriété d'autrui.

—Un animal qui mord un autre animal ou une personne.

—Un animal, autre qu'un chien, qui curcule dans un parc sans être tenu au moyen d'une laisse d'au plus deux mètres.

—Un chien qui curcule à l'extérieur de la résidence de son gardien, mais dans un endroit autre qu'un enclos aménagé à cette fin dans un parc, sans être tenu au moyen d'une laisse d'au plus deux mètres.

—Un chien qui se trouve sur un terrain privé sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant de ce terrain.

—Il sera interdit de garder un animal dans un endroit malpropre ou nauséabond.

—Il sera interdit de conduire un animal autre qu'un chien-guide à l'intérieur d'un établissement public.

—Il sera interdit de conduire une chienne en chaleur dans un enclos pour chiens.

—Le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un bâtiment, de même qu'une personne qui agit avec le consentement de l'un d'eux, peuvent capturer un chien errant dans ce bâtiment ou sur le terrain où ce bâtiment est situé.

—Le gardien d'un chien envoyé à la fourrière pourra en reprendre possession dans les cinq (5) jours suivants sur paiements des frais; après l'expiration de ce délai, le chien pourra être vendu ou détruit.

Ce fameux projet de règlement fixera les amendes à un maximum de \$100 pour une première offense, de \$100 à \$500 pour une deuxième offense dans une période de 12 mois et de \$500 à \$1000 pour toutes infractions subséquentes dans la même période.

Pour les plus curieux, disons que le conseiller Anfossi, qui a préparé ce projet de règlement, est issu d'une famille nombreuse où on affectionnait beaucoup les chiens!

**Êtes-vous propriétaire d'un chien ou d'un chat? oui  non**

**Êtes-vous en faveur du futur règlement sur les chiens et les chats? oui  non**

(cochez les cases correspondant à vos choix)

Envoyez votre coupon-réponse à:

**RÈGLEMENT SUR LES ANIMAUX**  
as le Journal de Montréal  
155 ouest, rue de Port-Royal  
Montréal, Qué. H3L 2B1



(Photo Michel Gareau)

La fille de M. Angrignon, Mlle Antoinette Angrignon, a dévoilé la plaque commémorative avec l'aide du conseiller de St-Henri, M. Angelo Anfossi. M. Yvon Lamarre observe la scène derrière Mlle Angrignon.

## Un hommage à Angrignon

Au cours d'une brève cérémonie précédée d'une messe commémorative, les autorités de la Ville de Montréal, ont dévoilé au Parc Angrignon, une plaque commémorative en hommage à M. J.B. Arthur Angrignon, ex-conseiller de Montréal.

Soulignant l'énorme travail accompli par M. Angrignon au cours de ses six mandats à titre d'échevin du quartier St-Paul, entre les années 1921 et 1934, le vice-président du Comité exécutif de la Ville, M. Yvon Lamarre, s'est réjoui que l'on ait décidé d'installer une plaque de bronze incrustée dans la pierre pour souligner les mérites de M. Angrignon.

M. Lamarre a rappelé que cet immense parc est le troisième en importance dans la ville de Montréal avec ses 262 acres de terrain. C'est vers les années 1930, que les dirigeants de l'époque avaient réservé ce coin particulièrement charmant en prévision de l'aménagement d'un parc. Les terrains avaient alors été rachetés des familles Crawford et Aubertin.

Plusieurs membres de la famille de M. Angrignon assistaient au dévoilement de la plaque commémorative.



# HOMMAGES



ANGELO ANFOSSI  
Courtier d'Assurances  
2647 rue Allard, app 2  
769-8879



YVON LAMARRE  
Président  
LAMARRE FRERES INC.



GUY MOSES  
Président  
W. MOSES INC.  
1667 Cabot 767-9975

En ce 24 juin Fête Nationale du Québec, elle nous offre l'occasion de nous unir davantage et de mieux nous connaître afin de pouvoir former des compétences dans chacune des sphères de l'activité du Québec.

**VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX  
DU QUARTIER SAINT-HENRI**

## Le rapport Anfossi a porté fruit La ville de Montréal règlementera de façon plus sévère la possession de petits animaux

Par: Alain BOURGET

M. Angelo Anfossi, conseiller municipal de Saint-Henri, aimerait bien recueillir des réactions des citoyens à la suite de la publication du projet réglementation sur le contrôle des animaux.

Ce projet, dans ses grandes lignes, limitera à trois, le nombre d'animaux dans une maison, (pas plus de deux chiens ou de deux chats à la fois).

Il obligera de plus un



M. Angelo Anfossi, conseiller municipal de Saint-Henri aimerait bien que les citoyens se prononcent sur cette question avant que l'on adopte de façon définitive. M. Anfossi, on s'en souvient, avait présidé le comité d'étude chargé d'examiner cette question.

(Photo LVP; Alain Bourget)

propriétaire d'un animal à enlever immédiatement les matières fécales produites par un animal et en disposer d'une manière hygiénique.

Cette mesure qui avait été réclamé par de nombreux citoyens au cours des derniers mois suscitait cependant une controverse quant à ses possibilités d'application.

Dans le projet de règlement, la ville songe donc à créer une fourrière municipale qui verrait à appliquer ce règlement.

Il prévoit également réglementer les animaux qui troublent la paix, c'est à dire ceux qui causent un dommage à la propriété d'autrui, qui mordent ou qui circulent dans un parc sans laisse ou qui circulent avec une laisse de plus de deux mètres ou sur un terrain privé sans le consentement du propriétaire.

La ville entend être plus sévère envers les animaux sans licence.

Le directeur de la fourrière un agent de la paix pourront ainsi mettre à la fourrière un animal sans médaille ou errant.

La réglementation est assortie d'amendes sévères pour les contrevenants.

Ainsi, la première infraction sera passible d'une amende allant jusqu'à \$100., la deuxième infrac-

tion dans une période de douze mois, d'une amende d'au moins \$100. et d'au plus \$500. et pour toute infraction subséquente, une amende d'au moins \$500. et d'au plus \$1.000.

Aucune date n'a encore été retenu quant à la date où ce règlement pourrait être soumis à la table du conseil pour adoption, M. Anfossi et les autres conseillers municipaux préférant attendre quelques

mois pour permettre une discussion publique avant d'en arriver à une version finale du règlement.

On peut faire parvenir ses commentaires ou ses suggestions sur ce projet directement à M. Anfossi à l'hôtel de ville ou encore ici à La Voix Populaire, chronique "Opinion d'un voisin," 1735 de l'église Montréal.



Les chiens devront en tout temps porter leur médaille, être attaché avec une laisse de moins de deux mètres. Les propriétaires devront ramasser immédiatement les matières fécales produites par un animal.

(Photo LVP; Alain Bourget)

# Dévoilement d'une plaque commémorant la mémoire de J.B. Arthur Angrignon

Par: Alain BOURGET

C'est en présence d'une foule composée de parents et amis de feu J.B. Arthur Angrignon que M. Angelo Anfossi et Mlle Antoinette Angrignon ont dévoilé officiellement la plaque de bronze commémorant la mémoire de celui qui a donné son nom à ce délabré parc.

Le conseil municipal avait baptisé Angrignon, en janvier 1927, cet emplacement de 262 acres qui portait jusque là le nom de parc Crawford.

La cérémonie qui s'est déroulée dimanche le 18 juin a débuté par une messe concélébrée par M. Fernand Lapointe, vicaire-épiscopal de notre région et par M. Sylvio Michaud, curé de la paroisse St-Jean-de-Matha.

Cette messe en plein air ajoutait un caractère religieux à cette célébration.

M. Yvon Lamarre, conseiller municipal et vice-président du comité exécutif de la ville de Montréal, a adressé quelques mots à l'assistance pour souligner le caractère récréatif de ce parc qui avait été créé pour accueillir un jardin zoologique. Il a souligné que la Ville avait décidé il y a maintenant deux ans d'affirmer de façon définitive la vocation récréative de ce grand parc, le troisième en importance à Montréal.

Invité à prendre la parole, M. Germain Angrignon, le fils de celui dont on célébrait la mémoire dimanche, a adressé quelques mots à l'assistance.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'il a remercié les représentants de la Ville de Montréal qui avaient pris la décision d'honorer la mémoire de son père.

On se souviendra que celui-ci, J.B. Arthur Angrignon, fut le représentant du quartier Saint-Paul à l'hôtel de ville pendant 13 ans et qu'il fut également membre de l'exécutif.

A la suite du dévoilement officiel de la plaque, tous les invités ont été priés de se rendre aux quartiers d'hiver des animaux où un



M. Angelo Anfossi, conseiller municipal, pose ici, en compagnie de M. Lanthier, un ami personnel de J.B. Arthur Angrignon, ce conseiller municipal de chez nous dont on honorait la mémoire dimanche.

(Photo L.V.P. Alain Bourget)



Une messe fut célébrée en plein air par le curé de la paroisse St-Jean-de-Matha, M. Sylvio Michaud, et le vicaire-épiscopal de notre région, M. Fernand Lapointe.

(Photo L.V.P. Alain Bourget)



M. Yvon Lamarre et M. Germain Angrignon portent un toast en mémoire de J.B. Arthur Angrignon, ce conseiller municipal du quartier St-Paul, qui a donné son nom au parc Crawford, en 1927.

(Photo L.V.P. Guy Bouliane)

vin d'honneur et un léger goûter ont été servis.



M. Angelo Anfossi, conseiller municipal, et Mlle Antoinette Angrignon dévoile sous l'oeil attentif de M. Yvon Lamarre et de descendants de M. J.B. Arthur Angrignon, la plaque commémorative de bronze qui sera exposée en permanence dans le parc Angrignon. (Photo LVP: Alain Bourget)



## La visite du maire d'Italie à Montréal



M. Angelo Anfossi (à droite), conseiller municipal à Montréal, a servi d'interprète à M. Ciro Centini (à gauche), lors de son passage à Montréal. Ce dernier, est venu visiter ses concitoyens dont beaucoup sont de la paroisse St-Raymond. Nous les voyons, ici, en compagnie de M. Jean Drapeau, maire de Montréal.  
(Photo L.V.P. Guy Bouliane)

# Résultat du sondage sur le contrôle des animaux à Montréal

La fin des vacances approche, la rentrée des classes, l'abandon de beaucoup d'animaux adoptés au début de l'été «pour les enfants», la reprise des travaux au conseil municipal de Montréal et les nombreuses réunions prévues par les clubs d'amateurs pour étudier le projet de contrôle des populations animales à Montréal ramèneront très bientôt le problème de la surpopulation animale en manchettes. La Presse avait publié en fin JUIN un mini-sondage visant à connaître l'opinion des lecteurs sur le projet parrainé comme on le sait par M. Angelo Anfossi. Nous avons reçu 76 réponses qui pourront sans doute s'ajouter à la collection de commentaires que M. Anfossi conserve précieusement. Nous nous chargerons de lui faire parvenir les résultats. Notre sondage comportait six questions.

1. Êtes-vous en faveur d'un meilleur contrôle des animaux à Montréal?
2. Possédez-vous des animaux chez vous, si oui, combien?
3. Sont-ils stérilisés?
4. Avez-vous déjà acheté un permis pour vos animaux?
5. Êtes-vous en faveur du règlement tel que présenté?
6. Êtes-vous en faveur de l'article (10.4) qui «interdit de garder dans une maison d'habitation et ses dépendances, plus de deux (2) chiens ou plus de deux (2) chats à la fois; ou, plus de trois (3) de ces animaux à la fois?»

Le questionnaire était donc assez rudimentaire mais nous croyons que l'analyse des réponses démontre assez clairement la bonne volonté des citoyens et leur sens du civisme...

Les spécialistes des statistiques trouveront certainement des failles au questionnaire et à son analyse. Ils ne seront pas les seuls puisque quelques lecteurs ont critiqué le sondage. Ainsi, un lecteur écrit: «Votre chronique risque de rallier surtout ceux qui sont contre ce règlement stupide, mais ce ne sera qu'un signe de plus! Ce sont les propriétaires qu'on attaque, c'est clair. Et ce sont sans doute des non-propriétaires ou ceux qui ont le grand terrain en banlieue qui appuieront le règlement...» Par contre un autre répondant ajoute «Votre sondage n'est pas assez précis et donne privilège aux propriétaires d'animaux et non aux personnes qui les subissent. Veuillez en tenir compte s.v.p.»... D'un côté comme de l'autre, on se sent lésé... Notre

sondage ne semble donc favoriser ni les pour ni les contre. On tentera donc d'analyser les réponses et les commentaires.

## Le sens du civisme et l'éducation du citoyen

Le civisme devrait être la qualité première du bon citoyen. La plupart des répondants semblent posséder ce sens et désirent ardemment que la ville fasse quelque chose de précis pour l'inculquer aux «autres». Voici quelques commentaires à ce sujet.

«Les enfants devraient apprendre, soit à l'école, soit à la maison, à ne pas maltraiter les animaux.»

«Pourquoi ne pas créer un «Animal Care & Education Center» à l'exemple de certaines villes américaines.»

«Que l'on fasse une campagne publicitaire afin d'inciter les gens à bien éduquer leurs animaux.»

«À mon avis, 75% des humains sont trop négligents pour garder des animaux dans une ville. Je suis donc en faveur du règlement.»

«C'est bien beau d'avoir l'idée d'émettre des règlements sur ce sujet et de proposer l'adoption de chatons ou chiots mais je trouve que le public n'est pas assez informé et responsable de leurs «bibelots». Pour beaucoup de personnes, un animal c'est tout ce que ça représente malheureusement. Ce que je suggère c'est d'informer les gens sur les responsabilités qu'implique la possession d'un animal.»

## La base du problème demeure ces fameux excréments...

Qu'on le veuille ou non, tout le problème a pour origine ces fameux excréments de chiens qui polluent nos trottoirs et nos parcs. On se plaint parfois du bruit des animaux en liberté ou en appartement comme cette lectrice qui envoie ce témoignage: «J'adore les animaux mais en ville ils sont bien malheureux. Je suis dans un quartier où il y a beaucoup de chiens. J'habitais, il y a deux ans, une maison d'appartements et nous avons dû déménager car le locataire du dessous avait deux chiens très bruyants. Il les laissait seuls très souvent, et en pleine nuit les chiens hurlaient pendant des heures. Sur certains étages, les chats miaulaient aussi jour et nuit.»

Mais ce sont encore les «crottes» qui importunent le plus les habitants de Montréal. On veut un meilleur contrôle, c'est bien

évident, mais on ne veut pas d'état policier. On désire cependant que le futur règlement institue un système qui obligerait vraiment le propriétaire d'un animal à ramasser les dégâts de son animal.

«Les pelouses, trottoirs sont infectés par les «besoins» des chiens. Leurs propriétaires ne font pas le moindre effort pour les promener un peu dans un endroit qui ne nuirait à personne. L'hiver, c'est vraiment DEGOUTANT de voir les devants de porte. C'est une véritable honte et la ville ne sera jamais assez sévère sur ce sujet. Il y a beaucoup de chômeurs... pourquoi ne pas en engager pour faire la chasse à ceux qui polluent. Donnez des billets comme les policiers le font pour le stationnement. La ville ferait de bonnes affaires!!!»

«Nous aimons les animaux mais nous devons nettoyer le parterre continuellement parce que les propriétaires d'animaux envoient ces derniers faire leurs besoins ailleurs que chez eux...»

«J'apprécieraï pouvoir marcher dans nos rues sans avoir à faire attention pour ne pas passer dans un résidu de chien ou de chat...» Par contre, il faut bien que ces bêtes se soulagent dans un endroit quelconque. Un lecteur suggère l'aménagement de parcs réservés aux chiens. Un autre doit prendre sa retraite dans quelques mois et compte se procurer un chien afin de faciliter sa forme physique. Ou ira-t-il courir ou marcher avec son chien? À la défense des animaux une lectrice écrit: «Les humains sont de purs destructeurs de la nature. Les chiens font peu de dégâts dans les parcs à côté de certains petits chameaux. Un autre écrit: «Les animaux sont indispensables à l'environnement humain et ce règlement tend uniquement à les en bannir et rendre la vie dans les villes encore plus inhumaine...» Les opinions diffèrent vraiment sur l'importance des animaux: «je trouve, écrit un autre lecteur, que les chiens sont une nuisance publique. Ils sont sales, attaquent les gens, font du bruit, polluent. Je trouve même que le règlement n'est pas assez sévère...» Un autre dit: «Appliquez le règlement au plus tôt s.v.p. Plusieurs chiens sont attachés à la journée longue sur notre rue et ils aboient continuellement. On veut vendre notre maison à cause des migraines que ça nous apporte...»

**A Montréal,  
on ne se plaint pas  
uniquement des chiens...**

Mais les Montréalais ont profité de ce sondage pour se plaindre d'autres problèmes. Ainsi, ils en ont assez de se faire casser les oreilles par les voitures sans silencieux... «Il serait plus sage à mon avis d'interdire les voitures à pétrole dans le centre-ville et autour de nos rares parcs. Les bêtes sont nos alliés contre l'asphalte et le profit.»

«Il est vrai qu'en 1978 le respect des autres, c'est démodé, mais je trouve que la ville est trop tolérante. On ne me fera pas croire que les autorités ne pourraient pas empêcher mes voisins de déposer leurs déchets sur le trottoir, le vendredi, alors que la cucullette ne se fait que le lundi soir après 18 heures... J'ai déjà appelé trois fois... Rien ne change. «M. Anfossi devrait s'occuper de débarrasser les rues des bandits et délinquants au lieu de s'attaquer aux animaux innocents.»

«Une atteinte à notre liberté privée d'aimer et conserver nos animaux. Être soumis aux bruits de la circulation qui sont plus bruyants et plus désagréables que nos animaux est plus insupportable. On devrait commencer par un contrôle plus sévère chez les rats d'égouts...»

Enfin, pour appuyer cette lutte contre la pollution par le bruit, une lectrice du centre-est de Montréal nous apporte quelques commentaires teintés d'humour,

certes, mais extrêmement valables... Voici sa lettre.

«Maintenant que ce projet de règlement est presque adopté, peut-être faudrait-il penser au prochain (Ndlr: le projet est loin d'être voté). Pourquoi pas un projet de règlement visant à faire empailler tous les animaux... Un tel projet de règlement aurait certainement un très grand effet sur l'abolition de la pollution par le bruit. Un tel projet de règlement aurait certainement un très grand effet aussi sur l'abolition de la pollution par l'oxyde de carbone... Cela diminuerait aussi certainement le nombre de voitures ayant des silencieux «Hollywood» ou le nombre de conducteurs prenant plaisir à faire crisser leurs pneus sur un pavé très chaud les jours d'été. Cela aurait certainement pour effet de réduire le bruit que fait la chaîne stéréo de mon voisin qui joue «au boutte» toute la journée... Cela aurait certainement pour effet de réduire la saleté dans le métro où pourtant aucun animal à quatre pattes n'a le droit de se promener...»

Messieurs les conseillers de l'Hôtel de Ville, s'il vous plaît, regardez donc un peu autour de vous, ouvrez un peu vos oreilles et écoutez. Ce ne sont surtout pas les bruits que font les chiens et les chats ni les dégâts de ceux-ci qui ternissent le plus le paysage de la belle ville de Montréal... et en post scriptum, notre correspondante ajoute: «Sur ma rue, Bossuet juste au sud de Sherbrooke, il n'y a que cinq chiens et quelques chats. S.V.P. venez faire un tour un soir d'été, vous pourrez constater que des chiens ou des voitures vous empêchent de dormir...»

## Hommages aux Travailleurs

Rendons hommages à tous les travailleurs de notre quartier. De l'humble ouvrier d'usine à l'ingénieur qui surveille les grands chantiers de construction chacun des artisans joue un rôle des plus importants dans son domaine, pour le bien-être de tous.

### Vos CONSEILLERS MUNICIPAUX de SAINT-HENRI



ANGELO ANFOSSI  
Conseiller Municipal  
Siège No. 1



GUY MOSES  
Conseiller Municipal  
Siège No. 2



YVON LAMARRE  
Conseiller Municipal  
Siège No. 3  
Vice-président du  
Centre Exécutif  
de la Ville de Montréal



# Résultat du sondage sur le contrôle des animaux à Montréal (III et fin)

Les deux dernières chroniques ont été consacrées à l'analyse des 76 réponses au sondage publié au début de l'été et portant sur le règlement à l'étude concernant le contrôle des populations animales à Montréal. La clause certainement la plus controversée et celle qui a suscité le plus de commentaires est la clause 10.4 qui veut limiter le nombre d'animaux à deux chats ou deux chiens ou trois animaux au total dans une même maison d'habitation. Voici à ce sujet quelques commentaires.

«Dans la mesure où ces bêtes ne dérangent pas les voisins, peu importe leur nombre.»

«Un seul chien dont personne ne s'occupe peut causer 100 fois plus de problèmes à tout le monde que 10 chiens appartenant à un seul maître qui s'en occupe...»

«Je suis en faveur d'un meilleur contrôle, mais non de limiter le nombre d'animaux aux gens qui en prennent vraiment soin. Dans la vie, les vieillards sont abandonnés par tous, sauf par leurs chiens et chats...»

«Nous adorons nos 9 chats et chiens et en prenons bien soin. Nous quitterons la ville plutôt que de faire un choix...»

«C'est l'éducation et les soins que nos animaux reçoivent qui importent. Il faudrait des sanctions exemplaires pour les propriétaires négligents...»

«Pour les animaux d'intérieur, je ne crois pas à la limite de 2 ou 3. Pour les autres, il faut penser à nos enfants qui jouent dans les parcs...»

«Le nombre d'animaux pourrait être étendu à quatre par maison, mais pas plus...»

«Trois animaux représentent le maximum...»

«Un (PETIT) chien ou un chat est assez à la ville...»

## Plaidoyer en faveur des chats et des éleveurs

Plusieurs lecteurs s'interrogent sur le sens de la loi en ce qui touche les chats... «Pourquoi interdire les chats sur les baux de loyer? Surtout s'ils sont opérés. Je dois cependant admettre que je suis ennuyé par les selles de chiens sur les trottoirs, ça peut être ramassé!»

«Ce projet ne tient pas compte de la nature des animaux. La laisse de deux mètres n'a aucun sens pour les chats...»

«Je suis contre le projet lorsqu'il s'agit d'animaux qui ne vont jamais dehors comme les chats de race pure plus particulièrement. Je ne vois pas comment cela pourrait déranger la ville de Montréal que j'aie 3 ou 5 chats s'ils ne sortent pas dehors et ne dérangent pas mes voisins...»

## Des suggestions

Enfin, certains lecteurs sont plus positifs et apportent des suggestions qu'il vaudrait certes mieux d'examiner de plus près.

La stérilisation obligatoire est recommandée pour tous les animaux croisés. La SPCA ne devrait jamais permettre l'adoption d'animaux entiers. On demande même à la ville de subventionner les activités de la Société de protection, d'établir des cliniques de stérilisation.

La question des permis et de l'identification des animaux revient fréquemment. Permis obligatoire pour tous «ça ferait de l'argent pour la ville et éliminerait beaucoup de bêtes, pas trop bien traitées...»

Mais on ne s'entend pas en ce qui concerne les chats (encore)...

«Je ne crois pas qu'il faille avoir un permis pour garder des chats chez soi...»

Mais plusieurs lecteurs mentionnent que la Ville pourrait émettre des permis spéciaux pour ceux qui veulent faire de l'élevage. Ce permis, probablement plus dispendieux, permettrait à ces personnes de garder chez elles des animaux non stérilisés.

Enfin, un commentaire très juste:

«Sauf pour les éleveurs et les gens CIVILISÉS, je suis en faveur d'une limite du nombre d'animaux. Le problème est au niveau des propriétaires, pas des animaux. Et l'on ne fait pas toujours ce que la sagesse voudrait avec tous...»

Voilà, monsieur Anfossi, où on en est. On veut que vous vous occupiez des chiens et des chats qui courent les rues. On veut que vous imposiez des amendes aux propriétaires irresponsables mais de grâce, laissez à vos citoyens la liberté de choisir le nombre d'animaux qu'ils veulent... s'ils sont sous contrôle!

En dernière conclusion, une lectrice a rajouté cette question que je vous transmets: «M. Anfossi possède-t-il des animaux chez lui? Si non, il devrait car il comprendrait...»

## Témoignages

J'ai 8 chats: 3 mâles et 5 femelles. Tous sont stérilisés. Ils ont de 9 mois à 4 ans. Ils me coûtent de \$30 à \$40 par semaine et je suis consentant de payer pour eux. Mon propriétaire est consentant. Les voisins n'ont pas à se plaindre parce que je les garde chez moi.

Si j'en ai 8, c'est parce que je n'ai pas voulu les donner et que je n'ai pu les faire tuer par la S.P.C.A. Je crois que les animaux n'ont rien à faire avec la propreté. Car j'en connais qui n'en ont pas et que leur maison n'est pas plus propre que la mienne. Ces chats sont suivis par le vétérinaire et JAMAIS je ne les abandonnerai!

Si M. Anfossi a de l'argent à jeter à l'eau, qu'il s'occupe des vieux qui croupissent dans leur taudis.

Qu'est-ce qu'il va faire du zoo du parc Lafontaine? Vont-ils le fermer? R.F., Montréal

Je vis depuis quelque temps dans un quartier résidentiel au centre-ville. J'ai toujours aimé et désiré avoir des animaux autour de moi.

Un jour, un ami amène à la maison deux beaux minous noirs et blancs. Quelle joie! L'été arrive, mes minous jouent dans la cour. Enfin, j'ai un peu de nature autour de la maison.

Malheureusement, les chats préfèrent la cour du voisin à la mienne. Dans sa cour, mon voisin entretient amoureusement un coin de nature lui aussi: un jardin. Ce brave homme n'aime pas particulièrement les chats et on peut même dire qu'il déteste cordialement les manières effrontées de mes deux minous qui s'efforcent patiemment à lui déterrer ses plus beaux légumes.

Que faire? Attacher les chats, les enfermer dans la maison, me faire un ennemi de mon gentil voisin? Non, ça ne m'intéresse pas. Le coeur gros, il a fallu les mener à la S.P.C.A. en leur souhaitant de se faire adopter. A la fin de l'été, mon voisin m'a un peu consolée en me donnant de belles tomates.

J'ai aussi d'autres voisins qui sont un peu moins charmants et qui ont des chiens aussi gros que des veaux. J'ai dû construire une clôture de 4 pieds pour me protéger. En plus, aussitôt qu'une auto, un piéton ou quoi que ce soit qui bouge passe dans la rue, ces délicates petites bêtes se mettent aussitôt à hurler, se souciant peu de l'heure, du jour ou (surtout) de la nuit.

Je n'en veux pas à ces pauvres bêtes qui passent leur journée dans des cours de quatre pieds carrés. Je développe cependant des instincts meurtriers face à leur maître: crever leurs pneus, casser leurs vitres, etc. Je me retiens, je suis une jeune fille bien.

Bref, je crois que le bonheur des humains passe avant le bonheur (ou le malheur) des animaux. Je suis donc pour le durcissement de la loi quant à la possession d'animaux en milieu urbain. L.C., Montréal

P.S.: J'ai maintenant deux petits cochons d'Inde angoras qui se prélassent au soleil dans une cage spacieuse. Ils ne comblent peut-être pas parfaitement mon désir de vivre avec des animaux, mais ce sont de charmants compagnons et ils ne dérangent pas tout le voisinage.



Photo Michel Gravel, La Presse

Pourquoi interdire de garder plus de deux chats? S'ils sont castrés et ne sortent jamais, peuvent-ils vraiment «déranger les autres»? «Mes chats sont heureux.» «Les chats qui traînent les rues sont misérables...»

Sous le signe de la réciprocité

# La Ville de Montréal et la CEEM inaugurent la piscine St-Henri



Les autorités de la Ville et de la Commission Scolaire de Montréal s'étaient donné rendez-vous, samedi soir, le 21 octobre pour inaugurer la superbe piscine de St-Henri. Un coup d'oeil sur cette photo vous révèle toute la beauté de cette nouvelle installation. Ici c'est la coupe du ruban symbolique. On y voit au centre M. Angello Anfossi, conseiller municipal, Mme et M. Yvon Lamarre, vice-président du Comité exécutif, M. Luc Larivée, président de CEEM et Mme Rollande Pelletier, commissaire du quartier.

(Photo Ville de Montréal)

Lire en page 2



Sous le signe de la réciprocité

## Les autorités de la Ville de Montréal et de la CECM inaugurent la piscine St-Henri



On coupe joyeusement le ruban symbolique. M. Anfossi, M. et Mme Yvon Lamarre, M. Luc Larivée, Mme Rollando Pelletier et M. Guy Moses.

(Photo L.V.P. M. Sauvageau 766-6252)

Samedi soir le 21 octobre, c'était grande fête à la Polyvalente St-Henri. Grâce à une entente de bon aloi et de bonne augure, les autorités de la Ville de Montréal et de la Commission Scolaire, inauguraient conjointement la superbe piscine St-Henri, greffée pour ainsi dire à la Polyvalente. Le Haut Commissariat aux Sports et Loisirs a contribué d'un montant de \$300,000. à la construction et à la réalisation de cette magnifique piscine de Saint-Henri.

Ce coin de chez nous constitue maintenant un complexe imposant et peut porter fièrement son nom de Place St-Henri. Il y a notre historique station de

pompier, la majestueuse polyvalente maintenant flanquée de la piscine, la bouche de métro qui sort lentement de terre, la Caisse Populaire et la Banque d'Épargne.

Lors de la cérémonie d'ouverture, M. Bertrand Hurtubise, directeur-adjoint du Service des Sports et Loisirs présenta M. Yvon Lamarre, vice-président du Comité exécutif.

Celui-ci voulut souligner avec fierté et avec une satisfaction non équivoque l'étroite collaboration entre la Ville et la Commission dans cette belle réalisation. Il faut rentabiliser les équipements dispen-

(suite à la page 49)



Brillant discours d'inauguration de la piscine St-Henri, par M. Yvon Lamarre, vice-président du Comité exécutif. A gauche, M. et Mme Benoît Hubert, M. Yves Magnan et à l'arrière, M. Marcel Beaudet, M. et Mme Germain Prigent, M. et Mme Angelo Anfossi, M. et Mme Yvon Lamarre, M. et Mme Paquin, M. Luc Larivée, (un peu à l'arrière) président de la CECM. Mme Rollando Pelletier, commissaire pour St-Henri.

(Photo L.V.P. M. Sauvageau, 766-6252)



dieux qui, appartiennent à la Commission ou à la Ville mais qui au fond appartiennent à toute la communauté.

Nous avons de part et d'autres des salles des cours, arénes, palestres, des gymnases, munis de tous les équipements sportifs et socio-culturels, qu'il faut exploiter à leur pleine valeur, par une utilisation rationnelle et continue. Il faut modifier notre philosophie et notre mentalité de conduite et de gestion parallèles pour un usage optimal de toutes nos ressources afin d'augmenter la santé physique, psychologique et mentale de notre jeunesse.

M. Luc Larivée, président de la CECM, remercie Mme Rollande Pelletier, commissaire de St-Henri, qui dit-il, ne cesse de défendre son district, d'inspirer et de manifester un profond attachement pour ce coin du sud-ouest. Il remercie la Ville de sa généreuse contribution et l'assure d'une étroite coopération. Il souhaite que la piscine soit vraiment occupée par tous les membres des familles et soit utilisée 24 heures par jour.

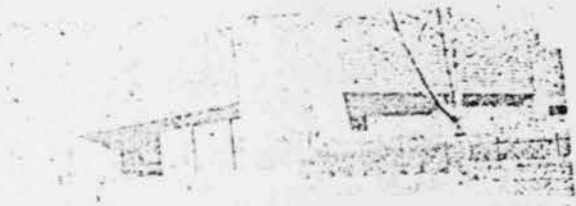
Le directeur de la polyvalente, Marcel Beaudet, est invité à prendre la parole et il remercie ses deux médiatrices auprès

des autorités, Mme Lamarre auprès de son époux et Mme Pelletier auprès de la CECM. Nous avons, dit-il, un bijou de piscine. Et c'est vrai, car sous les reflets des réflecteurs, l'eau miroite comme un cristal et brille de mille feux.

Avec une énorme paire de ciseaux, sous les applaudissements des spectateurs, Messieurs Lamarre et Larivée, coupent le traditionnel ruban et, pour la plus grande joie du public, des jeunes nageurs et nageuses s'élancent dans l'eau limpide et donnent une démonstration de nage et de plongeurs.

Parmi les invités qui assistent au vin d'honneur, on remarque la présence de M. et Mme Lamarre, de M. et Mme Larivée, M. et Mme Rollande Pelletier, M. et Mme Benoît Hubert, M. et Mme Angelo Anfossi, M. et Mme Guy Moses, M. et Mme Yves Magnan, M. et Mme Jacques Corneil, M. et Mme Germain Prigent, M. Paul Robidoux, M. Marcel Beaudet et M. Claude Mercier, directeur de La Voix Populaire.

St-Henri s'est vraiment enrichi d'une superbe piscine, décorée avec un goût moderne et délicat, avec toutes les commodités désirées, douches, gradins, cases et un corridor qui communique avec la Polyvalente. C'est un vrai centre récréatif qui sera certes exploité avec joie et profit par tous les citoyens.



L'extérieur de la piscine, "greffée" à la polyvalente. C'est un complexe vraiment impressionnant qui valorise la Place St-Henri.

(Photo L.V.P. Guy Bouliane)



La piscine scintillante sous les reflets des réflecteurs. Remarquez le mur du fond avec ses lignes modernes dans les différents tons de vert. Quelques jeunes nageurs ont donné une belle démonstration de plongeurs.

(Photo L.V.P. M. Sauvageau 766-6252)

# Portraits des candidats du Parti Civique

## DISTRICT 44 CANDIDAT YVON LAMARRE

Monsieur Lamarre est né le 2 février 1935. Il est marié à Lisa Hebert et père de 4 enfants: Catherine, Benoit, Marthe et Sophie.

Il a poursuivi ses études primaires à l'école de Lévis à Ville-Emard et ses études secondaires au Collège du Mont-Saint-Louis. Il est diplômé en sciences de ce même collège et licencié en sciences commerciales et économiques des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Montréal. Il a pris, par la suite, une année post-graduée en économie à cette même université.

Il fut élu conseiller municipal en 1966 et en novembre 1970 il fut nommé au Comité exécutif de la ville de Montréal. En 1974, il devint le vice-président du Comité exécutif de la Ville et fut aussi membre du comité exécutif de la Communauté Urbaine de Montréal.

Il a présidé la Commission d'étude des objectifs et des implications financières du schéma d'aménagement de la C.U.M.; il a également présidé le Comité pour les handicapés du territoire de l'île de Montréal. Il faut encore ajouter à ces notes biographiques les points suivants: membre du conseil de pla-

nification et de Développement du Québec, membre de l'Administration du Port de Montréal, membre du Conseil d'Administration du Centre de Santé Saint-Henri.

Il est président de Lamarre Frères Inc. président des Boutiques Cati; membre des quicalleries Rona; membre de la Plaza Monk; membre de la Plaza K-Mart; membre de la Place Le Cavalier; membre de l'Association des marchands de Verdun; membre de l'Association des marchands de Lachine; membre de l'Association des meubles du Québec; membre de l'Optimiste St-Paul.

## DISTRICT 45-CANDIDAT ANGELO ANFOSSI

Monsieur Anfossi est né le 8 janvier 1924, de père italien et de mère anglaise, dans le district de Ville-Emard qu'il a toujours habité. Il est marié depuis 27 ans à Rolande Lafontaine et père de trois enfants: Lisa, 20 ans; Lidia, 18 ans, Jean, 16 ans.

Il a fait ses études à l'école de Lévis, de Ville-Emard et au collège Iberville. En mai 1952, il a reçu un diplôme de l'Institut Dale Carnegie.

Il fut co-fondateur des

Immeubles Saint - Paul Surg. et de Angelo Fleuriste.

Assureur-vie pendant 20 ans, il est maintenant courtier d'assurance au 2647 Allard, Montréal, dans son district.

Il est membre de divers organismes reliés à l'assurance dont la Fédération et l'Association des Courtiers d'Assurance du Québec. Il est membre de l'Association des Hommes d'Affaires & Professionnels Canadiens-Italiens et président - fondateur du Club Optimiste Saint-Paul.

## DISTRICT 43- CANDIDAT GERMAIN PRÉSENT

Monsieur Présent est né à Saint-Henri et il habite au centre même de ce quartier. Marié à Denise Verdun depuis 25 ans et père de Benoit 21 ans et de Marie-Claude 13 ans.

Il exploite un commerce dans le même secteur depuis vingt-cinq ans et il est présentement restaurateur au 4237 de la rue St-Antoine.

Il est président de la Caisse Populaire Saint-Irénée, depuis dix ans, et marguillier de la paroisse Saint-Henri. Il est aussi gouverneur à vie du Centre

de Santé St-Henri.

M. Présent est Chevalier de Colomb, membre du Club Optimiste St-Paul, vice-président du Club Gymnastique Gadbois, et président de la campagne Centraide dans St-Henri.

## LE PARTI CIVIQUE DE MONTREAL DISTRICT 42- CANDIDAT M. YVES MAGNAN.

M. Magnan est né, à Montréal le 2 décembre 1927, et a fait ses études primaires à L'école St-Charles, son cours secondaire au Collège Notre-Dame et Collège Loyola pour se spécialiser ensuite en comptabilité administration. C'est donc un fils du milieu pure laine.

Marié en 1948, à Lillianne Lussier, il est père de 4 enfants: Bernard, omni-praticien à l'hôpital Saint-Sauveur, Val - d'Or, Québec; Carole, orthophoniste, au Centre de l'ouïe et de la parole, à Québec; Johanne, médecin spécialisé en clinique familiale, à

l'hôpital Sacré - Coeur, Cartierville; Ronald, bachelier en biologie, étudiant de 2e année en médecine dentaire.

M. Yves Magnan détient plusieurs titres dans plusieurs organisations: Président de Magnan Lumber Company Inc.; président de Bercajoreau Inc.; Secrétaire-trésorier de Entreprises Magnan Inc.; membre-actionnaire de B.M.R.; membre de l'Association des détaillants de bois du Québec; membre de la Chambre de Commerce du District de Montréal; chairman of Finance du Point St-Charles Boys and Girls Club; gouverneur à vie du Foyer-St-Henri; membre du Club Richelieu-Verdun; membre du Club Optimiste Saint-Paul; membre du Conseil des Chevaliers de Colomb Saint-Charles; membre à vie du Club de Santé-Epic; membre du Comité de Toponymie de la ville de Montréal; président de l'arrondissement Pointe-

Saint-Charles pour l'arrondissement de Pointe-à-la-Croix; conseiller municipal pour la ville de Montréal depuis 8 ans.

La campagne électorale est close

## Messsieurs Lamarre et Anfossi en sortent grands vainqueurs

La victoire du Parti Civique dans le sud-ouest est la plus éclatante de toute la ville. "Nous avons, dit M. Yvon Lamarre, les trois plus hauts pourcentages de majorité de tout Montréal. C'est une victoire d'équipe extraordinaire et nous remercions tous les participants à ce triomphe".

Les résultats:

Yvon Lamarre (PCM)

5,653 voix

Paule-H. Tassé (RCM)

1,199 voix

Pierre Beaudry (GAM)

924 voix

Majorité de

M. Yvon Lamarre

4,453 voix soit 72.7%

M. Yvon Lamarre tient à remercier ses plus proches collaborateurs, René Landreville, Mme Yolande Brousseau, Georges Couturier, Benoit Michaud et ses

300 bénévoles.

"Nous donnerons, dit-il, le meilleur de nous-mêmes, au cours des quatre (4) prochaines années. Nous allons continuer l'aménagement industriel et résidentiel de notre quartier et répondre aux besoins et aux désirs de nos chers concitoyens".

Quant à Monsieur Angelo Anfossi, il est l'homme le plus heureux de la terre, ayant remporté (ce n'est pas encore officiel) le plus haut pourcentage de majorité de la ville, soit 73.3%.

Les résultats:

Angelo Anfossi (PCM)

4,179 voix

Michel Prévost (RCM)

844 voix

Philippe Marcotte (GAM)

685 voix

Majorité de

M. Angelo Anfossi

3,335 voix soit 73.3%

Il remercie le plus chaleureusement tous ses électeurs et en particulier l'équipe ethnique des Italiens qui lui a assuré un appui merveilleux. "Après le jour de mon mariage et la naissance de mes enfants, dira-t-il, c'est le plus beau jour de ma vie". Je suis fier des gens du sud-ouest. C'est la démocratie qui a parlé plus fort que les journalistes qui anticipaient une défaite du Parti Civique.



Une victoire tout de même bien appréciée pour la candidate du GAM dans St-Henri, Mme Huguette Langevin. (Photo LVP, Jean-Guy Hardy, 767-9045)



Pour le candidat du RCM dans le district 42: une profonde déception pour Robert Cohen. (Photo LVP, Jean-Guy Hardy, 767-9045)



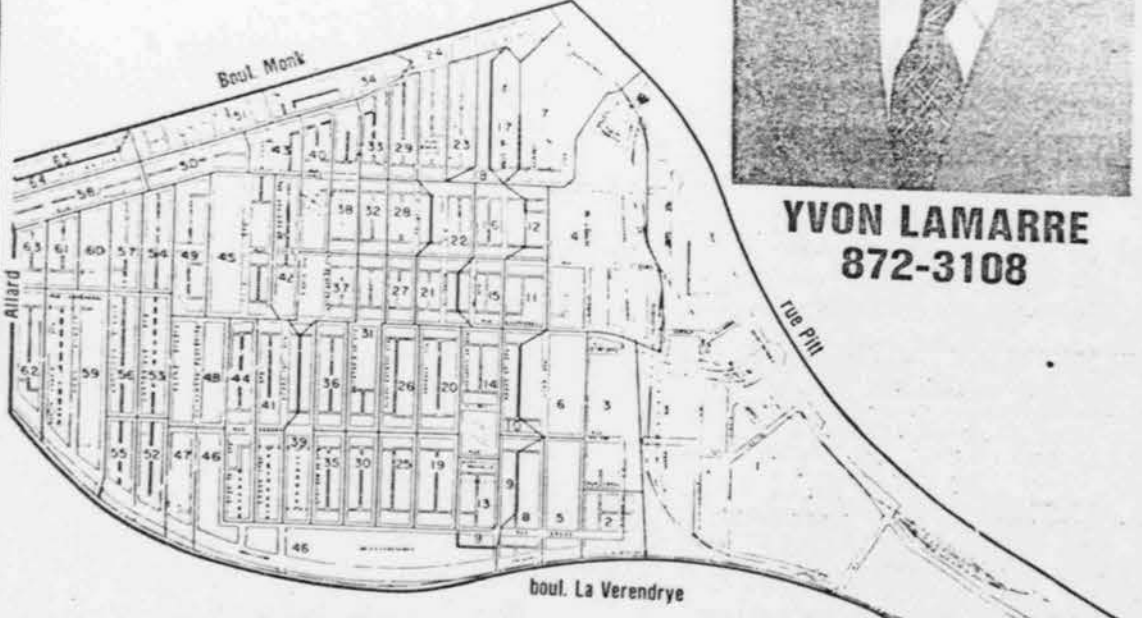
**MERCI !**

**THANKS !**

**GRACIA !**



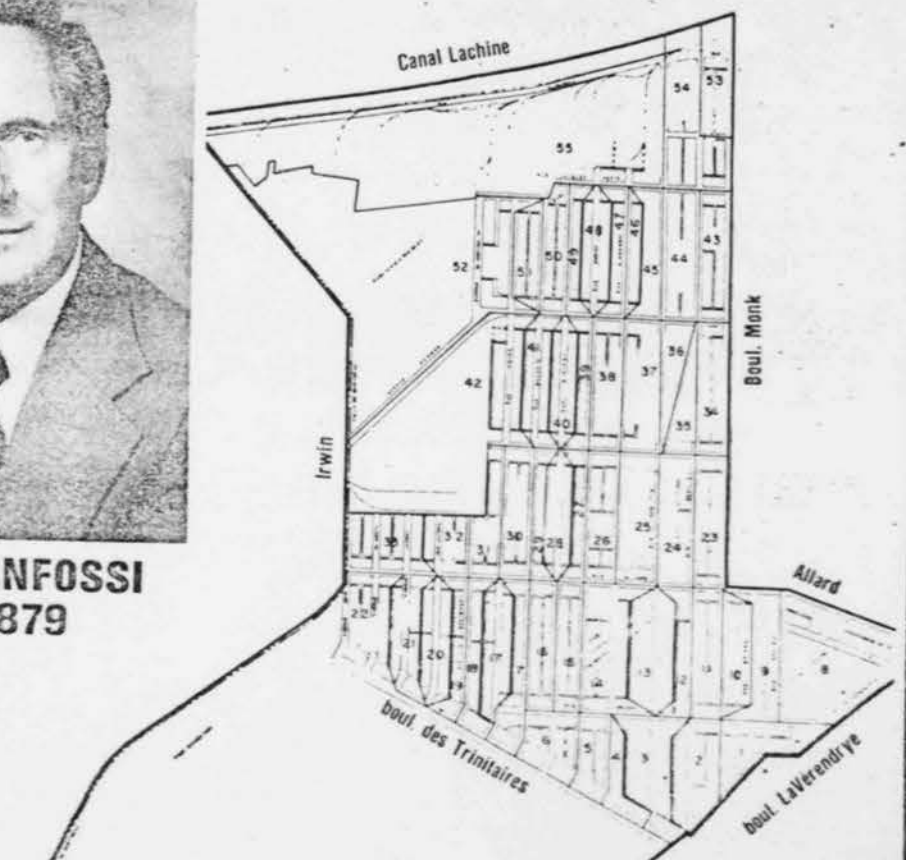
**YVON LAMARRE**  
**872-3108**



**DISTRICT No. 44**



**ANGELO ANFOSSI**  
**769-8879**



**DISTRICT No. 45**

**MERCI !**  
**THANKS !**  
**GRACIA !**

LA VOIX POPULAIRE, Mardi le 21 novembre 1978

# Fiers d'être Montréalais et fiers du résultat des élections

*Tout le monde ne peut être du même avis et c'est ce qui fait le sel de la vie. En ce qui nous concerne, maintenant que l'élection municipale est terminée et que notre impartialité, en tant que journal régional, a été respectée, nous pouvons nous féliciter de la victoire fracassante remportée par Son Honneur le maire Jean Drapeau et de son équipe du Parti Civique. Ce qui nous épate, encore une fois, c'est que nous traçons la voie au tout-Montréal, nous du sud-ouest. Nous sommes toujours les chefs de file et nous le prouvons à chaque fois, car dans cette victoire, ce sont nos conseillers qui ont obtenu le pourcentage de vote majoritaire le plus élevé, soit MM Yvon Lamarre et Angelo Anfossi avec plus de 73% du vote et MM Germain Prigent et Yves Magnan pas très loin derrière. De plus, c'est M. Yvon Lamarre qui a obtenu le plus grand nombre de votes à Montréal, exploit qu'il avait déjà accompli dans les élections précédentes.*

*Le maire Jean Drapeau, en ce qui le concerne, récolte ce qu'il a semé. Il aime sa ville par-dessus tout. Il veut sa ville la plus belle au monde. Il aime ses concitoyens. Il désire ce qu'il y a de mieux pour eux. Ces derniers lui ont rendu la pareille et mal venus étaient ceux qui tentaient de démolir, de salir, celui qu'il est convenu d'appeler Monsieur Montréal. Jean Drapeau a prouvé encore une fois qu'il est toujours le grand maître d'oeuvres à Montréal. Qu'on se le tienne pour dit dans toutes les sphères de la société et dans tous les paliers des gouvernements.*

*La nomination de M. Yvon Lamarre au poste de président du Comité exécutif ne fait pas de doute, ce n'est qu'une question de sanction semble-t-il et nous l'espérons, autrement nous serions les premiers à pousser les hauts cris. M. Lamarre a d'emblée mérité ce poste qu'il assume de toute façon par intérim à la satisfaction de tous. Nous sommes persuadés que M. Lamarre est l'homme tout désigné comme bras droit de M. Drapeau à l'Hôtel-de-Ville. Il a la compétence voulue pour assurer à la ville de Montréal un essor dans le sens que nous le souhaitons tous maintenant, c'est-à-dire dans le sens de la rénovation urbaine et de l'amélioration constante des services municipaux.*

*Et, puisqu'il y a plus d'une ouverture au comité exécutif, n'y aurait-il pas lieu de considérer sérieusement la candidature de M. Angelo Anfossi, cet autre conseiller de chez nous qui a atteint un sommet inégalé de 73% du vote aux dernières élections. M. Anfossi s'est avéré un excellent administrateur des affaires publiques depuis qu'il sié-*

*ge à Concordia. Il a occupé des postes importants au sein de comités dans lesquels son travail, son intelligence et son jugement ont été remarquables et remarqués. Il est, de plus, l'interlocuteur le plus valable de l'administration municipale auprès des groupes ethniques et constituerait l'homme de l'équilibre au comité exécutif. Nous soutenons sa candidature avec force car nous croyons qu'il pourrait jouer un rôle important dans le bien général de toute la population de Montréal.*

*Nous offrons nos sincères félicitations aux autres conseillers municipaux du sud-ouest qui ont été élus dimanche le 12 novembre, soit MM Yves Magnan dans la Pointe Saint-Charles, Germain Prigent, dans Saint-Henri. Nous félicitons également les conseillers Joffre Laporte, maintenant un petit peu plus éloigné de chez nous, mais qui a remporté une victoire éclatante ainsi que M. Jean Lapostolle, un ancien de Saint-Henri, qui siègera dans Notre-Dame-de-Grâce sud.*

*Qu'il nous soit permis aussi de souligner, ici, le travail magnifique qu'a accompli tout au cours de son mandat à l'Hôtel-de-Ville, l'ex-conseiller municipal Guy Moses qui ne brigait pas les suffrages à la présente élection, question de stratégie de parti. Il est important de noter, croyons-nous, que M. Moses, en véritable gentilhomme, a fait passer l'intérêt général de la population avant son intérêt particulier et que c'est avec grâce, élégance même qu'il s'est retiré de la lutte. C'est tout à son honneur.*

*Nous tenons à féliciter également tous ceux du P.C.M., du R.C.M. et du GAM qui ont eu le courage de se porter candidats à cette élection. Plusieurs ont beaucoup de talent et auraient pu certes constituer un actif précieux au service de leurs concitoyens. Le seul fait de manifester un désir sincère de servir est très honorable. Il faut des élus et des défaits. Le partage ne semble peut-être pas toujours équitable, mais il faut se soumettre à la volonté de la majorité dans un régime démocratique que nous voulons tous ainsi. Les guerriers se sont tous battus vaillamment, leurs organisateurs aussi. Félicitations aux gagnants et meilleure chance la prochaine fois aux autres.*

*Et nous espérons que les élus ne dormiront pas sur leurs lauriers, mais travailleront très fort pour améliorer constamment la qualité de vie de nos concitoyens. Il y a beaucoup de pain sur la planche. Au travail, messieurs les élus.*

*Jean-Jacques Mercier*



# SOYONS FIERS D'ÊTRE MONTRÉALAIS ! UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE ET AU SERVICE DE TOUS NOS CONCITOYENS

C'est avec émotion et le cœur rempli de reconnaissance que nous remercions chaleureusement les populations de Pointe St-Charles, Petite Bourgogne, St-Henri, Ville-Emard et Côte St-Paul pour l'appui massif et la confiance vraiment touchante que vous nous avez témoignés lors des élections du dimanche, 12 novembre 1978. C'est un jour qui demeurera historique pour le sud-ouest, vu l'éclatante victoire que nos concitoyens nous ont donnée. Nous sommes les élus, à la plus forte majorité, parce qu'elle nous vient d'une population la plus sympathique de Montréal.

Que dire des aides bénévoles qui ont trimé sept jours par semaine et jusqu'aux petites heures du matin pour assurer ce triomphe collectif ? Ils sont les artisans obscurs mais héroïques de ce succès fantastique.

C'est la victoire de toute la population, la victoire du sud-ouest, la victoire de chaque citoyen qui s'est dérangé pour accomplir son devoir civique et poser un geste démocratique.

Cette générosité de votre part, cette confiance manifestée à notre égard, nous invitent à une disponibilité et à un dévouement sans limite. Soyez assurés, chers concitoyens, que nous ne faillirons pas à la tâche et que nous serons là pour vous aider à continuer à développer nos quartiers en pleine voie d'épanouissement. Le Parti Civique est le parti de tous et tous ensemble nous allons travailler au bonheur de nos gens et à la prospérité de nos quartiers.

Yves Magnan, Germain Prigent,  
Yvon Lamarre, Angelo Anfossi.

...

It is with emotion and a heart filled with gratitude that we warmly thank the population of Pointe St-Charles, Little Burgundy, St-Henri, Ville-Emard and Côte St-Paul, for the massive support and the trust, really touching, that you showed us on election day Sunday the 12th of November 1978. Because of the outstanding victory that our fellow citizens gave us, it will remain a historic day for the South-West. We are elected with the highest majority, because it comes from the most sympathetic population of Montreal.

What can we say about our volunteer workers, who worked seven days a week, and into the small hours of the morning to assure this collective victory ? They are the behind the scene heroes of this fantastic success.

It is the whole population's victory, the South-West victory of each and everyone of our citizens, who took the time to do his civic duty and accomplish a democratic gesture.

The generosity and trust you have shown us invite us to a availability and a devotion that knows no bounds. Rest assured fellow citizens, that we will not fail our duties, and we will be there to help you continue to develop our districts, that are on the road to complete fulfillment.

The Civic Parti is the party of all citizens, and together we shall work, for the happiness and the prosperity of all the citizens of our districts.

Yves Magnan, Germain Prigent,  
Yvon Lamarre, Angelo Anfossi.

...

E' con vera emozione e con il cuore colmo di riconoscenza che ringraziamo calorosamente gli abitanti di Pointe St-Charles, St-Henri, Ville-Emard, Côte St-Paul e della Petite Bourgogne, per l'appoggio massiccio e la fiducia veramente toccanti testimoniati in occasione delle elezioni di domenica 12 novembre. E' questo un giorno che rimarrà nella storia del Sud-Ouest per la brillante vittoria che i concittadini ci hanno dato. Siamo gli eletti con la più forte maggioranza perchè essa ci è venuta dalla popolazione più simpaticamente cordiale di Montréal.

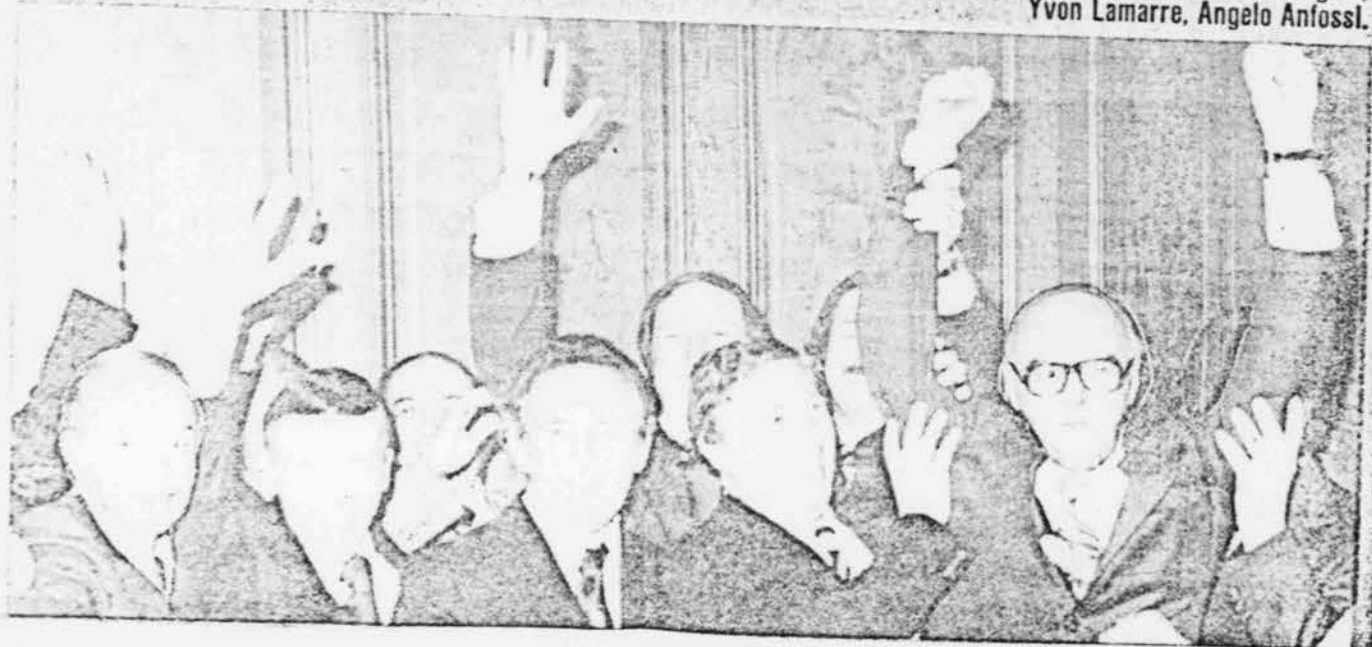
Cosa dire poi di coloro che hanno prestato la loro opera benevolmente, che hanno lavorato sette giorni alla settimana fino alle ore piccole del mattino allo scopo di assicurare questo trionfo collettivo ! Sono anche essi gli artefici ignoti, ma eroici di questo successo fantastico.

Questa è la vittoria di tutta la popolazione, la vittoria del Sud-Ouest, la vittoria di ogni cittadino che si è preoccupato di compiere il civico dovere di andare a votare, ponendo in tal modo un gesto democratico.

Questa generosità da parte vostra, questa fiducia manifestata nei nostri riguardi, ci incita ad una disponibilità e ad una dedizione senza limiti. Siate certi, cari concittadini, che non mancheremo all'impegno e che saremo a disposizione per aiutarvi a continuare a migliorare i nostri quartieri già sulla via del pieno sviluppo.

Il Partito Civico è il Partito di tutti e tutti insieme lavoreremo per il benessere della nostra gente e la prosperità generale.

Yves Magnan, Germain Prigent,  
Yvon Lamarre, Angelo Anfossi.



## Les Habitations de Carillon Mention Honorable

Les Habitations de Carillon, 5335 ouest, rue Notre-Dame, construites par l'Office Municipal d'Habitation de Montréal, viennent de se voir décerner



Mme Lise Lamarre est toute heureuse de remettre une gerbe de fleurs à la direction de la maison, Soeur Ethier.  
(Photos L.V.P. Réal Lachance, 766-4116)



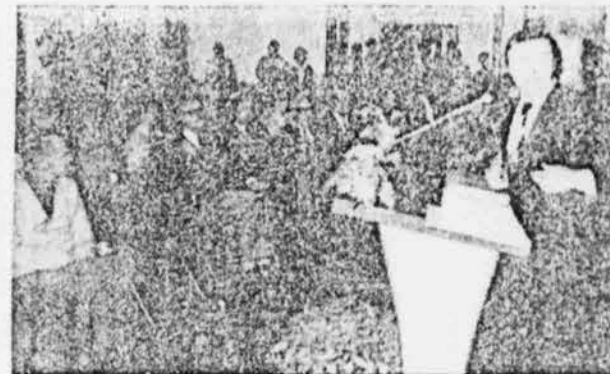
M. Angelo Anfossi et M. Germain Prigent, étaient de la partie pour féliciter et saluer leurs bons amis des Habitations.

une mention honorable au concours organisé à travers le pays, par le Conseil Canadien de l'Habitation, organisme bénévole commandité par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

La remise du prix a eu lieu sur place, vendredi le 20 octobre à 13h00, et elle était présidée par Monsieur Yvon Lamarre, président du Comité exécutif.

Le thème du concours était "le logement à prix abordable".

Les Habitations de Carillon ont été construites par la Société Duroc Construction Inc., pour le compte de l'Office Municipal d'Habitation de Montréal et son architecte était Monsieur Jean-Louis Lalonde.



M. Lamarre s'adresse aux heureux pensionnaires du Centre et se dit fier de l'honneur attribué aux Habitations Carillon.



## La "Féerie d'hiver" au parc Angrignon

Le public montréalais est invité à se rendre au parc Angrignon, à compter du 21

décembre, - pour y visiter gratuitement la "Féerie d'hiver". Pour la première fois cette année, la Féerie sera prolongée d'un mois, soit jusqu'au Mardi gras, le 27 février 1979, et il est de plus possible de s'y rendre par le métro.

Cet événement, mis sur pied par le Service des Sports et Loisirs de Montréal, permet aux enfants et aux adultes qui ont conservé leur faculté d'émerveillement de se plonger dans un monde féérique et merveilleux.

Après avoir suivi les décorations lumineuses, depuis l'angle des boulevards des Trinitaires et de la Vérendrye, ou de la station de métro Angrignon, on se retrouve en face du Château et, en y pénétrant, on accède à la Féerie d'hiver avec son moulin à vent, sa fontaine lumineuse, sa glissoire faite de glace et sa patinoire naturelle, deux fois plus grandes que celle de l'an dernier.

De plus, on peut y admirer la maison de Hansel et Gretel, celle des Nains et de Blanche-Neige ainsi qu'une chapelle québécoise et d'autres habitations d'un univers imaginaire.

Ceux qui désirent les quartiers d'hiver des animaux à l'intérieur peuvent le faire pour la modique somme de \$0.50 pour les jeunes de

moins de 18 ans ou de 65 ans et plus et de \$0.75 pour les autres. On peut y voir quelque 500 animaux, dont un éléphant, des renards, un petit cougar, en plus d'assister à un spectacle d'otaries à toutes les 90 minutes.

Un restaurant est aménagé à l'entrée, permettant aux visiteurs de prendre quelques minutes pour se sustenter et se réchauffer.

On peut visiter la "Féerie

d'hiver" tous les jours, y compris Noël et le Jour de l'An, de 10.00 à 22.00 heures.

Le Parc Angrignon est situé à l'angle des boulevards de la Vérendrye et des Trinitaires, dans l'ouest de Montréal. On y trouve un parc de stationnement pour ceux qui préfèrent la voiture au métro.

Une activité pour toute la famille.

## Un monde merveilleux et fascinant La "Féerie d'hiver" au parc Angrignon

Une fois de plus, cette année, après huit années d'existence, la Féerie d'hiver au parc Angrignon, va scintiller de tous ses feux et de toutes ses couleurs dès le 21 décembre courant. Pour la première fois, cette année, la Féerie sera prolongée d'un mois, soit jusqu'au Mardi Gras, le 27 février 1979. C'est officiellement le mercredi 20 décembre à 19 heures, que monsieur Yvon Lamarre, président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, procédera à l'illumination de la Féerie, en compagnie du directeur du Service des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal, M. Yves Desmarais et des conseillers municipaux du secteur, dont: MM. Angelo Anfossi et Germain Prénès.

Cet événement, mis sur pied par le Service des Sports et Loisirs de Montréal, permet aux enfants et aux adultes qui ont conservé leur faculté d'émerveillement, de se plonger dans un monde féérique et merveilleux.

Après avoir suivi les décorations lumineuses, depuis l'angle des boulevards des Trinitaires et de La Vérendrye, ou depuis la station de métro Angrignon, on se retrouve en face du Château et, en y pénétrant, on accède à la Féerie d'hiver avec son moulin à vent, sa fontaine lumineuse, sa glissoire faite de glace et sa patinoire naturelle, deux fois plus grande que celle de l'an dernier.

De plus, on peut y admirer la maison de Hansel et Gretel, celle des

Nains et de Blanche-Neige ainsi qu'une chapelle québécoise et d'autres habitations d'un univers imaginaire.

Ceux qui désirent visiter les quartiers d'hiver des animaux à l'intérieur, peuvent le faire pour la modique somme de 50 cents pour les jeunes de moins de 18 ans ou de 65 ans et plus, et de 75 cents pour les autres. On peut y voir quelque 500 animaux, dont un éléphant, des renards, un petit cougar, en plus d'assister à un spectacle d'otaries à toutes les 90 minutes.

Un restaurant est aménagé à l'entrée, permettant aux visiteurs de prendre quelques minutes pour se sustenter et se réchauffer.

On peut visiter la "Féerie d'hiver" tous les jours, y compris Noël et le Jour de l'An, de 10 à 22 heures.

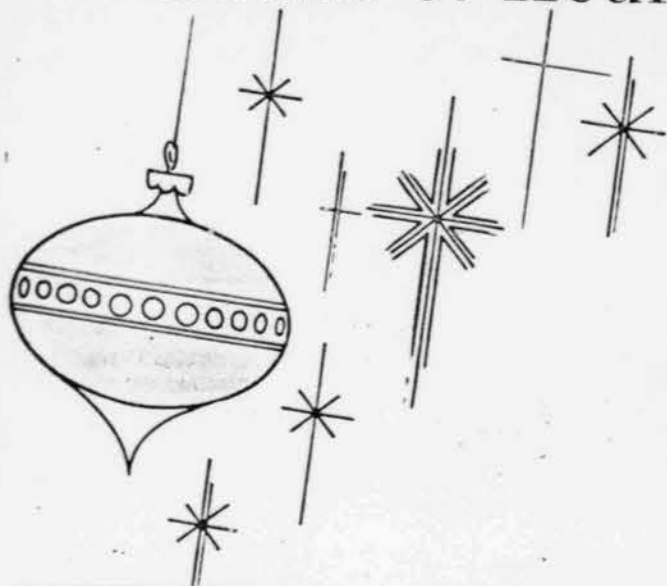
Le parc Angrignon est situé à l'angle des boulevards de la Vérendrye et des Trinitaires.

On y trouve un parc de stationnement pour ceux qui préfèrent la voiture au métro.

La Féerie d'hiver, une activité pour toute la famille.

# JOYEUX NOËL

Bonne et Heureuse Année



La tradition veut que nous échangions des vœux à ce moment de l'année. Bien sûr désirons-nous que tous nos concitoyens jouissent d'un Joyeux Noël, dans la paix et le bonheur. Mais nous voulons plus pour eux, soit l'assurance que nous allons travailler tout au cours de l'année 1979, de toutes nos forces, à assurer à chacun d'eux le maximum de qualité de vie afin que la nouvelle année soit la plus heureuse possible pour toute notre population.



**YVES MAGNAN**  
conseiller  
district 42



**GERMAIN PRIGENT**  
conseiller  
district 43



**YVON LAMARRE**  
conseiller  
district 44  
Président  
Comité exécutif de la ville  
de Montréal



**ANGELO ANFOSSI**  
conseiller  
district 45

Merry Christmas  
Happy New Year

It is tradition to exchange wishes at this time of the year. Understandably, we want all our fellow citizens to enjoy a Merry Christmas, peace, and happiness. But we desire more for you, and that is the assurance that we will, during 1979, work with all our strength to insure to each and every one of you the utmost of quality of life, in order that the new year be the happiest possible for all our population.

Buon Natale et Felice  
Anno Nuovo

E ormai una tradizione per noi porgere gli auguri in occasione delle Festa Natalizie. Naturalmente noi desideriamo che tutti i nostri concittadini possano trascorrere un gioioso natale e godere di tanta pace e Felicità. Ma noi vogliamo ancora di più per voi. Ed è con questa certezza che durante il 1979 lavoreremo con tutte le nostre forze per assicurare a ciascuno di voi un miglior genere di vita in modo che il nuovo anno sia il più felice possibile per tutta la nostra popolazione.

## M. Guy Moses remercie ses amis

Le 2 décembre dernier restera pour moi une journée aussi mémorable qu'un soir de victoire électorale. L'homme qui quitte la scène politique a toujours un peu peur de rentrer dans la coulisse et d'y être oublié, non pas par vanité, mais par crainte de perdre de précieuses amitiés.

Et cette soirée, organisée, par Mme Lucille Laparé, notre grande amie, a été pour mon épouse et moi, une consolation, un encouragement et la preuve que la vraie amitié a quelque chose d'immortel. D'ailleurs, c'est reconnu, la population de St-Henri a le cœur reconnaissant et fidèle. Thérèse et moi remercions donc mes anciens collègues au conseil municipal et le nouvel élu, messieurs Lamarre, Anfossi, Prigent et leurs épouses, notre parenté et nos amis.



M. Guy Moses

Ce fut vraiment réconfortant et je vous assure que je demeure à votre service, tant au point de vue social que politique. Et toi, mon frère, qui m'as donné une plaque commémorative de la soirée: "Lâche pas, Ti-Guy", sois certain que je serai fidèle à ton désir fraternel. De nouveau, Thérèse et moi, nous vous disons merci, surtout à toi Lucille, dévouée organisatrice de cette fête inoubliable pour nous.

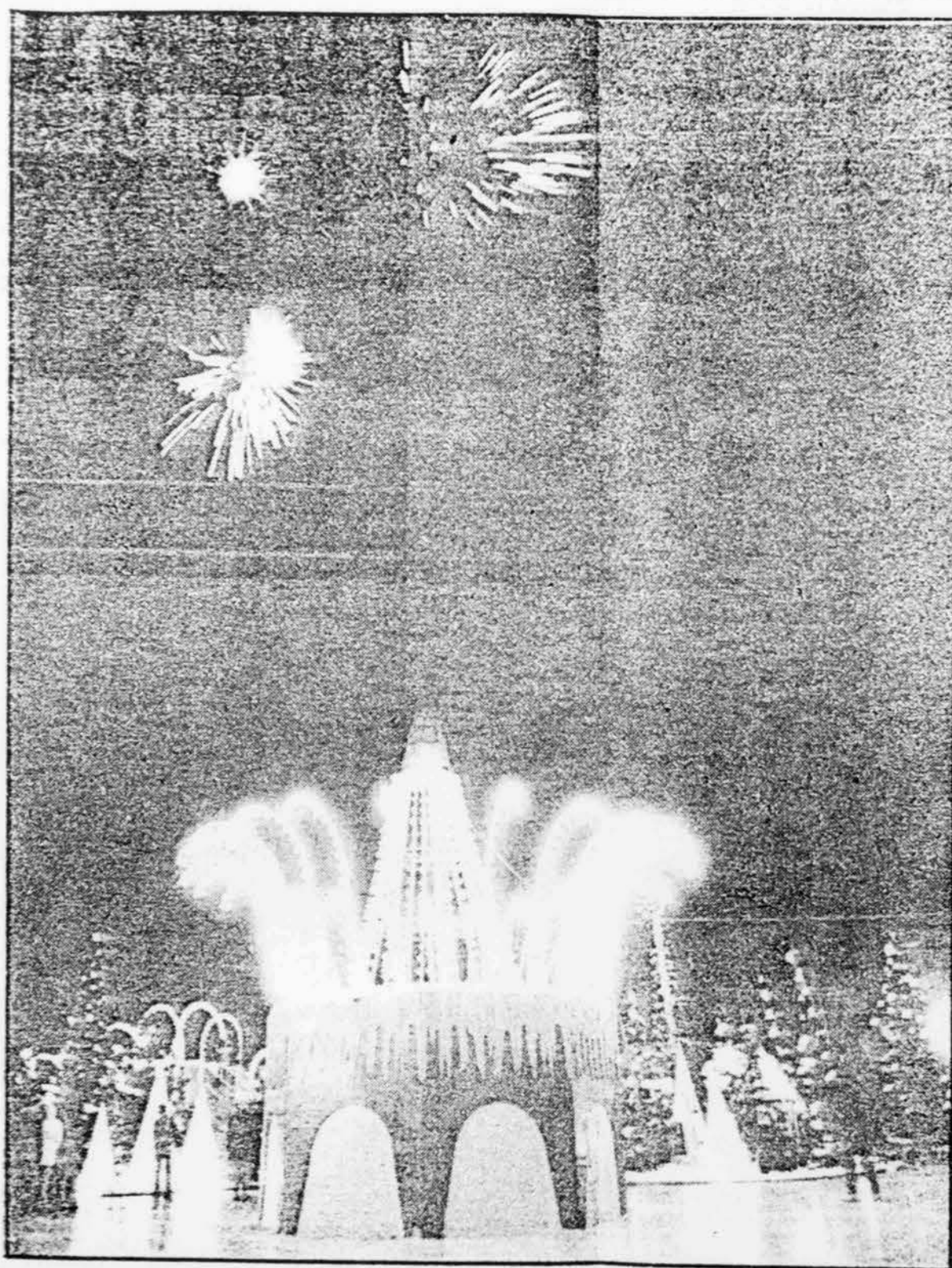


# LES ANIMAUX PRENNENT LEURS QUARTIERS D'HIVER AU PARC ANGRIGNON

Photos MM-Raynald Leblanc



Plusieurs conseillers municipaux assistaient, hier soir, à l'ouverture de la «Féerie d'hiver» du parc Angrignon. On pourra y voir, d'ici le 27 février, outre les quartiers d'hiver de 500 animaux, dont plusieurs bêtes sauvages, beaucoup de décorations lumineuses, un moulin à vent, une fontaine, une glissoire de glace et une patinoire naturelle.



Les enfants et les vieillards ne paient que 50 cents, tandis que les adultes paient 75 cents, pour voir toutes ces beautés.



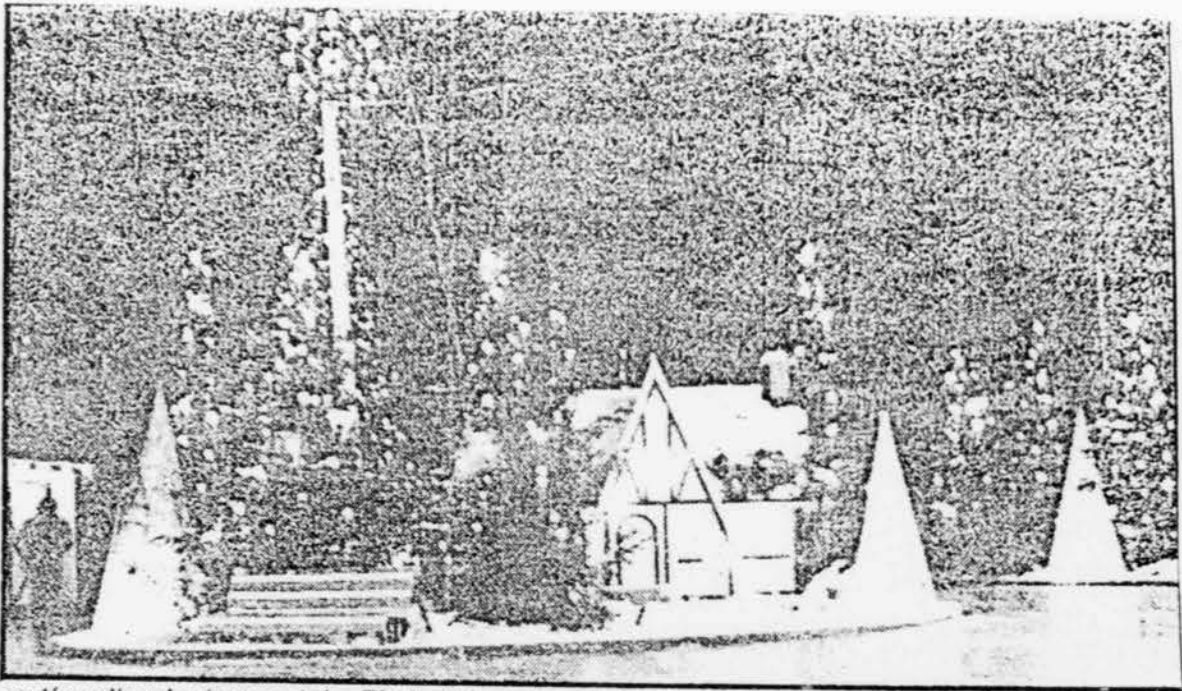
Le Québec est moins chaud que son pays d'origine, en hiver, mais il a plus d'admirateurs ici qu'en Afrique.



D'ici le 17 février, le public est invité à aller visiter les 500 animaux du parc Angrignon, dans leurs quartiers d'hiver.

MONTREAL-MATIN, JEUDI 21 DÉCEMBRE 1978





Les décorations lumineuses de la «Féerie d'hiver» du parc Angrignon sont de toute beauté.



Voici un «bestiau» qui passera l'hiver au chaud, retranché derrière son chatoyant plumage.

MONTREAL-MATIN, JEUDI 21 DÉCEMBRE 1978





Le clown Claude LaCartouche. 70 ans, amusait les jeunes, hier, à l'ouverture de la «Feerie d'hiver», au parc Angrignon.

MONTREAL-MATIN, JEUDI 21 DECEMBRE 1978

# Feerie de Noël au parc Angrignon



# Féerie hivernale au parc Angrignon



Les premiers visiteurs arrivent au chateau de la "Féerie d'Hiver".

Le spectacle de "La Féerie d'Hiver" a officiellement été lancé hier au soir, au Parc Angrignon, par M. Yvon Lamarre, président du Conseil exécutif de la Communauté urbaine de Montréal. Ski de fond, patinage et glissades de glace feront la joie des jeunes et des moins jeunes. Pour les amoureux de la faune, une visite aux quartiers d'hiver des animaux s'imposera. Un avantage non négligeable pour métro les laissera à la porte du Parc Angrignon.



Les amateurs de ski de fond pourront s'en donner à coeur joie.



Une glissade entre les jambes protectrices de papa...

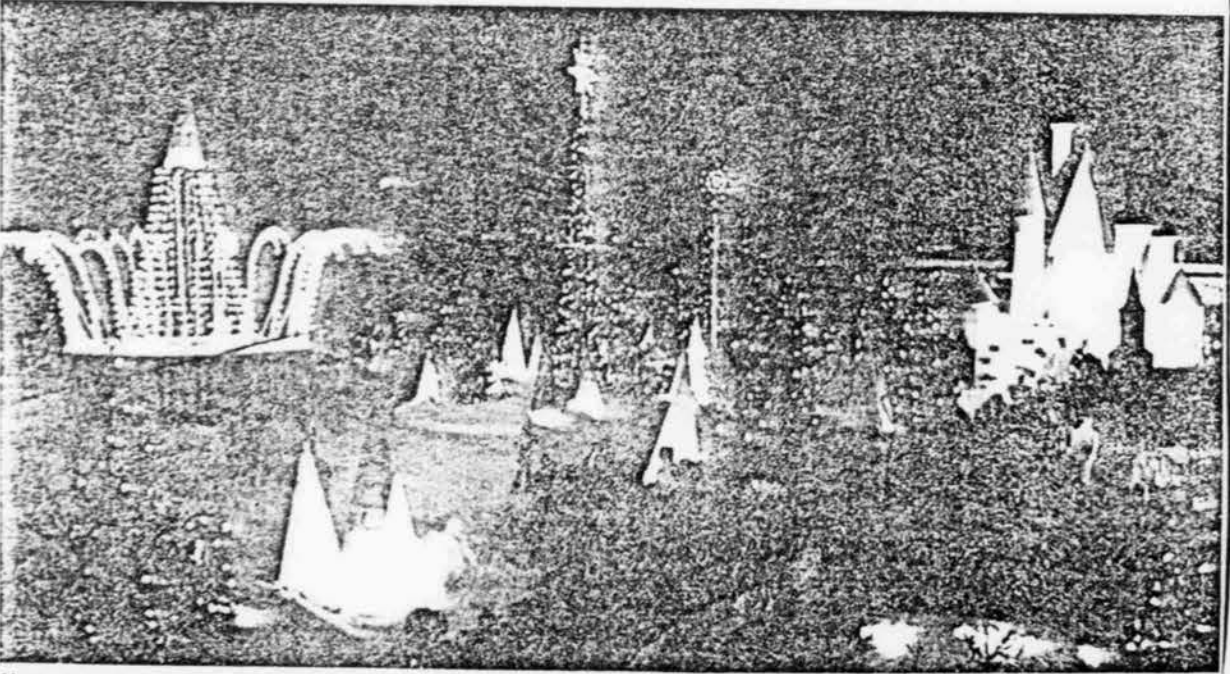




Mme Yvon Lamarre a ouvert la saison de la "Féerie d'Hiver" sous les yeux de son mari, Yvon Lamarre, en présence de Yves Prigent et Jacques Magnan.



Deux futurs Guy Laffeur s'essaient à l'art difficile du patinage.



Une vue nocturne de la "Féerie d'Hiver"...



## MAGNIFIQUE CENTRE DE PLEIN AIR

A l'occasion de l'inauguration officielle de la Féerie d'hiver au parc Angrignon, le Président du Comité exécutif de Montréal, monsieur Yvon Lamarre, accompagné de madame Lamarre, en a profité pour inviter les Montréalais à fréquenter encore cet hiver comme par le passé, les centaines de facilités mises à leur disposition: 273 patinoires, des dizaines de pistes de ski de randonnée et pentes de ski alpin, des glissoires à toboggan, ainsi que la douzaine de grands centres majeurs, comme, entre autres, le Mont-Royal, le parc familial Maisonneuve, les parcs Angrignon et Jarry, et les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame. Pour la durée de la Féerie d'hiver, soit jusqu'au 27 février prochain, le stationnement (840 places) au parc et de la station de Métro Angrignon

sera gratuit les fins de semaine et jours de congé. Il est déjà gratuit le soir sur semaine à compter de 18h.00. A la cérémonie d'inauguration, monsieur Lamarre était également accompagné des conseillers du secteur, messieurs Yves Magnan, Angelo Anfossi et Germain Prigent.



# ANGELO ANFOSSI

## PERSONNALITÉ du

### MOIS de DÉCEMBRE 1978



M. Angelo Anfossi, courtier d'assurances, à son bureau situé au-dessus de la Caisse populaire St-Jean-de-Matha.

(Photo L.V.P. Guy Bouliane)



A un dîner du Parti Civique, M. Jean Drapeau, maire de Montréal, Mme Rolande Anfossi, Mme la Maire, Marie-Claire Drapeau et M. Angelo Anfossi.

(Photo L.V.P. Guy Bouliane)

Francesco Anfossi père, était un vrai alpiniste en Italie. Il adorait escalader les montagnes et là-haut admirer les panoramas, tout en conversant avec Dieu et les anges. Deux enfants naquirent en Italie et ce fut l'émigration de la famille Anfossi vers le Québec. A la naissance d'un nouveau garçon, à Montréal, le 8 janvier 1924 et à la vue de ce beau bébé dans son ber-

plus précisément sur la rue Hamilton, au milieu d'une famille nombreuse, laborieuse et heureuse. Il a reçu une formation solide, une éducation chrétienne et soignée, d'un père plutôt sévère mais au cœur d'or et d'une mère, Elisabeth, tendre et bonne. Ces principes inculqués dès son jeune âge, feront d'Angelo un garçon de conscience et de cordialité.



M. Angelo Anfossi, conseiller municipal, dévoile une plaque commémorative de bronze, en mémoire de J.B. Angrignon. M. Anfossi pose ici, avec M. Lanthier, un ami personnel de M. Angrignon.

(Photo L.V.P. Guy Bouliane)

ceau, il a pensé à l'Italie, aux montagnes, aux cimes et aux anges et il s'est dit: "Son nom sera Angelo et il ira loin et haut."

Et c'est ce beau bébé d'autrefois, ce beau brumel d'aujourd'hui, devenu un brillant homme d'affaires et conseiller municipal, M. Angelo Anfossi, que La Voix Populaire veut honorer en lui conférant le titre de personnalité du mois de décembre.

Il fréquente l'école de Lévis, où il se manifeste comme un élève brillant, studieux, sportif et déterminé. A la suite d'un déménagement, il passera un an à l'école d'Iberville, mais il revient avec ses parents à la maison de leurs amours à Ville-Émard où il complétera ses études.

Mais les conditions d'existence sont exigeantes et l'argent est difficile à gagner pour nourrir une si grosse famille, et notre jeune éphèbe se doit de quitter l'école a-

**ENFANCE ET JEUNESSE**  
Angelo a vécu et a été élevé dans notre quartier.

près sa 11<sup>e</sup> année, pour aider son père. Ce sera le début d'une fantastique expérience de la vie. Nul métier, nul travail ne viendra décourager ce jeune homme, qui se lance avec confiance vers l'avenir, déterminé à se créer une belle place sous le soleil qui brille pour tous, surtout pour les courageux. Il passera par toutes sortes d'entreprises, acquérant de l'expérience et s'enrichissant de mille connaissances aussi différentes que profitables. Il aura des contacts avec toutes les classes de la société, se frottant aux réalités des hommes et des choses, se forgeant un cœur sans faille et un caractère sans peur. La vie est souvent une rude école, mais elle forme son homme, souvent mieux encore que les études.

Angelo travaillera d'abord dans une pharmacie sur la rue Ste-Catherine, puis il passe au Monitor Publishers. Durant deux ans et demi, il fera son camp militaire à Borden et sera licencié pour venir en aide à sa famille, vu la maladie de son père, qui avait été remercié de ses services après 34 ans de travail au Windsor, comme maître d'hôtel.

Aux petites heures du matin, on verra Angelo comme laitier, parcourant les rues de Ville-Emard, avec le camion de la compagnie St-Alexandre. Par après, il entre à la Canadian Tube (Dosco) et à cœur de jour, il travaille sur une "pointeuse", inlassablement et courageusement. Il passe ensuite au bureau de la



La belle famille Anfossi, au premier plan, M. et Mme Anfossi, à l'arrière (à gauche) Lisa, 20 ans, Jean 17 ans et Lydia 18 ans.

(Photo L.V.P. Réal Lachance, 766-4116)



Le 11 juin 1951, Angelo Anfossi et Rolande Lafontaine, unissaient leur destinée par les liens sacrés du mariage, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.

même industrie, car il continue à se cultiver par la lecture et détient déjà à ce moment-là, la maîtrise de trois langues, le français, l'anglais et l'italien.

Il devient gérant au Marché Lafontaine, épicerie fort achalandée sur le boulevard Monk et passe ensuite aux balances Toledo. Toujours à travers ces divers emplois, il se fait remarquer par sa politesse, son travail et son dévouement, et il cherche sa véritable profession. Il la découvre enfin en 1948, alors qu'il se lance dans l'assurance-vie. Pendant sept ans, beau temps, mauvais temps, il fera du porte en porte, recueillant les primes qu'on payait autrefois au mois et même à la semaine. Formule magique l'ont repris nos politiciens pour gagner leurs élections et qui a dû préparer notre conseiller municipal à son rôle actuel.

Toujours actif, toujours en quête d'initiatives, il fonde avec Sylvio Fraticelli les Propriétés St-Paul, qui ont siège d'abord sur la rue Hamilton avant de s'établir sur la rue Allard. Il ouvre une boutique de fleurs sur la rue Jolicoeur à l'enseigne de Angelo Fleuriste. Rien n'arrête cet homme entreprenant, qui cultive aussi bien les roses que les commerces des assurances et des immeubles. D'ailleurs, n'a-t-il pas entre-temps décroché un certificat du Dale Carnegie Course en relations publiques?

Une nouvelle loi, en 1962, l'oblige à choisir entre l'assurance et l'immeuble. Sans trop hésiter,



il opte pour l'assurance générale, et ouvre son propre bureau dans son sous-sol. C'était la suite logique de ce long cheminement et le couronnement d'une carrière en pleine floraison. D'ailleurs, après deux ans, en 1964, il s'installait confortablement dans son magnifique local en haut de la Caisse populaire St-Jean-de-Matha, où on le retrouve encore actuellement.

Devant cette montée brillante et incessante de cet homme d'affaires, les regards se sont tournés vers lui, et en 1966, on lui offre la candidature de conseiller municipal en remplacement de Camille Martellani, nommé député provincial.

Il est élu avec une majorité et se joint aux rangs du Parti Civique, avec le

des plus populaires.

Mais même la réussite dans les affaires ne saurait combler toutes les aspirations d'un homme. En travaillant au Marché La-fontaine, le jeune gérant Anfossi avait remarqué une jolie demoiselle de la maison et souvent il alignait tout croche les rangées de boîtes de conserves quand passait la gracieuse Rolande. Ce fut le commencement d'une idylle qui se noua définitivement par les liens du mariage en l'église Notre - Dame - du - Perpétuel - Secours, le 11 juin 1951.

De cette heureuse union, naquirent trois beaux enfants qui font la joie et la fierté de leurs parents: Lisa, devenue récemment Mme Yvon Trépanier, dans la beauté de ses vingt ans; Lydia, 18 ans, étudiante

carrière des mieux réussies. Il vient de remporter, le 12 novembre dernier, sa plus éclatante victoire électorale, obtenant un quatrième mandat de conseiller municipal, avec le plus haut pourcentage de votes de tout Montréal. C'est vraiment la consécration de son dévouement et la plus belle expression de reconnaissance et de confiance de ses électeurs.

Comme conseiller, M. Anfossi fait partie, depuis 1969, du conseil de la Communauté Urbaine de Montréal et a participé à de nombreux comités sur les affaires sociales, entre autres celui des handicapés, avec M. Yvon Lamarre. Il est aussi en charge du comité qui n'a pas fini de faire aboyer, celui des petits animaux.

Parmi les conseillers, il est l'homme de confiance du maire Drapeau, pour les groupes ethniques, évidemment, surtout celui des Italiens. Et lors de la réception du premier ministre d'Italie, M. Giulio Andreotti, en novembre 1977, ce fut Angelo qui fut maître de cérémonie pour recevoir dignement ce distingué visiteur et son épouse.

Et que de titres on pourrait encore énumérer qui manifestent toujours chez Angelo, ce souci de service à la communauté. Membre de l'Association des courtiers d'assurances de la Province de Québec, il a été le président-fondateur du Club Optimiste St-Paul, maintenant célèbre à travers la province et la pays. Il est membre des Chevaliers de Colomb, de la Société polonaise d'aide mutuelle et de l'Association italienne des hommes d'affaires, association des professionnels et homme d'affaires canado-italiens, il est président honoraire des Ambulanciers St-Jean et



Devant un si bel enfant, qui était au moins aussi beau dans son berceau, son père n'a trouvé qu'un prénom, Angelo.

vice-président des Importations Montalvin Inc.

Et malgré cette litanie d'activités auxquelles il consacre toutes ses énergies, en plus de sa profession de courtier en assurances, Angelo se maintient en pleine forme et toujours de bonne humeur. Le secret: son jogging matinal, tous les jours, l'amour de sa famille, de la lecture et de la musique. Si vous ne pouvez le rencontrer, rendez-vous dans une salle de concert, ou l'été, au parc Ignace-Bourget, vers 7 heures, et courez après... Si vous pouvez le rejoindre.

En terminant cette courte notice biographique, on ne peut qu'admirer cet homme qui se dévoue pour notre quartier, afin d'en améliorer la qualité de vie. Il est parmi nous et avec nous, non pas par souci de popularité, mais vraiment pour partager nos joies et nos peines, encourager nos réunions sociales et participer à notre vie communautaire. Nous lui rendons hommage, et La Voix Populaire est heureuse de le saluer parmi ses célébrités, en lui décernant le titre de personnalité du mois de décembre 1978.



Lors de la réception du premier ministre de l'Italie, M. Anfossi est maître de cérémonie, et serre la main de M. Giulio Andreotti. Au centre, M. Yvon Lamarre, puis vers la droite, M. André Ouellette, ministre canadien et Marie-Claire Drapeau, mairesse de Montréal.

maire Jean Drapeau et son ami Yvon Lamarre. Ici, plus qu'ailleurs, il aura l'occasion de se dévouer avec tout son cœur et toutes ses énergies au bien-être de ses concitoyens, tout en maintenant son rôle de courtier d'assurances

au Cégep du Vieux-Montréal, en enfance inadaptée et Jean, 17 ans, étudiant en musique à l'Institut Marguerite - Bourgeoys.

Père comblé et homme d'affaires florissant, Angelo Anfossi poursuit une



# Re rendez-vous au parc Angrignon pour la féerie de sons et lumières

Mercredi soir, le 20 décembre, c'était l'ouverture officielle de la Féerie

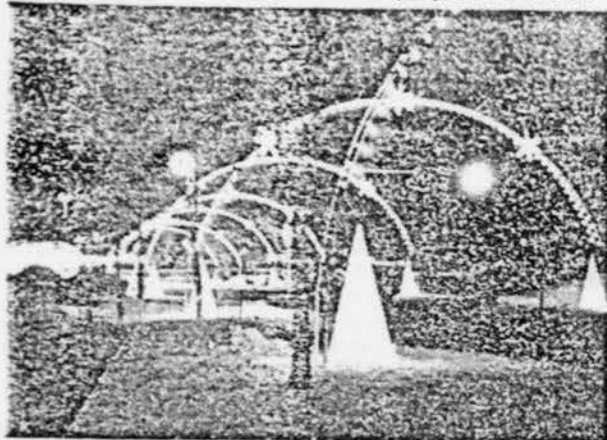
d'hiver au parc Angrignon, féerie que l'on pourra admirer jusqu'au 27 février

prochain.

M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, prononça d'abord une brève allocution aux enfants et aux parents, les invitant à profiter de ce jardin féerique et du quartier d'hiver des animaux pour venir s'y amuser en famille.

Puis, à l'ouverture officielle, les lumières s'allumèrent de tous côtés, plongeant les spectateurs dans un songe de mille et une nuits.

En plus de M. Lamarre, tous nos conseillers municipaux étaient de la fête, messieurs Angelo Anfossi, Germain Prigent et Yves Mignan et près de mille personnes. Comme une image vaut mille mots, voici quelques scènes croquées par notre photographe Guy Bouliane qui vous donneront le désir de visiter notre féerie d'hiver et son quartier des animaux.



Les arcades de lumières qui nous mènent du métro au village de Noël, et des joies enfantines.



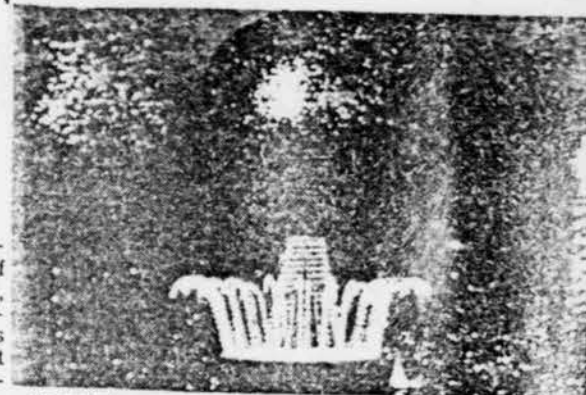
C'est la joie chez nos conseillers municipaux devant cette réussite artistique et récréative vraiment admirable. On les voit ici, avec Mme Yvon Lamarre, et 3 enfants aussi beaux que dans un conte de fée.



La petite maison. Toc, toc, c'est madame Lamarre! Ouvrez vos portes à la joie des visiteurs et venez participer à cette soirée magique.



Et la foule, regarde ébahie, ce spectacle coloré et fantastique. Oui, venez au parc Angrignon, ça vaut le million et vous ne payez que \$0.50 et \$0.75. Ça dure jusqu'au 27 février.



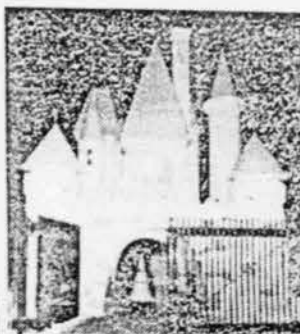
Un spectacle merveilleux que celui du feu d'artifice qui lance ses fusées, ses bouquets et ses gerbes de lumières multicolores dans le ciel, au-dessus de la fontaine lumineuse.

[Photo LVP: Guy Bouliane]

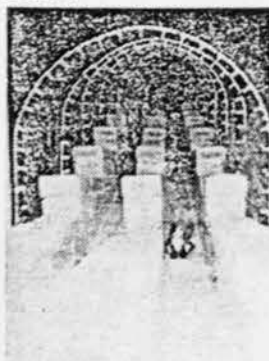


Une scène pittoresque et poétique. En couleurs naturelles, c'est un monde fascinant.

[Photo LVP: Guy Bouliane]



Le superbe palais qui fait l'orgueil des organisateurs et la joie des visiteurs.




Déjà la fameuse glissade attirait des amateurs sous ses cintres lumineux.




Deux petits soldats de bois, situés au sortir du métro, qui semblent vous inviter à la fête générale qui se poursuivra jusqu'au 27 février prochain.

[Photo LVP: Guy Bouliane]



## CONCORDIA SALUS

par Yvon Lamarre, président  
du Comité exécutif de la Ville de Montréal



Cette chronique ayant été interrompue quelques semaines avant les élections municipales du douze novembre dernier afin d'assurer une saine impartialité à La Voix Populaire, c'est avec plaisir que je vous reviens, dans une toilette neuve et à titre de président du Comité exécutif de Montréal. Il faut noter que je me fais le porte-parole, ici, dans cette chronique de mes collègues, les conseillers municipaux qui représentent les districts desservis par La Voix Populaire, soit Pointe Saint-Charles (no 42), représenté par M. Yves Magnan, Saint-Henri (no 43), représenté par M. Germain Prigent, Saint-Paul (no 44) que j'ai l'honneur de représenter, Ville-Emard (no 45) représenté par M. Angolo Anfossi et Saint-Raymond (no 45) représenté par M. Jean Lapostolle.

Vous remarquerez, dans le nouvel en-tête, les armoiries de la ville de Montréal avec la devise "Concordia Salus" choisie par Son Honneur le maire Jean Viger en 1836. Devise qui pourrait signifier "Salut dans la concorde" ou par extension "Travaillons ensemble dans la plus parfaite harmonie au bonheur des citoyens de cette grande ville". C'est, du moins une interprétation qui nous plaît, car nous, vos représentants à l'Hotel-de-Ville, désirons travailler fermement, au cours des prochaines quatre années, à améliorer vos conditions de vie à l'intérieur de cette ville que nous aimons tous, Montréal, la Métro-

pole du Canada.

Je profite de l'occasion pour vous remercier chaleureusement au nom de mes collègues et en mon nom personnel de la marque de confiance non équivoque que vous nous avez accordée en votant sinom-breux pour nous en novembre dernier.

Veillez croire que nous sommes sensibles au geste que vous avez posé et que nous ferons tout notre possible pour vous assurer une qualité de vie exceptionnelle. Selon les moyens mis à notre disposition, nous tenterons de satisfaire aux exigences raisonnables de nos concitoyens. Nous voulons être près de vous en tout temps. Selon votre lieu de résidence, adressez-vous au conseiller qui représente votre district, si vous avez besoin de nos services.

Dans les semaines prochaines, je vous entretiendrai de nouvelles qui concernent la région sud-ouest de Montréal plus particulièrement, de la facilité des services municipaux mis à votre disposition et de la politique que nous entendons mettre de l'avant pour relancer l'économie de la ville. Nous désirons particulièrement revaloriser les zones industrielles, revitaliser les rues commerciales. Comme autres objectifs nous donnerons priorité à la rénovation du mobilier humain, l'amélioration des infrastructures, la restauration résidentielle et historique, la régénération des vieux quartiers.



## CONCORDIA SALUS

par Yvon Lamarre, président  
du Comité exécutif de la Ville de Montréal



Je vous disais dans la chronique de la semaine dernière, que vos conseillers municipaux sont à votre service en tout ce qui touche la ville de Montréal. Ils sont disponibles,

dans les heures d'affaires raisonnables. On peut même les atteindre à leur résidence en cas d'urgence.

Il serait opportun que vous conserviez le tableau ci-dessus pour référence.

**District 42:** quartier Pointe Saint-Charles-Petite-Bourgogne (Borné à l'ouest par Atwater, au nord par le canal de Lachine jusqu'à Vanier, puis Dorchester, à l'est Peel et l'autoroute Bonaventure et au sud par le fleuve).

Votre conseiller: M. Yves Magnan, 2463 rue Augustin-Cantin, tél.: bureau: 932-2561; résidence: 937-9757.

**District 43:** quartier Saint-Henri, à l'ouest: chemin Côte Saint-Paul, au nord, l'autoroute Ville-Marie, à l'est Georges Vanier et au sud le canal Lachine.

Votre conseiller: M. Germain Prigent, 734 rue Agnès, tél.: bureau 935-2289, résidence: 932-6456.

**District 44:** quartier Saint-Paul, borné à l'ouest par le nord de la rue Allard et du boulevard Monk, au nord le canal de Lachine, à l'est la rue Atwater

et au sud les limites de Verdun.

Votre conseiller: M. Yvon Lamarre, aussi président du Comité exécutif de la ville de Montréal. On peut l'atteindre à son bureau de l'Hôtel-de-Ville, 872-2955.

**District 45:** quartier Ville-Emard borné à l'ouest par les limites de LaSalle, au nord par le canal de Lachine, à l'ouest par le boulevard Monk et le côté sud de la rue Allard et au sud par les limites de Verdun.

Votre conseiller: Angelo Anfossi: 2647 rue Allard, tél.: bureau: 769-8879, résidence: 766-6619.

Les conseillers municipaux du sud-ouest de Montréal ont, de plus, accepté des responsabilités dans l'un ou l'autre des 20 sous-comités du Comité exécutif.

Yves Magnan, siège dans les sous-comités suivants:

(1) Travaux d'éclairage public et Travaux extérieurs d'éclairage, (11) Promotion industrielle, (12) Habitation, (17) Incendies criminels, (19) Toponymie.

Angelo Anfossi préside le sous-comité (7): Règlements sur les petits animaux et siège dans le sous-comité (11) Promotions industrielles.

M. Germain Prigent siège dans les comités suivants: (2) Eclairage des rues et ruelles et (8) Revitalisation des rues commerciales.

Pour ma part, en plus d'assumer la présidence du Comité exécutif de la ville de Montréal, de la vice-présidence de l'exécutif de la CUM, préside le sous-comité de l'Habitation (restauration-subvention).

Si votre problème concerne l'un des sous-comités énumérés plus haut, vous pouvez vous adresser au conseiller municipal concerné plus précisément.

Votre équipe du sud-ouest est active.

Votre tout dévoué  
Yvon Lamarre



Monsieur Angelo Anfossi, conseiller municipal de Ville-Émard, réélu, le 12 novembre 1978, avec la plus forte majorité de tous les conseillers municipaux à Montréal, a été assermenté, le mercredi 31 janvier dernier, comme membre du Conseil d'Administration de l'Association de bienfaisance et de retraite des policiers de la Communauté urbaine de Montréal. M. Anfossi est appelé, à ce titre, à jouer un rôle important au sein de cette association qui administre un budget de millions de dollars. Nous lui offrons nos sincères félicitations.



# City stretches out leash law action again

By RAY DOUCET  
of the Gazette

Dog owners have been assured that although the city is again considering tougher penalties for street littering, they won't face jail terms.

Ending a tongue-in-cheek debate on the dog droppings that are now surfacing with the early spring thaw, Mayor Jean Drapeau said only that the city is looking at tightening up the existing leash law.

He was being hounded by councillor Michael Fainstat at yesterday's monthly council meeting where the MCM representative wanted to know if the city planned any new regulations on dog droppings.

He was told that the existing Committee on Little Animals — headed by councillor Angelo Anfossi of St. Henri — would probably have tougher regulations ready for approval by the end of summer.

The only news from the committee was the announcement that Anfossi's term had been extended another four years.

The city first promised new regulations three years ago.

In other business brought up during question period:

- Yvon Lamarre, chairman of the executive committee refused to give details on a question from Fainstat concerning a \$100,000 suit filed against the city by engineer Jacques Phaneuf for overtime worked on the Olympic Park project between 1971 and 1976.

Fainstat wanted to know if the matter was settled and how a senior civil servant had the power to make such a demand.

Lamarre simply referred the "now confidential matter" to the city clerk and suggested he may give details at the next council meeting, set for April 20.

- Mayor Drapeau again attempted to explain his speech to the Canadian Club of Montreal two weeks ago where he blamed much of the economic problems in the city on provincial government legislation over the last three years.

Fainstat had described the speech as filled with "ambiguity, while being poetic and literary."

Drapeau pointed out that the confusion generated by the speech "shows exactly what I was getting at: the economic situation in Montreal is indeed confused.

"Some people seem to have understood it well and those who took the time to read the speech carefully were also able to read between the lines. They gave a remarkable proof of comprehension and I will come back shortly to develop my ideas so that those who did not understand will understand."

Smiling, he reiterated a line from his speech: "Let no one say I said what I did not say."

One member of the executive committee said last week that the report on the speech in *The Gazette* "was fair and accurate and presented the mayor's exact thoughts on the economy."

- Lamarre later promised he would outline the city's economic outlook when he presents the 1979 fiscal budget April 20.

He was replying to a question by Fainstat who said a projected increase in property values on the city's evaluation roll, had dropped this year to 3.5 per cent.

This is down from a high of 13.9 per cent in 1976 and from 5.6 per cent last year.

Fainstat claimed that this "dangerous and nefarious drop in projected income for the city might well lead to either a massive cut in services to the population or incur a major increase in taxes."

Lamarre refused debate the matter.

- Lamarre, in answer to a question from MAG councillor Nick Auf der Maur, said the city plans to present a master plan for future development "in the coming months."

Such a plan was part of the legislation creating the Montreal Urban Community in 1970. The city of Montreal has never produced a master plan that would outline green spaces to be preserved and sections to be developed.

## La Pagina Italiana

da Domenico  
par Dominique Izzi



Il rev. Padre Aristide Pioli, il festeggiato Tony Mancini e la sua consorte, il presidente dell'esecutivo di Montreal Yvon Lamarre la sua consorte, Angelo Anfossi la sua consorte.

### UNA FESTA ALL'ITALIANA PER I SIGNORI LAMARRE, ANFOSSI E MANCINI.

Il 2 febbraio scorso la famiglia Mancini s'era riunita per celebrare l'anniversario del loro patriarca Tony Mancini, molto conosciuto nel nostro distretto che nello stesso giorno compiva 70 anni. Un grande amico della famiglia (Mancini) Yvon Lamarre, consigliere municipale del quartiere St-Paul e presidente del comitato esecutivo di Montreal, celebrava, lo stesso giorno il suo 44mo. anniversario di nascita. L'anno invitato alla festa come pure al consigliere Angelo Anfossi rappresentante del quartiere di Ville-Emard che

l'otto gennaio scorso aveva celebrato il suo 55mo. anniversario di nascita. Tutti figli, del sgre. Tony Mancini errano presenti alla festa. Qualche amico si è trovato là per prendere solo una tazza di caffè ed ha avuto la lieta sorpresa di trovarsi ad un vero banchetto come fu il caso del parroco di St-Giovanni Bosco, padre Aristide Pioli. Fra gli invitati c'era: Ido Massi, Camille Martellani, Dominic Fabbi e molti altri. Come tutte le feste Italiane si dà una grand'importanza al menu così pure alla festa di Tony Mancini ci diete una importanza straordinaria al menu che divenne un vero banchetto. Ressero maggio al sgre. Yvon Lamarre che celebrava il suo 44mo anni-

versario di nascita e nella stesso tempo l'onorarono come consigliere e come presidente del comitato esecutivo. Hanno onorato anche Angelo Anfossi rieletto consigliere nel quartiere di Ville-Emard, posto che occupa già dal 1976. Evidentemente i sgre. Mancini ha ricevuto un'ovazione da tutti i presenti per i suoi 70 anni ch'egli porta tolmente bene che chi non conosce la sua età gli dona soltanto 50 anni. Tony Mancini è un cittadino che ha saputo conquistarsi il rispetto e la amicizia di tutti. Noi altri della Pagina Italiana ci uniamo con ritardo alla gioia della famiglia e gli auguriamo 70 anni ancora di buona vita.

Ad multos annos.

## LES NOUVEAUX MEMBRES

Jean-Paul Cloutier  
Secrétaire



M. Angelo Anfossi



M. Michel Hamelin

## Le Conseil d'administration de l'A.B.R. a deux nouveaux membres

Dans La Flûte de janvier dernier, nous avons souligné le départ de MM. Adrien Angers et Roger Sigouin, deux de nos plus anciens membres représentant l'employeur au Conseil d'administration. En effet, après dix-huit ans de loyaux services, M. Angers nous a quittés pour une retraite bien méritée et M. Sigouin a été nommé au conseil de sécurité publique de la CUM, où il continuera à oeuvrer dans le domaine policier.

Pour combler ces départs, le comité exécutif de la CUM a nommé, à compter du 7 janvier dernier, MM. Angelo Anfossi et Michel Hamelin.

### BIOGRAPHIE

M. Angelo Anfossi siège depuis treize ans au conseil municipal de Montréal comme représentant du district 45. Il est propriétaire de Angelo Anfossi Assurances et vice-président des Importations Montalvin (vins importés).

M. Michel Hamelin siège au conseil municipal de Montréal depuis cinq ans comme représentant du district 20. Il occupe aussi la fonction de directeur du personnel de la Commission scolaire les Ecoles, à Duvernay.

Le 31 janvier dernier, lors d'une séance du Conseil d'administration, MM. Anfossi et Hamelin ont été assermentés dans leur nouvelle fonction en présence de représentants des associations policières, du comité exécutif et du conseil de sécurité publique de la CUM, de la direction du Service et de quelques professionnels de l'Association.

### COMITÉ DE PLACEMENT DE L'A.B.R.

Pour remplacer M. Sigouin au comité de placement, le Conseil a désigné M. Maurille G. Séguin, maire de la ville de Sainte-Geneviève. Celui-ci y siègera en compagnie du président Claude Legault et de M. Jean-Charles Desjardins, trésorier de la CUM.

A ces nouveaux administrateurs qui se joignent à vos représentants pour administrer le Régime de rentes des policiers de la CUM, nous tenons à offrir nos plus sincères félicitations.



La prestation de serment de MM. Anfossi et Hamelin.

## COMITÉ DE PLACEMENT



M. Claude Legault  
Président de l'A.B.R.



M. Jean-Charles Desjardins  
Trésorier de la CUM



M. Maurille G. Séguin  
Maire de la ville de  
Sainte-Genève



# 11e Gala annuel des Personnalités de La Voix Populaire, promotions 78

## Régence-Hyatt, le 29 avril

On avance à grand pas vers l'événement social de l'année pour notre sud-ouest, le Gala des Personnalités. Les préparatifs s'intensifient, les derniers détails s'alignent dans une parfaite réalisation et tout laisse augurer un succès, une splendeur qui dépassera les cérémonies antérieures.

Le grand promoteur, Jean - Jacques Mercier, veille à l'organisation, Lionel Laporte, coordonnateur, multiplie les contacts et les rencontres et Mme Gisèle Tougas, adjointe, envoie lettres, messages, appels téléphoniques. C'est la préparation intense, le désir d'une parfaite réussite et l'espoir d'une soirée parfaite.

Rien n'y manque, en effet. Qui ne connaît la somptueuse salle de bal de l'Hôtel Regence-Hyatt, la cuisine renommée et recherchée des gourmets? Qui ne connaît nos patrons d'honneur: M. Pierre-E. Trudeau, le Maire Jean Drapeau; notre président d'honneur: M. Guy Bernier; notre maître de cérémonie: Roger Baulu? Qui ne connaît nos Personnalités de l'année, Mme Marie-Ange Magnan et M. Yvon Lamarre et nos douze Personnalités des mois, dont nous terminons aujourd'hui la présentation? Et qui ne

connaît la foule distinguée des invités évalué chaque année à plus de cinq cents personnes, qui viennent honorer de leur présence les héros de la soirée, à qui on remettra des plaquettes souvenirs.

Cette année, nous aurons le fameux orchestre Johnny Monti, qui couvre les grands événements, avec une compétence, une musicalité et un rythme des mieux réputés. Pour mieux déguster le vin délicieux octroyé à chaque table et la délicieuse côte de boeuf rôtie au jus, quatre musiciens se promènent de table en table, vous invitant à goûter pleinement votre repas dans la sérénité et le bonheur.

Deux superbes prix de présence, un télécouleur RCA et un lave-vaisselle encastré, offerts respectivement par RCA Victor et Raymond Lavigne Ameublements, seront tirés en fin de soirée parmi les assistants.

Tout laisse prévoir un succès fantastique. N'attendez point à vous inscrire en communiquant avec le grand coordonnateur du Gala, Lionel Laporte ou à son adjointe dévouée, Gisèle Tougas à 768-4777. C'est la fête, soyez avec nous.



**SEPTEMBRE:**  
M. Raymond Savard, propriétaire de la Tabagie Savard et membre du parlement fédéral.



**NOVEMBRE:**  
M. Jean-Marc Lacoste, membre de l'Assemblée nationale du Québec.



**DECEMBRE:**  
M. Angelo Anfossi, courtier d'assurances et conseiller municipal.



**OCTOBRE:**  
M. Sam Capozzi, vice-président du parti libéral du Québec.

## Toujours le vandalisme, pourquoi ?



Nous avons des stations de métro qui font l'envie de tous. Beauté, confort, architecture, commodité, tout est là...et pourtant, il y a des bandes de jeunes vandales qui ne cessent de tout briser et saccager. A la station Monk, par exemple, depuis des mois, on ne cesse de placer des panneaux de bois pour remplacer des vitres brisées. Rejoint au téléphone, notre conseiller, Angelo Anfossi, se dit sidéré par ce vandalisme continuel qui sévit dans notre quartier. Il s'occupe du cas et des mesures draconiennes seront prises sous peu. "Il faut que ça cesse," nous dit-il. Et nous endossons sa décision. Comme disait Trudeau, il faudrait leur "botter" le c..., à ces jeunes voyous écervelés qui détruisent pour s'affirmer. Faudrait-il attendre qu'il y ait d'autres attentats chez-nous comme la jeune femme enceinte de six mois, qui a été brutalisée à coups de poing dans le ventre à la station de Lionel Groulx, le 9 avril dernier? On dit avoir appréhendé les suspects. Messieurs les juges, ne les manquez-pas.

N.B.: Les jeunes sur la photo, sont là pour le décor, mais n'ont causé aucun tort.

(Photo L.V.P. Guy Bouliane)

C'est un citoyen de chez-nous, M. Dominique Izzi, qui nous a alertés sur ce vandalisme. Souhaitons que plus de citoyens s'occupent ainsi de la chose publique.

**GALA DELLE PERSONA-  
LITA. -**

Il sgre. Angelo Anfossi, consigliere municipale e assicuratore ed il sgre. Sam Capozzi, vice-presidente del partito liberale del Québec, sono state nominate personalità dell'anno 1978. La festa avrà luogo il 29 aprile alle Regence Hyatt. Ci saranno premi di presenza: un magnifico televisore offerto dal RCA modello XL 100.

Selettore dei canali VHF-UHF, 20 posizioni ecc. ecc.  
Congratulazione per sgre. Anfossi e Capozzi.



**Sam Capozzi**



**Angelo Anfossi**

## St-Jean-de-Matha doit annuler sa parade

# La pluie a encore fait des siennes

par: Réal LEMAY

Que d'événements, pourtant si attendus, auront été contremandés à cause de la mauvaise température depuis une dizaine de jours. Qu'il suffise de mentionner l'ouverture officielle des Royaux Jr, les joutes locales des Royaux AA et aussi la grande parade préparée par l'organisation de baseball mineur de St-Jean-de-Matha. Ce défilé devait servir d'inauguration officielle de la maison 1979. Mais les dirigeants avec les président en tête,

Jean-Paul Bénard n'étaient certes pas pour abdiquer aussi rapidement.

Vu les piètres conditions météorologiques, les enfants ont eu droit à une cérémonie au sous-sol de l'église St-Jean-de-Matha samedi dernier. Tous les jeunes porte-couleurs porte-couleurs de cette prospère organisation ont alors revêtu leur uniforme respectif pour souligner d'une manière particulière le début d'une nouvelle saison d'activités.

M. Yvon Lamarre et M.

Angelo Anfossi ont tenu à assister à cette journée de baseball. M. le Curé Sylvio Michaud, de la paroisse St-Jean-de-Matha a lui aussi rehausser la courte cérémonie de sa présence. Evidemment, les dirigeants de l'organisation étaient sur place pour remettre liqueurs et chips à tous les jeunes quelque peu désappointés de ne pouvoir circuler à travers les rues de la paroisse.

Mais ils ont quand même eu droit au premier lancer de la saison effectué par M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif de la ville de Montréal. M. Angelo Anfossi également conseiller municipal a agi en tant que receveur pour la circonstance.

C'est avec enthousiasme que le président Jean-Paul Bénard a profité de l'occasion pour annoncer que l'organisation St-Jean-de-Matha pourrait dorénavant utiliser un deuxième losange au parc Angrignon grâce aux efforts de M. Lamarre et M. Anfossi pour accommoder plus d'enfants et satisfaire les bénévoles du baseball mineur. Et en terminant, n'oubliez pas que les jeunes ont toujours des porte-clés à \$1.00 l'unité. De grâce, encouragez-les car tous les profits leur seront retournés de différentes façons.



## La joie des jeunes résiste à la pluie

M. Yvon Lamarre, prés du comité exécutif, reçoit la balle de M. Jean-Paul Benoit prés. de l'Ass. de Baseball St-Jean-de-Matha.



# Réussite et splendeur inoubliables aux Personnalités de 1978



Le 11<sup>e</sup> Gala Annuel des Personnalités de l'année 1978 a dépassé en beauté et en splendeur toutes les éditions antérieures. Cet événement social est vraiment la manifestation de l'année dans le sud-ouest de Montréal. Il a permis aux 550 convives présents d'applaudir les personnalités de notre secteur, dans la superbe salle de réception du Regence Hyatt. On remarque de gauche à droite, au fond, M. Roger Baulu, maître de cérémonie puis les personnalités qui ont été honorées: M. Claude Marotte (janvier), M. Theo Gagnon (février), M. Jacques Michaud (juillet), M. Jean Michaud qui reçoit la plaque-souvenir pour son frère Pierre (juin), M. Serge Paquette (mai), M. Jean-Marc Lacoste

(novembre), M. Yvon Lamarre, personnalité masculine de l'année, M. Guy Bernier, président d'honneur de la soirée, M. Jean-Jacques Mercier, président du Conseil d'administration de La Voix Populaire, Mme Marie-Ange Magnan, personnalité féminine de l'année, M. Roger D. Landry (août), M. Raymond Savard (septembre), M. Roland Marceau (mars), M. Angelo Anfossi (décembre), M. Roger Hurteau (janvier 1979), M. Sam Capozzi (octobre), M. Germain Prigent (avril).

(Photos: LVP, Real Lachance 766-4116)



Mme Marie-Ange Magnan, ex-présidente de Magnan Lumber Inc., Personnalité féminine de l'année 1978, reçoit sa plaque souvenir des mains de Soeur Raymonde Ethier, invitée d'honneur et Personnalité de l'année 1977.



M. Yvon Lamarre, président des magasins Lamarre & Frères et des boutiques Cati, Président du comité Exécutif de la ville de Montréal, Personnalité de l'année 1978, reçoit sa plaquette souvenir des mains de M. Guy Bernier, président d'honneur lors du Gala.



M. Roger Baulu assumait le rôle de Maître de Cérémonie.



M. Jean-Jacques Mercier, président du Conseil d'administration de La Voix Populaire.



M. Guy Bernier, président d'honneur du Gala et président de l'Union Régionale de Montréal.



Mme Gisele Tougas, adjointe au coordonnateur.



M. Lionel Laporte, coordonnateur du Gala.



M. André Lavalée propriétaire de la Plomberie F. Lavalée Inc. offre son souvenir à M. Angelo Anfossi conseiller municipal et courtier d'assurance, personnalité du mois de décembre 1978.



M. Roger Hurteau vice-président du Marché et du Buffet St-Charles personnalité du mois de janvier 1979, reçoit son souvenir du Dr. Luc Larivee conseiller municipal et président de la C.E.C.M.



M. Germain Prigent conseiller municipal et administrateur, personnalité du mois d'avril 1978 reçoit sa plaquette de M. Gérard Loiselle commissaire fédéral au ministère de l'immigration.



M. André Lavalée propriétaire de la Plomberie F. Lavalée Inc. offre son souvenir à M. Angelo Anfossi conseiller municipal et courtier d'assurance, personnalité du mois de décembre 1978.

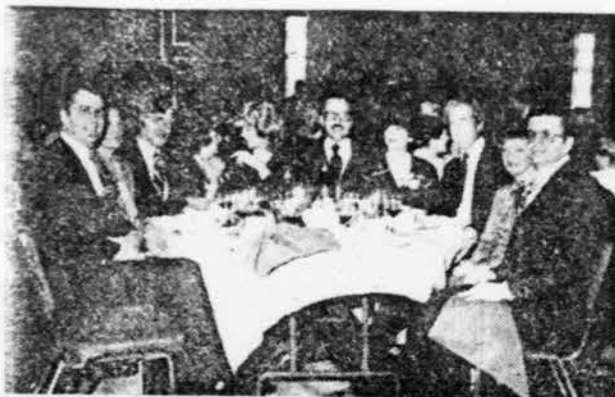


M. Roger Hurteau vice-président du Marché et du Buffet St-Charles 1<sup>er</sup> personnalité du mois de janvier 1979, reçoit son souvenir du Dr. Luc Larivee conseiller municipal et président de la C.E.C.M.



M. Germain Prigent conseiller municipal et administrateur, personnalité du mois d'avril 1978 reçoit sa plaquette de M. Gérard Loiselle commissaire fédéral au ministère de l'immigration.

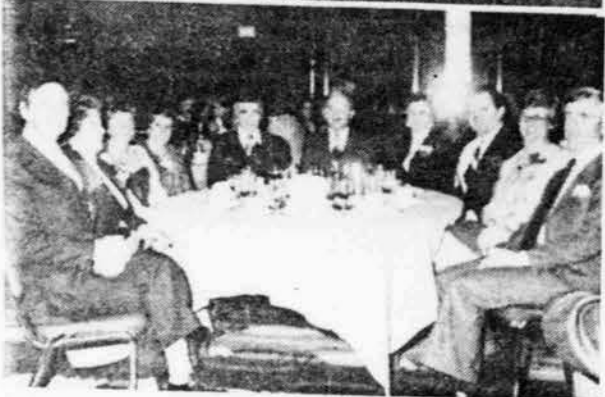




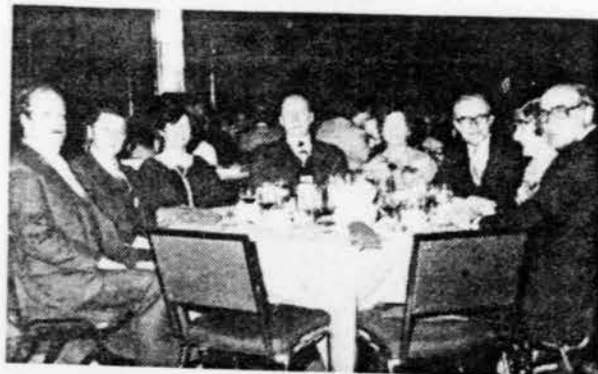
De gauche à droite:  
Monsieur Raymond LAROCQUE  
Madame Francine LEGER, Me Louis-Jacques LEGER,  
Madame Pierrette COLANGELO,  
Madame Danielle GODIN, Monsieur Richard G. GODIN,  
Madame Nicole GAGNON - LAROCQUE,  
Monsieur Marcel COLANGELO, Madame Louise LAROCQUE,  
Monsieur Yvon LAROCQUE.



Table de M. Angelo Anfossi, personnalité du mois de décembre, M. Jean Thibeault, Mlle Lydia Anfossi, M. et Mme Yvon Trépanier, M. et Mme Guy Moses, M. et Mme Angelo Anfossi et M. et Mme Victor Anfossi.



M. et Mme André Roy c.m., M. et Mme Guy Alepins, M. et Mme Pierre Loranger, vice-président du comité exécutif de la ville de Montréal, Dr. Mme Edmond Synott c.m. et M. et Mme Normand Laramée c.m.



M. Gérard Loisel, M. et Mme Dan Sulteau, M. et Mme Eddy Marineau, M. Joffre Laporte, M. et Mme Paul E. Sauvageau.

# RÉAL...ITÉ

Un commentaire de Réal LEMAY

A chaque printemps, les dirigeants du baseball mineur se heurtent à plusieurs obstacles concernant l'utilisation des terrains. Aussi l'équipement fourni par la ville de Montréal pour les différentes équipes tardent à venir. Cependant, il faut souligner le dévouement et la collaboration de certaines personnes qui ont vraiment aidé la cause du baseball mineur depuis quelques semaines.

M. Yves Chabot, responsable du Service des Sports et Loisirs dans le secteur semble prendre son rôle très sérieux car il n'a pas ménagé les efforts pour faciliter la tâche des nombreux bénévoles. Evidemment que certains problèmes sont demeurés sans solution réelle mais c'est

un pas dans la bonne direction que de recevoir l'étroite collaboration de M. Chabot.

M. Claude Leroux a également fait sa part. Pour ceux qui ne le sauraient pas, Claude est l'assistant directeur au service des Sports et Loisirs. Il a certes travaillé fort pour permettre aux Royaux Jr de recevoir les invités dans le hall d'entrée de l'aréna Gadbois en cette journée d'ouverture locale la semaine dernière. Claude ménage jamais les efforts pour accommoder les dirigeants du baseball mineur.

Gilles Gauthier en est un autre qui accomplit son boulot et qui permet aux bénévoles de respirer un peu plus à l'aise. Gilles n'a plus besoin de présentation étant en fonction au

centre Gadbois depuis plusieurs années.

Il faut aussi mentionner l'aide apportée par nos conseillers municipaux, je veux nommer M. Lamarre, Anfossi et Prigent. Malgré leurs nombreuses et importantes préoccupations, ils prennent toujours le temps de répondre à nos demandes et de satisfaire nos moindres caprices. Ces hommes publics sont continuellement exposés à la critique de la population mais il faut tout de même leur rendre justice et souligner les efforts déployés pour aider le baseball mineur.

Tel que souligné précédemment, les difficultés ne sont pas toutes réglées mais l'encouragement et la coopération de nos élus ainsi que des dirigeants du Service des Sports et Loisirs aident considérablement à améliorer la situation. Merci messieurs au nom de tous les jeunes joueurs de baseball de baseball du secteur Sud-Ouest.

## HOMMAGES

En ce 24 juin Fête Nationale du Québec, elle nous offre l'occasion de nous unir davantage et de mieux nous connaître afin de pouvoir former des compétences dans chacune des sphères de l'activité du Québec.

## VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX



**YVON LAMARRE**

conseiller  
district 44  
Président  
Comité exécutif de la ville  
de Montréal



**ANGELO ANFOSSI**

conseiller  
district 45



**YVES MAGNAN**

conseiller  
district 42



**GERMAIN PRÉSENT**

conseiller  
district 43

## A mare usque ad mare... de Ville-Emard à Victoria, B.C.

Le 21 avril 1979, 17 élèves de la Polyvalente Honoré-Mercier et deux professeurs quittaient Dorval à bord d'un super Lockheed 1011 d'Air Canada pour Victoria, Colombie-Britannique où ils allaient séjourner jusqu'au 29 avril. Quelle expérience fabuleuse pour ces jeunes voyageurs! Voir les Rocheuses, découvrir Vancouver, sillonner Victoria en tous sens, s'extasier devant les fleurs, applaudir aux ébats impressionnants et "mouillants" d'un épaulard (the Killer Whale), voguer paresseusement sur le Pacifique (deux heures de traversée entre l'île de Vancouver et la Colombie-Britannique), se gorgier de soleil et de chaleur (tous les jours sans exception!) et que de choses merveilleuses que l'on doit passer sous silence...

C'était un échange. Hospitalité-Canada payait le transport par avion et les familles hébergeaient les jeunes. Un rêve gratuit et combien fantastique qui prit fin le 29 avril, mais qui se ravisa une semaine plus tard, puisqu'une semaine plus tard c'était au tour des élèves de Cedar Hill High School, Victoria, de s'envoler. Eh oui, le 5 mai ils étaient à Montréal.

Ce qu'ils en ont visité des choses jusqu'au 12 mai! La Ville de Montréal (tour organisé par la CTC UM); La centrale hydroélectrique de Beauharnois;

La Ville d'Ottawa (toute la journée!); Le Vieux Montréal; Le Site Olympique où le groupe s'est ébattu autant sur la piste du Vélodrome que dans la piscine Olympique;

L'Hôtel de Ville de Montréal où nous fûmes reçus comme des ambassadeurs par Monsieur Angelo Anfossi, conseiller municipal qui s'entretient avec tous ces visiteurs (nous étions 37), durant près d'une heure, avec affabilité, courtoisie et simplicité. Signature du Livre d'Or, vin d'honneur, photos officielles. Une des visites les plus appréciées, les plus mémorables de notre programme.

Et les Victoriens quittèrent Montréal, le samedi, 12 mai, à 17h10, le cœur très lourd, laissant derrière eux des amis très émus...

Avant de partir, ils nous ont laissé, par écrit, leurs impressions sur Montréal et les Montréalais. C'est très éloquent et je suis heureux de vous les transmettre... (Référence page 19 les 12,2,3,4,5.)

Pour ceux qui ne sont pas fatigués de me lire et qui se demandent ce qu'un tel échange peut rapporter aux jeunes, voici les témoignages des participants eux-mêmes: d'abord nos élèves de Ville-Emard.

1- Amélioration de mon anglais.

2- L'occasion de parler une autre langue.

3- De nouveaux amis.

4- L'occasion de communiquer, de m'exprimer, de surmonter la gêne.

5- De découvrir la façon de vivre des anglais.

6- De découvrir l'autre extrémité de mon pays.

7- De faire disparaître mes préjugés sur les anglais.

### CE QUE L'ECHANGE A RAPPORTE Aux anglais

1- This exchange brought a chance for me to see what French Canadians are like (same as us) and a chance to understand better the french language and culture.

2- The french I knew before comes more easily to me now and I have learned some new words and phrases. Also a knowledge of a different culture.

3- The exchange gives me a feeling of friendship, satisfaction, and a drive to keep Canada together as one people with two cultures and languages.

4- The exchange brought friendship and I will never forget this trip.

5- It showed me that the people in Québec are very friendly and accept you if you are willing to be friendly in return.

1- I found the people of Montreal very nice and friendly.

2- I thoroughly enjoyed the welcoming. It was a good idea for the families to meet us at the airport, and the buffet at the school was enjoyed by everyone.

3- Everybody was very happy to see us and it was good that most people could speak in English even though it did defeat the purpose of the exchange some what.

4- I was very pleased, I thought there would be people who would really hate the english, but I didn't see any.

5- I found the Montrealers very friendly. I was surprised at how they understand english. They are for more friendly than Victorian, especially the kids who always want to help you.

Quant à moi qui ai accompagné ces jeunes, j'ai été absolument conquis et par le charme du voyage, et par le comportement tout à fait exemplaire de nos jeunes, et par l'appui et la confiance de la Direction de l'école et par la collaboration franche et entière des parents et par l'appui généreux et spontané de commanditaires dont je ne puis taire les noms:

1- Caisse Populaire St-Jean-de-Matha; 2- Caisse Populaire Ville-Emard; 3- Caisse Populaire Côte St-Paul; 4- Club Optimiste St-Paul; 5- Edith Serei: trousse à maquillage et parfums; 6- Heleine Curtis: champoing; 7- Fernand Aubry: trousse à maquillage; 8- Caroline: rouge à lèvres; 9- Expos de Montréal: tuques.

Maintenant, l'on se repaît de délicieux souvenirs, en rêvant d'un autre voyage...

Gérald Robert



DORVAL, 8 hres A.M.

Ce n'est plus sur les ailes du rêve, mais à bord d'un Lion que l'on s'apprête à s'envoler. De gauche à droite, de bas en haut: Johanne Larocque, Lucie Boudreau, Louise Brazeau, Josée Ménard, Guylaine Pilon, Chantal Grenier, Gérald Robert, Roger Long, Lucie Riccio, Carole Charette, Manon Tremblay, Andrée Théorêt, Gilles Gagnon, France Thouin, Marc Fournier, Sylvie Chabot, France Pelletier, Serge Anctil.



Signature dans le grand Livre d'Or de l'Hôtel de Ville de Montréal. Chaque membre du groupe y a apposé sa signature y compris les trois accompagnateurs (de gauche à droite): Steve Taylor de Victoria, Gérald Robert, Serge Anctil, en présence de M. Angelo Anfossi, au centre.





Lors d'un échange d'étudiants, la polyvalente Honoré-Mercier avait le bonheur de recevoir un groupe d'élèves de Victoria qui à leur tour ont reçu nos jeunes Québécois. Lors de leur séjour d'une semaine à Montréal, nos gens de Victoria ont visité la ville avec joie et grâce à une invitation de notre conseiller municipal, Angelo Anfossi. Ils ont eu droit à une visite, à un vin d'honneur dans la salle même du Conseil municipal et à une signature au livre d'or.

## Nos conseillers municipaux

M. Yvon Lamarre, Président du comité exécutif de la C.U.M. et conseil-



Yvon Lamarre, président du Comité exécutif.

ler municipal, Parti Civique, district numéro 44. Bureau 275 Notre-Dame



Angelo Anfossi.

est, suite 204, tél: 872-  
M. Germain Prigent, conseiller municipal, Parti Civique, district numéro 43. Correspondance: 734 rue Agnès. tél: 935-2289.

M. Angelo Anfossi, conseiller municipal, Parti Civique, district numéro 45. Correspondance: 2647 rue Allard suite 2. tél: 769-8879.

M. Yves Magnan, conseiller municipal, Parti civique, district numéro 42. Correspondance: 2461 Augustin-Cantin, H3K 1C9, tél.: 931-2561.



Germain Prigent.



M. Yves Magnan.



**YVON LAMARRE**

conseiller  
district 44  
Président  
Comité exécutif de la ville  
de Montréal



**ANGELO ANFOSSI**

conseiller  
district 45

**Vos Conseillers Municipaux  
vous souhaitent la plus cordiale  
bienvenue aux nouveaux voisins  
Welcome new residents  
Benevenuti a tutti i nuovi  
residenti italiani**

**VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX**



**YVES MAGNAN**

conseiller  
district 42



**GERMAIN PRÉSENT**

conseiller  
district 43

## Visite aux campeurs de la Société des enfants infirmes

par: Lucie BOMBARDIER

C'est en effet ce qui semble être le cas des enfants handicapés. Ils sont tous heureux d'être ici au Camp de St-Alphonse de Rodriguez et je crois savoir pourquoi. Tout est conçu en fonction des handicapés et de toute façon, ils sont des enfants avant tout et ensuite des handicapés.

Lorsque je vous disais que tout est conçu pour eux, vous allez voir ce que je veux dire. Il y a au camp une Haute-Ville et une Basse-Ville, la Haute pour ceux qui peuvent se déplacer seuls sans fauteuil et la Basse pour les enfants en fauteuils roulants. Pour ce qui est des activités, il y a du tir-à-l'arc, du canotage ou de la chaloupe, du vrai camping (tente et à l'extérieur du camp), la natation, puisque le lac Pierre borde le camp, ainsi qu'une piscine pour la relaxation.

On peut aussi parler du

Pavillon des Sports, du local de musique "A l'Unisson", du local de sciences naturelles "Au Vieux Sabin" du local d'arts plastiques sans oublier la chapelle. Mais pour avoir tout ça il faut des moniteurs, eh bien! ils en ont 180, et pour organiser tout ce beau projet il y a 40 administrateurs.

Lorsque nous sommes allés au Camp, ils ont dû affronter plus de 200 invités qui devaient entre autre, souper à la cafétéria; donc, on a dû organiser un grand pique-nique pour tous ces enfants. Ils étaient en tout 203 jeunes, âgés de 2 à 13 ans. Pour les très jeunes, c'est-à-dire de 2 à 6 ans, il y a une pouponnière aménagée sur le site du camp.

Maintenant un peu d'histoire, le Camp de St-Alphonse de Rodriguez fut fondé en 1938 par le Docteur Régis Tougas. Le camp accueille chaque an-

née, plus de 500 handicapés. Ce centre de vacances permet aux campeurs d'évoluer socialement et intellectuellement, de développer leurs aptitudes et leurs talents dans les domaines de la récréation, des sports de plein air et des arts. Les adultes sont aussi conviés à venir au camp au mois de juin.

Mais pour que tout ce projet fonctionne à merveille, il faut des dons et nous en avons eus et j'espère que nous en aurons beaucoup d'autres. Notons entre autres que 391 jeunes ont parcouru 180 milles lors du cyclo-Rallye de Verdun pour amasser la coquette somme de 65,000 dollars qui a servi à hiverner le petit motel qui sert de gîte aux monitrices. Puis la Fédération des Motoneigistes du Québec, qui eux ont récolté 90,000 dollars qui ont servi au pavillon des Sports, qui, ne sert pas que pour

les sports mais aussi pour les manifestations et les pièces de théâtre.

Il y avait quelques invités de marque tels que Ginette Reno, une femme qui déborde de joie de vivre et qui dégage une chaleur irrésistible; Jean - Pierre Masson, un homme aux qualités inversement proportionnelles aux défauts de Séraphin ainsi que Guy Lafleur qui était présent en tant que président d'honneur.

Maintenant quelques personnalités du monde politique, M. Yvon Lamarre, Président du comité exécutif de Montréal et son épouse qui est, de plus, administrateur du camp, M. Prigent conseiller municipal et son épouse, M. Anfossi conseiller municipal; de la Johnson Wire Weaving M. Théo Gagnon et son épouse, M. Larivée Président de la CECM, Michel Doyon de la FCMQ et M. Jean - Jacques Mercier, président fondateur de la Voix Populaire et plusieurs autres.

Je termine mon article en vous disant que ces enfants sont aussi heureux que les autres, mais sans vous il ne pourrait pas continuer à vivre pleinement leur jeunesse. Pour les parents qui désireraient avoir plus d'informations, vous pouvez téléphoner au: 748-8816 qui est la Société pour les enfants infirmes du Québec.



Sur la première rangée, on retrouve M. Anfossi, Patricia Jickling, monitrice, Mme Lise Lamarre, M. Lamarre, France Goyette, M. et Mme Germain Prigent et Mme Théo Gagnon.

Sur la deuxième rangée, M. Jean-Jacques Mercier, Jacques Viau, Jacques Létourneau, Arthur Wickham et M. Théo Gagnon.



Un 3e tour pour Ville-Emard et Côte St-Paul

## Nouvelle Habitation Angrignon

Grande animation, en ce lundi 13 août, sur le boulevard des Trinitaires. C'est l'ouverture officielle de l'Habitation Angrignon, sise en face du parc, dont elle porte le nom. Les drapeaux qui flottent au vent sur la terrasse ne sont qu'un faible symbole de la joie qui anime le coeur des personnes du 3e âge.

L'immeuble, sobre de lignes, s'élève dans un beau décor et ouvre ses fenêtres sur le non moins magnifique parc Angrignon. C'est un endroit rêvé pour une telle réalisation. Avec les Habitations Angers et Montmagny, Angrignon est donc la 3e tour pour le quartier St-Paul et Ville-Emard et la 10e, si je ne m'abuse, dans notre sud-ouest. C'est vraiment remarquable.

Parmi les invités d'honneur à la cérémonie d'ouverture, on remarquait M. Yvon Lamarre, président

du Comité exécutif, M. Angelo Anfossi, conseiller municipal, M. Jacques Couture, ministre de l'Immigration et député de St-Henri, M. John Campbell, député fédéral de LaSalle, Emard et Côte St-Paul, M. Henri-Paul Parenteau, directeur général adjoint de la Société d'Habitation du Québec, M. Guy Legault de la Société d'Habitation de Montréal et aussi M. Germain Prigent, conseiller municipal.

Une foule nombreuse et animée remplissait la salle de détente et les corridors. La plupart était d'un certain âge et constituait une assemblée intéressée et vraiment colorée.

M. Paul-Emile Sauvageau présenta les invités d'honneur et pria M. Yvon Lamarre de dire quelques mots.

Celui-ci souligna les belles réalisations de la

Ville dans le domaine de la construction pour les personnes âgées. "C'est notre 29e tour, dit-il, et cela prouve éloquemment le zèle actif du conseil municipal pour les personnes de l'âge d'or."

### SUPPLEMENT DE LOYER

"Dans la trame urbaine, dit encore M. le Président, il y a des modifications profondes dans notre société et nos familles. Non seulement faut-il continuer à bâtir des tours, mais il faut aussi songer à une allocation de logement, à un supplément de loyer, qui permettrait à nos personnes âgées de continuer à vivre chez eux, selon leurs désirs, s'ils avaient l'argent suffisant pour payer leur loyer."

Cette idée, lancée par M. Lamarre, a déjà fait du chemin et a déjà trouvé une oreille attentive près des autorités pro-

vinciales et fédérales.

Messieurs Couture, Campbell et Anfossi prirent tour à tour la parole, chacun apportant l'assurance d'un appui sans réserve à cette oeuvre indispensable de gîte pour nos personnes du troisième âge.

Un vin d'honneur, servi par la Ville, à tous les visiteurs, compléta agréablement cette inauguration.

Une courte visite des lieux nous révéla la beauté sobre et fonctionnelle de cet immeuble de cinq étages. On y trouve 47 logements, 41 ont une chambre à coucher, dont 5 pour personnes en fauteuil roulant, et 6 logements de deux chambres, dont pour personne en fauteuil roulant. C'est une oeuvre de collaboration entre les 3 paliers du gouvernement et vraiment un oasis de repos et de sécurité pour nos personnes âgées.



M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif et nos deux conseillers municipaux: Germain Prigent et Angelo Anfossi.



M. Jacques Couture, ministre de l'Immigration à Québec et député de St-Henri.



M. John Campbell, député de LaSalle, de Côte-St-Paul et Ville-Emard.

(Photos Ville de Montréal)

## Travaillons à l'édification d'un monde meilleur

"Lorsque vous travaillez, vous êtes une flûte à travers laquelle le murmure des heures se transforme en musique.

Lequel d'entre vous voudrait être un roseau, muet et silencieux, alors que tout chante à l'unisson?"

Khalil Gibran, Le prophète.

La fête du travail nous offre chaque année, l'occasion de réfléchir sur les motifs pour lesquels on travaille. Les idéalistes voient dans le travail une bénédiction qui rend la vie plus agréable. C'est l'idéal! D'autres considèrent le travail comme "une ma-

lédiction qui oblige l'homme à subvenir à ses be-



Angelo Anfossi

soins dans la douleur et à la sueur de son front". C'est l'esprit de la Bible. Certains enfin, voient dans le travail une corvée qu'on ne peut éviter. C'est là la pensée de ceux pour qui réfléchir est trop pénible. Quelle que soit notre vision, ce qui importe c'est que le travail doit nous valoriser et nous donner l'impression de participer à l'édification d'un monde meilleur où tous les hommes soient heureux. A l'occasion de la fête des travailleurs, je "Nous" souhaite une bonne fête.



**YVES MAGNAN**  
conseiller  
district 42



**GERMAIN PRÉSENT**  
conseiller  
district 43



**YVON LAMARRE**  
conseiller  
district 44  
Président  
Comité exécutif de la ville  
de Montréal



**ANGELO ANFOSSI**  
conseiller  
district 45

## HOMMAGES aux TRAVAILLEURS

Rendons hommage à tous les travailleurs de notre quartier. Du plus humble ouvrier d'usine à l'ingénieur qui surveille les grands chantiers de construction, chacun des artisans joue un rôle des plus importants dans son domaine, pour le bien-être de tous.

## VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX





M. Roland Roy, l'heureux gagnant de la mobilette offerte par Gaetan Laniel, président de L.C.M. Moto Sport. M. Angelo Anfossi, conseiller municipal, serre la main de l'heureux élu.

# A la redécouverte du Sud-Ouest

Voilà plus d'un an que j'occupe le poste de rédacteur à notre journal et j'y ai découvert le sud-ouest, dans toute sa vie intime et trépidante, avec ses gens simples et attachants et son panorama dont le charme ne faiblit jamais. C'est l'enchantement toujours nouveau, un tableau toujours changeant des images, des couleurs, de la vie et du monde. C'est une petite ville dans la grande ville, un petit univers qui réunit tous les aspects de la vie dans des compartiments réduits, accessibles et attrayants.

J'ai oeuvré dans notre coin depuis plus de trente ans comme professeur et directeur d'école et dans le domaine de la musique. J'ai côtoyé des milliers de jeunes et de parents dans un milieu que j'ai adoré et qui me laisse des souvenirs impérissables; mais c'était dans un monde bien défini: ici au journal, c'est le centre névralgique où l'on vit intensément avec toutes les classes de gens, dans tous les milieux de vie, au rythme de toutes les manifestations religieuses, politiques, sociales, sportives et autres... Et j'ai découvert le sud-ouest, ce sud-est dont on apprécie de plus en plus l'évolution, l'élan et la valeur. On semble vouloir insuffler une vie nouvelle à la pierre, à l'acier et au froid béton. On veut "réhumaniser" notre quartier, l'embellir, le rénover et susciter en même temps un surcroît de vitalité sociale, chaleureuse et fraternelle.

Dans les rues, c'est le branle-bas de la reconstruction des trottoirs, l'enfouissement des fils électriques, et l'embellissement par la plantation d'arbres et de fleurs. On restaure les maisons, essayant de sauver le patrimoine historique et architectural; des îlots de verdure et des parcs jaillissent ici et là, et on recherche à améliorer l'environnement, à créer de la beauté et à rendre le milieu agréable, où il fait bon vivre. Aujourd'hui, dans cette édition, on annonce la construction de plus de 2375 logements dans la Petite Bourgogne, St-Henri et Ville-Emard. Dans notre région, les gens du 3e âge ont de superbes

habitations et l'on s'apprête à en construire deux autres, soit à Pointe St-Charles et à Côte St-Paul.

Et quelle animation dans les domaines récréatif, culturel et social. A elle seule, la Ville, par son Service de Sports et Loisirs, offre ici, dans notre région, une grille de plus de quatre-vingt-dix activités dans ses différentes installations. Le journal, cette semaine, bourdonne de communiqués annonçant la reprise des cours d'artisanat, de danse, de sports, etc. aux centres paroissiaux ou à ceux de l'âge d'or. On veut favoriser le développement des activités de masse et de plein air, animer la vie de quartier et travailler au bonheur de la communauté. La Fête Populaire de St-Henri demeure un exemple typique et merveilleux de cette solidarité collective qui rend un peuple fier et heureux.

Comment passer sous silence l'effort déployé et le succès obtenu par les commerçants de nos plazas pour offrir à leurs clients et amis des ventes-trottoirs dans des décors et des conditions dignes des meilleurs centres commerciaux.

Bref, il faut redécouvrir notre sud-ouest. La résurrection est évidente. Entrons dans cette ronde électrisante de la grande rénovation et de la grande activité. Rendons hommage à notre équipe de conseillers en grande partie responsable de cette revitalisation: M. Yvon Lamarre, créateur et chef d'orchestre de cette grande symphonie municipale, messieurs Angelo Anfossi, Germain Prigent, Yves Magnan, Jean Lapostolle, premiers violons. Un mot de reconnaissance aussi à messieurs les Pasteurs, et à tous ceux qui participent à cette vaste campagne de renouvellement communautaire. Que chacun collabore! Notre sud-ouest a besoin qu'on s'occupe de lui pour garder sa santé et sa vitalité. Il faut que la vie et l'amour animent son cœur pour qu'il continue à dispenser ses bienfaits à nos concitoyens.

Roma Hains  
rédacteur-en-chef

## En primeur 40 millions investis dans le sud-ouest

La Ville de Montréal investira quelque \$40 millions en matériel, équipement et travaux d'immobilisations, au cours des trois prochaines années, dans les secteurs de Pointe Saint-Charles, Saint-Henri, Ville-Emard et Côte Saint-Paul.

C'est ce qu'ont annoncé le président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, et les conseillers municipaux Angelo Anfossi, Yves Maguan et Germain Prigent.

Monsieur Lamarre a fait connaître le programme d'investissement de la Ville dans le secteur à l'issue de la dernière assemblée du Conseil au cours de laquelle les conseillers ont été appelés à approuver le programme triennal d'immobilisations qui prévoit, pour l'ensemble du territoire de la Ville, des investissements de près de \$280 millions. On constate donc que notre secteur obtient sa large part des sommes qui seront investies en 1980, 1981 et 1982.

Pour le président du Comité exécutif, ce programme d'immobilisations se veut la concrétisation des priorités établies au début de son mandat, à savoir la revalorisation des zones industrielles, la rénovation urbaine, la revitalisation des rues commerciales et l'amélioration des infrastructures urbaines.

Des quelque \$40 millions d'investissements prévus

par la Ville dans le sud-ouest, plus de \$23 millions seront consacrés à la rénovation urbaine, tout particulièrement dans le quartier de La Petite Bourgne.

Parmi les autres projets, l'Administration municipale a prévu des travaux d'aménagement au Marché Atwater. Ceux-ci devraient être entrepris en 1981 pour être complétés l'année suivante. Ils impliqueraient un déboursé de \$940,000.

Administration municipale prévoit également dépenser \$1,265,900, au cours des trois prochaines années, pour le pavage des rues dont voici la liste:

- Drake, de Galt à de l'Eglise;
- Notre-Dame, de Philippe-Turcot à Place Turcot;
- Notre-Dame, des limites ouest vers l'est;
- De l'Eglise, de La Vérendrye à Drake;
- De La Vérendrye, de Galt à de l'Eglise;
- Galt, de La Vérendrye à Drake;
- Le tunnel Atwater, de Saint-Patrick vers le sud;
- Atwater, de Saint-Patrick vers le sud.

La Ville poursuivra au cours des prochaines années le pavage de ruelles. Une somme de \$84,900 sera consacrée à cette fin. Au chapitre de la construction de trottoirs, c'est un montant de \$140,100 que l'on prévoit dépenser d'ici à 1982. Un montant de \$231,000, est par ailleurs prévu pour de l'amélioration à l'éclairage dans le secteur Galt, Drake, de Sève et Angers ainsi que dans la rue Laurendeau, de Saint-Rémi à Clifford.

Parmi d'autres travaux d'importance qui seront entrepris, il ne faut pas oublier la reconstruction du pont de l'Eglise pour la-

quelle sera consacrée une somme de \$600,000. En 1981, commenceront également les travaux de réfection de la rampe de sortie de l'autoroute Bonaventure, à Côte Saint-Paul. Au total, cela impliquera un déboursé de \$2 millions dont la moitié proviendra d'un autre niveau de gouvernement à titre de subvention.

Plus de \$6 millions seront par ailleurs consacrés à l'installation de nouvelles conduites d'eau de même qu'à d'importants travaux à l'usine de filtration d'eau Atwater.

La Ville entend également poursuivre au cours des prochaines années l'enfouissement des fils afin d'embellir encore davantage le milieu. A cette fin, une somme de \$1,703,000, a été prévue. Près d'un demi-million de dollars sera consacré au déplacement hors-rues des utilités publiques.

D'ici à 1982, la Ville prévoit aussi dépenser dans le secteur plus de \$2 millions pour l'amélioration des services récréatifs. Des travaux d'aménagement seront entrepris dans le parc Campbell-ouest et des transformations au chalet seront apportées au cours de 1981. Cette même année, débiteront également des travaux d'aménagement au parc de La Vérendrye. Une aire pour les tout-petits sera aménagée dès l'an prochain, boulevard de La Vérendrye et Springland. La construction d'un restaurant est également prévue au parc Angrignon.

Dans le cadre de son programme de revitalisation des artères commerciales, la Ville de Montréal dépensera également d'importantes sommes rue Notre-Dame et boulevard Monk.

## 5 ans de Bonne Conduite!



C'est par un vote unanime que le jury, composé d'une centaine de convives, a rendu le verdict de culpabilité à l'accusation de Bonne Conduite dont était soumise l'Ecole de Conduite La Québécoise. Ce n'est que quelques instants plus tard que le juge a rendu la sentence de 5 années de bonne conduite, félicitant ensuite toute l'équipe de cette école de chez nous maintenant située sur le boulevard Monk, dans l'édifice Carlo Gatti! La photo illustre la fête consacrée au 5e anniversaire de l'école, en même temps que l'ouverture officielle de l'édifice de M. Gatti, où l'on peut reconnaître MM. Yvon Lamarre, Carlo Gatti, Angelo Anfossi, Pierre Minotto, et l'équipe entière de l'Ecole de Conduite La Québécoise. Celle-ci devra donc, pour un autre 5 ans, poursuivre son beau travail de bonne conduite. Félicitations!

(Photo LVP Studio Desi 364-2718)

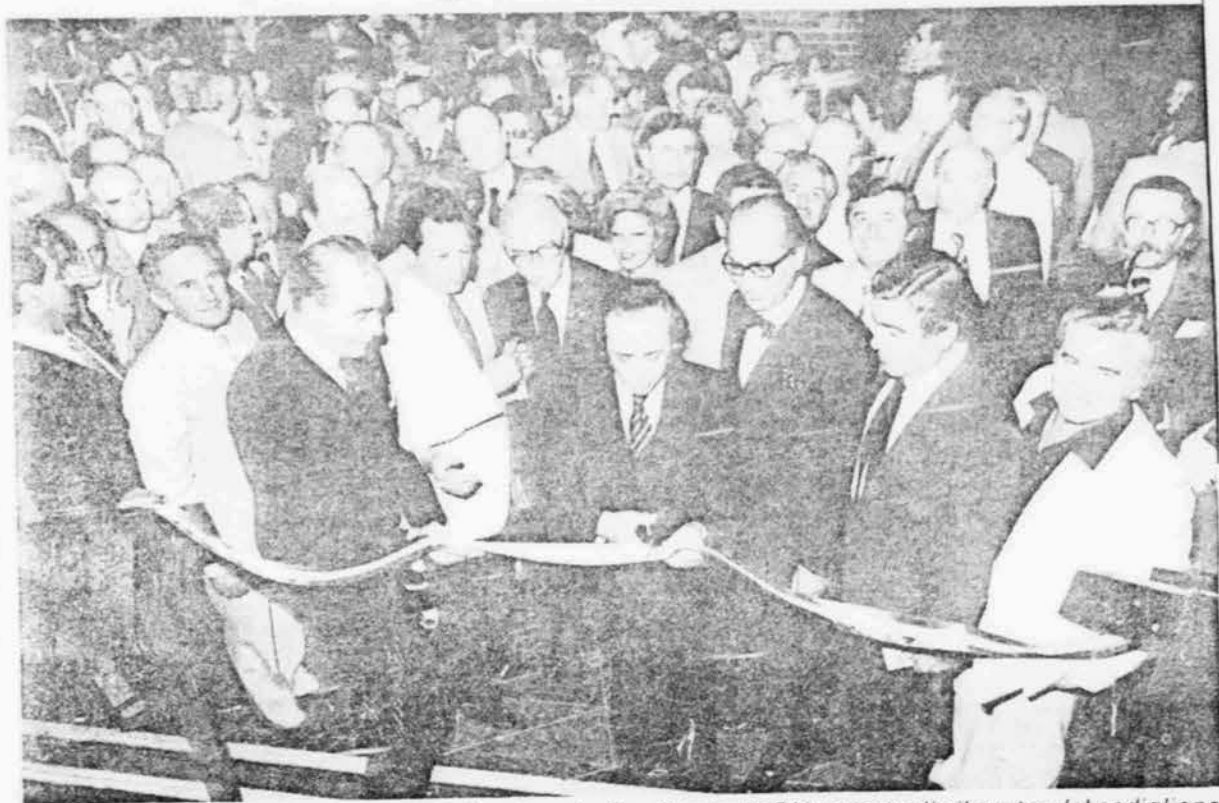


## Les Optimistes au Pavillon du Québec



Cette photo fut prise lors du dernier dîner mixte mensuel du Club Optimiste St-Paul qui a eu lieu au Pavillon du Québec à l'île Notre-Dame. Un groupe de près de 60 membres et invités ont répondu à l'appel du président Guy Girard. Après un succulent repas canadien, bien arrosé, M. Gilles Buteau, commissaire-général du Pavillon du Québec, a lui-même dirigé le groupe pour une visite de ce pavillon qui a été complètement rénové, cette année, au coût de \$800,000. Ce pavillon construit au coût de 3.8 millions en 1967 coûterait, aujourd'hui, près de 19 millions à reconstruire. M. Buteau estime donc avec justesse que la rénovation du pavillon au coût de \$800,000. devient une aubaine. Les invités du Club Optimiste Saint-Paul ont pu admirer une très intéressante exposition d'artisanat québécois au pavillon. Parmi les invités d'honneur on remarquait: MM Yvon Lamarre, président du Comité exécutif de la Ville de Montréal et Mme Lamarre, MM Joffre Laporte et Angelo Anfossi, conseillers municipaux. Ce fut, selon l'opinion de ceux qui ont participé à ce dîner, une réunion agréable et enrichissante, toute à l'honneur du président Guy Girard. (Photo LVP Studio Dési - 364-2718)

## Aperto a Terre des Hommes il padiglione italiano



Il ministro italiano del Turismo e dello Spettacolo, On. Bernardo D'Arezzo taglia il nastro del padiglione italiano a Terre des Hommes. Si riconoscono tra gli altri (da sinistra): il Consigliere municipale di Montréal, Angelo Anfossi, l'ambasciatore d'Italia in Canada, S.E. Giorgio Smoquina, il ministro canadese dell'Energia, On. Marc Lalonde, il sindaco di Montréal, Jean Drapeau, il sig. Giovanni Molina, presidente del Congresso - sezione del Québec - il dr. Giorgio Testori, console generale d'Italia a Montreal, i fratelli Lino e Franco Saputo, titolari della ditta omonima. (Foto Pierino Di Tonno)

Vos Conseillers Municipaux vous souhaitent la plus cordiale  
bienvenue aux nouveaux voisins.  
Welcome new residents  
Benevenuti a tutti i nuovi residenti italiani



**YVES MAGNAN**

Conseiller  
District 42



**GERMAIN PREGENT**

Conseiller  
district 43



**YVON LAMARRE**

Conseiller Distric 44  
Président Comité Exécutif  
de la Ville de Montréal



**ANGELO ANFOSSI**

Conseiller  
District 45



**JEAN LAPOSTOLLE**

Conseiller  
District 46

## Ils nous représentent à la Ville Voici nos conseillers municipaux

M. Yvon Lamarre, Président du comité exécutif de la Ville de Montréal et conseiller municipal, Parti civique, district numéro 44, desservant le quartier Côte St-Paul. Bureau: 275 Notre-Dame est, suite: 204, Tél.: 872-2975.

M. Germain Prigent, conseiller municipal, Parti Civique, district numéro 43, desservant le quartier St-Henri. Correspondance: 734 rue Agnès, Tél.: 935-2289.

M. Angelo Anfossi, conseiller municipal, Parti Civique, district numéro 45, desservant le quartier Ville-Emard. Correspondance; 2467 rue Allard, suite 2, Tél.: 769-8879.

M. Yves Magnan, conseiller municipal, Parti Civique, district numéro 42, desservant le quartier Pointe St-Charles. Correspondance: 2461 rue Augustin-Cantin, Tél.: 931-

2561.

M. Nick Auf Der Mauer, conseiller municipal., Groupe Action Municipale, district 41, desservant la partie nord-est du quartier St-Henri.

M. Jean Lapostolle, conseiller municipal, Parti Civique, district 46, desservant la paroisse St-Raymond au sud de Upper Lachine Road, Correspondance: 4107 ave. Orford, H4A 2Y5.



M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif.



M. Angelo Anfossi.



M. Yves Magnan.



M. Germain Prigent.



M. Jean Lapostolle.



M. Nick Auf Der Mauer.



## Messe des Floralies à Ste-Elisabeth



(Photo LVP - Studio Dési - 364-2718)

Le 7 juin dernier, une autre messe des Floralies fut célébrée en l'église St-Elisabeth du Portugal par le curé de cette paroisse, M. Robert Gauthier, par M. Gilles Lachapelle, curé de la paroisse St-Henri et par M. Gilles Savoie, curé de la paroisse Ste-Irénée. Cette messe fut très simple et à la fin un goûter fut servi à l'arrière de l'église. Par la suite, le curé Gauthier a procédé à la bénédiction de l'arbre symbolique qui fut planté sur le terrain de l'église. A cette occasion M. Germain Prigent, conseiller municipal de St-Henri, et son épouse, M. Angelo Anfossi, conseiller municipal de Ville-Emard, et son épouse, M. Théo Gagnon, président des Floralies pour St-Henri, et son épouse, Soeur Ethier, directrice du centre de Santé St-Henri et Mme Rollande Pelletier, commissaire du quartier 2 étaient tous présents pour assister à cette célébration eucharistique. Les responsables de cette messe remercient la Ville de Montréal pour la décoration extérieures de l'église à cette occasion.

## Messe des Floralies à Ste-Elisabeth



(Photo LVP - Studio Dési - 364-2718)

Le 7 juin dernier, une autre messe des Floralies fut célébrée en l'église St-Elizabeth du Portugal par le curé de cette paroisse, M. Robert Gauthier, par M. Gilles Lachapelle, curé de la paroisse St-Henri et par M. Gilles Savoie, curé de la paroisse Ste-Irénée. Cette messe fut très simple et à la fin un goûter fut servi à l'arrière de l'église. Par la suite, le curé Gauthier a procédé à la bénédiction de l'arbre symbolique qui fut planté sur le terrain de l'église. A cette occasion M. Germain Prigent, conseiller municipal de St-Henri, et son épouse, M. Angelo Anfossi conseiller municipal de Ville-Emard, et son épouse, M. Théo Gagnon, président des Floralies pour St-Henri, et son épouse, Soeur Ethier, directrice du centre de Santé St-Henri et Mme Rollande Pelletier, commissaire du quartier 2 étaient tous présents pour assister à cette célébration eucharistique. Les responsables de cette messe remercient la Ville de Montréal pour la décoration extérieures de l'église à cette occasion.

## HOMMAGES AUX TRAVAILLEURS

Rendons hommage à tous les travailleurs de notre quartier. Du plus humble ouvrier d'usine à l'ingénieur qui surveille les grands chantiers de construction, chacun des artisans joue un rôle des plus importants dans son domaine, pour le bien-être de tous.

## VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX



**YVES MAGNAN**

Conseiller  
District 42



**GERMAIN PREGENT**

Conseiller  
district 43



**YVON LAMARRE**

Conseiller Distric 44  
Président Comité Exécutif  
de la Ville de Montréal



**ANGELO ANFOSSI**

Conseiller  
District 45



**JEAN LAPOSTOLLE**

Conseiller  
District 46

# Un énorme succès Soirée de clôture des Floralies du sud-ouest

par Yves LACHANCE

*La soirée méritas et de reconnaissance offerte par les conseillers municipaux pour les Floralies de la région du sud-ouest de Montréal fut un grand succès.*

En effet, cette soirée spéciale offerte par les conseillers municipaux de chez-nous MM. Yvon Lamarre, Angelo Anfossi, Germain Prigent, Yves Magnan et Joffre Laporte fut une réussite sur toute la ligne. Plus de 350 personnes, avaient été invitées à cette soirée qui restera sûrement gravée dans

Périard, Montpetit, Herrenia et Mme Paiment. Le district 42 du conseiller Yves Magnan, a pour sa part, couronné MM et Mmes Thomas Nesbitt, Arthur Hunt, Jean Belleville et Mme Lamoureux. Dans le district 43 du conseiller Germain Prigent ce sont MM et Mmes Giroux, Neury, Emery et Drolet

rée furent payées par nos cinq conseillers municipaux et on peut dire que rien n'a été épargné pour cette soirée en soit une des mieux réussies.

## M. LAMARRE

"La Ville de Montréal s'était associée avec vous tous pour cette opération de 1.000.000 de fleurs et on peut affirmer que ce fut un succès qui a dépassé nos prévisions. Ceci a permis à tous les quartiers de la Ville de retrouver toute leur splendeur. Ce programme s'inscrivait dans la recherche de la qualité

ont accompli", concluait M. Lamarre.

A la suite des remises de trophées la soirée s'est poursuivie avec de la danse et s'est terminée très tard. Toutes les personnes présentes ont pu fraterniser et s'amuser tout en dégustant un buffet excellent et des vins des meilleurs crus.

Cette soirée vient donc clôturer le travail du comité des Floralies du sud-ouest, elle fut des plus réussies et la collaboration des conseillers y est certainement pour beaucoup.



Les gagnants du district 44. Première rangée Mlle Bellemarre, Mmes Ouellette et Incollinco. Deuxième rangée MM. Ouellette, Lamarre, conseiller municipal et Incollinco.



Les gagnants du district 43. Première rangée Mmes Giroux, Neury, Drolet et Emery. Deuxième rangée MM. Giroux, Neury, Prigent, conseiller municipal, Drolet et Emery.

la mémoire des gens qui y ont assisté.

Le tout s'est déroulé vendredi le 19 septembre dernier, au sous-sol de l'église Notre - Dame - du - Perpétuel - Secours, et la salle avait été spécialement décorée par l'équipe des Floralies du sud-ouest.

Lors de cette soirée, le nom des gagnants des Floralies de quartier, choisis par les présidents de quartier, fut dévoilé. Tous attendaient ce moment avec beaucoup d'impatience. Un total de 20 personnes, 4 dans chaque quartier, furent les heureux élus. Ils se sont mérités un magnifique trophée qui symbolisait les Floralies.

## LES GAGNANTS

Le maître de cérémonie M. Réal Boies, président du comité central des Floralies de la région du sud-ouest, a donc divulgué le nom des gagnants. Dans le district 40 du conseiller Joffre Laporte les gagnants sont MM et Mmes

qui se sont le plus distingués. Dans le district 44 du conseiller Yvon Lamarre, M. et Mmes Ouellette, Incollinco, Gagnon et Mlle Bellemarre se sont aussi mérités un trophée. Dans le district 45 du conseiller Angelo Anfossi, les gagnants sont MM. et Mmes Boucher, Paravano, Brise-Boucher, Paravano, Brisebois et Paquette.

Toutes les dépenses encourues pour cette soi-

de vie de tous mes concitoyens de cette belle ville qu'est Montréal" déclarait M. Lamarre très fier des résultats dans la région du sud-ouest.

"Je voudrais remercier toute la population qui a participé à cette grande opération de distribution de fleurs, je voudrais également remercier tous les responsables des quartiers et le comité central pour l'excellent travail qu'ils



Les gagnants du district 42. Première rangée Mmes Lamoureux et Belleville. Deuxième rangée MM. Nesbitt, Magnan, conseiller municipal et Hunt.





Les conseillers ont été également honorés, MM. Joffre Laporte, Yves Magnan, Germain Prigent, Réal Boies, président du comité des Floralis pour la région du sud-ouest, Yvon Lamarre et Angelo Anfossi sont très fier de leur plaques.



Les gagnants du district 45. Première rangée Mmes Boucher, Paquette et Paravano. Deuxième rangée, MM. Brisebois, Paquette, Anfossi, conseiller municipal, et Paravano.



Les gagnants du district 40. Première rangée MM. Périard et Laporte, conseiller municipal, Mmes Montpetit et Herreria. Deuxième rangée, MM. Montpetit et Herreria.

**Pour les droits  
des handicapés**



• Les conseillers municipaux, Angelo Anfossi (à gauche) et Jean Lapostolle coordonneront les programmes que la ville de Montréal met sur pied pour favoriser l'intégration sociale des quelque 28 000 handicapés qui habitent à Montréal. Tous les services municipaux seront représentés au sein de ce comité spécial.

## LA VILLE ET LES HANDICAPÉS

Messieurs Angelo Anfossi et Jean Lapostolle, deux conseillers municipaux représentant des districts du sud-ouest et de Notre-Dame-de-Grâce, ont été nommés coordonnateurs des programmes que la Ville de Montréal mettra sur pied à l'occasion de l'Année internationale des Handicapés.

Les deux hommes seront à la tête d'un comité spécial formé à la demande du

Comité exécutif qui souhaite ainsi intensifier son action à ce niveau et favoriser l'intégration sociale des handicapés dont la population s'élève à quelque 28 000 dans la seule ville de Montréal.

Le comité sera composé d'une personne-ressource issue de chacun des services de la Ville et un délégué de la CTCUM participera également aux travaux du comité.



Angelo Anfossi



Jean Lapostolle

Avec le nouveau règlement

## Votre chien vous coûtera-t-il une fortune?

*Préparé par le conseiller Angelo Anfossi et une équipe de fonctionnaire, le nouveau règlement municipal concernant la circulation canine a finalement été adopté lors d'une récente assemblée du conseil de ville.*

Dorénavant un juge de la Cour municipale peut vous condamner à une amende allant jusqu'à \$100. pour une première offense, jusqu'à \$500. pour une deuxième et jusqu'à \$1,000. pour les offenses subséquentes.

De plus, le propriétaire d'un chien doit ramasser les excréments laissés par son "toutou" sur la voie publique ou sur le terrain d'un voisin.

Voici d'autres points du règlement qui touche "toutou": Interdiction en tout temps d'aller sur le ter-

rain d'un voisin; interdiction de se promener sans plaque; sa laisse ne doit pas dépasser deux mètres; la cour du maître du chien doit être clôturée ou, à défaut, le chien doit être solidement attaché; pas de chien dans tous les parcs

ou places publiques, c'est absolument défendu. Si un chien errant, avec ou sans plaque, est amené à la fourrière, on peut aller le chercher dans les trois jours sinon, il risque d'être tué par euthanasie.

Une vraie vie de chien!



# MM. Anfossi et Lapostolle nommés à la tête d'un comité pour l'Année internationale des handicapés

Messieurs Angelo Anfossi et Jean Lapostolle, deux conseillers municipaux représentants des districts du sud-ouest et de Notre-Dame-de-Grâce, ont été nommés coordonnateurs des programmes que la Ville de Montréal mettra sur pied à l'occasion de l'Année internationale des Handicapés.

Les deux hommes seront à la tête d'un comité spécial formé à la demande du Comité exécutif qui souhaite ainsi intensifier son action à ce niveau et favoriser l'intégration sociale des handicapés dont la population s'élève à quelque 28,000 dans la seule ville de Montréal.

Le comité sera composé d'une personne-ressource issue de chacun des services de la Ville et un délégué de la CTCUM participera également aux travaux du comité.

L'administration municipale et ses différents

services ont en effet décidé d'unir leurs efforts pour sensibiliser la population à la cause des handicapés et pour déterminer les meilleurs moyens à utiliser pour redonner à l'handicapé son statut de citoyen à part entière dans la communauté.

Le programme global préconisé par la Ville et visant à rendre accessibles aux handicapés toutes les installations, équipements et bâtiments municipaux existants, y compris ceux en place sur le site de Terre des Hommes et les propriétés de



Angelo Anfossi.

L'Office municipal d'habitation, devrait se réaliser au cours des quatre prochaines années.

Il prévoit aussi que toute nouvelle construction devra inclure les facilités appropriées.

La Ville de Montréal n'aura pas attendu que l'ONU déclare l'année 1981, Année internationale des Handicapés pour s'impliquer profondément dans ce secteur.

Déjà, en 1976, elle avait entrepris la construction de bateaux-pavés aux intersections des rues de la métropole et le 21 juin 1978, elle adoptait le règlement 5233 en vertu duquel tout bâtiment neuf doit être doté d'accès pour les handicapés. Des modifications ont en outre été apportées aux facilités publiques et récemment, la Ville de Montréal s'engageait dans un vaste programme de transformation de tous ses bâtiments existants au profit des personnes handicapées.

## LES TRAVAUX SE DIVISENT EN QUATRE CATEGORIES -

- construction de rampes extérieures et intérieures.
- installation de plateformes élévatoires.
- modification ou addition de salles de toilette.
- signalisation intérieure et extérieure.



M. Jean Lapostolle.

En votant cette résolution, l'administration municipale a évidemment tenu compte des priorités et alloué des crédits respectant les exigences des cas qui lui ont été soumis. Voici la liste des bâtiments municipaux du sud-ouest qui bénéficieront de changements au profit des handicapés.

- Centre Gadbois, \$21,992.
- Bibliothèque Saint-Charles, \$9,578.
- Piscine Saint-Henri, \$13,000.
- Centre Griffintown, \$22,244.

# 1er anniversaire des Habitations Angrignon

par Chantal AUGER

*Afin de souligner le premier anniversaire d'existence de l'immeuble d'habitation Angrignon pour personnes âgées, les résidents avaient décidé d'organiser une joyeuse fête la semaine dernière.*

Même si les habitations Angrignon, situées sur le boulevard des Trinitaires, sont ouvertes depuis déjà un an, il n'y avait jamais eu de célébration d'ouverture officielle. Les résidents étaient doublement heureux de pouvoir fêter tous ensemble une première fois.

Cet immeuble à logements pour personnes du troisième âge se compose de 47 logements et accueille 65 personnes. Celui-ci, comme tous les autres immeubles déjà existants a

été construit en fonction des besoins des gens âgés.

Un conseil d'administration a été formé par les résidents des habitations Angrignon. M. Arthur Fréchette est le président; M. Gaston Lavoie, vice-président; Mme Florida Trudel, trésorière; M. Rodolphe Laurin, secrétaire et M. Lucien Moisan, président des loisirs. Les directeurs sont M. Léo Guy, M. Arthur Trottier, M. Jules Gérard, M. Adrien Lapointe et M. Rodolphe Daignault.



De gauche à droite: L'abbé Laurent, aumônier des habitations Angrignon, Mme et M. Angelo Anfossi, Mme Lise Lamarre, M. Yvon Lamarre, Mme et M. Arthur Fréchette.  
(Photo LVP - Studio Dési 768-4442)

Ce conseil a pour but "de rendre service aux résidents de l'endroit, en leur préparant des activités à leur goût", expliquait M. Arthur Fréchette, président du conseil d'administration.

Au nombre des invités d'honneur, on pouvait noter la présence de M. Yvon Lamarre, président du Co-

mité exécutif de la Ville de Montréal et conseiller municipal dans le quartier Côte St-Paul qui était accompagné de son épouse, Lise. M. Angelo Anfossi, conseiller municipal de Ville-Emard, accompagné de son épouse et le curé de la paroisse St-Jean-de-Matha, le père trinitaire, Sylvio Michaud étaient également de la fête.

Un succulent buffet fut servi à tous et plusieurs prix de présence ont été offerts. Ces nombreux prix sont une gracieuseté des marchands de Ville-Emard et de St-Henri qui ont largement contribué au succès de cette soirée.

## Les Fêtes du Cinquantenaire de St-Jean-Damascène se terminent en beauté



M. et Mme Yvon Lafont  
et M. Angelo Anfossi  
(son épouse n'apparaît pas  
sur la photo) étaient pré-  
sents aux célébrations.  
(Photo LVP - Studio Dési  
768-4442).

## Angelo Anfossi: tout pour le quartier

Les projets ébauchés par le conseiller Anfossi sont sensiblement les mêmes que ceux de M. Lamarre étant donné la proximité des deux quartiers.

Il y a évidemment l'opération 10,000 logements qui se poursuit et plus précisément dans le secteur



M. Angelo Anfossi, conseiller municipal de Ville-Emard.

De Montmagny et Newman. Après la construction du Centre Henri-Dunant sur le boulevard Newman on prévoit construire une maison destinée aux personnes âgées. Possibilité d'allonger la rue Springland jusqu'au boulevard Newman.

On fera l'installation de lumières dans les terrains de baseball St-Jean-de-Matha et Angrignon dans le but de permettre aux joueurs de pratiquer le baseball durant la soirée.

Des travaux à l'aréna Gadbois et la Maison de la Culture Monk sont également prévus. Le conseiller de Ville-Emard a avoué qu'il se devait de se donner entièrement au quartier pour l'année 1981.





**BEST WISHES TO OUR IRISH COMMUNITY ON THIS ST-PATRICK'S DAY**



**YVES MAGNAN**  
conseiller  
district 42



**GERMAN PRIGENT**  
conseiller  
district 43



**YVON LAMARRE**  
conseiller - district 44  
Président Comité exécutif  
de la Ville de Montréal



**ANGELO ANFOSSI**  
conseiller  
district 45



**JEAN LAPOSTOLLE**  
conseiller  
district 46



# Championnes du Québec Les gymnastes de Gadbois sont reçues à l'hôtel de ville avec tous les honneurs

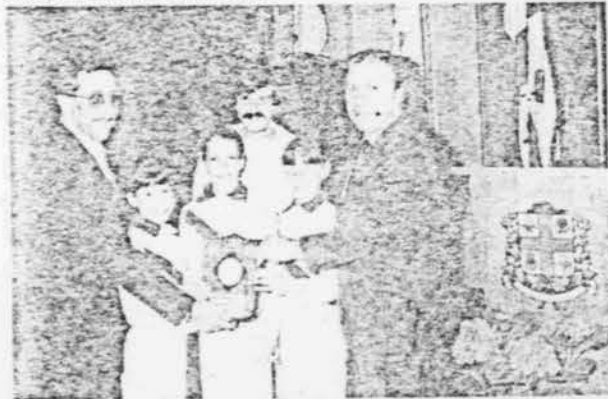
par Chantal AUGER

*Ce fût tout un honneur pour les gymnastes du Club de gymnastique artistique Gadbois lorsqu'elles ont été invitées à signer le livre d'or de la ville de Montréal à l'Hôtel de ville la semaine dernière.*

C'est en présence de M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, des conseillers municipaux Angelo Anfossi et Germain Prigent, de M. Jean Emond, directeur du Service des Sports et Loisirs de Montréal, de M. Gilles Bouras-

ce club de gymnastique que les jeunes gymnastes ont vécu ce moment inoubliable.

M. Yvon Lamarre a tout d'abord tenu à féliciter les gymnastes pour leur excellente performance lors des récentes compétitions aux Jeux du Québec auxquelles



M. Claude Marotte remet à M. Yvon Lamarre une plaque-souvenir pour l'aide qu'il a apportée au Club de gymnastique artistique Gadbois. Les gymnastes Sara Wilkins, Chantal Laurion et Annie Charron ainsi que leur entraîneur Michel Gervais assistent à la scène.

sa, président du Club de gymnastique Gadbois, de Mme Nicole Vandendaele, gérant du district I ainsi que de plusieurs autres personnalités fort connues dans notre secteur pour leur apport considérable à

elles ont pris part et il a également souligné le travail remarquable qu'accomplit l'entraîneur-en-chef du Club de gymnastique artistique Gadbois, M. Michel Gervais.

"La participation des

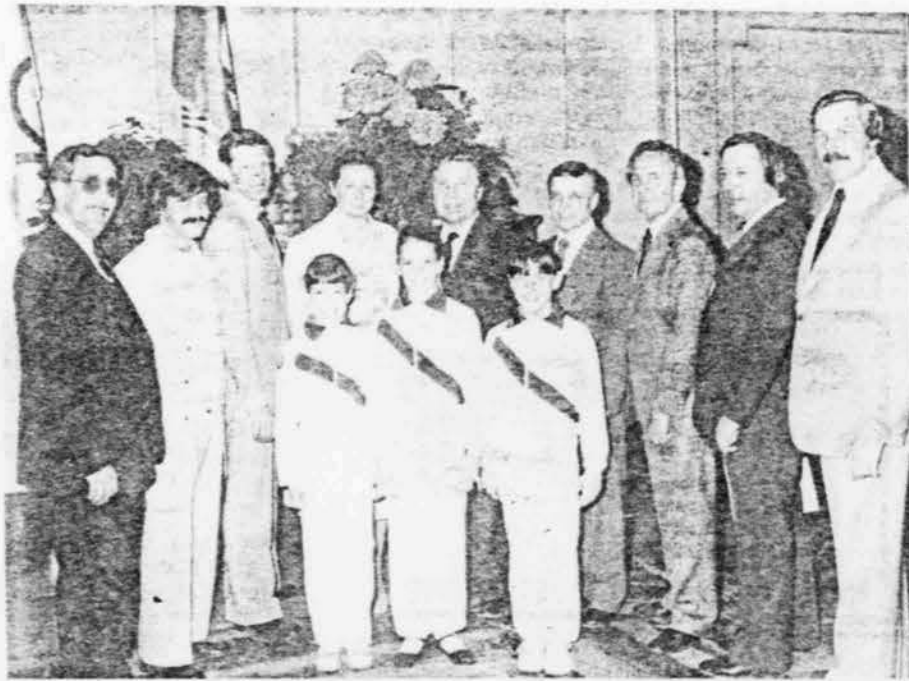
parents de tous ces jeunes et des mouvements comme le Club Richelieu Côte St-Paul/Ville-Emard est une chose importante car si nous n'étions pas aussi impliqués, nous ne pourrions confirmer la performance de ces jeunes", faisait-il remarquer.

"Le Club de gymnastique artistique Gadbois réalise un travail formidable alliant la participation de masse et la spécialisation de l'élite, tout cela afin d'obtenir de la motivation et de la sensibilisation de la part des jeunes", a-t-il ajouté.

Parmi les soixante gymnastes du Club de gymnastique artistique Gadbois, trois d'entre elles furent honorées. Il s'agit évidemment des trois gymnastes ayant remporté tous les honneurs lors des Jeux du Québec en mars dernier soit Annie Charron, Sara Wilkins et Chantal Laurion.

On se rappellera qu'Annie Charron avait remporté quatre médailles d'or lors de ces compétitions de gymnastique et ainsi elle éditait un nouveau record des Jeux du Québec en devenant la première gymnaste à gagner deux fois de suite la première position au total global. Sara Wilkins, de son côté, remporta deux médailles d'argent, ce qui lui valu la médaille de bronze au total global. Pour sa part, Chantal Laurion se classa quatrième au sol et termina dixième au total global des compétitions. Auparavant, elles s'étaient classées parmi les trois premières lors de la Finale Régionale.

Fondé en 1976, le Club de gymnastique artistique Gadbois possède beaucoup de détermination et de talent. Même si jusqu'à maintenant il a remporté énormément de succès, il est assuré qu'il saura en remporter beaucoup d'autres principalement lors du quatrième championnat provincial à Québec lors auquel les gymnastes participeront et représenteront tout le Sud-Ouest de Montréal.



Toutes ces personnes étaient heureuses de partager la joie des jeunes gymnastes. De gauche à droite, M. Claude Marotte, directeur du Club optimiste St-Paul, Michel Gervais, entraîneur, M. Gilles Bourassa, président du Club de gymnastique, Mme Nicole Vandendaele, gérante du district 1, M. Yvon Lamerre, président du Comité exécutif, MM. Germain Prigent et Angelo Anfossi, conseillers, M. Jean Emond, directeur du Service des sports et loisirs et M. Claude Mercier, président du Club Richelieu Côte St-Paul/Ville-Emard. A l'avant, on retrouve nos championnes: Sara Wilkins, Chantal Laurion et Annie Charron.

On double les résultats de l'an dernier

## L'Opération 1,000,000 de fleurs: une grande réussite

— par Chantal Auger

Pour une deuxième année consécutive, l'Opération 1,000,000 de fleurs a remporté un énorme succès principalement dans le Sud-Ouest de Montréal.

Ce geste posé par l'administration municipale et visant à embellir tous les quartiers de la ville a été vivement apprécié par les citoyens montréalais puisque l'objectif fixé a été largement dépassé.

C'est dans les quartiers St-Henri, Ville-Emard, Côte St-Paul et Pointe St-Charles que l'on a connu les plus fortes demandes de fleurs dépassant ainsi le total de l'an dernier.

L'ouverture officielle de la fête des fleurs s'est produite le 16 mai dernier dans un décor champêtre à l'aréna Gadbois alors que les citoyens des districts 43, St-Henri et 44, Côte

St-Paul étaient invités à aller chercher leurs fleurs. Le même scénario s'est également reproduit à l'aréna St-Charles pour les ré-

Selon les statistiques établies et seulement après deux semaines de distribution, 11,000 boîtes de fleurs ont été distribuées dans le



Alors que M. Yvon Lamarre avait procédé à l'ouverture officielle de l'Opération 1,000,000 de fleurs, les conseillers Germain Prigent et Angelo Anfossi étaient à l'aréna Gadbois pour rencontrer les citoyens et voir à ce que la distribution des fleurs se déroule rondement. Sur notre photo, on reconnaît également des responsables de cette opération tels M. Henri Champagne et Mmes Lise Denommée et Denise Prigent.

(Photo LVP - Studio Dési 364-2718)

sidants du district 42. Le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, entouré des conseillers municipaux du Sud-Ouest, a donné le coup d'envoi à la distribution des fleurs qui se poursuit encore dans d'autres arènes de la ville.

Lors de cette première fête des fleurs, les gens ont eu l'occasion de voir et d'entendre la troupe folklorique St-Charles, les Accordeonistes de St-Henri, le Club de gymnastique artistique Gadbois, les pionniers-compagnons de St-Zotique ainsi que les scouts des différents quartiers.

Le nombre de boîtes de fleurs remises aux citoyens a doublé comparativement à l'an dernier. C'est encore le quartier St-Henri dont le conseiller municipal est M. Germain Prigent qui a connu la plus forte demande de tous les quartiers de Montréal. Plus de 2,000 demandes ont été faites dans ce seul quartier. Vient ensuite le district Côte St-Paul dont le conseiller est M. Yvon Lamarre avec plus de 1,500 demandes et M. Angelo Anfossi dans le quartier Ville-Emard avec sensiblement le même nombre. Le quartier Pointe St-Charles dont le conseiller est M. Yves Magnan a, pour sa part, atteint plus de 1,000 demandes de fleurs.

district 43-St-Henri et près de 9,000 boîtes dans le district 45- Ville-Emard. A l'aréna St-Charles, on a remis plus de 5,000 boîtes de fleurs aux résidents. En tout, plus de 400,000 plants de fleurs ont été remis aux citoyens à travers la ville jusqu'à maintenant.

M. Angelo Anfossi était emballé du résultat obtenu et il nous a souligné que les gens reconnaissent les efforts de la Ville afin d'embellir ses quartiers. "La population s'intéresse à l'embellissement et à l'écologie de la Ville de Montréal et cela nous fait chaud au coeur de voir autant de gens répondre à l'appel qu'on leur a lancé", ajoutait M. Anfossi.

Une affluence constante régnait aux arènes Gadbois et St-Charles alors que plus de soixante bénévoles s'affairaient à remettre avec empressement les fleurs aux résidents qui en avaient fait la demande. A ce sujet, les conseillers municipaux félicitent et remercient les bénévoles pour l'excellent travail qu'ils ont accompli. M. Marcel Boisvert, horticulteur au Jardin botanique de Montréal, était présent à chacune des fêtes des fleurs afin de renseigner les gens sur l'entretien et les soins à prodiguer à leurs fleurs.

La distribution se poursuivra samedi le 30 mai prochain à l'aréna Gadbois alors que les résidents du district 45 qui n'auront pas été chercher leurs fleurs pourront le faire entre 9:30 heures et 17 heures.

Le secteur Sud-Ouest sera donc le plus fleuri de la Ville de Montréal cette année et ce, grâce à l'Opération 1,000,000 de fleurs ainsi qu'aux citoyens qui se sont montrés fortement intéressés à l'embellissement de leurs quartiers.





# L'avenir aux Québécois!

En ce 24 juin Fête Nationale du Québec, elle nous offre l'occasion de nous unir davantage et de mieux nous connaître afin de pouvoir former des compétences dans chacune des sphères de l'activité du Québec.

## VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX



**YVES MAGNAN**  
conseiller  
district 42



**GERMAN PREGENT**  
conseiller  
district 33



**YVON LAMARRE**  
conseiller - district 44  
Président Comité exécutif  
de la Ville de Montréal



**ANGELO ANFOSSI**  
conseiller  
district 45



**JEAN LAPOSTOLLE**  
conseiller  
district 46

## la pagina italiana

avec Dominique Izzi



Non a lungo tutti gli amatori di bocce potranno praticare il loro sport favorito nel parco Ignace Bourget, situato all'angolo della strada DeMontmagny e Jolicoeur (parco Newman). Il signore Angelo Anfossi mi ha messo al corrente che stanno preparando due (2) terreni, appunto per gli amatori di bocce. Questa notizia farà certamente piacere a molti residenti di Ville Emard. Molte volte si pensa che i nostri Consiglieri, una volta eletti si dimenticano

dei loro elettori è questo è falso. Molte volte i Consiglieri lavorano nell'ombra e la popolazione non si rende conto del loro lavoro...E Angelo Anfossi viene di darcene una prova realizzando il gioco di bocce da tanti anni sognato...

### PER L'ANNO DEGLI INVALIDI

Il signore Angelo Anfossi, presidente dell'associazione dei Invalidi ed il suo comitato stanno lavorando molto per questi. Infatti hanno fatto installare



nel padiglione de terre des Hommes dei gabinetti, tele ect. alla loro portata. Come pure avete potuto osservare che già le vie di Ville Emard sono state modificate per questi cioè per gli Invalidi...

Tutti voi che leggete la Italiana e La Voix Populaire, vi siete accorti che ogni settimana le Propriétés St-Paul annunziano delle case a vendere negli an-

nunzi delle proprietà a vendere.

Naturalmente sugli annunci non sono annunziato tutte le proprietà che la compagnia ha a vendere perciò se cercate una casa oppure un commercio chiamate subito al 763-7929 oppure 364-0800.

Come pure chiamate se volete vendere la vostra proprietà al più presto possibile perché i venditori di St-Paul hanno moltissimi anni di esperienza nel campo immobiliare.

Speciale per questa settimana:

Lasalle: Terrene Costruttori! Privati! Investitori! Ottima opportunità nella città di LaSalle. Sulla strada Dollard vicino La Verendry. Terreno commerciale 58,570 piedi quadrati. Per informazioni chiamate al più presto: Dominique Izzi ai 364-0800 oppure al 364-0371.

\*M. Angelo Anfossi a obtenu \$20,000. de la Ville de Montréal pour l'installation d'allées de bocci au parc Ignace-Bourget. Dans un autre ordre d'idée, M. Anfossi, en compagnie de son collègue Jean Lapostolle, a visité Terre des Hommes, l'Île Notre-Dame et la Ronde en chaise roulante... afin de se sensibiliser aux problèmes qu'affrontent les handicapés qui fréquentent ces endroits. On sait que messieurs Anfossi et Lapostolle sont coprésidents du Comité que la Ville de Montréal a institué dans le cadre de l'Année internationale des personnes handicapées.



#### **Alain Lemieux fêté**

Plusieurs personnalités ont participé récemment à une fête donnée en l'honneur d'Alain Lemieux qui terminait cette saison son stage junior avec les Drapeurs de Trois-Rivières, de la LHJMQ. Lemieux s'alignera avec les Blues de St-Louis l'an prochain. De gauche à droite: Mario Lemieux, des Voisins de Laval; André Larose, directeur de la récréation de LaSalle; Angelo Anfossi, conseiller municipal de Montréal; Alain Lemieux et Yvon Lamarre, président du comité exécutif de la Ville de Montréal.

(Photo Alain Allard)



Félicitaitons aux organisateurs et à toute la population du district

## VOS CONSEILLEURS MUNICIPAUX



**YVES MAGNAN**  
conseiller  
district 42



**GERMAIN PREGENT**  
conseiller  
district 43



**YVON LAMARRE**  
conseiller - district 44  
Président Comité exécutif  
de la Ville de Montréal



**ANGELO ANFOSSI**  
conseiller  
district 45



**JEAN LAPOSTOLLE**  
conseiller  
district 46

## Une impression de mieux-être, de mieux-vivre Les résidents profitent pleinement de leur mini-parc Jolicoeur

Mardi dernier, M. Yvon Lamarre, Mme Lise Lamarre, les conseillers Yves Magnan, Germain Prigent et Angelo Anfossi et des collègues de l'administration municipale ont procédé à l'inauguration de trois mini-parcs aménagés dans des ruelles de quartiers. A cette occasion, ils avaient invité les résidents riverains du secteur à venir prendre le petit-déjeuner dans la ruelle Jolicoeur (entre les rues Jolicoeur, Dubois, Briand et Hadley).

L'aménagement paysager de ces ruelles est unique en Amérique du Nord. La transformation de ces ruelles fait l'objet en 1981, du programme d'amélioration des quartiers "Place au soleil". Ce programme touche directement non seulement 17 ruelles, mais aussi plus de 400 cours, 654 bâtiments, 2,000 logements et au moins 7,000 résidents riverains.

Grâce à "Place au soleil", des sections de ruelles se transforment en mini-parcs. Ce programme comprend l'apport de terre arable, la plantation d'arbres, d'arbustes et de fleurs, de même que la pose de gazon ainsi que des travaux de réfection ou de construction de pavage. De plus, un éclairage particulier est installé. Les ruelles deviennent, de ce fait,

des résidents riverains et ils sont été unanimes à vanter les mérites de cette initiative de la Ville de Montréal.

Mme Ciocca, une résidente qui a suivi les travaux de très près, avait ceci à dire: "Ca ajoute à notre bien-être. Lorsque les enfants jouent dans la ruelle, je ne crains pas pour eux. Le soir, je peux même lire mon journal à l'extérieur tellement l'éclairage est suffisant. Sans les subventions de la Ville, je n'aurais pas pu faire détruire mon hangar et les deux garages. C'est vraiment une initiative de qualité".

Mme Yvonne Goyer demeure dans le coin depuis des décennies et elle nous disait: "C'est très beau et je suis bien contente. Quand c'est propre, on est à notre aise. C'est parfait pour les enfants".

Mme Yvette Ducharme abondait dans le même sens et ajoutait: "J'espère que les gens vont garder la ruelle propre".

Les résidents-riverains sont fiers de leur mini-parc et on peut présumer qu'ils feront leur part pour garder le cachet "d'un coin de campagne" en ville.

L'an prochain, d'autres ruelles seront transformées en mini-parcs.

Jean-Pierre Trudeau



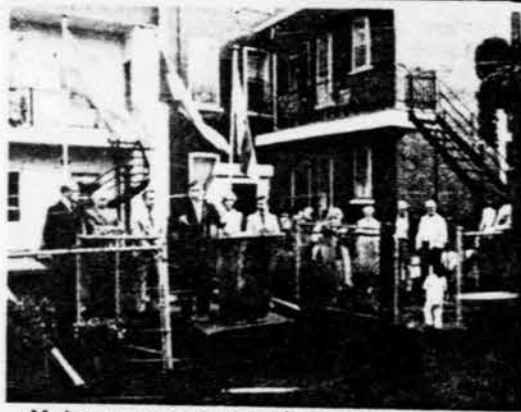
MM. Angelo Anfossi, M. Yves Magnan, Yvon Lamarre et Mme Lise Lamarre entourent la famille Ciocca. Mme Ciocca s'est intéressée de très près à la transformation de la ruelle Jolicoeur en mini-parc.

d'authentiques mini-parcs, avec beaucoup de verdure, de clarté, de sécurité.

Cette nouvelle amélioration du territoire est en quelque sorte la suite logique de l'opération Tournesol, entreprise par la Ville en 1980 et par laquelle plus de 3,000 bâtiments irrécupérables, impropres à leur destination ou incompatibles avec leur environnement ont été démolis dans les ruelles de la ville, grâce à des subventions municipales versées aux propriétaires.

Lors de son allocution, M. Yvon Lamarre a révélé que c'était grâce un peu à son épouse si l'on pouvait voir ces ruelles transformées en mini-parcs. En effet, Mme Lamarre aurait demandé à son mari comment il se faisait que les ruelles de Montréal n'étaient pas plus jolies. Le président du Comité exécutif a alors pensé transformer les ruelles de la ville en flots de verdure. De plus, grâce à l'éclairage particulier, ces ruelles deviennent plus sécuritaires. L'installation de policiers silencieux ajoute aussi un élément de sécurité.

Nous nous sommes entretenus avec quelques-uns



M. Lamarre s'est adressé aux résidents riverains. A l'arrière, on reconnaît MM. Paul-Emile Sauvageau, Yves Magnan, Angelo Anfossi, Mme Lise Lamarre et M. Germain Prigent.

Mme  
Lise  
Lamarre  
en  
a  
eu  
l'idée



Propreté, tranquillité, sécurité: le mini-parc Jolicoeur.  
(Photo LVP - Studio Dési 768-4442)



**I RESIDENTI APPROPRIANO PIENAMENTE DEL LORO PICCOLO PARCO JOLICOEUR**

Martedì scorso, il Sire. Yvon Lamarre, Signora Lise Lamarre, i consiglieri Yves Maguan, Germain Prigent e Angelo Anfrossi e dei colleghi dell'amministrazione Municipale hanno inaugurato tre piccoli parchi preparati ed aggettati nei vicoli del quartiere. Per questa occasione erano stati invitati i residenti del luogo a consumare una colazione con loro nel vicolo Jolicoeur (situato tra le strade Jolicoeur, Dubois, Briand e Hadley). L'Abbellimento di questi vicoli è unica nel Nord America. La trasformazione di questi vicoli è l'oggetto nel 1981 del programma d'ammiglioramento dei quartieri "Place au Soleil". Grazie a "Place au Soleil" delle sezioni di piccole strade si trasformano in piccoli parchi.

Questo programma comprende anche la piantazione d'alberi e di fiori e nello stesso tempo dell'erba. Di più è stato installato un nuovo sistema d'illuminazione. Le piccole strade divengono così degli autentici parchi con molto verde, luce e bellezza. Questa nuova amigliorazione del quartiere è in qualche sorta il seguito logico dell'operazione intrapresa nel 1980 dalla città di Montréal e cioè l'esproprio di più di 300 abitazioni innabili all'abitazione. Yvon Lamarre, ha detto che se si è realizzato questo progetto è stato anche merito di sua moglie che gli aveva dato l'idea di utilizzare lo spazio vuoto ed i vicoli in parchi. Di più, grazie all'illuminazione questi piccoli parchi sono più sicuri e tranquilli. Gli abitanti del quartiere sono fieri di questa iniziativa e sono riconoscenti alla città di Montréal ed ai loro consiglieri.



Sicurezza, Tranquillità, Bellezza: Il mini-parc Jolicoeur.

I residenti del quartiere sono tutti d'accordo nel dire che questi mini-parc sono più sicuri per i loro bambini ed anche essi sono più tranquilli nelle loro faccende.



## Importations Terina: des exclusivités



Plusieurs amis ont rendu visite au propriétaire lors de l'ouverture. De gauche à droite: MM. Angelo Anfosso, Salvatore Damiano, propriétaire, Carlo Gatti et Claude Mercier.

(Photo LVP - Richard Paquette)

Un nouveau magasin vient d'ouvrir ses portes au 2923 Allard. Importations Terina, propriété de M. Salvatore Damiano, offre des nouveautés exclusives au Canada. On y trouve de la lingerie de maison peinte et brodée à la main, des nappes, des rideaux, des couvre-lits qui sont aussi peints à la main. Grâce à ses contacts, M. Damiano peut vous offrir ces exclusivités à de très bons prix. Nous avons visité Importations Terina et nous avons été enchantés par la qualité et le grand

choix de marchandise. M. Damiano offre un choix varié à sa clientèle et il est toujours sur les lieux pour la conseiller dans ses achats.

Importations Terina deviendra vite le rendez-vous des dames qui désirent apporter un cachet particulier à une pièce de leur maison, que ce soit la salle à dîner, la chambre à coucher, etc... Importations Terina: un nouveau magasin qu'il vous faut visiter si vous aimez le beau et désirez posséder des choses exclusives.

# 800 PERSONNES PARTICIPENT À UNE SUPER-SOIRÉE

## LES 35 ANS DE

la  
VOIX  
POPULAIRE

Une soirée des plus attendue et également des plus réussie fut réservée au président-fondateur du journal La Voix Populaire, M. Jean-Jacques Mercier lors du souper-spectacle marquant le 35e anniversai-

re de fondation du journal.

C'est le 10 octobre dernier à la salle de bal de l'école James-Lyng, que 800 personnes sont venues rendre hommage au fondateur du journal tout en ayant l'occasion

de s'amuser.

En plus d'un succulent repas servi par le Buffet Jolicoeur, les invités ont assisté à un super-spectacle de mode présenté en collaboration avec les marchands du secteur. La Revue-Mode 1981 automne-hiver était animée par Marguerite Blais, native du quartier Pointe-St-Charles et présentée par plusieurs mannequins professionnels dont Sylvie Lavallée, Miss Laval 81. Les excellentes chorégraphies étaient exécutées par la troupe de danse de l'école Louise Lapierre.

Les superbes vêtements qui défilaient devant les yeux des spectateurs provenaient des différents marchands du secteur. On retrouvait La Boutique Mico, la Boutique Jalain, Bandito Unisex Jeans, Fourrures G. Champagne Inc., Tadeo Chaussures, Léon Hardy et Berceau Fanfan. Le Salon Mireille avait coiffé les mannequins et l'Institut de beauté Magdalena les avait maquillées. Bérangère Fleuriste, en plus de faire les arrangements floraux, a donné plus de 500 roses aux dames.

En plus, le fantaisiste Joel Denis est venu faire son numéro de variété qui fut très apprécié de la part du public. de la part du public. Chansons, comédie et imitations figuraient au programme de ce spectacle. Il reçut une ovation debout à la fin de son spectacle. A la fin de la soirée, l'orchestre Union 5 faisait entendre ses plus beaux airs au grand plaisir des invités.

### HOMMAGE A M. JEAN-JACQUES MERCIER

Lors de cette même soirée, M. Gérard Tougas, vice-président de La Voix Populaire, a remis une magnifique montre en or à M. Jean-Jacques Mercier, président-fondateur afin de lui rendre hommage.

"Ce n'est pas un cadeau de retraite, au contraire il veut marquer une étape importante. Espérons que cette montre tienne les minutes comme tu as su tenir les années", a déclaré M. Tougas.

LA VOIX POPULAIRE, mardi le 20 octobre 1981

Sous une salve d'applaudissement, M. Jean-Jacques Mercier a adressé quelques mots à l'assistance. "Je vous remercie sincèrement pour être venus si nombreux assister à ce spectacle et partager ces agapes fraternelles. Merci Mon Dieu pour m'avoir inspiré de fonder ce journal qui était, le 16 avril 1946, mon bébé à l'époque. Mon idéal à ce moment-là était le même qu'aujourd'hui: créer un journal qui se voudrait le porte-parole des citoyens tout en améliorant leur qualité de vie".

"Aujourd'hui, a-t-il poursuivi, mes fils ont pris la relève et je les en remercie. Quant à moi, je poursuis le même idéal auprès de M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif de la Ville de Montréal. Ce dernier possède la même ligne de pensée que moi et j'étais très heureux lorsqu'il m'a tendu la main pour le seconder dans ses fonctions il y a quelques années. Je vous remercie tous: amis, concitoyens, anciens et actuels employés de La Voix Populaire".

Enfin, soulignons que parmi l'assistance, on remarquait la présence de quelques anciens employés de La Voix Populaire. Il s'agit de Yvon Laprade, Réal Lachance, Réjean Meloche, Charles A. Dion, Michel Dufour, Pierre Despatie et Claude Dubé. Ces derniers étaient très heureux de se retrouver parmi cette joyeuse et formidable équipe qu'est La Voix Populaire.

On retrouvait également M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, et son épouse Lise, M. Yves Magnan, conseiller municipal de Pointe St-Charles, M. Germain Prigent, conseiller municipal de St-Henri, M. Angelo Anfossi, conseiller municipal de Ville-Emard, M. Jean Lapostolle, conseiller municipal de N.D.G. et de la paroisse St-Raymond, M. Roma Hains, député provincial de St-Henri, M. Maximilien Polak, député provincial de Ste-Anne, Mme Rolande Pelletier, commissaire à la C.E.C.M. dans le quartier no: 2, M. Benoit Hubert, commissaire à la C.E.C.M. dans le quartier no: 1, M. Laurent Bleau, président du Club Richelieu Côte St-Paul/Ville - Emard,

M. Richard Tremblay, président du Club Optimiste St-Paul, M. Raymond-Lavigne, président de la Fédération des marchands du Sud-Ouest, M. Réal Gauthier et M. Mario Genest, secrétaire et trésorier de l'AGAC et M. Robert Côté, directeur du district 24 au sein de la police

de la CUM.

Une soirée où tous les gens se sont amusés et ont eu beaucoup de plaisir dans une ambiance de fête très détendue. Souhaitons que dans quelques années, l'on puisse fêter un autre anniversaire de La Voix Populaire d'une si agréable façon.



A la table d'honneur, on retrouvait M. Jean-Jacques Mercier, président-fondateur de La Voix Populaire, Mme Lise et M. Yvon Lamarre et plusieurs anciens collaborateurs de La Voix Populaire.

**Hommages à  
La Voix Populaire et à  
l'Association des Hebdomadaires régionaux**



**YVES MAGNAN**  
Président  
LES MATÉRIAUX  
DE CONSTRUCTION **MAGNAN INC.**  
2461 Augustin Cantin 931-2561  
Conseiller municipal de Montréal  
District 42

**GERMAIN PRÉGENT**  
Administrateur

4237 St-Antoine 935-2289

Conseiller municipal de Montréal  
District 43



**YVON LAMARRE**  
Président  
**LAMARRE FRÈRES INC.**  
3723 o. Notre-Dame 932-2137  
Conseiller municipal de Montréal  
District 44  
Président Comité Exécutif de Montréal

**ANGELO ANFOSSI**  
Président

3647 Allard 769-8879

Conseiller municipal de Montréal  
District 45



**JEAN LAPOSTOLLE**  
Directeur  
262 o. St-Jacques 284-3900  
489-1617  
Banque d'Épargne de la Cité et du District  
Conseiller municipal de Montréal - District 46



**DIMANCHE LE 13 DÉCEMBRE  
A 8 HRES**

**DANS L'ÉGLISE N.D.P.S.**

**SOIRÉE-CONCERT**

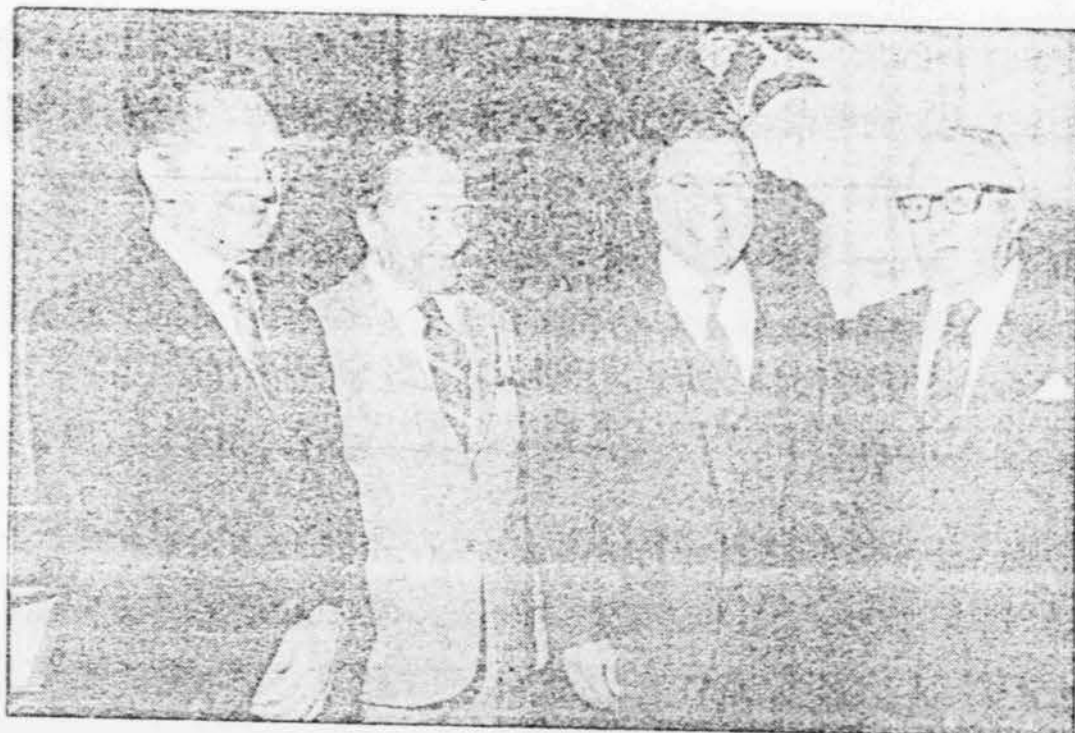
avec Mme Lise Lamarre,  
Mme Raymonde Lepage-McCann,  
Mme Mireille et M. Edouard Montpetit  
et M. Michel Rousseau

**CONTRIBUTION LIBRE**



**SAMEDI  
SOIR  
5 DÉCEMBRE**  
IMPOSANTES  
CÉRÉMONIES  
DE CLÔTURE  
DES FÊTES DU  
**75<sup>e</sup>**  
ANNIVERSAIRE  
DE FONDATION DE  
LA PAROISSE  
N.D.P.S.

	<p><b>YVON LAMARRE</b>  <i>Conseiller municipal de Montréal</i>  <i>District 44 - Président Comite</i>  <i>Exécutif de Montréal</i>            LAMARRE FRÈRES INC            PRÉSIDENT            3723 r. Notre-Dame 932-2137</p>		<p><b>ANGELO ANFOSSI</b>  <i>Conseiller municipal de Montréal</i>  <i>District 45</i>            LES ASSURANCES            ANGELO ANFOSSI            PRÉSIDENT            3647 Allard 769-8879</p>
		<p><b>GERMAIN PREGENT</b>  <i>Conseiller municipal de Montréal</i>  <i>District 43</i>            ADMINISTRATEUR            734 rue Agnès 932-6456</p>	



(photo René PICARD, LA PRESSE)

## Parade des dix sous

C'est hier qu'avait lieu le lancement de la campagne annuelle de levée de fonds de la «Parade des 10 sous» du Québec au bénéfice des handicapés physiques. Participaient à la cérémonie: ~~MM. Angelo Anfosso~~ conseiller municipal; Jules Daigle, président du conseil d'administration de l'organisme; ~~Yvon Lamotte~~, président du comité exécutif de la Ville de Montréal et le Dr Bertrand Primeau, président de la campagne. Les contributions peuvent être adressées à: La Parade des Dix Sous du Québec, 1253 McGill College, suite 475, Montréal H3B 2Y5.





### Montréal, ville fleurie

RENÉ CHARRON, porte-parole des personnes âgées de l'immeuble Charlebois, dans le quartier St-Henri, reçoit, des mains du Président du comité exécutif de la Ville de Montréal, YVON LAMARRE, un trophée soulignant la grande participation des locataires de l'endroit à l'Opération «Montréal, ville fleurie». La cérémonie s'est déroulée récemment et sur la photo, on reconnaît, GERMAIN PRÉSENT, conseiller municipal du district, et son épouse DENISE, ainsi que le conseiller ANGELO ANFOSSI, président du comité de la Ville pour les personnes handicapées, entre MM Lamarre et Charron.

## Soirée au profit des déficients intellectuels de Droit de Vivre

Les Dames Bénévoles des Loisirs Droit de Vivre Inc, sollicitent votre présence à une dégustation de vin et fromage qui aura lieu le samedi 13 mars à 19h.30 au sous-sol de

l'église St-Jean-de-Matha, entrée 6831 rue D'Aragon. M. Angelo Anfossi, conseiller municipal et sa charmante épouse ont bien voulu accepter la présidence d'honneur.



**M. Angelo Anfossi,  
président d'honneur.**

Au menu: fromages importés, viandes froides, pâtés de foie et de campagne, pain croûté, biscuits soda, de la gelée de pomme, des fruits frais, etc. Ceux qui sont venus l'an passé ont été enchantés. Chaque billet vous donne droit à 3 verres de vin ou liqueur ou bière. Le prix est de \$10.00, nous comptons sur votre encouragement car les profits seront employés pour les loisirs des déficients intellectuels du Sud-Ouest. Nous leur donnons un party pour les Fêtes et un autre au mois de mai, avec repas et trophées, aussi une sortie à la cabane à sucre et une épluchette de blé d'inde à l'automne, des petits cadeaux à leur anniversaire de naissance; tout ça gratuitement, pour qu'ils soient heureux.

## Les Amis de Germain Prigent rendent hommage à des citoyens du Sud-Ouest

Lorsqu'on fonda "Les Amis de Germain Prigent", on avait dans la tête d'organiser des soirées dont les profits iraient à des organismes du secteur ou encore encourage-

raient des personnes qui, le plus souvent, travaillent dans l'ombre.

Samedi, le 20 février dernier, la salle du sous-sol de l'église Ste-Elisabeth était remplie à craquer pour l'une de

ces soirées des "Amis de Germain Prigent".

On profita de l'occasion pour remettre des

plaques-souvenir à des citoyens du secteur qui se sont illustrés dans divers domaines.



M. Gilles Daignault a remis une plaque-souvenir à Mme et M. René Charron qui s'occupent des loisirs des résidents de l'immeuble d'habitation Charlebois qui, tout récemment, était choisie l'immeuble d'habitation dont les occupants étaient les plus méritants dans le cadre de l'opération "Montréal, ville fleurie." Mme Denise et M. Germain Prigent assistent à la scène.



Le conseiller municipal de St-Henri a invité M. Henri Gauthier à remettre la plaque-souvenir à son fils, le curé Robert Gauthier de Ste-Elisabeth qui a mérité cet honneur pour son inlassable dévouement. M. Prigent en a profité également pour remettre une plaque-automobile aux couleurs de la Ville au curé Gauthier qui a promis de la poser sur son auto dès le lendemain.



Mme Adine Gaudet fait du bénévolat depuis plus de 40 ans dans Ste-Cunégonde. Elle méritait donc amplement l'honneur qui lui était conféré et le toujours jovial député de Ste-Anne, Maximilien Polak, y est allé d'une blague.



Le député de St-Henri à l'Assemblée nationale, M. Roma Hains, a présenté une plaque-souvenir à Tony Volikakis, un autre bénévole qui se dévoue depuis plusieurs années pour les jeunes de St-Henri.

## Les Amis de Germain Prigent...



C'est à une ovation très émouvante qu'a eu droit Lucie Lavallée, une handicapée dont le courage sert d'exemple à plusieurs. En plus d'être une flûtiste accomplie, Lucie dirige la chorale Ste-Irénée. Elle est un témoignage vivant de courage et de ténacité. M. Angelo Anfossi, conseiller municipal de Ville-Emard, a procédé à la remise de la plaque-souvenir.



Les Amis de Germain Prigent n'oublient pas les jeunes sportifs. C'est ainsi que l'honorable Donald J. Johnston, député de St-Henri/Westmount, a été invité à honorer Benoit Plante, un jeune homme qui a été choisi sur l'équipe de basketballe du Canada qui a participé aux Jeux du Canada à Thunderbay.



Mme Rollande Pelletier et Benoit Hubert, commissaires à la C.E.C.M., accomplissent un boulot du tonnerre. M. Germain Prigent a justement souligné qu'ils s'impliquent activement dans plusieurs activités autres que celles commandées par leur travail.



Sylvie Aubry a composé la chanson-thème des fêtes du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la polyvalente St-Henri. M. Yves Magnan, conseiller municipal de Pointe St-Charles, lui a remis sa plaque-souvenir.





**BEST WISHES TO OUR IRISH COMMUNITY ON THIS ST-PATRICK'S DAY**





**YVES MAGNAN**  
conseiller  
district 42



**GERMAN PRÉSENT**  
conseiller  
district 43



**YVON LAMARRE**  
conseiller - district 44  
Président Comité exécutif  
de la Ville de Montréal



**ANGELO ANFOSSI**  
conseiller  
district 45



**JEAN LAPOSTOLLE**  
conseiller  
district 46



LA VOIX POPULAIRE, mardi le 9 mars 1982

Le 31 mars  
**Parade de mode du  
Club Optimiste St-Paul**

C'est le mercredi 31 mars prochain à 19h.30. au Buffet Lapierre. qu'aura lieu la parade de mode organisée par le Club Optimiste St-Paul. Cet événement se tiendra sous la présidence d'honneur de M. Angelo Anfossi.

Vous pouvez vous procurer vos billets auprès des membres Optimistes ou chez les



**M. Angelo Anfossi, président d'honneur.**

marchands suivants qui participent à la parade

de mode: mercerie  
Leon Hardy, boutique  
Nico, boutique Javo,  
Champagne Fourrures,  
Magdalena, chaussures

Cati, Algonquins Sports  
et Jolicoeur Fleuriste  
Le prix du billet est de  
\$6.00.

Avez-vous votre billet  
**Le 31 mars, parade de mode du  
Club Optimiste St-Paul**

C'est le mercredi 31 mars prochain à 19h.30, au Buffet Lapierre, qu'aura lieu la parade de mode organisée par le Club Optimiste St-Paul. Cet événement se tiendra sous la présidence d'honneur de M. Angelo Anfossi.

Vous pouvez vous procurer vos billets auprès des membres Optimistes ou chez les marchands suivants qui participent à la parade de mode: mercerie Léon Hardy, boutique



M. Angelo Anfossi, président d'honneur.

Nico, boutique Javo, Champagne Fourrures, Magdalena, chaussures Cati, Algonquins Sports et Jolicoeur Fleuriste.

Le prix du billet est de \$6.00.



**SUPER**  
**DÉFILÉ DE MODE**  
**DU CLUB**  
**OPTIMISTE ST-PAUL**  
**MERCREDI, LE 31 MARS 1982**

**AU**  
**BUFFET LAPIERRE**  
**1550 rue Lapierre, LaSalle**  
**à 19h30 - Billet: \$6.00**

Vous pouvez vous procurer vos billets  
auprès des membres Optimiste ou chez  
les marchands participants



Angelo Anfossi,  
président d'honneur



-par Jean-Pierre Trudel

## Objectif de \$5,000.00 Début de la campagne de souscription de l'Association des bénévoles du Centre de soins prolongés Ville-Emard

La campagne de souscription '82 de l'Association des bénévoles du Centre hospitalier de soins prolongés Ville-Emard se tiendra du 2 au 18 avril prochain.

On sait que le Père Sylvio Michaud, curé de la paroisse St-Jean-de-Matha, en a accepté la présidence d'honneur.

Le comité organisateur a également formé un comité d'honneur qui, outre le Père Michaud, peut compter sur la collaboration de MM. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif de la Ville de

Normand Boisvert, directeur de la Banque Royale, Silvio Bérardi, président de la SIDAC Monk, André Morse, Grand Chevalier des C. de C. (5185) Ville-Emard; Yves Martin, Grand Chevalier des C. de C. (3193) St-Paul et Mmes Hélène Closey et Jeannine Godin des Filles d'Isabelle.

Comme on le constate le comité d'honneur est constitué de plusieurs personnalités du Sud-Ouest. A ce comité d'honneur, il faudrait ajouter des centaines de bénévoles qui se donneront la main pour

faire un succès de cette campagne de souscription.

L'Association de bénévoles du Centre hospitalier de soins

53 dames âgées  
entre 52 et 97 ans  
ont besoin  
de votre  
générosité

prolongés Ville-Emard a besoin de fonds afin de procurer plus de loisirs et d'activités extérieures aux 53 dames âgées qui y résident en permanence. Ces dames, âgées entre 52 et 97 ans ont aussi besoin de soleil dans leurs vies, d'où le thème de la campagne 1982.

A l'hiver de leurs vies, elles ont besoin de ce soleil qui réchauffera leurs cœurs.

Le Centre hospitalier de soins prolongés Ville-Emard, c'est beaucoup plus qu'un hôpital. Le personnel et les bénévoles font tout en leur pouvoir pour que les dames âgées y trouvent une nouvelle famille. C'est pourquoi on demande votre aide.

Dès le début d'avril, vous pourrez faire vos dons dans la majorité des commerces de Ville-Emard. Il y aura des tirelires bien en vue.

La campagne de souscription '82 prendra la forme suivante:

**Les 15 et 16 avril:** des bénévoles recueilleront vos dons dans toutes les caisses populaires et les banques à chartes du secteur.

**Le 17 avril:** d'autres bénévoles iront visiter les marchands du Sud-Ouest pour solliciter leurs contributions.

**Le 18 avril:** une armée de bénévoles ira sonner à votre porte pour recueillir vos dons. Quelque jours auparavant, vous aurez reçu un pamphlet vous expliquant ce qu'est le Centre hospitalier de soins prolongés Ville-Emard ainsi que les buts et objectifs de cette campagne de souscription. Ce sera un week-end pour laisser parler votre cœur.

Montréal et conseiller de Côte St-Paul; Roma Hains, député provincial du comté de St-Henri; Angelo Anfossi, conseiller municipal de Ville-Emard; Laurent Bleau, président du Club Richelieu Côte St-Paul/Ville-Emard; Richard Tremblay, président du Club Optimiste St-Paul; Vincent Simonetta, directeur général du C.H.S.P. Ville-Emard; Claude Villemaire, directeur de la Caisse populaire St-Jean-de-Matha; Claude Bonin, directeur de la Caisse populaire Ville-Emard; Gaston Blanchette, directeur de la Caisse populaire St-Paul; Marcel Martin, directeur de la Banque Nationale; André Letarte, directeur de la Banque d'Épargne;



Voici les membres du comité organisateur et du comité d'honneur de la campagne de souscription de l'Association des bénévoles du Centre hospitalier de soins prolongés Ville-Emard. Assis: Mmes Monique Gervais, trésorière de l'Association des bénévoles, Denise Ducharme, présidente de l'Association des bénévoles, Jeannine Godin des Filles d'Isabelle. Debout, de gauche à droite: MM. Jean-Pierre Trudel, rédacteur en chef à La Voix Populaire, Normand Boisvert, directeur de la Banque Royale, M. Vincent Simonetta, directeur général du C.H.S.P. Ville-Emard, Benoit Lapan, récréologue au C.H.S.P., Jean Durivage, membre du Club Optimiste St-Paul, Richard Tremblay, président du Club Optimiste St-Paul, Claude Marotte, membre du Club Richelieu Côte St-Paul/Ville-Emard et du Club Optimiste St-Paul, Laurent Bleau, président du Club Richelieu Côte St-Paul/Ville-Emard, [redacted] conseiller municipal de Ville-Emard, Sylvio Michaud, président du comité d'honneur, [redacted] président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, Roland Langlais, représentant M. Roma Hains, Gaston Blanchette, directeur de la Caisse populaire de Côte St-Paul, Marcel Martin, directeur de la Banque Nationale, Claude Mercier, président et directeur général de La Voix Populaire et Silvio Bérardi, président de la SIDAC Monk. N'ont pu être présents: MM. Roma Hains, député du comté de St-Henri, Claude Villemain, directeur de la Caisse populaire St-Jean-de-Mattha, Claude Bonin, directeur de la Caisse populaire Ville-Emard, André Letarte, directeur de la Banque d'Épargne, André Morse et Yves Martin des Chevaliers de Colomb et Mme Hélène Clossey des Filles d'Isabelle.

(Photo LVP - Yves Boucher)



Cette belle dame aux cheveux blancs est Mme Méléda Bourgeault qui, à 97 ans, est la plus vieille pensionnaire du C.H.S.P.



Comme toutes les autres résidentes du C.H.S.P., Mme Laura Parent adore effectuer des sorties à l'extérieur. Vos dons à l'Association des bénévoles leur permettront de mettre du soleil dans la vie de ces dames âgées.



*Nos conseillers municipaux s'unissent pour souhaiter à tous de très Joyeuses Pâques.  
Puissent ces jours merveilleux apporter la paix à tous et chacun d'entre-nous.*



**YVES MAGNAN**  
Conseiller  
District 42



**GERMAIN PREGENT**  
Conseiller  
District 43



**YVON LAMARRE**  
Conseiller - District 44  
Président Comité exécutif  
de la Ville de Montréal



**ANGELO ANFOSSI**  
Conseiller  
District 45



**JOFFRE LAPORTE**  
Conseiller  
District 40



**ANGELO ANFOSSI  
NOMINATO ALL  
COMITATO  
ESECUTIVO**

E con una grande  
fierza e un'immensa  
gioia che abbiamo  
appreso la nomina, del  
sig. Angelo Anfossi  
come membro del  
Comitato Esecutivo  
della città di Montreal.



**Il sgr. Angelo Anfossi.**

Signore Anfossi è già,  
da molti anni, consiglie-  
re Municipale del  
quartiere di Ville Emard.  
Infatti, quest'anno il sgr.  
Anfossi comincierà il  
quinto mandato come  
consigliere. Il sgr.  
Anfossi farà parte del  
comitato Esecutivo di  
Montreal.

Se avete bisogno di  
qualsiasi informazione  
o aiuto chiamate il sgr.  
Anfossi al 769-8879.  
Sarà sicuro per lui una  
goia di rispondervi.

Ci felicitiamo con il  
sgr. Angelo Anfossi per  
la sua nomina, egli  
auguriammo un grande  
successo.



Meilleurs voeux de bonheur, de bonne santé et succès à M. Angelo Anfossi (ci-contre) qui a fêté, le 8 janvier, son anniversaire de naissance. M. Anfossi, a été récemment nommé au sein du comité exécutif de la Ville de Montréal, et le 18 janvier prochain ses amis donneront une soirée en son honneur «Da Enrico» les frères Henri et Eugène Padulo.



ALLOCUTION DE MONSIEUR ANGELO ANFOSSI  
MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL

À L'OCASION DU LANCEMENT DE  
LA 37È CAMPAGNE DE LA PARADE DES 10 SOUS

CENTRE CLAUDE ROBILLARD

LE VENDREDI 14 JANVIER 1983, À 10 H 30.

DISTINGUÉS INVITÉS D'HONNEUR,  
MES BIEN CHERS AMIS,

C'EST UN RÉEL PLAISIR POUR MOI DE PRÉSIDER  
AUJOURD'HUI LE LANCEMENT OFFICIEL DE LA  
37È CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION DE LA PARADE  
DES 10 SOUS.

JE ME SENS D'AUTANT PLUS CONCERNÉ PAR CET  
ÉVÉNEMENT QUE J'AI L'HONNEUR D'ASSUMER  
LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE LA VILLE DE  
MONTRÉAL POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES,  
UN ORGANISME MIS SUR PIED PAR LE PRÉSIDENT  
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE, MONSIEUR  
LAMARRE, À L'OCCASION DE L'ANNÉE INTERNA-  
TIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES.

MON INTÉRÊT POUR MES CONCITOYENS ATTEINTS  
D'UN HANDICAP NE DATE PAS D'HIER. DÉJÀ,  
EN 1976, JE M'ÉTAIS IMPLIQUÉ, TOUJOURS AVEC  
MONSIEUR LAMARRE, DANS UN GROUPE QUI AVAIT  
POUR MISSION D'ORIENTER LA PENSÉE DES AUTO-  
RITÉS CIVILES ET DE SENSIBILISER LA POPULA-  
...2

2.

tion

À LA SITUATION DES HANDICAPÉS PHYSIQUES.

À L'ORIGINE, LA PARADE DES 10 SOUS AVAIT POUR BUT DE VENIR EN AIDE AUX VICTIMES DE LA POLIOMYÉLITE - UNE MALADIE QUI A NOTAMMENT FAIT DES RAVAGES DURANT LES ANNÉES '60. AUJOURD'HUI, LES ORGANISATEURS DE LA CAMPAGNE DE LA PARADE DES 10 SOUS CONTINUENT LEUR OEUVRE HUMANITAIRE ET RECUEILLENENT DES FONDS DESTINÉS À L'ACHAT D'APPAREILS SPECIALISÉS ET DE PROTHÈSES. ON S'EFFORCE ÉGALEMENT D'AMÉLIORER LE TRANSPORT DES PERSONNES HANDICAPÉES.

CETTE ANNÉE, EN CETTE PÉRIODE D'ÉCONOMIE DÉFAILLANTE, LES ORGANISATEURS DE LA CAMPAGNE N'ONT FIXÉ AUCUN OBJECTIF PRÉCIS. ILS PRÉFÈRENT COMPTER SUR LA SEULE GÉNÉROSITÉ DES BIEN-PORTANTS ET JE SAIS QU'ILS NE SERONT PAS DÉÇUS.

JE VOUS INVITE DONC À SOUSCRIRE À CETTE CAMPAGNE ET À OUVRIR GRANDE VOTRE PORTE AUX NOMBREUX BÉNÉVOLES. UN PETIT SACRIFICE

...3



3.

MONÉTAIRE N'EST PAS LA MER À BOIRE, MAIS  
POUR LA PERSONNE HANDICAPÉE, QUI A BESOIN  
DE L'APPUI ET DE L'ENCOURAGEMENT DE SES  
CONCITOYENS POUR AMÉLIORER UN PEU SON SORT,  
C'EST UN GESTE D'AMOUR DONT ELLE SE SOUVIEN-  
DRA LONGTEMPS.

ANGELO ANFOSSI,  
MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL.



Photo Le Journal - Alfred LANCOT

### **La parade des dix sous**

Des dignitaires ont participé, hier, au lancement de la souscription annuelle de la «Parade des dix sous.» L'oeuvre vise à amasser des fonds pour venir en aide aux victimes de la polyomyélite et aux handicapés. Sur la photo, dans l'ordre habituel MM. Jules Daigle, Bertrand Primeau, Angelo Anfossi, de la ville de Montréal, et Paul Richard, invitent la population à envoyer ses dons à «La parade des dix sous» 1253 avenue McGill College, suite 475, Montréal, Québec H3B 2Y5.

Angelo Anfossi, nouveau  
membre du comité exécutif de la  
Ville de Montréal, préside la  
nouvelle campagne de la para-  
de des 10 sous, qui vient d'être  
inaugurée au centre Claude-Ro-  
billard.

LUNDI 17 JANVIER 1983 / LE JOURNAL DE MONTRÉAL

MOT DE REMERCIEMENT DE  
MONSIEUR ANGELO ANFOSSI  
MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL

LORS D'UNE SOIRÉE ORGANISÉE EN SON HONNEUR

LE MARDI 18 JANVIER 1983, À 18 HEURES,  
RESTAURANT DA ENRICO, 200, BOULEVARD CRÉMAZIE EST.



MES CHERS AMIS,

C'EST AVEC BEAUCOUP D'ÉMOTION QUE JE M'ADRESSE À VOUS, CE SOIR, J'ÉTAIS DÉJÀ TRÈS TOUCHÉ PAR LE GESTE GÉNÉREUX QUE VOUS AVEZ EU EN ORGANISANT CETTE MAGNIFIQUE SOIRÉE EN MON HONNEUR.

ET VOILÀ QUE MAINTENANT, VOUS ME GRATIFIEZ D'UNE OEUVRE TRÈS BELLE QUI, VOUS POUVEZ EN ÊTRE CERTAINS, OCCUPERA UNE PLACE DE CHOIX (CHEZ MOI OU À MON BUREAU DE L'HÔTEL DE VILLE).

SI L'ON DIT VOLONTIERS QU'IL EST PLUS AGRÉABLE DE DONNER QUE DE RECEVOIR, JE NE PUIS M'EMPÊCHER, POUR MA PART, D'APPRÉCIER L'ENVERS DE CETTE CÉLÈBRE MAXIME QUI FAIT DE MOI UN HOMME COMBLÉ.

JE VEUX PROFITER DE L'OCCASION QUI M'EST OFFERTE POUR REMERCIER DU FOND DU COEUR LES SYMPATHIQUES PROPRIÉTAIRES DE CETTE  
....2

2.

EXCELLENTE MAISON QU'EST LE RESTAURANT  
"DA ENRICO" ET JE SUIS PERSUADÉ QUE TOUS  
MES AMIS, ICI PRÉSENTS, SE JOIGNENT À  
MOI POUR LEUR DIRE COMBIEN NOUS AVONS GOÛ-  
TÉ LEUR CUISINE RAFFINÉE.

ENFIN, À VOUS, MES BIEN CHERS AMIS, JE  
VEUX DIRE UN MERCI SINCÈRE POUR CETTE FÊTE:  
C'EST LÀ UN TÉMOIGNAGE D'ESTIME ET DE CON-  
FIANCE QUI RESTERA TOUJOURS PRÉSENT À MA  
MÉMOIRE.

ANGELO ANFOSSI,  
MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL.

# Angelo Anfossi fêté!

Mardi dernier, la communauté canado-italienne de Montréal rendait un hommage particulier à un de ses membres les plus connus, le conseiller municipal Angelo Anfossi, nommé récemment au co-

mité exécutif de la Ville de Montréal. La réception avait lieu au restaurant Da Enrico, dans le nord de la métropole, et était accompagnée (noblesse italienne oblige) par un véritable repas gastronomique.



Le monde des affaires et celui de la politique étaient représentés comme il se doit par une pléiade de personnalités, debout de gauche à droite: MM. Tony Marciano, John Vacchino, Alfred Gagliardi, Henry Padulo, Paul Desrochers, le sénateur Pietro Rizzuto, MM. Pierre Lorange, vice-président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, Ido Massi, président du comité organisateur et Eugène Padulo. Assis à table, M. Sam Capozzi, président de la Maison d'Italie et le héros de la soirée, M. Angelo Anfossi.



À voir leur mine réjouie, MM. Tommy D'Errico, Henry Padulo et Cosmo Maciscia ne parlaient pas forcément de politique. Quant à M. John Ciaccia, tout le monde connaît ses talents de pince-sans-rire!

**Photos  
Pablo  
DURANT**



Une conférence fédérale-provinciale à... l'italienne! Autour de M. Anfossi (choisi peut-être comme arbitre), le député provincial, Cosmo Maciscia, le député fédéral Carlo Rossi, le sénateur Pietro Rizzuto, le député provincial John Ciaccia, et (choisi peut-être comme second arbitre) le vice-président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Lorange.



La présentation du gâteau traditionnel aux sons de la guitare de Tony Zaccaro.





## **Circuit Villeneuve**

*Pour la troisième année consécutive, les jeunes handicapés ont pu effectuer une balade en motoneige sur le site du Circuit Gilles Villeneuve, sur l'île Notre-Dame à Montréal. Le conseiller Angelo Anfossi a reçu les visiteurs au nom de la ville. La firme Bombardier a participé à cet événement.*

ALLOCUTION DE M. ANGELO ANFOSSI

MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

À L'OCCASION DU PRÉ-VERNISSAGE

DE L'EXPOSITION

GRAFICA ITALIANA CONTEMPORANEA,

LE LUNDI, 7 MARS 1983,

À 11:00 HEURES,

DANS LE HALL D'HONNEUR

DE L'HÔTEL DE VILLE

DE MONTRÉAL.

MESDAMES,  
MESDEMOISELLES,  
MESSIEURS DE LA PRESSE,  
DISTINGUÉS INVITÉS,  
CHERS COLLÈGUES,

JE SUIS PARTICULIÈREMENT HEUREUX ET FIER DE VOUS  
SOUHAITER, AU NOM DU MAIRE JEAN DRAPEAU ET DE MONSIEUR  
YVON LAMARRE, PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF, LA PLUS  
CORDIALE BIENVENUE À CE PRÉ-VERNISSAGE DE L'EXPOSITION  
GRAFICA ITALIANA CONTEMPORANEA, ORGANISÉE SOUS LES  
AUSPICES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES PAR LA  
QUADRIENNALE NATIONALE D'ART DE ROME, EN COLLABORATION  
AVEC L'INSTITUT CULTUREL ITALIEN ET LE SERVICE DES  
ACTIVITÉS CULTURELLES DE LA VILLE DE MONTRÉAL.

C'EST UN ÉVÉNEMENT PRESTIGIEUX ET NOUS SOMMES FIERS QU'IL  
SE TIENNE DANS LE HALL D'HONNEUR DE L'HÔTEL DE VILLE.

VOUS AUREZ AINSI L'OCCASION D'ADMIRER DES OEUVRES D'UNE  
EXTRAORDINAIRE DIVERSITÉ, DES OEUVRES QUI TÉMOIGNENT DE LA  
VALEUR ET DE L'IMAGINATION DES ARTISTES ITALIENS.

...2.

2.

GRÂCE À CETTE COLLECTION, ICI PRÉSENTÉE, NOUS POURRONS  
NOUS FAMILIARISER AVEC DEUX FORMES D'EXPRESSION ARTISTIQUE  
APPAREMMENT EN CONTRASTE: L'UNE NATURALISTE, L'AUTRE  
ABSTRAITE, MAIS QUI, AU FOND, REPRÉSENTENT LA CRÉATIVITÉ  
INDIVIDUELLE DANS SON ENSEMBLE, DEUX ASPECTS NÉCESSAIRES  
ET COMPLÉMENTAIRES DE L'ART CONTEMPORAIN.

JE PROFITE DE L'OCCASION QUI M'EST OFFERTE POUR REMERCIER  
MADAME ANNA D'ADDERIO, QUI REPRÉSENTE ICI LES AUTORITÉS  
ITALIENNES ET JE LA PRIERAIS DE LEUR TRANSMETTRE  
L'EXPRESSION DE NOTRE VIVE GRATITUDE.

NOUS ESPÉRONS QUE CETTE COLLABORATION AMICALE ENTRE VOS  
INSTITUTIONS ET NOS SERVICES SE POURSUIVRA DANS L'AVENIR.  
CES ÉCHANGES, NOUS EN SOMMES CONSCIENTS, RESSERRERONT  
DAVANTAGE LES LIENS QUI UNISSENT DÉJÀ VOTRE BEAU PAYS À LA  
VILLE DE MONTRÉAL.

ANGELO ANFOSSI.





LES JEUX OLYMPIQUES SPECIAUX DU QUEBEC  
REGION SUD-OUEST DE MONTREAL

ALLOCUTION DE  
MONSIEUR ANGELO ANFOSSI,  
MEMBRE DU COMITE EXECUTIF  
DE LA VILLE DE MONTREAL  
A L'OCCASION DE LA  
COMPETITION DE NATATION  
INTER-REGIONALE

LE 14 MAI 1983  
MONTREAL

MESDAMES, MESSIEURS,  
CHERS MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR,

C'EST NON SEULEMENT AVEC PLAISIR MAIS AUSSI  
AVEC UN VIF INTÉRÊT QUE JE ME JOINS À VOUS  
CE MATIN. IL VA SANS DIRE QUE L'ÉVÉNEMENT  
QUI NOUS RÉUNIT REVÊT UNE GRANDE IMPORTANCE,  
TANT POUR CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ À SA TENUE  
QUE POUR CEUX QUI SERONT AU COEUR DE L'ACTION.

JE SUIS PERSUADÉ QUE LA COMPÉTITION QUI SE  
DÉROULERA TOUT À L'HEURE VIENDRA METTRE EN  
LUMIÈRE VOTRE COURAGE ET VOTRE TENACITÉ, DE  
MÊME QUE LA QUALITÉ DE L'ENTRAÎNEMENT QUE  
VOUS A PRODIGUÉ UNE ÉQUIPE D'ENTRAÎNEURS  
ATTENTIFS ET ENTHOUSIASTES.

EN ME DEMANDANT D'ÊTRE PRÉSIDENT D'HONNEUR  
DE LA COMPÉTITION DE NATATION INTER-  
RÉGIONALE, LA RÉGION SUD-OUEST A SU TOUCHER



UNE DE MES CORDES SENSIBLES. EN EFFET,  
L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES  
ME TIENT HAUTEMENT À COEUR ET À TITRE DE  
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE LA VILLE POUR LES  
PERSONNES HANDICAPÉES, JE NE PEUX QUE ME  
RÉJOUIR DE LA TENUE DE CETTE COMPÉTITION.

LES AUTORITÉS MUNICIPALES SONT PLEINEMENT  
CONSCIENTES DE L'IMMENSE POTENTIEL DES  
PERSONNES HANDICAPÉES. C'EST POURQUOI,  
DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, ELLES METTENT TOUT  
EN OEUVRE AFIN D'ÉLIMINER LES BARRIÈRES,  
TANT PHYSIQUES QUE PSYCHOLOGIQUES, AUXQUELLES  
SE HEURTENT LES PERSONNES HANDICAPÉES. LA  
VILLE DE MONTRÉAL A AINSI RENDU ACCESSIBLES  
LES ÉDIFICES MUNICIPAUX, LES INTERSECTIONS  
DE RUES, ET A MODIFIÉ LA RÉGLEMENTATION  
DE FAÇON À CE QU'UN NOMBRE TOUJOURS PLUS  
GRAND DE LIEUX PUBLICS OFFRENT LA MÊME FACI-  
LITÉ D'ACCÈS AUX PERSONNES HANDICAPÉES.



QUELS QUE SOIENT LES MOYENS DÉJÀ MIS DE  
L'AVANT ET CEUX À VENIR, L'ADMINISTRATION  
MUNICIPALE ENTEND DEMEURER VIGILANTE QUANT  
AUX BESOINS DES PERSONNES HANDICAPÉES ET  
POURSUIT SON ACTION À CE CHAPITRE.

EN TERMINANT, JE DÉSIRE SOUHAITER MEILLEURE  
CHANCE À TOUS LES COMPÉTITEURS, ET LEUR  
RAPPELER QU'ILS ONT DÉJÀ REMPORTÉ LA PLUS  
IMPORTANTES DES VICTOIRES EN PRENANT PART  
CE MATIN À LA COMPÉTITION.



ALLOCUTION À ÊTRE PRONONCÉE PAR MONSIEUR ANGELO ANFOSSI,  
MEMBRE DU COMITE EXÉCUTIF DE LA VILLE DE MONTRÉAL, À  
L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE CHEZ LES  
PRODUITS MÉTALLIQUES J.P., À RIVIÈRE-DES-PRAIRIES.

*Le 14.04.83*

---

TOUT D'ABORD JE TIENS À REMERCIER MONSIEUR JOS. PAVENTI,  
DE L'INVITATION QU'IL M'A FAITE DE PARTICIPER À CETTE  
CÉRÉMONIE, ET JE VOUDRAIS SOUHAITER, À MON TOUR, LA  
BIENVENUE À VOUS TOUS QUI ÊTES ICI AUJOURD'HUI, ET  
NOTAMMENT MONSIEUR CARLO ROSSI, LE DÉPUTÉ FÉDÉRAL DU  
COMTÉ DE BOURASSA, AINSI QUE MONSIEUR CLAUDE FRENÈRE,  
NOTRE CONSEILLER MUNICIPAL POUR RIVIÈRE-DES-PRAIRIES.

I WANT TO TAKE THIS OPPORTUNITY TO WELCOME THOSE AMONG  
YOU WHO HAVE COME TO MONTRÉAL TO ATTEND THIS CEREMONY.  
I HOPE THE VISITORS FROM OTHER PROVINCES OF CANADA AND  
FROM THE UNITED STATES WILL HAVE THE CHANCE TO SPEND  
SOME TIME WITH US AND ENJOY THE MANY ATTRACTIONS OUR  
CITY HAS TO OFFER.

IL ME FAIT PLAISIR, AU NOM DU MAIRE ET DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DE LA VILLE, AINSI QU'EN MON NOM PERSONNEL, DE SOULIGNER  
CET APRÈS-MIDI LE DYNAMISME D'UNE ENTREPRISE MONTRÉLAISE,

...2.

2.

QUI EST EN EXPLOITATION DEPUIS 15 ANS ET QUI NE CESSE DE SE DÉVELOPPER, ET JE ME REJOUIS DE CONSTATER QU'UNE NOUVELLE LIGNE D'ITEMS VIENT DE S'AJOUTER À LA GAMME DES PRODUITS MÉTALLIQUES J.P.

MONSIEUR PAVENTI A ÉGALEMENT FAIT MENTION D'UN AUTRE PROJET D'ENVERGURE, L'AGRANDISSEMENT DE SON USINE, QUI DEVRAIT LUI PERMETTRE DE DIVERSIFIER ENCORE DAVANTAGE L'ÉVENTAIL DE SA PRODUCTION. COMME L'ADMINISTRATION DE LA VILLE DE MONTRÉAL EST TRÈS SENSIBILISÉE AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL SUR SON TERRITOIRE, NOUS SERIONS HEUREUX QUE CE PROJET PUISSE SE CONCRÉTISER ET QU'IL SE QUALIFIE POUR BÉNÉFICIER DE LA SUBVENTION QU'OFFRE NOTRE PROGRAMME DE COOPÉRATION INDUSTRIELLE DE MONTRÉAL QUI EST ADMINISTRÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE MONTRÉAL, LA SODIM.

CE PROGRAMME A POUR BUT DE VENIR EN AIDE AUX ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES DÉSIREUSES DE RÉNOVER, DE RESTAURER OU D'AGRANDIR LEURS BÂTIMENTS INDUSTRIELS. IL S'APPLIQUE

...3.

3.

AU MOYEN D'UNE OU DE DEUX SUBVENTIONS QUI PEUVENT ÊTRE COMPLÉMENTAIRES ET QUI VISENT, D'UNE PART, À COMPENSER PENDANT CINQ ANS UNE PARTIE DES COÛTS DE FINANCEMENT LIÉS AUX TRAVAUX, ET, D'AUTRE PART, À COMPENSER, DANS CERTAINS CAS, L'AUGMENTATION DES TAXES FONCIÈRES RÉSULTANT DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX. DANS LE CAS DES PRODUITS MÉTALLIQUES J.P., LA SUBVENTION POURRAIT ATTEINDRE LES \$100,000.

LE PROGRAMME PROCIM S'INSCRIT DANS LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE LA VILLE DE MONTRÉAL QUI A POUR OBJECTIF D'INCITER LES INDUSTRIELS DE LA RÉGION MONTRÉALAISE OU DE L'ÉTRANGER SOIT À S'IMPLANTER, SOIT À SE RELOCALISER EN TERRITOIRE MONTRÉALAIS. À CETTE FIN, NOTRE COMMISSION D'INITIATIVE ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, LA CIDEM, A CRÉÉ UN RÉSEAU DE NEUF PARCS INDUSTRIELS DONT 18 MILLIONS DE PIEDS CARRÉS VIABILISÉS SONT DISPONIBLES.

COMME TOUS LES ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, NOUS SOMMES CONSCIENTS, À LA VILLE DE

...4.

4.

MONTRÉAL, DE LA SITUATION DIFFICILE QUE TRAVERSE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE DEPUIS QUELQUES ANNÉES, C'EST POURQUOI JE ME FÉLICITE QUE MALGRÉ LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ACTUEL, DES ENTREPRENEURS COMME MONSIEUR PAVENTI CONTINUENT D'EXPLORER DE NOUVELLES AVENUES EN VUE DE METTRE AU POINT DES TECHNIQUES VISANT À FABRIQUER, ICI MÊME À MONTRÉAL, UN CERTAIN NOMBRE DE PIÈCES QUI, JUSQU'ICI ÉTAIENT IMPORTÉES DE L'ÉTRANGER. DE TELLES INITIATIVES AURONT POUR EFFET DE RENFORCER LA STRUCTURE INDUSTRIELLE DE LA MÉTROPOLE ET D'AUGMENTER LE NOMBRE DES EMPLOIS DE NOS TRAVAILLEURS ET DE NOS TRAVAILLEUSES DU SECTEUR MANUFACTURIER.

JE SOUHAITE DONC QUE LES ÉTAPES QUI S'AMORCENT AUJOURD'HUI SE RÉVÈLENT DES PLUS PROSPÈRES TANT POUR LES PRODUITS MÉTALLIQUES J.P., QUE POUR LES EMPLOYÉS DE CETTE ENTREPRISE ET POUR L'EXPANSION DU MARCHÉ INDUSTRIEL MONTRÉALAIS.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

LE 14 AVRIL 1983



## *M. Angelo Anfossi*

Chers concitoyens et amis,

Il me fait plaisir de vous adresser quelques mots à l'occasion de cette grande fête de l'amitié et de la fraternité qu'est la Saint-Jean.

C'est l'événement par excellence pour nous retremper aux sources de notre histoire et pour nous rappeler notre appartenance au Canada français.

Bien que d'origine italienne, je suis né et j'ai grandi parmi les Canadiens-français et, en ce jour de la Saint-Jean, c'est une fierté bien légitime que j'éprouve et que je veux partager avec vous.



Je vous offre donc mes meilleurs vœux pour cette mémorable journée.

**Angelo Anfossi,**  
conseiller municipal et  
membre du Comité  
exécutif de la Ville de  
Montréal.

## Message D'ANGELO ANFOSSI

Chers concitoyens,  
Chères concitoyennes,

Le mois de juillet signifie le début des vacances, les chaudes journées ensoleillées, la profusion de verdure...



S'il est synonyme de détente, le mois de juillet appelle également à la fraternité, à la joie et aux échanges; et c'est ce que tous les Canadiens sont invités à faire en cette première journée de juillet, où l'esprit de fête régnera à travers tout le pays.

La Fête du Canada nous incite à nous reconnaître dans nos différences, nos ressemblances, nos espoirs, nos réalisations. C'est dans cette mosaïque que réside toute la valeur de notre communauté.

Que ce 1er juillet soit l'occasion pour tous les citoyens et citoyennes du quartier de s'unir et d'exprimer bien haut leur fierté d'appartenir à un même milieu, à un même pays.

Je souhaite à chacun un jour de fête placé sous le signe de la cordialité, du partage et de la communication.

**Angelo Anfossi,**  
membre du Comité  
exécutif et conseiller  
municipal d'Emard.

## Messages de nos élus

### **ANGELO ANFOSSI**

A mes nouveaux concitoyens.

Plusieurs d'entre vous venez tout juste de vous installer dans le quartier, permettez-moi donc de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Comme vous pourrez le constater, le district Emard est certes, parmi les quartiers de Montréal, l'un des plus attachants. Vous ne tarderez pas à y découvrir une vie de quartier intense où se conjugent la cordialité et l'esprit d'entraide.

Je suis persuadé que votre arrivée dans le milieu enrichira cette

vie particulière qui l'anime, et qu'elle sera source de renouveau pour notre communauté.

Je profite de l'occasion pour vous inviter, une fois bien installés dans votre nouveau logis, à profiter des nombreuses activités culturelles et sportives qui vous sont offertes et qui vous permettront de lier connaissance avec vos nouveaux voisins.

Encore une fois, soyez les bienvenus dans le district Emard.

**Angelo Anfossi,**  
membre du Comité  
exécutif et conseiller  
municipal d'Emard.

## Angelo Anfossi

Chers concitoyens et concitoyennes,

La Fête du Travail marque un temps d'arrêt dans le tourbillon de nos activités quotidiennes et je souhaite que chacun de vous profitez de cette journée de repos bien

méritée.

Que ce jour de détente soit aussi l'occasion d'une réflexion sur le sens de notre travail. Il est en effet nécessaire de s'arrêter quelquefois pour prendre conscience que par nos activités,



chacun de nous constitue un élément essentiel et positif pour la vitalité de la communauté.

Etre travailleur, c'est aussi reconnaître que le fait d'avoir un emploi en cette période difficile est une chance que tous n'ont pas. Il nous faut réaliser que l'accomplissement de nos tâches, si modestes soient-elles, s'avère une source d'épanouissement quand le cœur y est.

En cette Fête du Travail 83, ayons une pensée pour tous ceux que le chômage affecte. Je souhaite que les

mois à venir mettent fin à leur attente et combient leurs aspirations.

Encore une fois, que la Fête du Travail 83 constitue un moment privilégié pour refaire le plein, afin de revenir à nos occupations avec optimisme et confiance.

**Angelo Anfossi membre du Comité exécutif, conseiller municipal Emard.**



ALLOCATION DE MONSIEUR ANGELO ANFOSSI

MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

DE LA VILLE DE MONTRÉAL

À L'OCCASION D'UN SOUPER-BÉNÉFICE

AU PROFIT DE LA REVUE DYNAMO

LE SAMEDI 12 NOVEMBRE 1983, À 19 HEURES

AU BAR-SALON BIENVENU, 930, RUE FLEURY EST

MESDAMES LES DÉPUTÉS (THÉRÈSE KILLENS AU FÉDÉ-  
RAL ET HUGUETTE LACHAPEL-  
LE AU PROVINCIAL)

CHERS HÔTES,  
MES CHERS AMIS,

IL ME FAIT SINCÈREMENT PLAISIR D'ÊTRE ICI,  
CE SOIR, ET AVANT D'ALLER PLUS LOIN, JE  
VEUX VOUS TRANSMETTRE LES MEILLEURS VOEUX  
DE SUCCÈS DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL, MONSIEUR YVON LA-  
MARRE, QUI EST RETENU À L'EXTÉRIEUR DE  
LA VILLE POUR DES RAISONS HORS DE SON  
CCNTRÔLE.

QUAND IL M'A DEMANDÉ DE LE REMPLACER  
ET DE ME FAIRE SON PORTE-PAROLE AUPRÈS  
DE VOTRE GROUPE, J'AI ACCEPTÉ AVEC ENTHOU-  
SIASME, CAR JE SUIS MOI-MÊME TRÈS SENSIBLE  
AUX PROBLÈMES ET AUX BESOINS DES PERSONNES  
HANDICAPÉES.

D'AILLEURS, POUR CEUX QUI NE LE SAVENT PAS  
ENCORE, L'ADMINISTRATION MUNICIPALE M'A  
CONFIÉ LE MANDAT DE PRÉSIDER LE COMITÉ

...2

2.

DE LA VILLE DE MONTRÉAL POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES. CET ORGANISME, QUI REGROUPE DES REPRÉSENTANTS DE TOUS LES SERVICES MUNICIPAUX, A ÉTÉ MIS SUR PIED EN 1981, ANNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES ET IL POURSUIT SA TÂCHE DEPUIS, CONSCIENT DE LA NÉCESSITÉ, POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES, DE POUVOIR COMPTER SUR UNE OREILLE ATTENTIVE ET DES GENS DÉVOUÉS QUI UNISSENT LEURS EFFORTS POUR FACILITER LEUR INTÉGRATION DANS LA COMMUNAUTÉ ET ASSURER, DU MÊME COUP, LEUR AUTONOMIE.

NOUS SAVONS QU'IL RESTE ENCORE BEAUCOUP À FAIRE DANS CE DOMAINE, QUE DES SITUATIONS SONT À CORRIGER ET QUE DES INTERVENTIONS PEUVENT ÊTRE APPORTÉES POUR AMÉLIORER ENCORE DAVANTAGE LA QUALITÉ DE LA VIE DE TOUTES CES PERSONNES.

JE VEUX, À CE STADE-CI, VOUS BROSSER UN TABLEAU TRÈS BREF DE CE QUE LA VILLE DE MONTRÉAL A FAIT ET CONTINUE DE FAIRE POUR SES CITOYENS

...3

3.

ATTEINTS D'UN HANDICAP,

TOUTES LES MESURES QUE NOUS AVONS PRISES  
À CE CHAPITRE REFLÈTENT NOTRE VOLONTÉ DE  
DONNER À LA PERSONNE HANDICAPÉE SON STATUT  
DE CITOYEN À PART ENTIÈRE DANS LA SOCIÉTÉ.

NOUS AVONS ABOLI LES BARRIÈRES ARCHITECTU-  
RALES POUR RENDRE NOS ÉDIFICES ACCESSIBLES  
ET NOUS AVONS APPORTÉ DES CHANGEMENTS SUBS-  
TANTIELS À NOTRE RÈGLEMENT AYANT TRAIT À  
LA CONSTRUCTION, DE FAÇON À POUVOIR DOTER  
NOS CONCITOYENS HANDICAPÉS D'UNE GAMME PLUS  
VASTE DE LOGIS À LEUR MESURE.

NOS ARTÈRES COMMERCIALES OFFRENT MAINTENANT  
DES ESPACES DE STATIONNEMENT AUX AUTOMOBILI-  
LISTES HANDICAPÉS À QUI NOUS REMETTONS UNE  
VIGNETTE LEUR ASSURANT CE PRIVILÈGE, ET EN  
1984, NOUS COMPTONS ÉLARGIR ENCORE DAVANTA-  
GE NOTRE RÈGLEMENT EN PERMETTANT AUX TRANS-  
PORTEURS DE PERSONNES HANDICAPÉES DE BÉNÉFI-  
CIER DE CET AVANTAGE.

...4



4.

DE PLUS, NOUS AVONS ENTREPRIS UN IMPORTANT PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES RAMPES D'ACCÈS DANS L'AXE DES TROTTOIRS - PROGRAMME QUI FACILITE AUSSI BIEN LE DÉPLACEMENT DES PARALÉGIQUES QUE DES NON-VOYANTS À MONTRÉAL - ET QUI SE POURSUIT AU FUR ET À MESURE QUE NOUS EFFECTUONS DES TRAVAUX DE RÉFECTION DANS LES RUES DE MONTRÉAL.

NOS HABITATIONS À LOYER MODIQUE POSSÈDENT DES LOGEMENTS RÉPONDANT AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS UNE PROPORTION POUVANT SATISFAIRE À LA DEMANDE. NOUS AVONS AUSSI INAUGURÉ, L'AN DERNIER, LA RÉSIDENCE ESPLANADE II, DANS LE NORD DE LA VILLE, QUI EST SPÉCIALEMENT CONÇUE POUR L'USAGE DES PERSONNES EN FAUTEUIL ROULANT.

D'AUTRES PROJETS SONT À L'ÉTUDE EN CE MOMENT.

AU NIVEAU DES SPORTS, DES LOISIRS ET DES

...5

5.

ACTIVITÉS CULTURELLES, DES EFFORTS PARTICULIERS SONT CONSENTIS AFIN QUE NOS CONCI-TOYENS HANDICAPÉS PUISSENT SE RECRÉER ET S'INSTRUIRE.

PLUS DE 26 ACTIVITÉS DIFFÉRENTES SONT OFFERTES DANS NOS CENTRES DE LOISIRS ET NOS MAISONS DE LA CULTURE METTENT DES ÉQUIPEMENTS SPÉCIAUX À LEUR DISPOSITION.

AU COURS DES PROCHAINS MOIS, NOUS METTRONS L'ACCENT SUR L'EMBAUCHE DES PERSONNES HANDICAPÉES, UN SUJET QUI NOUS TIENT À COEUR PARCE QUE NOUS CROYONS IMPORTANT DE FAIRE PARTICIPER CES PERSONNES À LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE EN GÉNÉRAL. C'EST D'AILLEURS DE CETTE FAÇON QU'ELLES POURRONT ACQUÉRIR L'INDÉPENDANCE DONT ELLES ONT BESOIN.

UN PLAN D'EMBAUCHE DOIT ÊTRE SOUMIS À L'OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES À BRÈVE ÉCHÉANCE.

...6

6.

JE VEUX, EN TERMINANT, VOUS FÉLICITER POUR  
L'INITIATIVE COURAGEUSE QUE VOUS AVEZ EUE  
EN PUBLIANT LE MAGAZINE DYNAMO.

NOUS PENSONS QU'IL EST IMPORTANT QUE LES  
PERSONNES HANDICAPÉES PUISSENT AVOIR UNE  
TELLE TRIBUNE POUR S'EXPRIMER ET QUE LE  
PUBLIC EN GÉNÉRAL SOIT DAVANTAGE SENSIBILISÉ  
À LEURS PROBLÈMES.

C'EST LÀ UN EFFORT LOUABLE DE VOTRE PART  
ET UN PAS DE PLUS VERS L'AUTONOMIE À LA-  
QUELLE ASPIRENT LES PERSONNES HANDICAPÉES.

LONGUE VIE À DYNAMO!

ANGELO ANFOSSI,

MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF ET  
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE LA VILLE POUR LES  
PERSONNES HANDICAPÉES.



**ANGELO  
ANFOSSI,**  
conseiller  
municipal et  
membre du  
Comité exé-  
cutif de la

Ville de Montréal, a accep-  
té la présidence d'honneur  
de la troisième campagne  
de souscription de l'ASSO-  
CIATION DES BÉNEVOLES  
DU CENTRE HOSPITALIER  
DE SOINS PROLONGÉS DE  
VILLE-ÉMARD, qui aura lieu  
au printemps 1984.



# Rétrospective 1983...

---

-JANVIER-

- Angelo Anfossi,  
conseiller municipal de  
Ville-Emard, siège sur  
le Comité exécutif de la  
Ville de Montréal.

# Rétrospective 1983...

---

**-JANVIER-**

- Suite à sa nomination  
au comité exécutif,  
Angelo Anfossi est fêté  
par ses amis.

## **Rétrospective 1983...**

**-MAI-**

- Angelo Anfossi vante les avantages de Montréal à des organisateurs de congrès internationaux.

Aujourd'hui, c'est l'anniversaire de naissance de **GUY MAUFETTE**, poète et écrivain, **HELENE FONTAYNE**, journaliste et animatrice à CKVL, **LILI THEMENS**, présidente générale de Themens TV, à Ville-Émard, **GUY TOUGAS**, journaliste, et **ANGELO ANFOSSI**, conseiller municipal et membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal.



**Angelo Anfossi:  
président  
d'honneur pour le  
C.H.S.P.  
Ville-Émard**



C'est avec grand plaisir que j'ai accepté de présider la campagne de souscription 1984 de l'Association des bénévoles du Centre hospitalier de soins prolongés Ville-Émard.

Il est réconfortant de constater qu'encore de nos jours, de nombreuses personnes donnent généreusement de leur temps pour égayer la vie des gens du troisième âge, une période de l'existence où nous avons tous besoin d'une présence amie.

Je me permets d'offrir mon entier appui au magnifique travail des bénévoles, avec qui je partage un profond respect pour les doyens et doyennes de notre communauté.

**Angelo Anfossi,  
président du comité  
d'honneur.**

**MR. ANGELO  
ANFOSSI: HONORARY  
PRESIDENT OF THE  
FUND RAISING  
CAMPAIGN OF THE  
C.H.S.P.**

**VILLE-EMARD**

He said it was with great pride that he accepted to preside over the 1984 fund raising campaign. He stated it was comforting to see that there are still people out there willing to give their time to make life easier for our senior ladies, during a period in their lives when it is most needed. Mr. Anfossi would also like to thank all the volunteers for their magnificent job, who like himself share a deep respect for our senior citizens.



CABINET DU PRÉSIDENT  
DU COMITÉ EXÉCUTIF

ALLOCUTION DE MONSIEUR ANGELO ANFOSSI  
MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL

LORS DU VERNISSAGE DE L'EXPOSITION  
PEINTRES NAÏFS ALLEMANDS ET QUÉBÉCOIS

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE  
3755, AVENUE BOTREL  
LE MARDI 3 JUILLET 1984, À 19 H 30

06.03.117-2 (04-82)



CABINET DU PRÉSIDENT  
DU COMITÉ EXÉCUTIF

MONSIEUR LE CONSUL GÉNÉRAL (D'ALLE-  
MAGNE, DR. EGON RASTER),  
MONSIEUR LE VICE-CONSUL (D'ALLEMA-  
GNE, DR. ERICH ROMBACH),  
MADAME GALTIER (DU GOETHE INSTITUT  
MONTREAL),  
MES COLLÈGUES DU CONSEIL,  
DISTINGUÉS INVITÉS D'HONNEUR,  
MESDAMES, MESSIEURS,

C'EST UN RÉEL PLAISIR POUR MOI  
D'ÊTRE ICI, CE SOIR, ET DE VOUS  
SOUHAITER, AU NOM DE L'ADMINIS-  
TRATION DE LA VILLE DE MONTREAL,  
LA PLUS CORDIALE BIENVENUE EN  
LA MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DA-  
ME-DE-GRÂCE, LA CINQUIÈME D'UN  
RÉSEAU QUE NOUS VOULONS IMPLANTER  
DANS LES QUARTIERS DE MONTREAL.

CETTE MAISON DE LA CULTURE DOIT

...2

06.03.117-2 (04-82)





CABINET DU PRÉSIDENT  
DU COMITÉ EXÉCUTIF

2.

OFFICIELLEMENT OUVRIR SES PORTES  
À L'AUTOMNE (LE 2 OCTOBRE PLUS  
PRÉCISÉMENT), MAIS COMME NOS  
AMIS ALLEMANDS NOUS FONT L'HONNEUR  
DE NOUS OFFRIR CETTE MAGNIFIQUE  
EXPOSITION, NOUS NE POUVIONS LAIS-  
SER PASSER CETTE CHANCE D'EN FAI-  
RE BÉNÉFICIER L'ENSEMBLE DES  
MONTRÉALAIS.

CE TÉMOIGNAGE D'ESTIME ET DE CONSI-  
DÉRATION DE LA PART DE VOTRE GOU-  
VERNEMENT, MONSIEUR LE CONSUL  
GÉNÉRAL, NOUS TOUCHE BEAUCOUP, ET  
CONTRIBUERA, SOYEZ-EN PERSUADÉ,  
À REHAUSSER LA RÉPUTATION QUE CETTE  
MAISON DE LA CULTURE NE MANQUERA  
...3



3.

PAS D'AVOIR, TANT SUR LA SCÈNE LOCALE  
QUE NATIONALE.

LE PAYS DE GOETHE ET DE BEETHOVEN  
NOUS CONFIE UNE MISSION À LA FOIS  
REDOUDABLE ET COMBIEN AMICALE:  
CELLE DE PARTICIPER, EN TERRE  
MONTREALAISE, AU RAYONNEMENT DE LA  
CULTURE ALLEMANDE, À LAQUELLE NOUS  
SOMMES TOUS REDEVABLES.

POUR SA PART, L'ADMINISTRATION DE  
LA VILLE DE MONTRÉAL, QUE J'AI  
L'HONNEUR DE REPRÉSENTER CE SOIR,  
EST HEUREUSE DE CONSTATER COMBIEN  
LE CONCEPT DES MAISONS DE LA CULTURE  
PEUT AVOIR UN IMPACT EXTRAORDINAIRE  
...4



CABINET DU PRÉSIDENT  
DU COMITÉ EXÉCUTIF

4.

SUR LA VIE CULTURELLE DE NOTRE VILLE.

EN EFFET, NOUS ASSISTONS CE SOIR À  
UN ÉVÉNEMENT NEUF, À UN ÉVÉNEMENT QUI  
NOUS PERMET D'APPRÉCIER AUSSI BIEN  
LE TALENT DE VOS ARTISTES NAÏFS QUE  
CELUI DES NÔTRES ET LE PLAISIR QUE  
NOUS AURONS TOUT À L'HEURE À DÉCOUVRIR  
LA VITALITÉ DE LEUR INSPIRATION EST  
LE FRUIT DE LA COLLABORATION ÉTROITE  
QUE LE GOETHE INSTITUT MONTRÉAL A EN-  
TRETENUE AVEC NOTRE SERVICE DES ACTI-  
VITES CULTURELLES.

JE PENSE QU'IL EST IMPORTANT DE POUVOIR  
PERMETTRE À NOS ARTISTES DE S'AFFIRMER  
ET DE SE FAIRE CONNAÎTRE AU GRAND PU-  
...5

06.03.117-2 (04-82)



CABINET DU PRÉSIDENT  
DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.

BLIC, ET EN CELA, LES PRÉOCCUPATIONS  
DE VOTRE GOUVERNEMENT REJOIGNENT LES  
NÔTRES.

DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU EXISTANT  
DES MAISONS DE LA CULTURE, NOUS AVONS  
PRÉSENTÉ, DURANT LA DERNIÈRE ANNÉE,  
PLUS DE 600 ARTISTES MONTRÉALAIS.  
C'EST DIRE L'IMPORTANCE QUE NOS  
MAISONS DE LA CULTURE ACCORDENT AUX  
CRÉATEURS ET AUX PRODUITS DE LEUR  
TRAVAIL.

JE VEUX, EN TERMINANT, VOUS REMERCIER,  
MONSIEUR LE CONSUL GÉNÉRAL ET MADAME  
GALTIER, COORDONNATRICE DE CE PRESTI-  
GIEUX PROJET, POUR LA REMARQUABLE EXPO-  
...6

06.03.117-2 (04-82)





CABINET DU PRÉSIDENT  
DU COMITÉ EXÉCUTIF

6.

SITION QUE VOUS NOUS CONFIEZ AU-  
JOURD'HUI,

SOYEZ ASSURÉS QUE LES MONTRÉALAIS  
SAURONT L'APPRECIER À SA JUSTE  
VALEUR,

ANGELO ANFOSSI,



4)

MOT DE BIENVENUE DE  
MONSIEUR ANGELO ANFOSSI  
MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL,

À L'OCCASION DE  
LA DÉGUSTATION DE MAÏS  
TENUE AU

MARCHÉ ATWATER,  
LE VENDREDI 10 AOÛT 1984, À 15 HEURES

MES BIEN CHERS AMIS,

IL M'EST TRÈS AGRÉABLE D'ÊTRE EN VOTRE  
COMPAGNIE CET APRÈS-MIDI ET DE VOUS SOU-  
HAITER, AU NOM DE L'ADMINISTRATION MUNI-  
CIPALE, LA PLUS CORDIALE BIENVENUE AU  
MARCHÉ ATWATER.

VOUS AUREZ L'OCCASION, TOUT À L'HEURE, DE  
DÉGUSTER L'EXCELLENT MAÏS QUE NOS MARAÎCHERS  
ONT CULTIVÉ AVEC SOIN. JE PENSE QUE TOUS  
LES HABITUÉS DES MARCHÉS PUBLICS DE LA VILLE  
SAVENT À QUEL POINT LES PRODUITS OFFERTS  
SONT FRAIS ET SAVOUREUX ET COMBIEN IL PEUT  
ÊTRE AGRÉABLE DE LES CHOISIR EN PLEIN AIR,  
DANS UN CADRE ANIMÉ ET HAUT EN COULEURS.

EN ORGANISANT CETTE DÉGUSTATION, NOUS AVONS  
VOULU JUSTEMENT FAIRE RESSORTIR L'ASPECT  
COMMUNAUTAIRE DES MARCHÉS PUBLICS ET PARTAGER

.../2

AVEC VOUS LE PLAISIR DES CHOSES SAINES.

VOUS SAVEZ SANS DOUTE QUE NOUS AVONS DÉVELOPPÉ, DANS NOS MARCHÉS PUBLICS, UNE GAMME D'ACTIVITÉS QUI ONT POUR BUT DE LES RENDRE ENCORE PLUS ANIMÉS ET ATTRAYANTS.

SI NOUS VEILLONS À ENTREtenir UNE AMBIANCE AUSSI CHALEUREUSE DANS NOS MARCHÉS, C'EST QUE LES MONTRÉALAIS LES APPRÉCIENT DEPUIS TOUJOURS ET QU'ILS ONT UNE PRÉDILECTION POUR TOUTES LES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES.

IL SUFFIT DE JETER UN COUP D'OEIL SUR LA VIE INTENSE QUI ANIME NOS QUARTIERS POUR SAISIR CETTE CARACTÉRISTIQUE BIEN MONTRÉALaise.

J'AIMERAIS DONC VOUS REMERCIER DE VOTRE PARTICIPATION AUJOURD'HUI ET SANS PLUS ATTENDRE,

.../3



3.

JE VOUS INVITE À PROFITER DE LA DÉGUSTATION  
DE BLÉ D'INDE QUI A ÉTÉ PRÉPARÉE POUR VOUS.

MERCI.



CABINET DU PRÉSIDENT  
DU COMITÉ EXÉCUTIF

ALLOCUTION DE MONSIEUR ANGELO ANFOSSI  
MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL

À L'OCCASION DES MANIFESTATIONS ENTOURANT  
LA FÊTE "HOMMAGE À CRISTOFORO COLOMBO"

LE DIMANCHE 7 OCTOBRE 1984, À 12 H 45  
COIN CLOSSE ET SAINTE-CATHERINE

06.03.117-2 (04-82)



CABINET DU PRÉSIDENT  
DU COMITÉ EXÉCUTIF

MONSIEUR LE PRÉSIDENT (DU CONGRÈS  
NATIONAL DES ITALO-CANADIENS, M.  
DONATO TADDEO),  
DISTINGUÉS INVITÉS D'HONNEUR,  
MES CHERS AMIS,

JE SUIS TRÈS HONORÉ ET ÉMU D'ÊTRE  
L'OBJET D'UNE TELLE MARQUE D'APPRÉ-  
CIATION ET D'AMITIÉ DE LA PART DE  
LA COMMUNAUTÉ ITALIENNE.

AUSSI, C'EST AVEC BEAUCOUP D'ENTHOUSIASME QUE J'AI ACCEPTÉ LA PRÉSIDENTENCE  
DES FÊTES COMMÉMORANT LA VENUE, EN  
TERRE D'AMÉRIQUE, DU GRAND NAVIGATEUR  
GÉNOIS CHRISTOPHE COLOMB ET DE TOUS  
CEUX QUI, COMME LUI, ONT CONTRIBUÉ  
...2

06.03.117-2 (04-82)



CABINET DU PRÉSIDENT  
DU COMITÉ EXÉCUTIF

2.

À FAIRE DU CONTINENT NORD-AMÉRICAIN,  
UNE TERRE HOSPITALIÈRE, CHALEUREUSE  
ET OÙ IL FAIT BON VIVRE.

JE PENSE ICI AUX JACQUES CARTIER,  
SAMUEL DE CHAMPLAIN, LE SIEUR DE  
MAISONNEUVE, JEAN CABOT ET AMERICO  
VESPUCCI, À QUI NOUS RENDONS AU-  
JOURD'HUI HOMMAGE PAR LE BIAIS  
DE CE PRESTIGIEUX DÉFILE.

CHRISTOPHE COLOMB, QUI FUT LE PREMIER  
À DECOUVRIR L'AMÉRIQUE, N'EST PAS  
SANS RAPPELER L'IMMENSE APPORT DE LA  
COMMUNAUTÉ ITALIENNE À LA VIE CULTU-  
RELLE ET COMMERCIALE DE NOTRE PAYS,  
ET DE MONTRÉAL PLUS PARTICULIÈREMENT,  
...3





CABINET DU PRÉSIDENT  
DU COMITÉ EXÉCUTIF

3.

DONT JE REPRÉSENTE L'ADMINISTRATION,

LES ITALIENS NE SONT PAS SEULEMENT  
UNE ETHNIE À MONTRÉAL: LEUR IMPORTANTE  
CONTRIBUTION À LA BONNE MARCHE DES  
AFFAIRES, À LA CONSOLIDATION DE L'ÉCO-  
NOMIE, À LA RESTAURATION PROPREMENT  
DITE, FONT DE VOUS TOUS DES PARTENAI-  
RES, DES COLLABORATEURS DE PREMIER  
PLAN.

JE VEUX, AU NOM DE LA VILLE DE MONTRÉAL  
ET DES MONTRÉALAIS EN GÉNÉRAL, VOUS  
DIRE LA FIERTÉ QUE NOUS RESENTONS  
À PARTAGER VOS GRANDES ET BELLES TRA-  
DITIONS. VOUS NOUS AVEZ INCULQUÉ LE  
RESPECT DES VALEURS DU PASSE, ET PAR  
...4



CABINET DU PRÉSIDENT  
DU COMITÉ EXÉCUTIF

4.

LA CONFIANCE INÉBRANLABLE QUE VOUS  
MANIFESTEZ EN L'AVENIR, VOUS NOUS  
AVEZ PERMIS D'ENVISAGER LES LENDEMAINS  
AVEC SÉRÉNITÉ ET OPTIMISME.

LA PLUPART D'ENTRE VOUS SAVEZ QUE  
JE SUIS NÉ À MONTRÉAL, MAIS LES  
LIENS QUI M'UNISSENT À VOUS ET À  
NOTRE PAYS D'ORIGINE, L'ITALIE,  
SONT TRÈS FORTS ET JE GARDE POUR  
TOUT CE QUI, DE PRÈS OU DE LOIN,  
TOUCHE NOTRE MAGNIFIQUE CONTRÉE,  
UN ATTACHEMENT INDÉFECTIBLE.

L'AN DERNIER, J'AI EU LE BONHEUR  
DE ME RENDRE EN ITALIE AVEC LA FERME  
...5



CABINET DU PRÉSIDENT  
DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.

CONVICTION DE FAIRE UN RETOUR AUX  
SOURCES. MES EFFORTS ONT ÉTÉ RÉCOMPEN-  
SÉS PUISQUE J'Y AI RETROUVÉ LA MAISON DE  
MON PÈRE DANS LA TRÈS BELLE REGION  
DU PIÉMONT. CE FUT POUR MOI UN SOUVE-  
NIR IMPÉRISSABLE ET JE PENSE QUE  
VOUS POUVEZ COMPRENDRE, VOUS LATINS,  
COMBIEN LES VALEURS FAMILIALES SONT  
ESSENTIELLES POUR NOUS.

J'AI TOUJOURS SUIVI AVEC BEAUCOUP  
D'INTÉRÊT CES FÊTES COMMÉMORATIVES  
DE L'ARRIVÉE DE NOS ANCÊTRES AU PAYS  
ET JE CONSTATE AVEC PLAISIR QU'ELLES  
PRENNENT DE L'AMPLEUR ET DEVIENNENT  
DE PLUS EN PLUS LE REFLET DU DYNAMISME  
DE LA COMMUNAUTÉ ITALIENNE DE MONTRÉAL.

...6



6.

DES MANIFESTATIONS COMME CELLES-CI NE PEU-  
VENT QUÉ NOUS ENRICHIR MUTUELLEMENT, REN-  
FORCER LES LIENS ÉTROITS QUI NOUS UNISSENT  
DÉJÀ ET APPROFONDIR LE DIALOGUE AMICAL  
QUI EXISTE ENTRE NOUS.

D'AILLEURS, LE GRAND LEONARDO DA VINCI NE  
DISAIT-IL PAS QUE "MIEUX ON CONNAÎT ET PLUS  
ON AIME ET PLUS ON AIME MIEUX ON CONNAÎT"?  
LA CONNAISSANCE ENGENDRE L'APPRECIATION  
RÉCIPROQUE, LE RESPECT, L'AMOUR. NOUS LE  
SAVONS, COMME NOUS SAVONS AUSSI QU'EN PAR-  
TAGEANT AVEC NOUS SON PATRIMOINE ARTISTIQUE  
ET CULTUREL ET SON "SAVOIR FAIRE" QUI EST  
AUSSI UN MODE DE VIE, LA COMMUNAUTÉ ITALIEN-  
NE DE MONTRÉAL NOUS DONNE, UNE FOIS DE PLUS,  
LA PREUVE TANGIBLE DE SA GÉNÉROSITÉ PROVER-  
BIALE ET DE SA FOI DANS LE PROGRÈS COMMUNAU-  
...7





CABINET DU PRÉSIDENT  
DU COMITÉ EXÉCUTIF

7.

TAIRE.

JE NE PEUX QUE M'EN RÉJOUIR EN ESPÉRANT  
QUE CE DÉFILÉ, AUQUEL NOUS AVONS ASSISTÉ  
AUJOURD'HUI, CONTRIBUERA À RESSERRER  
ENCORE DAVANTAGE NOS LIENS D'AMITIÉ.

ENFIN, JE VEUX FÉLICITER TOUS LES  
ORGANISATEURS DE CETTE MANIFESTATION  
POUR L'EXCELLENCE DU TRAVAIL ACCOMPLI  
ET JE LES INVITE À PERSÉVÉRER ENCORE  
L'AN PROCHAIN, DE FAÇON À CE QUE  
TOUS LES MONTRÉALAIS PUISSENT FRATER-  
NISER TOUJOURS PLUS AVEC LEURS FRÈRES  
ITALIENS.

ANGELO ANFOSSI,

MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE  
MONSIEUR ANGELO ANFOSSI,  
MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL,

LORS DE LA REMISE DE TROPHÉES  
POUR LES JARDINS COMMUNAUTAIRES

LE MARDI 4 DÉCEMBRE 1984, À 19 H.  
CENTRE CLAUDE ROBILLARD,  
1000, AVENUE EMILE JOURNAULT.

2.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE À L'EMBEL-  
LISSEMENT, M. SAUVAGEAU,  
MES CHERS AMIS,

JE VEUX D'ABORD VOUS SOUHAITER LA  
PLUS CORDIALE BIENVENUE À CETTE CÉ-  
RÉMONIE, AU COURS DE LAQUELLE NOUS  
RENDRONS HOMMAGE À CEUX D'ENTRE VOUS  
QUI SE SONT PARTICULIÈREMENT ILLUS-  
TRÉS DANS LE CADRE DE NOTRE PROGRAM-  
ME DE JARDINS COMMUNAUTAIRES.

IL ME FAIT PLAISIR DE CONSTATER VO-  
TRE PRÉSENCE EN AUSSI GRAND NOMBRE

...3

3.

CE SOIR, ET JE DOIS DIRE QUE CETTE  
CÉRÉMONIE ANNUELLE, QUAND JE SUIS  
APPELÉ À Y PARTICIPER, ME COMBLE DE  
SATISFACTION.

VOTRE IMPLICATION DANS CE LOISIR À  
CARACTÈRE ÉCOLOGIQUE DÉMONTRE QUE  
VOUS N'HÉSITÉS PAS À PRENDRE VOS  
RESPONSABILITÉS ENVERS LA QUALITÉ DE  
VOTRE MILIEU DE VIE.

VOS EFFORTS SOUTENUS POUR EMBELLIR  
VOTRE ENVIRONNEMENT SONT D'AILLEURS  
UN COMPLÉMENT INDISPENSABLE À

...4

4.

L'ACTION QUE NOUS POURSUIVONS À CE NIVEAU.

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, NOUS METTONS L'ACCENT SUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ VISUELLE DE NOS RUES, DE NOS PARCS, DE NOS ARTÈRES COMMERCIALES. NOUS NOUS APPLIQUONS À PRÉSERVER ET À DÉVELOPPER NOTRE PATRIMOINE VÉGÉTAL, TOUT EN APPORTANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À CHAQUE QUARTIER PAR LA MISE EN PLACE D'UN MOBILIER URBAIN DISTINCTIF.

...5



5.

LES EFFORTS DE L'ADMINISTRATION ONT D'AILLEURS ÉTÉ LARGEMENT RÉCOMPENSÉS LORSQUE L'ASSOCIATION AMÉRICAINE DES PÉPINIÉRISTES NOUS A DÉCERNÉ, IL Y A QUELQUES MOIS, LE TITRE DE "VILLE VERTE DE L'ANNÉE".

AU NOMBRE DES CRITÈRES QUI NOUS ONT VALU UN TEL HONNEUR, NOTRE RÉSEAU DE JARDINS COMMUNAUTAIRES OCCUPE UNE PLACE DE PREMIER PLAN. IL FAUT DIRE QUE MONTRÉAL EST DE PLUS EN PLUS CONSIDÉRÉE COMME UN LEADER AU CHAPITRE DES JARDINS COMMUNAUTAIRES EN MILIEU URBAIN.

...6

6.

SI LES JARDINS COMMUNAUTAIRES ONT  
PRIS UNE TELLE AMPLEUR CHEZ NOUS,  
C'EST EN RAISON DE L'ENTHOUSIASME  
QUE LES MONTRÉALAIS MANIFESTENT EN-  
VERS CETTE ACTIVITÉ AUSSI SAINÉ  
OU'ENRICHISSANTE.

LES ADEPTES DU JARDINAGE NE CESSENT  
D'AUGMENTER ET AFIN DE RÉPONDRE EN-  
CORE PLUS ADÉQUATEMENT À LEURS BE-  
SOINS, NOUS MULTIPLIONS LE NOMBRE  
D'EMPLACEMENTS MIS À LEUR DISPOSI-  
TION. EN 1984, ENCORE PLUS DE CITO-  
YENS ONT PROFITÉ DES 72 EMBLACEMENTS  
RÉPARTIS À TRAVERS LA VILLE.

...7

7.

LES MONTRÉALAIS RÉUNIS ICI, CE SOIR,  
ONT PU BÉNÉFICIER D'UNE TRENTAINE  
D'EMPLACEMENTS OÙ S'ADONNER À LEUR  
LOISIR FAVORI, LE JARDINAGE.

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, JE  
PENSE, C'EST LA PRISE EN CHARGE DE  
TOUS CES JARDINS PAR LES GENS DU  
MILIEU.

CETTE PARTICIPATION, CETTE IMPLICA-  
TION, L'ESPRIT D'ENTRAIDE QUI VOUS

...8

8.

ANIME ET LES LIENS QUE VOUS TISSEZ  
SPONTANÉMENT POUR MENER À BIEN UNE  
TÂCHE COMMUNE, DÉMONTRENT BIEN VOTRE  
SENTIMENT D'APPARTENANCE ET DE FIER-  
TÉ ENVERS VOTRE QUARTIER.

J'AIMERAIS ICI RENDRE HOMMAGE À TOUS  
LES RESPONSABLES DE CES JARDINS ET À  
VOUS TOUS QUI VOUS ÊTES IMPLIQUÉS  
DANS CETTE OEUVRE COLLECTIVE ET AVEZ  
AINSI CONTRIBUÉ À L'AMÉLIORATION DE  
LA QUALITÉ DE LA VIE DE VOTRE  
MILIEU.

...9

9.

DANS QUELQUES INSTANTS, J'AURAI LE  
PLAISIR DE REMETTRE DES TROPHÉES À  
PLUS DE 100 CITOYENS, EN APPRÉCIA-  
TION DE LA QUALITÉ DES SOINS QU'ILS  
ONT PRODIGUÉS À LEUR COIN DE JAR-  
DIN. CEPENDANT, C'EST TOUS LES  
MONTREALAIS QUI ONT TRAVAILLÉ À LA  
PRODUCTIVITÉ DES JARDINS COMMUNAU-  
TAIRES ET À LEUR MISE EN VALEUR  
QU'IL FAUDRAIT RÉCOMPENSER AINSI.

JE VOUS INVITE DONC À POURSUIVRE

...10



10.

VOTRE MAGNIFIQUE TRAVAIL, QUI EST  
UNE SOURCE DE SATISFACTION POUR CHA-  
CUN DE VOUS, EN MÊME TEMPS QU'UNE  
SOURCE D'INSPIRATION POUR L'ENSEMBLE  
DE LA COMMUNAUTÉ.

ANGELO ANFOSSI,  
MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF.

NOTES POUR UNE BRÈVE ALLOCUTION DE  
MONSIEUR ANGELO ANFOSSI,  
MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA  
VILLE DE MONTRÉAL,

À L'OCCASION DE LA REMISE DE  
MÉRITAS À DES CITOYENS DE L'ÂGE D'OR  
DU QUARTIER CÔTE SAINT-PAUL,

LE JEUDI 10 JANVIER 1985, À 19 H 30,  
ÂGE D'OR CÔTE SAINT-PAUL,  
1606, AVENUE DE L'ÉGLISE.

MONSIEUR LE DIRECTEUR (DU BUREAU  
D'INTERVENTIONS CLINIQUE ET COMMU-  
NAUTAIRE, (M. DANIEL MARINEAU),  
MONSIEUR LE DIRECTEUR DU POSTE DE  
POLICE DU DISTRICT 22 (M. MICHAEL  
SPEARS),  
MES CHERS AMIS,

C'EST UN RÉEL PLAISIR POUR MOI DE ME  
TROUVER PARMİ VOUS CE SOIR À L'OCCA-  
SION DE CETTE FÊTE, AU COURS DE LA-  
QUELLE J'AURAI LE PRIVILÈGE DE RÉ-  
COMPENSER LE TALENT ET LE DÉVOUEMENT  
DE CERTAINS D'ENTRE VOUS.

AVANT D'ALLER PLUS LOIN, J'AIMERAIS

...2/

2.

VOUS SOUHAITER À TOUS UNE EXCELLENTE ANNÉE 1985. UNE ANNÉE REMPLIE D'AMOUR, PARCE QUE NOUS EN AVONS TOUS BESOIN POUR NOUS ÉPANOUIR, MAIS SURTOUT UNE ANNÉE AU COURS DE LAQUELLE VOS DÉSIRES LES PLUS CHERS SERONT COMBLÉS.

SI J'AI ACCEPTÉ D'ÊTRE ICI AUJOURD'HUI, C'EST PARCE QUE JE NE PEUX M'EMPÊCHER D'ÉPROUVER BEAUCOUP D'ADMIRATION POUR DES PERSONNES QUI, COMME VOUS, SAVENT SE PRENDRE EN MAINS ET METTRE LEUR TEMPS ET LEUR TALENT À PROFIT.

...3/

3.

EN NOVEMBRE DERNIER, NOS AMIS DU  
B.I.C.C. METTAIENT SUR PIED UN CON-  
COURS DE DESSIN S'ADRESSANT EXCLUSI-  
VEMENT AUX PERSONNES DE L'ÂGE D'OR.

LANCÉ SUR LE THÈME "MA SÉCURITÉ AU  
TROISIÈME TEMPS", CE CONCOURS VOUS A  
PERMIS D'UNE PART, DE FAIRE LA DÉ-  
MONSTRATION DE VOTRE CRÉATIVITÉ ET  
D'AUTRE PART, DE FAIRE PLUS AMPLE  
CONNAISSANCE AVEC L'OPÉRATION TANDEM  
QUE NOUS AVONS MISE DE L'AVANT EN  
1982, DANS LE BUT D'AMENER LES  
MONTRÉALAIS À SE FAIRE LES ARTISANS  
DE LEUR PROPRE SÉCURITÉ.

...4/



4.

TOUT À L'HEURE, J'AURAI LE PLAISIR  
DE DÉCERNER DES MÉRITAS À TROIS CAN-  
DIDATS AU CONCOURS DE DESSIN ORGANI-  
SÉ PAR LE B.I.C.C.

EN FAIT, NOUS AURIONS AIMÉ RÉCOMPEN-  
SER TOUT LE MONDE. NON SEULEMENT  
PARCE QUE LES DESSINS SOUMIS SONT  
IMAGINATIFS ET DE BON GOÛT, MAIS EN-  
CORE PARCE QU'ILS METTENT EN LUMIÈRE  
VOTRE IMPLICATION PERSONNELLE AU NI-  
VEAU DES ACTIVITÉS DU CLUB DE L'ÂGE  
D'OR CÔTE SAINT-PAUL, MAIS JE NE  
DOUTE PAS QUE CET HONNEUR REJAILLIRA  
SUR CHACUN DE VOUS.

...5/

4.

JE SERAI ÉGALEMENT APPELÉ À REMETTRE  
DES MÉRITAS À QUATRE D'ENTRE VOUS  
POUR SERVICES RENDUS À LA COMMUNAUTÉ  
DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION TANDEM.

JE VEUX, EN TERMINANT, FÉLICITER LES  
GAGNANTS DU CONCOURS DE DESSIN AINSI  
QUE LES PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ  
AU SUCCÈS DE L'OPÉRATION TANDEM DANS  
LE SUD-OUEST DE MONTRÉAL ET JE DI-  
RAI, À L'INTENTION DES AUTRES CANDI-  
DATS, QUE L'IMPORTANT N'EST PAS TANT  
DE GAGNER, MAIS DE PARTICIPER.

JE CÈDE MAINTENANT LA PAROLE À

...5/

5.

MONSIEUR DANIEL MARINEAU, LE  
RESPONSABLE DE LA BONNE MARCHE DE  
L'OPÉRATION TANDEM DANS LE QUARTIER,  
QUI SE FERA UN PLAISIR DE RÉPONDRE À  
TOUTES VOS QUESTIONS. IL Y VA DE  
VOTRE BIEN-ÊTRE ET DE VOTRE  
SÉCURITÉ.

ANGELO ANFOSSI,  
MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF.

NOTES POUR UNE BRÈVE ALLOCUTION  
DE MONSIEUR ANGELO ANFOSSI,  
MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET PRÉSIDENT  
DU COMITÉ DE LA VILLE DE MONTRÉAL  
POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES,

LORS D'UN DÎNER HONORIFIQUE  
POUR LA REMISE DU PRIX AUX MUNICIPALITÉS,

LE SAMEDI 15 JUIN 1985, À 19 HEURES,  
TENNIS 13, AUTOROUTE 13, À CHOMEDEY (LAVAL).

MONSIEUR LE MINISTRE (DU LOISIR, DE LA CHASSE  
ET DE LA PÊCHE), JACQUES BRASSARD,  
MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPA-  
LES, ALAIN MARCOUX,  
MONSIEUR LE PRÉSIDENT (DU COMITÉ ORGANISATEUR  
DU PRIX AUX MUNICIPALITÉS), CLAUDE VIAU,  
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DES ASSOCIATIONS RÉGIO-  
NALES DE LOISIR POUR LES PERSONNES HANDICA-  
PÉES (ARLPH), MICHEL PLANÇON,  
DISTINGUÉS INVITÉS D'HONNEUR,  
CHERS AMIS,

JE VEUX D'ABORD VOUS REMERCIER TRÈS SINCÈRE-  
MENT POUR L'AIMABLE INVITATION QUE VOUS M'A-  
VEZ FAITE D'ASSISTER À CETTE SOIRÉE.

CE GESTE ME TOUCHE D'AUTANT PLUS QUE JE SUIS  
PERSONNELLEMENT PROFONDÉMENT IMPLIQUÉ AU NI-  
VEAU DE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA  
VIE DES PERSONNES HANDICAPÉES.

EN 1981, ANNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES  
HANDICAPÉES, LA VILLE DE MONTRÉAL CRÉAIT UN  
COMITÉ - DONT J'ASSUME LA PRÉSIDENTE AU-  
JOURD'HUI - AYANT POUR MANDAT D'ASSURER LA  
LIAISON ENTRE LES PERSONNES HANDICAPÉES ET

.../2



2.

LES AUTORITÉS MUNICIPALES.

TOUS LES SERVICES DE LA VILLE Y SONT DEPUIS REPRÉSENTÉS ET JE PUIS DIRE QUE LA COLLABORATION ÉTROITE QUE NOUS AVONS TOUJOURS OBTENUE NOUS A PERMIS DE PARTICIPER DE FAÇON TRÈS ACTIVE AU MIEUX-ÊTRE DE LA PERSONNE HANDICAPÉE.

JE PENSE QUE MONTRÉAL PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME ÉTANT UNE VILLE D'AVANT-GARDE EN CE QUI A TRAIT À L'INTÉGRATION DE LA PERSONNE HANDICAPÉE DANS SON MILIEU.

LES MESURES CONCRÈTES QUE NOUS AVONS PRISES CES DERNIÈRES ANNÉES POUR FAVORISER UNE MEILLEURE AUTONOMIE DE CES PERSONNES TOUCHENT TOUS LES SECTEURS DE L'ACTIVITÉ MUNICIPALE ET DES DÉMARCHES PRÉCISES SONT APPORTÉES POUR RENDRE LE LOISIR ACCESSIBLE À TOUS.

A CE CHAPITRE, LE SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS DE LA VILLE DE MONTRÉAL, QUI COORDONNE UNE GAMME DE QUELQUE 100 ACTIVITÉS SPORTIVES ET SOCIO-CULTURELLES, S'EST FIXÉ COMME

.../3

3.

OBJECTIF D'OFFRIR AUX MONTRÉALAIS UN LOISIR ACCESSIBLE, DIVERSIFIÉ ET RÉPONDANT À DE HAUTES NORMES DE QUALITÉ.

EN D'AUTRES MOTS, CE SERVICE S'EST DONNÉ COMME MISSION DE GARANTIR LES MÊMES PRIVILÈGES À TOUS LES CITOYENS SUR LE PLAN DES LOISIRS ET DU DIVERTISSEMENT.

J'AIMERAIS MAINTENANT ATTIRER VOTRE ATTENTION SUR L'ENSEMBLE DES FACILITÉS PROPOSÉES AUX PERSONNES HANDICAPÉES. SUR LES 24 BIBLIOTHÈQUES ET MAISONS DE LA CULTURE EXISTANTES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE, PLUS DE LA MOITIÉ SONT UNIVERSELLEMENT ACCESSIBLES AUX PERSONNES ATTEINTES D'UN HANDICAP. DANS LE CAS CONTRAIRE, C'EST QU'IL S'AGIT DE BÂTIMENTS À CARACTÈRE HISTORIQUE. QUOIQU'IL EN SOIT, LES 24 ÉTABLISSEMENTS POSSÈDENT DANS LEURS RAYONS DE LA LITTÉRATURE À GROS CARACTÈRE.

JE TIENS ÉGALEMENT À PRÉCISER QUE DANS PLUS DE 18 CENTRES CULTURELS COMME DANS LES CENTRES COMMUNAUTAIRES, TOUTES LES

.../4

4.

INSTALLATIONS APPARTENANT À LA VILLE PEUVENT ÊTRE UTILISÉES PAR TOUS, SANS EXCEPTION.

VINGT-HUIT CENTRES SPORTIFS, OÙ PEUVENT SE PRATIQUER UNE FOULE DE DISCIPLINES SPORTIVES, SONT AUSSI COMPLÈTEMENT ACCESSIBLES ET DANS CERTAINS ENDROITS, COMME À VICTOR CHARBONNEAU, LES PERSONNES PHYSIQUEMENT HANDICAPÉES PEUVENT S'ADONNER À LA NATATION GRÂCE À UN SYSTÈME DE TREUIL.

S'IL EST IMPORTANT POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES DE POUVOIR SE RÉCRÉER À LEUR RYTHME, ELLES DOIVENT ÉGALEMENT POUVOIR COMPTER SUR LES RESSOURCES DE MONITEURS QUALIFIÉS. NOUS APPORTONS DONC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AU CHOIX DE NOTRE PERSONNEL DE SOUTIEN ET AFFECTONS ANNUELLEMENT UNE SOMME DE 173 200 \$, QUI DÉFRAIE LE COÛT DES 22 102 HEURES DE TRAVAIL EFFECTUÉES.

DANS UN AUTRE ORDRE D'IDÉE, NOUS AVONS MIS SUR PIED UN PROGRAMME DE FORMATION DE PERSONNEL EN COLLABORATION AVEC NOTRE SERVICE DES

.../5

5.

SPORTS ET LOISIRS ET LES PRINCIPAUX INTERVENANTS DU MILIEU. CE PROGRAMME, QUI S'ADRESSERA ÉVENTUELLEMENT À TOUS NOS EMPLOYÉS AUXILLIAIRES, A POUR BUT DE FACILITER L'APPROCHE DES PERSONNES HANDICAPÉES ET DE LEUR FOURNIR UN ACCUEIL QUI RÉPONDE À LEURS BESOINS SPÉCIFIQUES.

LE PROGRAMME MUNICIPAL DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS EST AUSSI MIS EN APPLICATION CHEZ NOUS ET DES TABLES DE CONCERTATION, RÉUNIES UNE FOIS PAR MOIS, PERMETTENT À NOTRE SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS D'ÉVALUER LA QUALITÉ DES SERVICES OFFERTS À NOTRE CLIENTÈLE HANDICAPÉE.

NOTRE PARTICIPATION FINANCIÈRE DIRECTE OU INDIRECTE AUX ORGANISMES SE PRÉOCCUPANT DES PERSONNES HANDICAPÉES REPRÉSENTE CHAQUE ANNÉE PLUS D'UN DEMI-MILLION DE DOLLARS, CAR NOUS CROYONS QU'IL EST IMPORTANT DE FOURNIR À TOUS NOS CONCITOYENS DES SERVICES VARIÉS QUI TENDENT TOUJOURS VERS L'EXCELLENCE.

.../6

6.

AU-DELÀ D'UNE CENTAINE D'ACTIVITÉS, TANT SPORTIVES QUE SOCIO-CULTURELLES SONT OFFERTES AUX PERSONNES HANDICAPÉES. ELLES ONT LA POSSIBILITÉ DE DÉVELOPPER LEURS APTITUDES INTELLECTUELLES DANS NOS BIBLIOTHÈQUES ET DANS NOS MAISONS DE LA CULTURE ET PEUVENT ACCROÎTRE LEUR POTENTIEL PHYSIQUE PAR LA PRATIQUE DE DIVERS SPORTS COMME LA NATATION, LE BASKET EN FAUTEUIL ET L'ATHLÉTISME, POUR NE NOMMER QUE CEUX-LÀ.

IL RESTE BIEN SÛR BEAUCOUP À FAIRE POUR QUE SOIT BIEN COMPRIS ET PERÇU LE CONCEPT D'ÉGALITÉ ET D'INTÉGRATION, MAIS NOUS PENSONS ÊTRE SUR LA BONNE VOIE. A TITRE DE PRÉSIDENT DU COMITÉ DE LA VILLE DE MONTRÉAL POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES, J'AIMERAIS VOUS FÉLICITER POUR VOTRE EXCELLENTE INITIATIVE. CE PRIX AUX MUNICIPALITÉS DEVRAIT CRÉER UNE SAINTE ÉMULATION AUPRÈS DES AUTORITÉS CONCERNÉES ET, AU BOUT DU COMPTE, PERMETTRA AUX PERSONNES HANDICAPÉES DE DEVENIR DES CITOYENS À PART ENTIÈRE DANS NOTRE COMMUNAUTÉ.

ANGELO ANFOSSI.



ANFOSSY,

Angelo

016.11

Courtier d'assurances

Mandats  
1966-70 St-Henri - s.#1  
1970-74 " "  
1974- " "

**ANGELLO ANFOSSI**, membres du comité exécutif de la Ville de Montréal, sera honoré, demain, par le Centre communautaire hellénique de Montréal, au 5754 de la rue Wilderton, pour le travail très efficace qu'il a accompli pour la communauté grecque à titre de président du Comité de la Ville de Montréal pour les personnes handicapées. «Monsieur Anfossi a été fort gentil d'accepter également la présidence d'honneur de notre Marathon qui aura lieu dimanche prochain», de me signaler **Mme POTA ROUMALOTIS**, du Centre communautaire hellénique de Montréal.

C'est lundi prochain que **ANGELO ANFOSSI**, président du Comité de la Ville de Montréal pour les personnes handicapées, fera le dévoilement du nouveau programme d'embauche de la Ville à l'intention des personnes handicapées. Monsieur Anfossi est également membre du comité exécutif de la Ville de Montréal.

NOTES POUR UNE BRÈVE ALLOCUTION  
DE MONSIEUR ANGELO ANFOSSI,  
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE LA VILLE DE MONTRÉAL  
POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES,

À L'OCCASION DU LANCEMENT DE LA CAMPAGNE  
DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL DE LA VILLE  
À LA SITUATION DES EMPLOYÉS HANDICAPÉS,

LE LUNDI 9 DÉCEMBRE 1985, À 11 HEURES,  
155, RUE NOTRE-DAME EST, SALLE 202.

MONSIEUR CAJELAIT (COORDONNATEUR DU PROGRAMME  
D'EMBAUCHE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES),  
MADAME LAURIN (MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINIS-  
TRATION DE L'OFFICE DES PERSONNES HANDICA-  
PÉES),  
MONSIEUR MONETTE (DIRECTEUR DES PROGRAMMES  
NATIONAUX AU MÊME ENDROIT),  
DISTINGUÉS MEMBRES DU COMITÉ DE LA VILLE POUR  
LES PERSONNES HANDICAPÉES),  
MESDAMES, MESSIEURS,

VOTRE PRÉSENCE DANS CETTE SALLE CE MATIN  
VIENT TÉMOIGNER DE L'INTÉRÊT QUE SUSCITE DÉJÀ  
NOTRE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUPRÈS DU  
PERSONNEL DE LA VILLE QUI SERA APPELÉ À  
TRAVAILLER AVEC DES PERSONNES HANDICAPÉES.

DANS LE TOURBILLON DE NOS ACTIVITÉS QUOTI-  
DIENNES, ALORS QUE NOS RESPONSABILITÉS NOUS  
ACCAPARENT, NOUS OUBLIONS TROP SOUVENT QUE  
POUR PLUSIEURS D'ENTRE NOUS, LES GESTES DE  
TOUS LES JOURS EXIGENT UNE APPLICATION ET UNE  
PATIENCE DONT NOUS IGNORONS LA PORTÉE.

.../2



2.

DEPUIS MON ACCESSION AU POSTE DE CONSEILLER,  
PUIS À CELUI DE MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF,  
J'AI TOUJOURS ÉTÉ PRÉOCCUPÉ PAR LA SITUATION  
DES PERSONNES HANDICAPÉES.

SI MON IMPLICATION À CE CHAPITRE REMONTE DÉJÀ  
À PLUSIEURS ANNÉES, JE ME RÉJOUIS AUJOURD'HUI  
DE VOIR S'ACCROÎTRE LE NOMBRE DE MES RESPON-  
SABILITÉS COMME PRÉSIDENT DU COMITÉ DE LA  
VILLE DE MONTRÉAL POUR LES PERSONNES  
HANDICAPÉES.

C'EST UN DÉFI DE TAILLE, JE LE RECONNAIS,  
MAIS JE PENSE QUE JE ME DEVAIS DE LE RELEVER.

C'EST NON SEULEMENT UNE OBLIGATION MORALE  
ENVERS MES CONCITOYENS, MAIS ÉGALEMENT UN  
DEVOIR SUR LE PLAN HUMAIN.

NOUS QUI AVONS LA CHANCE DE POUVOIR NOUS  
LEVER, MARCHER, COURIR, VOIR ET ENTENDRE SANS  
PROBLÈME, NOUS, EN SOMME, QUI AVONS L'USAGE

.../3

3.

DE TOUS NOS MEMBRES, DEVONS FAIRE EN SORTE  
D'APPORTER NOTRE SOUTIEN AUX PERSONNES QUI  
VIVENT AVEC UN HANDICAP.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE A TOUJOURS ÉTÉ  
SENSIBLE À LA CONDITION DES PERSONNES HANDI-  
CAPÉES ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE  
LEUR VIE FIGURE AU NOMBRE DE SES PRIORITÉS.

L'INTÉRÊT QU'ELLE DÉMONTRE ENVERS LES PERSON-  
NES HANDICAPÉES NE DATE PAS D'HIER.

DÉJÀ, EN 1976, SOIT CINQ ANS AVANT L'ANNÉE  
INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES, LA  
VILLE DE MONTRÉAL PRENAIT LES DISPOSITIONS  
NÉCESSAIRES POUR ASSURER LEUR MIEUX-ÊTRE ET  
POUR QUE SOIT RESPECTÉ LE GRAND PRINCIPE  
D'ÉGALITÉ DANS L'INTÉGRATION.

DEPUIS CETTE ÉPOQUE, LA VILLE A INVESTI AU-  
DELÀ DE SIX MILLIONS DE DOLLARS POUR ABOLIR

.../4

4.

LES BARRIÈRES ARCHITECTURALES QUI, DE L'AVIS MÊME DE CES PERSONNES, REPRÉSENTENT L'UN DES HANDICAPS LES PLUS SÉRIEUX À LEUR RÉINSERTION DANS LA SOCIÉTÉ.

LE PROGRAMME D'EMBAUCHE DE PERSONNES HANDICAPÉES, QUE NOUS AVONS ÉLABORÉ AVEC LA COLLABORATION DE NOTRE SERVICE DU PERSONNEL ET DU COORDONNATEUR, M. MARCEL CAJELAIT, MARQUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DE NOTRE OBJECTIF D'INTÉGRATION DE NOS CONCITOYENS HANDICAPÉS.

EN INSTAURANT CE PROGRAMME, NOUS ENTENDONS LEUR DONNER UNE CHANCE ÉGALE DE SE TROUVER UN EMPLOI ET DE FAIRE VALOIR LEURS CAPACITÉS SUR LE PLAN PROFESSIONNEL.

IL NE S'AGIT PAS DE LES PRIVILÉGIER AU DÉTRIMENT DES AUTRES TRAVAILLEURS: NOUS VOULONS QUE CES PERSONNES SOIENT ÉVALUÉES SUR LEUR COMPÉTENCE ET NON SUR LEURS LIMITES.

.../5

5.

DES ACTIONS CONCRÈTES ONT ÉTÉ ENTREPRISES AU NIVEAU DES LOISIRS, DES ACTIVITÉS CULTURELLES, DU LOGEMENT ET DU TRANSPORT, COMME EN FAIT FOI LE BILAN QUE JE DÉPOSE AUJOURD'HUI.

MAIS SI LES PERSONNES HANDICAPÉES VEULENT SE RECRÉER ET SE DISTRAIRE COMME TOUT LE MONDE, IL RESTE QU'ELLES ONT AUSSI BESOIN DE TRAVAILLER POUR AFFIRMER LEUR AUTONOMIE ET S'ÉPANOUIR SUR LE PLAN HUMAIN.

C'EST DANS CET ESPRIT QU'A ÉTÉ CONÇU NOTRE PROGRAMME D'EMBAUCHE.

NOUS SOMMES CONSCIENTS QU'IL RESTE ENCORE BEAUCOUP DE CHEMIN À PARCOURIR ET QUE SEULE UNE CONCERTATION GÉNÉRALE PEUT FAIRE PROGRESSER LA SITUATION.

LE MIEUX-ÊTRE DE CHACUN EST UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE, OÙ DOIT PRIMER L'ESPRIT D'ENTRAIDE ET DE FRATERNITÉ ET NOUS COMPTONS

.../6

6.

SUR LA COLLABORATION DE NOS EMPLOYÉS POUR  
NOUS AIDER À FAIRE UN SUCCÈS DE CE PROGRAMME.

LES MENTALITÉS ONT ÉVOLUÉ. LES GENS ONT  
APPRIS, POUR AVOIR ÉTÉ SENSIBILISÉS À LA  
CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES, QUE CE  
SONT DES CITOYENS À PART ÉGALE DANS LA COMMU-  
NAUTÉ.

C'EST À NOUS AUJOURD'HUI DE TRAVAILLER MAIN  
DANS LA MAIN POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE  
NOTRE ACTION.

JE VOUS REMERCIE.

ANGELO ANFOSSI,



SECRETARIAT  
ADMINISTRATIF

Oct 22 11 08 '85

NOTES POUR UNE BRÈVE ALLOCUTION  
DE MONSIEUR ANGELO ANFOSSI,  
MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA  
VILLE DE MONTRÉAL,  
ET PRÉSIDENT DU COMITÉ DE LA VILLE POUR  
LES PERSONNES HANDICAPÉES,

À L'OCCASION DE  
LA REMISE D'UNE PLAQUE SOULIGNANT  
LA CONTRIBUTION DE LA VILLE  
À L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES,

LE VENDREDI 11 OCTOBRE 1985, À 19 HEURES,  
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE HELLÉNIQUE,  
5757, AVENUE WILDERTON, À MONTRÉAL.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT (DE LA COMMUNAUTÉ HEL-  
LÉNIQUE, ADRIAN MARIS),  
MONSIEUR LAPOSTOLLE (PRÉSIDENT D'HONNEUR DU  
MARATHON DE LA COMMUNAUTÉ HELLÉNIQUE),  
M. ADAMOPOULOS (COORDONNATEUR DU MARATHON),  
MADAME ROUMALLOTIS (DIRECTRICE DES RELATIONS  
PUBLIQUES DE LA COMMUNAUTÉ HELLÉNIQUE),  
MES CHERS AMIS,

C'EST AVEC UNE CERTAINE ÉMOTION ET BEAUCOUP  
DE FIERTE QUE J'ACCEPTÉ CETTE PLAQUE COMMÉMO-  
RATIVE QUI VIENT SOULIGNER LA CONTRIBUTION DE  
LA VILLE À L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDI-  
CAPÉES DANS LA COMMUNAUTÉ.

JE ME FAIS LE PORTE-PAROLE DE MES COLLÈGUES  
DE L'ADMINISTRATION DE LA VILLE DE MONTRÉAL  
EN VOUS DISANT COMBIEN NOUS APPRÉCIONS CE  
GESTE DE CONFIANCE ET D'APPRÉCIATION DE VOTRE  
PART.

LA COMMUNAUTÉ GRECQUE EST TRÈS IMPORTANTE À  
MONTRÉAL. NON SEULEMENT PARCE QU'ELLE COMPTE  
UN NOMBRE CONSIDÉRABLE DE MEMBRES, MAIS AUSSI

.../2

2.

PARCE QU'ELLE CONTRIBUE, DE FAÇON TRÈS ACTI-  
VE, AU DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ÉCONOMIQUE DE  
NOTRE VILLE.

ELLE EST ÉGALEMENT ENGAGÉE SUR LE PLAN CULTU-  
REL ET SES TRADITIONS SÉCULAIRES À CET ÉGARD  
CONTINENT, ENCORE AUJOURD'HUI, D'EXERCER SUR  
NOUS UNE INFLUENCE BÉNÉFIQUE.

CE TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE NOUS HONORE  
D'AUTANT PLUS QU'IL VIENT EN QUELQUE SORTE  
CRISTALLISER LES EFFORTS QUE NOUS AVONS  
DÉPLOYÉS CES DERNIÈRES ANNÉES POUR FAVORISER  
L'ÉPANOUISSEMENT HARMONIEUX DES PERSONNES  
HANDICAPÉES DANS LEUR MILIEU.

NOUS SOMMES CONSCIENTS QU'IL RESTE ENCORE  
BEAUCOUP DE TRAVAIL À ACCOMPLIR AVANT QUE LES  
NOTIONS D'ÉGALITÉ ET D'AUTONOMIE QUE PRÉCONI-  
SENT CES PERSONNES SOIENT BIEN COMPRIS PAR  
L'ENSEMBLE DE LA POPULATION.

.../3

3.

A CE CHAPITRE, L'ANNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES A ÉTÉ LE CATALYSEUR DE L'ÉVOLUTION DES MENTALITÉS À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES.

ELLE A ÉGALEMENT ÉTÉ L'INSTRUMENT DÉTERMINANT D'UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DE LA SITUATION DE LA PERSONNE HANDICAPÉE ET DES PROBLÈMES AUXQUELS ELLE EST CONFRONTÉE DANS SON VÉCU QUOTIDIEN.

ON A EFFECTIVEMENT APPRIS À CONSIDÉRER CES PERSONNES COMME DES CITOYENS À PART ENTIÈRE DE NOTRE SOCIÉTÉ, DES CITOYENS AYANT LES MÊMES DROITS ET LES MÊMES PRIVILÈGES QUE LEURS SEMBLABLES.

A TITRE DE PRÉSIDENT DU COMITÉ DE LA VILLE DE MONTRÉAL POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES, JE SUIS EN MESURE DE VOUS DIRE QUE BEAUCOUP DE CHEMIN A ÉTÉ PARCOURU DEPUIS 1981, ANNÉE OÙ A ÉTÉ CRÉÉ NOTRE COMITÉ.

.../4

4.

AINSI, SI VOUS CIRCULEZ LE MOINDREMENT À MONTRÉAL, VOUS OBSERVEREZ QUE NOUS ABOLISSONS SYSTÉMATIQUEMENT LES BARRIÈRES ARCHITECTURALES PARTOUT OÙ ELLES SE DRESSENT. LES RAMPES D'ACCÈS SE MULTIPLIENT, NON SEULEMENT À L'INTERSECTION DES RUES, MAIS AUSSI À L'ENTRÉE DES BÂTIMENTS.

DE PLUS, CHAQUE IMMEUBLE D'HABITATION QUE NOUS CONSTRUISONS POSSÈDE DES UNITÉS DE LOGEMENT SPÉCIALEMENT ADAPTÉES AUX BESOINS DE CES PERSONNES. NOUS PENSONS EN EFFET QUE LE MEILLEUR MOYEN D'ENCOURAGER L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA COMMUNAUTÉ EST DE LEUR PERMETTRE DE VIVRE SANS CONTRAINTES DANS LEUR MILIEU NATUREL.

POUR ACQUÉRIR L'AUTONOMIE À LAQUELLE ELLES ASPIRENT, LES PERSONNES HANDICAPÉES ONT AUSSI BESOIN DE SE DIVERTIR. AUSSI, AVONS-NOUS MIS SUR PIED DIFFÉRENTS PROGRAMMES LEUR FACILITANT L'ACCÈS AUX LOISIRS ET À LA CULTURE.

.../5



5.

NOUS CRÉONS ÉGALEMENT DES EMPLOIS QUI TIENNENT COMPTE DE LA NATURE ET DE LA GRAVITÉ DE LEUR HANDICAP.

MAIS CETTE POLITIQUE D'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES QUE NOUS AVONS DÉVELOPPÉE DOIT SE REFLÉTER À D'AUTRES NIVEAUX. C'EST-À-DIRE QUE NOUS DEVONS POUVOIR COMPTER SUR L'APPUI DE NOS CONCITOYENS.

CELA, LES MEMBRES DE VOTRE COMMUNAUTÉ L'ONT COMPRIS. C'EST DONC AVEC LE CONCOURS DE GENS COMME VOUS QUE NOUS ATTEINDRONS NOTRE GRAND OBJECTIF, SOIT DE DONNER AUX PERSONNES HANDICAPÉES LA PLACE QUI LEUR REVIENT DE DROIT DANS LEUR MILIEU.

JE VOUDRAIS, EN TERMINANT, SOUHAITER LA MEILLEURE DES CHANCES À TOUS LES PARTICIPANTS À VOTRE MARATHON ET J'ÉMETS LE VOEU QUE CETTE PREMIÈRE EXPÉRIENCE DEVIENNE POUR VOUS UNE NOUVELLE TRADITION.

ANGELO ANFOSSI,



CABINET DU PRÉSIDENT  
DU COMITÉ EXÉCUTIF

HÔTEL DE VILLE

Communiqué  
Pour diffusion immédiate  
Jeudi, le 17 octobre 1985  
Source: Monique Mathieu  
872-4946

**MONTRÉAL HONORÉE PAR LA COMMUNAUTÉ GRECQUE  
POUR SA CONTRIBUTION À L'INTÉGRATION DES HANDICAPÉS**

La communauté grecque de Montréal a souligné la contribution de la Ville de Montréal à l'intégration des personnes handicapées en remettant une plaque commémorative au président du comité de la Ville pour les personnes handicapées, M. Angelo Anfossi.

En remerciant ses hôtes pour ce témoignage de reconnaissance, M. Anfossi a dit que cet hommage était d'autant plus apprécié qu'il était rendu par l'une des plus importantes communautés ethniques de Montréal. "Une communauté engagée aussi bien dans le développement économique que culturel de notre ville".

M. Anfossi a rappelé que si l'Année internationale des personnes handicapées avait été le catalyseur de l'évolution des mentalités à l'égard des personnes handicapées, il appartenait à chacun de favoriser une meilleure autonomie de ces personnes en prêtant une oreille attentive à leurs besoins et à leurs aspirations.

Avec la mise sur pied d'un marathon, auquel ont participé entre autres des personnes handicapées, la communauté hellénique de Montréal démontre sa volonté d'aider les personnes handicapées à

.../2

2.

devenir des citoyens à part entière dans la société.

M. Anfossi a par la suite brossé un portrait des différentes actions mises de l'avant par la Ville pour permettre aux Montréalais atteints d'un handicap de vivre sans contraintes dans leur milieu naturel.

Bas de vignette

Photo: De gauche à droite, on reconnaît M. Angelo Anfossi, Mme Pota Roumeliotis, chargée des relations publiques de la communauté hellénique, le jeune Chris Karabelas et le président de la communauté hellénique, M. Adrian Maris.

**ANNIVERSAIRES de nais-  
sance...  
ANGELO ANFOSSI, conseil-  
ler municipal et membre du  
comité exécutif de la Ville de  
Montréal.**



# Angelo Anfossi, président d'honneur de la 4e campagne de financement de l'Association des bénévoles du C.H.S.P. de Ville-Emard

par Nicole MOUSSEAU

Aidez-nous à mettre du soleil dans la vie de nos dames âgées! Tel est le message lancé à la population du Sud-Ouest par l'Association des bénévoles du C.H.S.P. de Ville-Emard qui entreprend sa quatrième campagne de souscription du 28 avril au 11 mai prochain. Son objectif? Amasser des fonds pour permettre aux résidentes du C.H.S.P. de continuer à bénéficier de loisirs leur

permettant d'agré-  
menter leur vie.

## FAIRE AUTRE CHOSE QUE MANGER ET DORMIR

Le Centre hospitalier de soins prolongés de Ville-Emard accueille depuis quinze ans des dames atteintes de maladies chroniques demandant une hospitalisation et des soins médicaux particuliers. Ces dames, actuellement au nombre de 53, âgées entre 57 et 100 ans, ont

la chance de pouvoir compter sur une association de bénévoles qui leur apporte soutien et affection tout en leur organisant des loisirs plus qu'essentiels comme le précise Mme Denise Ducharme. "Les dames qui sont ici, nos grand-mères comme on les appelle, ont autant besoin de loisirs que n'importe quelle personne, peut-être plus encore. Imaginez-vous être hospitalisée et n'avoir rien à faire d'autre que manger et dormir! Le temps serait très long!"

Mme Ducharme précise que le C.H.S.P. de Ville-Emard n'est pas un centre hospitalier comme les autres.

"Nous ne voulons pas que les dames se sentent comme à l'hôpital, ici, mais bien

comme faisant partie d'une grande famille. Avec des activités, nous avons réussi à développer une complicité entre les bénéficiaires, le personnel et nous. Celles-ci sont tellement heureuses de pouvoir, par exemple, sortir une journée et aller faire du magasinage dans les centres d'achats. Pour nous qui y sommes habitués cela peut sembler banal, mais pour une dame qui n'est pas sortie depuis très longtemps, ça semble extraordinaire!"

Mme Ducharme, présidente de l'Association des bénévoles, tout en affirmant que les loisirs sont plus qu'importants pour la santé morale et le bien-être des grand-mères avoue que cela impli-

que nécessairement une somme considérable d'argent.

"Nous avons besoin de fonds, c'est évident, pour arriver à gâter nos dames âgées. Quelques-unes d'entre elles ont un petit montant d'argent de côté mais jamais elles n'oseront le toucher pour se donner du bon temps. Pour nos grand-mères, ce sont leurs enfants qui comptent! Alors, si elles ne pensent pas à leur bien-être, nous allons le faire à leur place car elles l'ont vraiment mérité..."

Le président d'honneur de la campagne de souscription, M. Angelo Anfossi, fait appel à la participation des gens de son district qu'il reconnaît comme étant très généreux et attentifs aux besoins des autres.

Une série d'articles fera suite à ce premier afin de mieux faire connaître la vie au C.H.S.P., les bénévoles qui y oeuvrent et naturellement les bénéficiaires, ces grand-mamans que l'on aime tant

## Assemblée générale du Regroupement Information-Logement

C'est quand? Le mercredi 16 avril à 19h.30.

C'est où? Au Carrefour d'Education Populaire, 2356, rue Centre.

C'est quoi? Vous connaissez le Service d'aide à la rénovation de Pointe St-Charles, vous savez, "ceux qui font des coops"?

Vous avez souvent entendu parler du Projet St-Charles, le fameux projet de 500 logements en coopératives d'habitation HLM, etc?

Vous êtes déjà venu chercher des informations pour vos problèmes avec votre propriétaire, au Comité-Logement?

La maison que vous habitez a été achetée par un drôle de propriétaire qui s'appelle la Société d'amélioration de Pointe St-Charles?

Alors, vous connaissez le Regroupement Information - Logement (RIL) puisque ce

sont ces organismes qui le composent.

Sans que cela paraisse, le RIL est très présent dans le quartier et oeuvre dans le domaine de l'habitation de différentes façons.

Si vous avez le temps, l'énergie et le goût d'en savoir plus long, le goût de donner votre opinion et vos commentaires sur ce qui devrait se faire à Pointe St-Charles sur le logement, l'aménagement du quartier, de donner vos opinions sur les condos sur le bord du Canal, etc...

Venez à l'assemblée générale du Regroupement Information-Logement le 16 avril, au Carrefour d'Education Populaire, à 19h.30.

Pour obtenir de plus amples informations, téléphonez au 932-7742, ou venez nous voir au RIL, 2447 rue Centre.



Pour une deuxième fois, M. Angelo Anfossi a accepté la présidence d'honneur de la campagne de financement de l'Association des bénévoles du C.H.S.P. de Ville-Emard.

■ La CUM a procédé à la nomination des membres du comité consultatif sur les relations interculturelles. **Angelo Anfossi, Edward Janiszewski, Patricia Rustad et George Savidakis** ont été nommés pour quatre ans. **Marisa Barth-Ferretti, Ricardo F. Gill, Yolène Jumelle-Shannon, Robert M. Kouri** (il assumera la présidence du comité au cours des deux prochaines années), **Jaime LLambias-Wolff** et **Dorothy Wills** ont été nommés pour deux ans. Enfin, **Sarah Bauer, Bernard J. Finestone, Raymonde Johnson-Falco, Alexandre Kalos, Fo Niemi et Muhammad Abdur Rabb** ont été nommés pour un an.

L'ancien conseiller municipal **ANGELO ANFOSSI** est très actif à la direction du comité-organisateur de l'Omni-um de la Fondation Yvon-Lamarre, qui se tiendra le 18 août, sur le parcours du club de golf Granby/Saint-Paul.

Angelo Anfossi was accepting kudos with grace at the **Quebec Society for Disabled Children's** annual Christmas party. Though the insurance agent is no longer in municipal politics, the 20 years he spent on Montreal city council and as an executive committee member is remembered fondly by handicapped people. Angelo is the man responsible for the dips in curbs that allow wheelchair-bound people to gain access to sidewalks and streets.